Volume XVII N° 1 1965

revue internationale des sciences sociales

Présence de Max Weber

Aspects biologiques de la question raciale

Revue trimestrielle 7 F $2 10/-(stg.)

UNESCO
APR 5
LIBRARY-BIBLIOTHÈQUE

unesco

La Revue internationale des sciences sociales assure,
en accord avec les intéressés, la publication officielle
des Actes et documents concernant
les organisations internationales suivantes :

Conseil international des sciences sociales;
Association internationale des sciences économiques;
Association internationale de science politique;
Association internationale de sociologie;
Association internationale des sciences juridiques;
Association mondiale de recherches sur l'opinion publique (WAPOR);
Comité international de documentation dans les sciences sociales.

Derniers numéros parus :

Vol. XVI, nº 2 Élites et croissance économique
Vol. XVI, nº 3 Aspects sociaux du développement des ressources africaines
Vol. XVI, nº 4 Problèmes posés par une étude des sciences sociales et humaines

Numéros à paraître :

Études de population
Recherches sur la paix
Histoire et sciences sociales

Certains articles de cette *Revue* paraissent en espagnol
dans *América Latina*, revue trimestrielle
publiée sous les auspices du Centre latino-américain de recherches
en sciences sociales (Rio de Janeiro).

Rédacteur en chef : Peter Lengyel

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
La reproduction gratuite des articles de ce numéro est autorisée après accord avec la rédaction.
Toute correspondance relative à la présente revue doit être adressée au rédacteur en chef de la *Revue internationale des sciences sociales*, Unesco, place de Fontenoy, Paris-7e.

© Unesco 1965 SS.64/1.66/F Imp. Crété Paris

Revue internationale des sciences sociales

Volume XVII 1965

Unesco

Revue internationale des sciences sociales

Revue trimestrielle publiée par l'Unesco

Volume XVII (1965), n° 1

Éditorial

Présence de Max Weber

Reinhard Bendix — Max Weber et la sociologie contemporaine — 9
Wolfgang Mommsen — La sociologie politique de Max Weber et sa philosophie de l'histoire universelle — 23
Talcott Parsons — Évaluation et objectivité dans le domaine des sciences sociales : une interprétation des travaux de Max Weber — 49
Pietro Rossi — Objectivité scientifique et présuppositions axiologiques — 70

Aspects biologiques de la question raciale

Jean Hiernaux — Introduction : La réunion d'experts de Moscou (août 1964) — 79
Nigel Barnicot — Le problème de la race dans l'état actuel des connaissances scientifiques — 90
Jean Benoist — Microraces et isolats — 93
Tadeusz Bielicki — La génétique des populations et la formation des races — 96
Typologistes contre populationnistes et la théorie génétique — 99
L'intensité des mécanismes de rétroaction entre l'évolution physique et l'évolution culturelle — 102
V. V. Bounak — L'étude des populations et celles des races locales — 105
Carleton S. Coon — Le problème de la convergence humaine — 109
G. F. Debetz — Typologistes contre populationnistes — 111
A. G. de Diaz Ungria — Étude de diverses tribus du Venezuela — 115
Jean Hiernaux — Applicabilité du concept de race à l'espèce humaine — 117
Problèmes de définitions sur la race — 120
Frank B. Livingstone et J. N. Spuhler — Les déterminants culturels de la sélection naturelle — 123
Ernst Mayr — Les races dans l'évolution animale — 126

Ernst Mayr	Polymorphisme, polytypisme et monotypisme	128
R. Mukherjee	Grand-Races, « major stocks », « Hauptrassen »	130
Bernard Rensch	La génétique et la psychologie de l'homme	133
	Les races géographiques en zoologie	136
J. J. Roguinski	Les liens entre l'évolution physique et l'évolution culturelle	140
F. M. Salzano	Le mélange des races	144
G. Gaylord Simpson	Les races dans l'évolution animale	148
	Polytypisme, monotypisme et polymorphisme	151
Alf Sommerfelt	Les bases communes du langage humain	154
J. N. Spuhler	Recherches de génétique des populations primitives	156
J. S. Weiner	Acclimatation et différences de climat : leurs effets sur les différences raciales	159
V. P. Yakimov	Les races dans le temps	163
	Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale	167

Les sciences sociales dans le monde

Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles

	Nouveaux centres et changements d'adresse	175
Instituts internationaux	Institut international de planification de l'éducation	176
RSS de Biélorussie	Institut d'économie de l'Académie des sciences	178
Inde	Centre for the Study of Developing Societies	180
	Indian School of International Studies	181
Norvège	Institut de recherches sur la paix	183
Royaume-Uni	Royal Institute of Public Administration	186

Réunions

	Conférence internationale sur la jeunesse (Grenoble août-septembre 1964) : la jeunesse et la décennie du développement, par Philippe de Seynes	190
	1964 International Development Institute (Honolulu, août-septembre 1964)	197
	Informations	199
	Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées	201
	Livres reçus	215

Éditorial

Le centième anniversaire de la naissance de Max Weber, qui a eu lieu en 1964, a suscité un renouveau d'intérêt considérable pour les travaux du grand maître allemand. Le présent numéro de la *Revue* contient quatre études sur son œuvre qui permettent de la situer par rapport aux événements survenus depuis sa mort, en 1920, et qui montrent l'importance que revêt toujours pour la sociologie contemporaine son cadre conceptuel et méthodologique.

La rédaction de la *Revue* est profondément reconnaissante à la commission nationale allemande pour l'Unesco, de l'initiative qu'elle a prise, et à la Deutsche Gesellschaft für Soziologie, du précieux concours qu'elle lui a apporté dans la composition de ce numéro.

La deuxième partie de ce numéro est consacrée aux importants travaux de la réunion d'experts sur les aspects biologiques de la question raciale, tenue à Moscou en août 1964. Les propositions alors adoptées sont soumises à l'appréciation critique des spécialistes, et les commentaires qu'elles pourraient susciter de leur part seront accueillis avec reconnaissance. En effet, il est prévu qu'un nouveau comité d'experts, composé de représentants, non seulement des sciences physiques, mais aussi des sciences sociales intéressées, se réunira en 1966 pour établir une déclaration sur la race et les préjugés raciaux, destinée à mettre à jour et à compléter la déclaration sur la race et les différences raciales rendue publique en 1951, sous les auspices de l'Unesco. A cette occasion, des modifications pourront, le cas échéant, être apportées au texte de ces propositions, destinées à constituer les éléments biologiques de la déclaration de 1966.

A ce propos, signalons que le second recueil d'articles réimprimés de la *Revue* et de l'ancien *Bulletin international des sciences sociales* doit paraître en volume. On y trouvera réunis tous les articles publiés sur les recherches en matière de relations raciales [vol. X (1958), n° 3, et vol. XIII (1961), n° 2], une étude rédigée spécialement sur la région du Pacifique pour compléter l'aire géographique de la recherche et une bibliographie sélective récente de l'ensemble de la question.

Présence de Max Weber

Max Weber et la sociologie contemporaine[1]

Reinhard Bendix

L'auteur commence par définir la position de départ de Weber et par faire le point de la controverse wéberienne.

Il examine ensuite le thème central de sa philosophie, à savoir le concept de rationalisation, qu'il essaie de définir par rapport à la théorie du développement et dont il s'efforce de montrer le caractère actuel. Puis il caractérise brièvement la place de Weber dans l'histoire de la pensée et son attitude fondamentale du point de vue de la théorie de la connaissance. Enfin, il tente de dégager le système sur lequel repose son œuvre en se référant à deux thèmes : la relation idée-intérêt, sur la base de la stratification sociale; et la relation légitimité-organisation, dans les types connus de domination.

Le centenaire de la naissance de Max Weber nous offre une occasion — et je m'en félicite — de tenter une esquisse de la conception d'ensemble qui inspire son œuvre. La consécration mondiale que cette dernière a obtenue dans les milieux spécialisés fait de son auteur un classique des sciences sociales modernes. Mais, en réalité, c'est un classique extrêmement incommode, qui ne se distingue assurément ni par la simplicité des idées ni par la clarté de l'exposé. Il est possible de situer sa pensée sur plusieurs plans à la fois, ce qui en permet les interprétations les plus divergentes. Il est caractéristique, à cet égard, qu'on ait invoqué, au cours des dernières années, non seulement les idées politiques de Weber, mais aussi ses concepts sociologiques (par exemple le charisme, la rationalité économique, la bureaucratie, etc.) à la fois pour et contre les tendances démocratiques et les tendances dictatoriales de la société moderne, pour et contre les conséquences progressistes et les conséquences réactionnaires de la science moderne et de la prétendue « société de masse ». De même les idées de Weber ont été très différemment reçues en Allemagne et en Amérique après la guerre, comme on a pu le constater récemment au quinzième congrès de la Deutsche Gesellschaft für Soziologie : les sociologues allemands n'ont cessé de mettre en évidence les germes dangereux de la pensée wébérienne, alors que les spécialistes américains se sont surtout intéressés au contenu concret de son

1. Conférence faite à l'Université de Berlin le 7 juillet 1964 à l'occasion du centenaire de Max Weber.

œuvre. Mais n'oublions pas que certains sociologues protestent contre ces divergences mêmes, bien qu'une telle attitude revienne finalement à mettre en doute la possibilité de discuter ces diverses interprétations et, partant, d'élaborer des concepts sociologiques en général[1].

Dans ces conditions, il est stérile de faire campagne exclusivement pour l'une ou l'autre inteprétation. La complexité de l'œuvre de Weber fait songer à ce que Jakob Burckhard disait de Thucydide : dans mille ans, il se trouvera encore quelqu'un pour interpréter telle ou telle phrase dans un sens nouveau. Mais la multiplicité des interprétations est limitée par le nombre des prises de position significatives, même si cette limite est imprécise. Le dialogue et la communication intellectuelle restent possibles tant que nous sommes disposés à poser le problème selon notre propre perspective (ce que Max Weber appelle le « rapport aux valeurs » [Wertbeziehung] et à accepter en principe les autres façons de poser le problème à condition, bien sûr, qu'elles ne rendent pas impossible la continuation de ce dialogue. Dans le cas présent, je vais tenter de montrer que cette façon ouverte de poser les questions et de définir les concepts est *l'une* (j'insiste sur l'une) des caractéristiques de l'œuvre de Weber, et qu'elle offre des perspectives pour des recherches de sociologie comparée dans la ligne de l'attitude scientifique de Weber. Permettez-moi de dire d'abord qu'il m'importe plus de travailler selon l'esprit de Weber, dont l'œuvre me fournit des bases fécondes pour un tel travail, que d'ajouter une nouvelle interprétation à toutes celles qui existent déjà.

Pour tenter de se faire une idée d'ensemble de l'œuvre de Weber, on peut partir d'un concept qu'il nous propose lui-même : celui de rationalisation. Dans l'introduction aux *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, Weber définit comme suit la signification essentielle de ce concept dans son rapport aux valeurs (Wertbezogenheit) :

« L'héritier de la civilisation européenne moderne posera inévitablement et à juste titre les problèmes de l'histoire universelle sous la forme suivante : par quel enchaînement de circonstances est-ce précisément et exclusivement en Occident que se sont produits des phénomènes culturels qui, nous nous plaisons du moins à l'imaginer, tendent à une signification et à une validité universelles ? [2] »

Suit une énumération de ces phénomènes culturels occidentaux (dans les domaines de la science, de l'art, de l'enseignement universitaire, de l'organisation administrative ou, plus généralement, du droit, et surtout du capitalisme) dont l'ensemble traduit des formes de rationalisation déter-

1. Marianne WEBER, *Max Weber, ein Lebensbild*, p. 174-175, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1926.

2. « Universalgeschichtliche Probleme wird der Sohn der modernen europäischen Kulturwelt unvermeidlicher-und berechtigterweise unter der Fragestellung behandeln : welche Verkettung von Umständen hat dazu geführt, dass gerade auf dem Boden des Okzidents, und nur hier, Kulturerscheinungen auftraten, welche doch — wie wenigstens wir uns gern vorstellen — in einer Entwicklungsrichtung von universeller Bedeutung und Gültigkeit lagen ? » [Max WEBER, *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, vol. I, p. 1, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck).]

minées par des affinités internes et fondées sur des calculs techniques.

Le thème central de l'œuvre scientifique de Weber est donc bien clair et je voudrais en souligner l'actualité. Alors que Marx, dans son introduction au *Capital*, considère que l'Angleterre, en s'industrialisant la première, a fourni un modèle aux autres pays pour leur développement économique, Weber, au contraire, souligne et explique en détail que l'histoire et la structure sociale de l'Europe occidentale résultent d'un processus qui est unique et qui ne saurait, par conséquent, se répéter. Certes, Weber ne précise pas entièrement comment se posent, dans cette perspective, les problèmes de l'analyse des autres structures sociales et de leur développement, mais n'oublions pas combien il a été difficile aux sociologues modernes qui ont analysé les pays « en voie de développement » de se dégager des catégories purement occidentales pour retrouver à leur façon la position de départ de l'analyse wébérienne.

Pourtant, cette caractérisation du thème central de l'œuvre de Weber ne suffit pas. Le concept de rationalisation donne l'impression qu'il s'agit d'un développement rectiligne de la pensée magique vers la pensée scientifique ou d'une orientation essentiellement politique vers une orientation essentiellement capitaliste de l'entreprise économique [1].

Il existe évidemment des passages où Weber caractérise ainsi la « démythification du monde » (Entzauberung der Welt) mais des citations isolées ne donnent jamais qu'une caricature. Une étude d'ensemble de l'œuvre montre que, pour Weber, le caractère plurivoque, problématique donc, de la rationalisation constitue un élément essentiel du développement même. Prenons quelques exemples simples. Le thème central de *Antikes Judentum* est le déclin de la magie dans la foi religieuse, sous l'influence des prophètes de l'Ancien Testament. Les auteurs modernes contestent d'ailleurs la distinction tranchée, établie par Weber, entre les prophètes et les prêtres; il suffit ici de souligner que Weber poursuit l'analyse du déclin de la magie jusque dans les transes et les extases des prophètes. Il souligne aussi de la façon la plus catégorique que cette dynamique se fige dans un ritualisme légaliste sous l'influence des rabbins, après la captivité de Babylone. Ici, la rationalisation a donc pour résultat de rendre le rite irrationnel, de vider de leur contenu des lois primitivement riches de signification et de symboles. De même, dans son célèbre ouvrage sur le protestantisme, Weber fonde son analyse sur la doctrine calviniste de la prédestination. On saisit bien là ce qu'a de délibérément paradoxal l'approche de Weber, qui souligne en même temps la plus grande rationalité de la doctrine théologique et la conception absolue, systématique qu'elle présente de l'insaisissabilité de la volonté de Dieu. Le paradoxe de la rationalisation reste ici limité au monde spirituel. Mais Weber s'intéresse aussi à l'analyse du comportement

1. C'est cette opinion qui a conduit, tout récemment encore, Talcott Parsons à présenter Weber comme un théoricien du développement. Cette interprétation ne tient absolument pas compte de la violente critique qu'a faite Weber lui-même du concept de développement social et de l'éclatant contraste qui existe entre l'affirmation wébérienne du caractère unique du développement occidental, et la tendance à généraliser manifestée par la plupart des théoriciens du développement, de Spencer à Parsons.

humain. Le thème central de cette analyse est l'angoisse suscitée par la doctrine et par la prédication, qu'éprouve le croyant pour le salut de son âme et qui motive cette organisation méthodique de la vie humaine dans laquelle Weber voit l'essence de l'esprit capitaliste. Mais, ici encore, le sens que donne Weber à la rationalisation témoigne de l'ouverture de sa conception d'ensemble. La systématisation puritaine se manifeste, non seulement dans la vie économique, mais dans tous les autres aspects de la vie : toute activité compromet le salut de l'âme dès qu'elle détourne l'homme de ses devoirs envers Dieu. Il en est ainsi de l'art, qui s'adresse aux sens sous la plupart de ses formes, du sommeil, dès qu'il dépasse le minimum indispensable, et, plus généralement, de toute la vie affective de l'homme, qui nous attache au prochain par des liens d'amour et d'amitié, et nous détourne, par la même, de notre tâche voulue par Dieu et pleine de Dieu. L'ascétisme dans le cadre du monde peut donc exercer une influence rationalisatrice sur la structure de la vie économique, mais il se paie cher car il s'accompagne d'une paralysie presque pathologique des sentiments naturels. Weber expose en détail ces conséquences, en particulier lorsqu'il compare la piété calviniste à la piété luthérienne, bien que, sur ce point précis, il se laisse peut-être aller à une généralisation « idéale-typique ».

Mais la seule chose qui nous intéresse ici c'est que la rationalisation, pour Weber, n'est nullement une tendance rectiligne, même dans le cas de la société occidentale. Seul le fait que Weber insiste constamment sur les particularités de cette société renforce cette impression erronée. Il insiste constamment sur cette intention et, pour mieux saisir les particularités de la rationalisation occidentale, il analyse d'autres phénomènes de rationalisation, en particulier dans la société chinoise et la société indienne. Ce faisant, il ne perd jamais de vue le caractère plurivoque du phénomène. Si la grande controverse sur « l'éthique protestante » nous incite à accorder trop d'importance au puritanisme dans la conception wébérienne de la rationalisation occidentale, rappelons-nous que l'origine de ce développement particulier a été retrouvée par Weber dans le judaïsme antique.

Étant admis que le thème central de Weber est à la fois l'originalité de la culture de l'Europe occidentale et les problèmes de la rationalisation de cette culture, aussi bien la signification permanente que les limites historiques de ce thème apparaissent aujourd'hui bien plus clairement qu'il y a seulement un demi-siècle. D'une part, l'histoire contemporaine nous montre qu'il faut expliquer par d'autres facteurs que le puritanisme, ou même la religion, l'adoption de modes de vie favorables à l'industrialisation en Russie et au Japon, et même en Allemagne. Le reconnaissance de ce fait souligne l'originalité de chaque voie de développement, thème sur lequel Weber insiste à l'égard de l'ensemble du développement occidental. D'autre part, nous ne pouvons plus poser les problèmes exclusivement en fonction de l'Europe, bien que cette perspective détermine une partie de l'œuvre de Weber. Car on a beau mettre en relief l'originalité du développement occidental, force est de reconnaître aujourd'hui que l'effet de ce développement (sur le plan de la politique de puissance et de l'évolution des idées

hors d'Europe) a constamment été de placer les civilisations les plus diverses dans une situation où le problème central n'était pas celui du développement autonome d'un pays ou d'une civilisation mais bien celui du heurt des forces d'expansion européennes avec les structures sociales autochtones. Paradoxalement, ce processus même confirme indirectement la « critique positive » que fait Max Weber de la théorie du matérialisme historique. En effet, l'expansion européenne a eu pour conséquence, sur le plan idéologique, que de nombreux pays considèrent désormais l'indépendance intellectuelle et politique comme une condition préalable de leur développement économique; et il est assurément difficile de mettre cette évolution en accord avec la pensée de Karl Marx, qui place l'accent sur l'enchaînement causal inverse. Il se peut qu'une sorte de marxisme populaire ait aujourd'hui du succès dans ces pays, mais leur expérience historique constitue une réfutation directe de la théorie scientifique du marxisme. Si donc les problèmes posés par Weber ont perdu de leur actualité, son ouvrage sur le protestantisme a réussi, à mon avis, à ébranler les bases théoriques du matérialisme historique. Sans doute, les thèmes de la sociologie de Max Weber nous paraissent aujourd'hui quelque peu dépassés malgré tout l'intérêt que suscitent encore les particularités du développement occidental. Mais ce n'est là qu'un des aspects de son œuvre. Weber a recueilli des éléments, non seulement du marxisme, mais aussi de l'utilitarisme, de l'historisme, de la science du droit, de la philosophie de la vie de Dilthey et de Nietzsche, du darwinisme social et de la philosophie hégélienne, de sorte qu'il faut voir, dans son œuvre sociologique, une synthèse et un prolongement des courants intellectuels du XIX^e siècle. Mais une étude détaillée de cette synthèse intellectuelle dépasserait le cadre de cet article. Nous nous bornerons donc à indiquer que le caractère synthétique de l'œuvre de Weber se manifeste dans la multiplicité des confrontations intellectuelles qui la caractérisent. Il oppose au matérialisme historique l'influence propre des idées; à l'utilitarisme, les éléments idéaux d'une volonté de réussite purement matérielle; à l'historisme et à la philosophie de la vie de Dilthey, la rigidité des distinctions conceptuelles; à la science du droit, les conditions et les limites historiques des concepts les plus formels; à l'antichristianisme et à l'effort de déchristianisation nietzschéens, la signification historique universelle de l'éthique chrétienne; au darwinisme social, le caractère problématique et la signification éthique de la lutte pour la vie; à l'idéalisme hégélien, la relativité sociale de toute création spirituelle. Ajoutons que, dans chacune de ces confrontations, Weber utilise constamment des éléments de la thèse adverse pour nourrir sa propre pensée. C'est cette multiplicité d'aspects qui rend son œuvre si difficile, si peu systématique, mais c'est elle aussi qui lui confère sa densité intellectuelle et son influence persistante. Il me semble pourtant qu'il se dégage de cette multiplicité un ensemble systématique, non de thèmes mais de théories et de concepts, que je vais maintenant m'efforcer d'exposer.

Je reviendrai d'abord sur un thème que j'ai déjà signalé et qui me paraît traverser l'œuvre de Weber à la façon d'un fil conducteur. Le lecteur s'aper-

çoit d'emblée, d'une part, de l'abondance de la matière et, d'autre part, d'une certaine casuistique, qualifiée par Weber lui-même de pédante, dans la formulation des concepts. Weber attire constamment l'attention sur cette dualité. En voici deux exemples. Dans son ouvrage sur la sociologie de la religion, il fait observer qu'il prend la liberté « d'être 'a-historique' en ce sens que l'éthique des différentes religions sera systématiquement présentée avec une unité qu'elle n'a jamais eue au cours de son développement. Il nous faudra laisser de côté une foule de contradictions qui ont existé à l'intérieur des différentes religions, d'amorces de développement et de ramifications, et grouper souvent les caractères importants pour nous en un système logique, fermé et stable, qui n'a pas existé en réalité. Cette simplification serait une falsification de l'histoire si elle était arbitraire. Mais elle ne l'est pas, du moins pas délibérément. Au contraire dans l'image générale que nous donnons d'une religion, nous insistons toujours sur les caractères distinctifs par rapport aux autres religions qui ont déterminé le mode de vie *pratique* » [1].

Un peu plus tard, à propos de son analyse des formes de domination, Weber déclare qu'en choisissant certains critères et une certaine terminologie, « nous ne prétendons nullement que ce soient les seuls possibles, ni même que toutes les formes existantes de domination doivent correspondre à l'un de ces types 'à l'état pur'. Bien au contraire, la grande majorité de ces formes représentent une combinaison ou un état de transition. Nous devrons perpétuellement forger des expressions telles que 'bureaucratie de caractère patrimonial' pour indiquer que le phénomène considéré se rattache, par certains de ses caractères, à la domination rationnelle et par d'autres à la domination traditionnelle, en l'occurrence la domination d'un état... En proposant cette terminologie, nous ne prétendons nullement réduire à un schéma la diversité infinie des faits historiques, mais uniquement créer des points d'orientation conceptuels, utilisables à des fins déterminées » [2].

1. « ... ,unhistorisch' in dem Sinne zu sein, dass die Ethik der einzelnen Religionen systematisch wesentlich einheitlicher dargestellt wird, als sie es im Fluss der Entwicklung jemals war. Es müssen hier eine Fülle von Gegensätzen, die innerhalb der einzelnen Religionen lebten, von Entwicklungsansätzen und Zweigentwicklungen beiseite gelassen und also die für uns wichtigen Züge oft in einer grösseren logischen Geschlossenheit und Entwicklungslosigkeit vorgeführt werden, als sie in der Realität sich vorfanden. Diese Vereinfachung würde historisch ,Falsches' *dann* ergeben, wenn sie willkürlich vorgenommen würde. Das aber ist, wenigstens der Absicht nach, nicht der Fall. Es sind vielmehr stets diejenigen Züge im Gesamtbilde einer Religion unterstrichen, welche für die Gestaltung der *praktischen* Lebensführung in ihren Unterschieden gegen andere Religionen die entscheidenden waren. » (Weber, *Religionssoziologie*, vol. I, p. 267.)

2. « ... mitnichten den Anspruch erhebt, die einzig mögliche zu sein, noch vollends : dass alle empirischen Herrschaftsgebilde einem dieser Typen ,rein' entsprechen müssten. Im geraden Gegenteil stellt die übenviegende Mehrzahl von ihnen Kombinationen oder einen Übergangszustand zwischen mehreren dar. Wir werden immer wieder gezwungen sein, z. b. durch Wortbildungen wie : 'Patrimonialbürokratie' zum Ausdruck zu bringen : dass die betreffende Erscheinung mit einem Teil ihrer charakteristischen Merkmale der rationalen, mit einem anderen der traditionalistischen — in diesem Falle : ständischen — Herrschaftsform angehört... Die hier vorgeschlagene Terminologie will also nicht die unendliche Mannigfaltigkeit des Historischen schematisch vergewaltigen, sondern sie möchte nur, für bestimmte Zwecke, brauchbare begriffliche Orientierungspunkte schaffen. » (Weber, *Religionssoziologie*, p. 273.)

En d'autres termes :

1. La réalité historique est caractérisée par une infinie diversité et par une fluidité qui excluent toute coupure résultant des faits mêmes.
2. Tous les concepts élaborés d'après des faits sont donc des constructions de l'esprit qui peuvent servir à une connaissance déterminée mais qui n'ont de valeur que dans ce sens scientifico-pragmatique.
3. Il résulte de l'opposition entre la diversité historique et l'univocité conceptuelle que ce que l'on peut déduire logiquement d'un concept, c'est tout d'abord un point d'orientation pour l'analyse des données de l'expérience.

Il semble, disons-le avec toutes les précautions qui s'imposent, que l'œuvre de Weber repose surtout sur cette élaboration de points d'orientation. C'est là une constatation, dans la mesure où elle est valable, et nullement une critique. Quiconque n'a pas les connaissances historiques de Weber (et qui peut aujourd'hui prétendre les avoir?) aura du mal à se représenter la tension psychologique d'un chercheur qui entreprend une interprétation conceptuelle de ce monumental ensemble de faits, alors que tout fait nouveau risque de paraître infirmer les formules conceptuelles, et ces dernières de paraître trahir les faits. Est-il erroné de voir dans cette orientation de l'œuvre de Weber un reflet sublimé de sa personnalité et une tentative pour donner un sens scientifique au sentiment élevé qu'il avait de sa dignité face à la menace psychologique à laquelle il se savait exposé ? Nous ne faisons que poser la question en passant, car il faudrait poursuivre notre analyse plus loin que nous ne pouvons le faire ici, soit en termes psychologiques, soit en termes d'histoire intellectuelle.

Je voudrais, en tout cas, souligner qu'en de nombreuses parties l'œuvre de Weber s'étend sur l'élaboration des points d'orientation et que, par conséquent, l'application de ces concepts à l'analyse expérimentale reste souvent une tâche à accomplir. Weber l'a reconnu et il a lui-même souligné la portée limitée de son travail préliminaire. A d'autres égards, il n'a pas toujours tenu compte des limites de l'applicabilité des concepts idéaux typiques à l'analyse[1]. Mais il me semble que le système central de concepts orientés vers les enchaînements de l'histoire universelle passe ainsi à l'arrière-plan, précisément parce qu'ils sont formulés sur une échelle qui s'applique principalement à une analyse de l'histoire universelle.

Voyons maintenant la formule la plus générale de Weber : sa détermination conceptuelle de la sociologie. Il s'agit de comprendre le comportement social de façon significative et Weber distingue immédiatement le « comportement » et le « comportement social ». On n'a pas accordé à cette distinction l'attention qu'elle me paraît mériter. En effet, d'après Weber, l'acteur attache à son comportement un sens subjectif, alors qu'un compor-

1. On en trouve un exemple éclatant dans l'incertitude avec laquelle Weber lui-même utilise la documentation élaborée dans son ouvrage sur le protestantisme. On en trouve un autre exemple dans la façon dont Weber utilise des formules idéales typiques dans ses prédictions politiques. Voir aussi ma communication au quinzième congrès de la Deutsche Geselleschaft für Soziologie. Arthur Schweitzer a récemment apporté une importante contribution méthodologique à l'étude de ce thème dans « Vom Idealtypus zum Prototyp », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, vol. 120 (janvien 1964), p. 13-55.

tement ne peut être « social » que si l'acteur rapporte le sens subjectivement pensé de son comportement au comportement d'autrui et s'oriente en conséquence. Voyez à combien de positions de l'histoire de la pensée il s'attaque! En effet, l'expression « sens subjectivement pensé » (*gemeinter Sinn*) empêche de réduire le comportement humain à la biologie ou à la psychologie; de même, la distinction ultérieure entre comportement et comportement social empêche de le réduire à la sociologie. Dans cette définition apparemment si rudimentaire du contenu de la sociologie se manifeste déjà la prise de position de Weber contre Marx, contre le darwinisme social, contre le pansociologisme de Durkheim (bien que rien ne prouve que Weber ait connu l'œuvre de Durkheim), et contre le panpsychologisme de Freud dont Weber s'est visiblement préoccupé. C'est dire que Weber reprend, à sa façon, la tradition de l'empirisme anglais, en y mêlant certains éléments de l'idéalisme allemand. En effet, il va puiser dans la stratosphère du spiritualisme absolu un sens du comportement humain, en laissant toutefois à l'intérieur de ce comportement la possibilité à l'acteur de donner un sens subjectif à ses actes. C'est là, à mon avis, un remarquable postulat de la pensée sociologique, que Weber développe dans deux directions : analyse de la relation idée-intérêt, en fonction de la stratification sociale; et analyse de la légitimité et de l'organisation en fonction des types de domination[1]. Je vais considérer maintenant ces deux thèmes.

Dans l'*Éthique protestante*, Weber a eu le mérite impérissable de montrer que certaines idées sont à la base d'une forme de comportement économique. Mais, dans une grande partie de ses travaux de sociologie des religions, il étudie l'enchaînement inverse, d'après le principe que « le comportement à motivation religieuse ou magique, dans son état originel, est orienté vers la vie d'ici-bas »[2].

Weber ne voit pas de paradoxe dans cette double position de la question et il en fait le point de départ systématique de ses analyses. Délibéré-

1. Certes, Weber a défini très tôt sa position fondamentale mais elle concorde, sur les points essentiels, avec celle des autres sociologues de sa génération, à l'exception toutefois d'Émile Durkheim. Cet accord intellectuel se dégage de l'aperçu de Roscoe C. HINKLE, « Antecedents of the action orientation in American sociology before 1935 », *American sociological review*, XXVIII (octobre 1963), p. 705-715, et des ouvrages qui y sont cités.

H. Stuart HUGHES (*Consciousness and society*, p. 19, *passim*, New York, A. A. Knopf, 1961), constate chez les auteurs européens des parallélismes analogues qui atténuent les importantes différences existant entre Weber et Durkheim et Pareto, par exemple. Malgré ces parallélismes, Weber a ouvert des perspectives originales, à la fois par l'ampleur de sa pensée, qui embrasse l'histoire universelle, et par l'élaboration conceptuelle de cette documentation qui reflète surtout sa formation juridique. Les éléments sur lesquels Weber fonde sa conception du comportement sont empruntés, en grande partie, à la théorie allemande du droit pénal. (Voir Gustav RADBRUCH, *Der Handlungsbegriff in seiner Bedeutung für das Strafrechtssystem*, Berlin, J. Guttentag, 1904.) Cette approche présente avec celle de Jacob Burckhardt des affinités qui s'expliquent par l'influence d'Arthur Schopenhauer (cf. ma communication « Max Weber and Jacob Burckhardt, syntheses of nineteenth century themes », présentée à la 59e réunion annuelle de l'American Sociological Association, Montréal, 1964).

2. « ...religiös oder magisch motiviertes Handeln, in seinem urwüchsigen Bestande, *diesseitig* ausgerichtet ist ». (Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft*, I, p. 245, Tübingen, J. C. B. Mohr. Paul Siebeck, 1956.)

ment, il reconnaît la perspective matérialiste et la perspective idéaliste comme des principes neuristiques également significatifs et il « laisse aux dilettantes qui croient à l' 'unité' de la 'psyché sociale' et à la possibilité de la réduire à une formule unique »[1] toute tendance à généraliser l'une ou l'autre perspective au moyen de déductions logiques.

Weber a donné à cette attitude une expression positive dans la formule suivante : « Ce sont les intérêts (matériels et idéels) et non les idées qui gouvernent directement la conduite humaine. Mais les 'images du monde' suscitées par les 'idées' ont très souvent déterminé, en jouant le rôle d'aiguillages, les voies sur lesquelles la dynamique des intérêts a fait avancer le comportement humain »[2].

En d'autres termes, les idées comme les intérêts peuvent avoir leur dynamique propre, mais ces deux catégories doivent se compléter mutuellement sous peine de perdre toutes deux leur dynamique car, sans les idées, les intérêts sont creux et, sans les intérêts, les idées sont impuissantes[3].

Dans un tout autre domaine, on retrouve cette opposition dans la définition wébérienne des états (Stände) et des classes. La classe, d'après lui, est un groupe d'hommes ayant des ressources économiques égales ou analogues : biens de consommation, moyens de production, revenus, gains, qualifications professionnelles, etc. Mais cette communauté d'intérêts permet seulement un comportement commun des intéressés, elle ne l'impose pas. Le « comportement de classe socialisé » (Vergesellschaftetes Klassenhandeln), devient plus vraisemblable lorsqu'il existe un concurrent immédiat, lorsque la situation commune des membres de la classe est quantitativement menacée, lorsque l'organisation du groupe est facilitée par des facteurs locaux et techniques, enfin lorsqu'il existe une « *direction* vers des objectifs clairs, qui sont, en règle générale, fixés ou interprétés par des individus étrangers à la classe (cadres intellectuels) »[4].

La classe est donc tout groupe dont la formation résulte d'une communauté d'intérêts et de circonstances favorables; les idées communes (qui transcendent les intérêts matériels) n'interviennent que lorsque des objectifs clairs sont formulés par un chef extérieur à la classe. Il serait difficile de souligner plus nettement la disjonction entre les intérêts et les idées.

A l'opposé, on trouve la formulation wébérienne du concept d'état. Alors que l'appartenance à une classe est déterminée par les ressources économiques, l'appartenance à un état résulte de l'appréciation du pres-

1. « ... Dilettanten überlassen, die an die 'Einheitlichkeit' der 'Sozialpsyche' und ihre Reduzierbarkeit auf *eine* Formel glauben ». (Max Weber, *Religionssoziologie*, I, p. 205-206.)
2. « Interessen (materielle und ideelle), nicht : Ideen, beherrschen unmittelbar das Handeln der Menschen. Aber : die 'Weltbilder', welche durch 'Ideen' geschaffen wurden, haben sehr oft als Weichensteller die Bahnen bestimmt, in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegte. » (Max Weber, *Religionssoziologie*, I, p. 252.)
3. On trouve dans : Otto Hintze, « Kalvinismus und Staatsräson in Brandeburg zu Beginn des 17ten Jahrhunderts », *Historische Zeitschrift*, vol. 144 (1931), p. 232, une définition de cette perspective correspondant à l'approche wébérienne et conçue dans le même esprit.
4. « ... Führung auf einleuchtende Ziele, die regelmässig von Nichtklassenzugehörigen (Intelligenz) oktroyiert oder interpretiert werden. » (Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, I, p. 179.)

tige social, donc d'un élément subjectif. Cette appréciation est fondée sur l'origine, l'éducation et le mode de vie, qui se manifestent par l'exclusion des « autres » grâce au connubium, à la commensalité et à la monopolisation ou à la dépréciation de certaines activités économiques et de certaines possibilités. Bien entendu, un état peut se trouver lié de façons très diverses à une « socialisation de classe des intéressés », mais la possession des ressources économiques correspondant à une classe ne justifie en soi, ne constitue pas en soi une raison de prestige social et ne justifie pas l'appartenance à un état, pas plus que leur absence ne justifie l'exclusion d'un état. Le groupement par état s'explique donc, en fin de compte, par une idée commune à tous les membres du groupe. Cette idée a, d'autre part, des conséquences sociales et économiques d'une importance vitale. De façon analogue, le groupement par classe s'explique par un niveau de vie matérielle commune à tous les membres de la classe et qui, d'autre part, fournit une base à l'influence directrice, mais d'origine extérieure au groupe, des idées. L'œuvre de Weber montre l'intérêt qu'il portait à l'analyse des recoupements et des tensions entre classe et état, entre intérêts et idées, où il voyait la dynamique du développement historique. D'autre part, la nette délimitation préalable des concepts lui paraissait un élément indispensable de toute activité scientifique [1].

Des considérations analogues s'appliquent à la sociologie wébérienne de la domination. Je consacrerai à ce thème la fin de mon exposé parce qu'à mon avis c'est ici que l'analyse conceptuelle est le plus étroitement liée à la conception wébérienne de la structure sociale. Une discussion sur ce point nous permettra, non seulement de mieux comprendre Weber mais aussi d'apporter une contribution à la sociologie moderne. Mais je n'essaierai pas de décider dans quelle mesure la suite de cet exposé constitue une interprétation ou un développement des thèses wébériennes.

Tout d'abord, il convient de souligner que la classe et l'état constituent pour Weber les formes fondamentales de la socialisation (Vergesellschaftung) et de la communautarisation (Vergemeinschaftung). Weber a emprunté ces concepts à Tœnnies, mais il en a modifié le sens de façon caractéristique. Cette opposition de concepts ne doit pas être transposée sur le plan matériel. Weber a emprunté trop d'éléments à la pensée utilitariste et a pensé lui-même en termes trop nominalistes pour jamais perdre de vue, dans ses propres formulations conceptuelles, le désaccord fondamental entre concept et réalité. Lorsqu'il dit « communautarisation » au lieu de « communauté », il entend par là que, dans les rapports sociaux considérés, le sentiment d'appartenir à un groupe sur une base idéelle est prépondérant et que, par suite, les constellations d'intérêts matériels ont un rôle subordonné. C'est dire que les états et les classes sont deux manifestations importantes de types opposés de groupement, qui se recoupent de façons très diverses avec d'autres types familiaux, éthiques, religieux, économiques, etc. Toutes

1. Cette observation sert de base, notamment, à la partie de mon ouvrage sur les œuvres sociologiques de Weber consacrées à la sociologie comparée des religions.

ces formes de communautarisation et de socialisation constituent des groupements sur la base desquels les membres du groupe ont la possibilité d' « imposer au comportement d'autrui leur propre volonté » [1]. Weber analyse ce type de domination dans le cadre de groupements économiques et religieux. La « domination par l'autorité » (pouvoir de commandement et devoir d'obéissance) — Herrschaft kraft Autorität (Befehlsgewalt und Gehorsamspflicht) — représente un type de pouvoir qualitativement différent [2]. Weber reprend ainsi, sous une forme nominaliste, la distinction entre État et société qui a exercé une si forte influence sur la pensée allemande du XIXe siècle. Mais il en modifie les bases intellectuelles en faisant place aux valeurs idéales dans sa conception de la société (par l'intermédiaire du concept d'état) ainsi qu'à la communautarisation et aux valeurs matérielles dans sa conception de l'État. Le concept traditionnel de société est ainsi dépouillé de son matérialisme grossier et le concept traditionnel d'État de son idéalisme non moins grossier. Signalons que les ouvrages récents sur ces thèmes ne rendent guère justice à l'indépendance intellectuelle de Weber, aussi bien à l'égard du marxisme qu'à l'égard de l'idéalisation de l'État.

A la distinction entre idée et intérêt correspond, dans l'analyse des types de domination, la distinction entre légitimité et organisation administrative. Weber est manifestement préoccupé par la question suivante : « Sur quels principes peut se fonder, en dernière analyse, la 'validité' d'une domination, c'est-à-dire le droit du chef à l'obéissance des 'fonctionnaires', et le droit du chef et des fonctionnaires à l'obéissance des sujets ? [3] »

On sait que, pour Weber, cette validité repose, en dernière analyse, sur la croyance aux règles rationnelles, au caractère sacré de la tradition, ou au charisme ou état de grâce d'une personne, selon qu'il s'agit de légitimer la domination légale, traditionnelle ou charismatique. Weber souligne que, quelle que soit la structure de la domination, elle ne peut être analysée qu'au moyen d'abstractions de ce genre et comprise que comme une combinaison de divers éléments. Il en est de même de l'organisation administrative correspondante : bureaucratie, cadre patriarcal ou entourage personnel immédiat du chef charismatique, selon le type de légitimité. Tout cela est connu.

Ce qui est moins connu, bien que beaucoup plus important, c'est la dynamique particulière de ces concepts. Nous retrouvons là le caractère systématiquement ouvert de l'approche wébérienne que j'ai signalé au début. Ce qui fait la validité de chaque forme de domination lui assigne aussi des limites qu'elle ne peut transgresser de façon durable sans changer de caractère ou même perdre la source de son autorité. Le charisme ou

1. « ... den eigenen Willen dem Verhalten anderer aufzuzwingen. » (Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft*, II, p. 542.)
2. *Ibid.*, II, p. 549.
3. « Auf welchen letzten Prinzipien die *Geltung* einer Herrschaft, d.h. der Anspruch auf Gehorsam der Beamten gegenüber dem Herrn und der Beherrschten gegenüber beiden, gestützt werden kann? » (*Ibid.* II, p. 549.)

« qualité exceptionnelle d'une personnalité » — « als ausseralltäglich geltende Qualität einer Persönlichkeit » — se prouve dans sa signification primitive par des actions d'éclat qui s'imposent aux sujets et leur fait un devoir de le reconnaître [1]. Mais, si la domination charismatique prétend à une validité absolue, elle n'a nullement une légitimité absolue. Si les preuves du charisme font trop longtemps défaut, « l'élu charismatique apparaît abandonné de son Dieu ou dépouillé de son pouvoir magique ou héroïque » [2].

Du point de vue des sujets, la croyance à la légitimité de cette domination procède bien « de l'enthousiasme ou de la détresse et de l'espoir » — « Begeisterung oder Not und Hoffnung » — mais elle exige en secret une justification. Assurément, il est dans la nature de cette forme de domination que le chef interprète l'exigence d'une preuve comme un manque de foi et réclame l'inconditionnalité. Mais les sujets continueront à exiger de lui qu'il donne des preuves de son charisme.

Il en est de même dans les autres types de domination. La légitimité de la domination traditionnelle repose sur « le caractère sacré des structures et des pouvoirs traditionnels » — « Heiligkeit altüberkommener Ordnungen und Herrengewalten ». En conséquence, la domination ne s'exerce pas conformément à des statuts mais par l'intermédiaire de la *personne* du chef. Les ordres du chef sont légitimes, non seulement lorsqu'ils correspondent à la tradition mais aussi lorsqu'ils expriment le « bon plaisir de ce chef auquel la tradition confère une certaine liberté d'action » [3].

Ce type de domination se caractérise donc par un « double aspect du comportement du chef, à la fois lié à la tradition et indépendant de la tradition » — « Doppelreich des traditionsgebundenen und des traditionsfreien Herrenhandels ».

Cela s'applique à la volonté arbitraire du chef qui risque quand même, s'il viole la tradition — comme il a le droit de le faire — de compromettre sa propre autorité.

Enfin, la domination légale a, elle aussi, un « double aspect ». Weber lui accorde la place de beaucoup la plus importante dans sa *Rechtssoziologie* (sociologie du droit), mais il est d'autant plus facile de perdre de vue la position systématique dans la prolifération des détails. La domination légale repose sur l'idée que « n'importe quel droit... peut être *adopté*, que tout droit est un univers de règles abstraites » [4] et que le dirigeant du moment est soumis au même ordre impersonnel que les sujets. Ailleurs,

1. Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, I, 140. Dans cette définition et celles qui suivent, je reprends le texte de Weber, mais en évitant, dans la mesure du possible, le pédantisme de ses définitions. On pourra vérifier si j'en ai bien conservé le sens en se reportant aux passages indiqués.
2. « ... zeigt sich der charismatische Begnadete von seinem Gott oder seiner magischen oder Heldenkraft verlassen. » (*Ibid.*, II, p. 549.)
3. « ... Kraft der freien Willkür des Herrn, welcher die Tradition den betreffenden Spielraum zuweist. » (*Ibid.*, p. 130.)
4. « ... dass beliebiges Recht... *Gesetzt* werden könne, dass jedes Recht ein Kosmos abstrakter Regeln sei. » (*Ibid.*, p. 125.)

dans un contexte analogue, Weber fait observer qu'il n'est pas possible de définir un groupement politique (et, mutatis mutandis, un système juridique) par son objectif parce qu'en fait un même groupement ou système peut se proposer, suivant les cas, les objectifs les plus divers sans perdre son caractère propre [1]. Mais c'est là, bien entendu, une question de définition des concepts et il ne s'ensuit nullement que la connaissance des objectifs soit sans importance pour la compréhension d'un groupement politique ou d'un type de domination légale. Bien au contraire, l'apport principal de la *Rechtssoziologie* de Weber réside dans l'opposition qu'il établit entre la rationalisation formelle et la rationalisation matérielle du droit, c'est-à-dire entre la définition formelle et la définition matérielle des objectifs à atteindre par la voie du droit. Certes, Weber s'intéresse plus particulièrement au développement de la rationalisation formelle, notamment du droit occidental, mais il insiste aussi sur les limites qu'imposent à ce type de rationalisation, aussi bien les concepts du droit naturel que les « tendances antiformelles dans l'évolution moderne du droit » [2]. On peut aussi parler à ce propos d'une « dualité d'aspect » parce que le maintien du système légal dépend de la persistance des recoupements et des tensions entre la rationalité formelle et la rationalité matérielle du droit, et se définit même par cette persistance. De façon analogue, la domination charismatique se définit par la tension entre la prétention à une reconnaissance absolue et l'exigence de preuves ou de miracles; de même, la domination traditionnelle se réclame à la fois du caractère sacré de l'ordre établi et du bon plaisir, non moins traditionnel, du chef, et elle se maintient aussi longtemps que persiste cette tension.

Cette façon de concevoir une structure sociale me paraît avoir une signification exceptionnelle. En effet, elle nous permet d'établir un lien entre le déroulement des phénomènes sociaux et la persistance d'une certaine structure d'ensemble, et ainsi de comprendre à la fois les développements compatibles avec une structure et les critères qui permettent de juger le remplacement de cette structure par une autre. Je terminerai en citant deux exemples.

Si la domination légale repose sur la tension entre la rationalisation formelle et la rationalisation matérielle du droit et de l'administration, elle est nécessairement menacée lorsque l'une de ces tendances l'emporte par trop sur l'autre. Certes, du fait qu'il y a tension, il y a menace, mais la politique (visant au maintien de la domination légale) s'occupe d'équilibrer les tendances antagonistes. Si les bases de cet équilibre disparaissent, par exemple si le principe de la justice matérielle détruit celui de la rationalité formelle du droit, on voit s'affirmer le principe de l'État totalitaire où la légalité formelle peut, à tout moment, avoir à s'incliner devant les prérogatives du Parti, représentant suprême du peuple. C'est par là, à mon avis, que la théorie de « la dualité de l'État », élaborée il y a vingt-cinq ans

1. *Ibid.*, p. 30.
2. « ... antiformalen Tendenzen in der modernen Rechtsentwicklung. » (*Ibid.*, II, p 501.)

par le professeur Ernst Fraenkel se rattache aux conceptions de Weber.

Le deuxième exemple se rapporte à la domination traditionnelle. Le chef qui agit selon son bon plaisir peut certes se réclamer de la tradition qui le soutient mais il s'expose, en transgressant régulièrement les limites traditionnelles, à voir contester sa propre légitimité. De même, le chef charismatique qui considère comme un acte d'insubordination ou de trahison le fait de lui demander une justification, qui ne se soucie ni du bien-être ni du moral de ses sujets, risque de donner à douter, malgré lui, de la qualité exceptionnelle de sa prétention à gouverner. En fait, l'histoire récente montre qu'un chef charismatique peut très bien se dérober à toute justification, en prétendant donner une valeur absolue à chacun de ses actes et en chargeant les organes d'exécution d'obtenir la justification nécessaire pour assurer l'adhésion des fidèles. Dans le monde moderne, l'heure des comptes peut être ajournée car il n'est plus question d'équilibrer la prétention à la domination par une justification ultérieure. Bien plus, les organes d'exécution en viennent à mettre la rationalité formelle de l'administration au service du pouvoir absolu, le chef se déchargeant de ses responsabilités sur l'administration et l'administration s'abritant derrière les ordres reçus. La domination charismatique et l'administration bureaucratique deviennent ainsi des caricatures d'elles-mêmes. Toute domination recèle des germes dangereux, mais nous savons aujourd'hui que, dans cette combinaison particulière, les dangers du charisme et ceux de la bureaucratie se multiplient l'un par l'autre, de la façon la plus funeste pour l'humanité.

Il semble tout indiqué de conclure cet hommage à Max Weber sur un thème politique, qui montre que certaines de ses catégories les plus abstraites peuvent contribuer puissamment aujourd'hui à la compréhension de problèmes très actuels et passionnément controversés. J'ai tenté de montrer que l'œuvre de Max Weber, par son contenu thématique et systématique, fournit à la recherche sociologique, quarante-quatre ans après la mort prématurée de l'auteur, d'importantes bases de départ pour de nouvelles études scientifiques. Je suis convaincu que nous ne saurions honorer plus dignement la mémoire de Weber qu'en poursuivant aujourd'hui son œuvre et la nôtre dans l'esprit de son idéal ascétique de la science.

Reinhard Bendix est professeur à l'Université de Californie, à Berkeley. Il a publié: Nation : building and citizenship *(1964);* Max Weber : an intellectual portait *(1960);* Higher civil servants in American society *(1949)*; Work and authority in industry *(1956) (en collaboration avec S. M. Lipset);* Social mobility in industrial society *(1959)*; *et* Class, Status and Power *(1953) (sous la direction de R. Bendix et S. M. Lipset). Il est actuellement professeur invité à la chaire Theodor Heuss à l'Institut de sociologie de l'Université de Berlin.*

La sociologie politique de Max Weber et sa philosophie de l'histoire universelle

Wolfgang Mommsen

Max Weber a de l'histoire une conception qui n'est pas sans rapport avec celle de Nietzsche. Tout en rejetant le mélange de fait et de jugement de valeur inhérent aux thèses historiques d'ensemble, et en refusant d'accorder la prééminence à un culte irrationnel de la personnalité, elle se fonde néanmoins sur l'affirmation que le principe moteur de toute évolution est l'individu, qui puise sa force dans l'éthique religieuse et dans le conflit entre la bureaucratie rationalisatrice et le charisme créateur. Weber craignait une victoire ultime de la bureaucratie, qui viderait de leur sens les concepts de responsabilité et de liberté individuelles. Ces opinions colorent son attitude à l'égard de la politique et de l'économie de son époque; il approuve la « volonté de puissance » dans ces deux domaines, tant pour l'individu que pour la nation, et adopte un libéralisme aristocratique fondé sur la démocratie tempérée par l'autorité d'un « chef plébiscité ».

Au cours de ces dernières années, la sociologie politique de Max Weber a fait l'objet de vives controverses, surtout du point de vue politique et historique. Le débat a été ouvert, alors que la seconde guerre mondiale n'était pas encore terminée, par l'étude de J. P. Mayer intitulée *Max Weber in German politics*, où l'auteur considérait Max Weber comme « un nouveau Machiavel de l'âge de l'acier » [1]. Depuis lors, à la suite de mon étude intitulée *Max Weber und die deutsche Politik 1890-1920* [2] la controverse est devenue plus passionnée. Nous nous contenterons de signaler ici les prises de position de Reinhard Bendix, Paul Honigsheim et Karl Löwenstein dans la revue *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* [3] ainsi que l'importante communication de Raymond Aron au congrès de sociologie qui a eu lieu à

1. Première édition : Londres, 1944 ; deuxième édition : Londres, 1956. Voir en particulier p. 119.
2. Tübingen, 1959.
3. Reinhard BENDIX, « Einige Bemerkungen zu einem Buch von Wolfgang Mommsen » ; Paul HONIGSHEIM, « Max Weber und die deutsche Politik » ; Karl LÖWENSTEIN, « Max Weber als Ahnherr des plebiszitären Führerstaates », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 13e année, 1961, p. 295 et suiv. Voir mon article : « Zum Begriff der 'plebiszitären Führerdemokratie' bei Max Weber », *ibid.*, 15e année, 1963, p. 295 et suiv. Il conviendrait de mentionner aussi les articles de C.J. FRIEDRICH : « Political leadership and the problem of charismatic power », *Journal of politics*, févr. 1961 ; « Die Legitimität in politischer Perspektive », *Politische Vierteljahrsschrift*, 1re année, 1960, no 2; « Some observations on Weber's analysis of bureaucracy », *in :* Robert K. MERTON, *Reader in bureaucracy*, Glencoe

Heidelberg en 1964 : « Max Weber und die Machtpolitik » [1]. Il convient de signaler également l'ouvrage de Reinhard Bendix : *Max Weber. An intellectual portrait*, qui traite surtout, il est vrai, de la sociologie de la religion de Weber [2] et l'introduction bien équilibrée de Hans Gerth et C. Wright Mills à l'édition américaine des *Essays in sociology* [3].

Dans l'exposé qui suit, je n'ai pas l'intention de revenir sur les problèmes de la sociologie de Max Weber du point de vue de leur signification pour l'histoire politique de l'Allemagne; qu'il me soit permis de considérer comme acquis, pour l'essentiel, les résultats de mon étude susmentionnée, ainsi que des autres travaux, auxquels est venue s'ajouter récemment une étude spéciale de Gustav Schmidt : « Deutscher Historismus und der Ubergang zur parlamentarischen Demokratie » [4]. Nous nous efforcerons plutôt d'étudier et, si possible, de préciser le rapport entre la « sociologie de la domination » de Max Weber et ses conceptions générales dans le domaine de la philosophie de l'histoire. Nous espérons pouvoir dégager ainsi quelques aspects de sa sociologie de la domination qui intéressent l'histoire universelle, dans l'espoir de placer le débat sur un terrain plus neutre.

Toute étude de ce genre se heurte à des difficultés de principe, qui ont leur source dans l'œuvre même de l'auteur. Sa sociologie se présente comme un système de concepts de portée absolument universelle, caractérisé par un degré élevé d'abstraction. Quelques points seulement de ce système laissent clairement entrevoir des opinions sur l'histoire contemporaine, qui peuvent servir de repères pour le rattacher à une position intellectuelle déterminée. Il nous est absolument impossible de saisir dans sa totalité cet ensemble monumental reposant sur une immense documentation historique qu'est *Wirtschaft und Gesellschaft*. C'est pourquoi toutes les tentatives faites jusqu'ici pour interpréter l'œuvre de Max Weber sous l'angle de l'histoire universelle sont parties de points de vue particuliers, qu'il s'agisse de son indivi-

(Ill.), 1952, p. 27 et suiv. Voir aussi : Karl JASPERS, « Bemerkungen zu Max Webers politischem Denken » ; « Antidoron », *Festschrift für Edgar Salin*, Tübingen, 1962 ; Ernst NOLTE, « Max Weber vor dem Faschismus », *Der Staat*, 2e année, 1963. Signalons encore l'article de Karl LÖWITH : « Max Weber und Carl Schmitt », paru dans la *Frankfurter Zeitung*, nº 146 du 27 juin 1964, qui, d'ailleurs, reprend textuellement certains passages d'un article plus ancien : « Max Weber und seine Nachfolger », *Mass und Wert*, 3e année, 1939, nº 1, p. 166-176. Sur un plan un peu plus général, on peut se référer aux critiques adressées à Max Weber par Leo STRAUSS dans son ouvrage *Nature, right and history*, Chicago, 1953. Voir à ce sujet la controverse de Raymond Aron avec Strauss dans l'introduction à l'édition de poche de : Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Librairie Plon, 1959. Je n'ai pas pu me procurer l'article de Gabriel KOLKO : « A critique of Max Weber », *Ethics*, vol. 70, 1959.

1. Cette communication paraîtra sous peu dans les Actes du congrès de sociologie de Heidelberg.
2. New York, 1960.
3. New York, 1959. Mentionnons également l'ouvrage de H. Stuart HUGHES : *Consciousness and society*, 2e éd., New York, 1961, ainsi que le livre récent d'Eduard BAUMGARTEN : *Max Weber, 'Werk und Person'* qui contient un choix de ses écrits et un certain nombre de lettres inédites ainsi que quelques textes peu connus, malheureusement présentés sans appareil critique, et selon une méthode contestable.
4. *Historischer Studien*, vol. 398, Lübeck 1964.

dualisme fondamental [1], des racines religieuses de sa pensée [2], ou du phénomène de la rationalisation [3]. Nous n'avons pas assez de recul, semble-t-il, pour procéder à une telle analyse d'ensemble, bien que près d'un demi-siècle se soit écoulé depuis la publication de sa principale œuvre sociologique.

A bien des égards, la sociologie de Max Weber se prête difficilement à notre enquête. Dans son intention du moins, elle se refusait à tout jugement de valeur. Au lieu d'un système sans ambiguïté, reposant sur un principe spéculatif déterminé, nous nous trouvons en présence d'une casuistique universelle de concepts s'appliquant à des types idéaux, c'est-à-dire des systématisations à peu près uniquement intellectuelles qui permettent les interprétations les plus diverses des données de l'expérience concrète. Selon la conception même de Weber, sa sociologie ne présente pour ainsi dire que des « points de repère conceptuels » [4]. Il est donc extrêmement difficile, en partant de ce système de concepts, en grande partie formels, de déterminer les positions spirituelles de Max Weber. Nous nous hasarderons néanmoins à prétendre — du moins sous la forme d'une simple hypothèse — que ce système, à première vue si pragmatique et si neutre au regard des valeurs, repose sur une certaine théorie de la philosophie de l'histoire, ou, suivant l'expression de Martindale, une « théorie de la civilisation » [5].

Il faut reconnaître qu'en posant le problème de la sorte nous nous engageons sur une voie que Weber lui-même a, dans une certaine mesure, déclarée interdite. Car il s'est toujours défendu de vouloir édifier quoi que ce fût qui ressemblât à une théorie d'ensemble de l'évolution culturelle. Nous lisons à propos de son exposé sur la religiosité indienne : « Le schéma élaboré n'est, bien entendu, destiné qu'à offrir des points de repère sur le plan des types idéaux, et nullement à enseigner une philosophie particulière [6]. » Pour Max Weber, le progrès universel des méthodes scientifiques rationnelles a rendu impossible toute interprétation de l'histoire mondiale qui prétendrait à une valitité universelle, qu'elle soit de nature religieuse, scientifique, ou philosophique et spéculative. Comme il le dit dans un

1. C'est le cas notamment de l'analyse de Karl Löwith, dont la pénétration et la vigueur restent sans égal : « Max Weber und Karl Marx », qui figure maintenant dans le recueil *Gesammelte Abhandlungen*, Stuttgart, 1960, p. 1-67. Nous sommes redevables à Löwith de suggestions essentielles pour notre exposé. Il conviendrait de mentionner également l'étude de Walter Wegener : *Die Quellen der Wissenschaftsauffassung Max Webers und die Problematik der Werturteilsfreiheit der Nationalökonomie*, Berlin, 1962, où l'idée que Weber se fait de la science est rattachée à une ontologie anthropologique déterminée.
2. Bendix, *Max Weber*, notamment p. 64 et suiv.
3. C'est ce qu'a tenté, par exemple, Johann Dieckmann : *Max Webers Begriff des modernen okzidentalen Rationalismus*, Cologne, 1961.
4. *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, vol. 1 (mentionné ci-après sous la forme abrégée : *Religionssoziologie*), p. 267. Voir en outre l'article de Reinhard Bendix : « Max Weber et la sociologie contemporaine » ci-dessus.
5. Voir : Don Martindale, « Max Webers Beitrag zur Kultursoziologie und zur Theorie der Zivilisation », *in : Max Weber zum Gedächtnis*, 7e numéro spécial de la *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 15e année, 1963, p. 294 et suiv.
6. « Das konstruirte Schema hat natürlich nur den Zweck ein idealtypisches Orientierugsmittel zu sein, nicht aber eine eigene Philosophie zu lehren. » (*Religionssoziologie*, vol. 1, p. 537.)

passage ultérieur des *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie* : « Partout où l'application systématique des connaissances empiriques rationnelles a ôté au monde son aspect magique et en a fait un mécanisme soumis aux lois de la causalité, le postulat éthique selon lequel le monde est un cosmos ordonné par Dieu, ayant par conséquent un certain sens sur le plan moral, s'est trouvé définitivement contesté, car une conception du monde empirique et, à plus forte raison, mathématique, exclut par principe tout mode de pensée qui cherche un « sens », quel qu'il soit, dans les phénomènes du monde intérieur [1]. »

A partir de cette position fondamentale, Max Weber a vivement combattu toutes les constructions de la philosophie de l'histoire, et d'abord l'idéologie positiviste du progrès, telle que l'ont exposée, par exemple, Auguste Comte et Bentham. Il en a impitoyablement démasqué le caractère pseudo-religieux : « Précisément, l'idée de progrès n'apparaît nécessaire que lorsque se manifeste le besoin de prêter un sens terrestre et néanmoins objectif au terme du destin de l'humanité, vidé de son contenu religieux » [2]. Max Weber doutait que le progrès économique et technologique pût se maintenir à longue échéance. Mais surtout, il considérait comme une faiblesse de chercher une sorte d'appui intérieur dans les faits objectifs du progrès technique et de se donner ainsi, quant au sens des événements du monde, une certitude commode, dispensant d'assumer le risque de la foi.

Plus complexe, mais à bien des égards analogue, est la position de Max Weber vis-à-vis de la théorie marxiste de l'histoire. Il se moquait des sociaux-démocrates allemands, parce qu'ils demandaient au cours objectif de l'histoire l'assurance de leur victoire imminente, au lieu de chercher à l'obtenir par une action résolue [3]. Pour Weber, le socialisme révolutionnaire n'avait de sens profond qu'en tant que comportement fondé sur une éthique de la conviction, en tant que credo qui ne se soucie pas des conditions concrètes de sa réalisation. Sous cette forme, les idées socialistes ont eu pour lui un certain attrait [4]. En revanche, il éprouvait une profonde aversion pour l'aspect « déterministe », « scientifique » de la doctrine marxiste; il considérait « comme une utopie (toute idée)... de mettre fin à la domination de l'homme par l'homme au moyen d'un système social quelconque, aussi

1. « Wo immer... rational empirisches Erkennen die Entzauberung der Welt und deren Verwandlung in einen kausalen Mechanismus konsequent vollzogen hat, tritt die Spannung gegen die Ansprüche des ethischen Postulates : dass die Welt ein gottgeordneter, also irgendwie ethisch *sinnvoll* orientierter Kosmos sei, endgültig hervor. Denn die empirische und vollends die mathematisch orientierte Weltbetrachtung entwickelt prinzipiell die Ablehnung jeder Betrachtungsweise, welche überhaupt nach einem « Sinn » des innerweltlichen Geschehens fragt. » (*Religionssoziologie*, p. 564.)
2. « Der Fortschrittsgedanke stellt sich eben erst dann als notwendig ein, wenn das Bedürfnis entsteht, dem religiös entleerten Ablauf des Menschheitsschicksals einen diesseitigen und dennoch objektiven Sinn zu verleihen. » (*Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, p. 33, Tübingen, 1922. Nos citations sont empruntées à la 1re édition.)
3. « Zur Lage der bürgerlichen Demokratie in Russland », publié dans le recueil *Gesammelte politische Schriften*, 2e édition, p. 61, Tübingen, 1958.
4. Lettre à Robert Michels, du 4 août 1908, citée dans : Mommsen, *Max Weber*, p. 118.

socialiste soit-il » [1]. La socialisation de l'industrie privée ne rendra en aucune façon le travailleur plus libre, mais elle aggravera encore sa situation. Aussi Weber condamnait-il le matérialisme dialectique avec la plus grande énergie, en tant que doctrine chiliastique du salut. Cependant, il a reconnu l'interprétation économique de l'histoire comme une hypothèse de travail extrêmement fructueuse pour la sociologie moderne. « La pratique de l'interprétation économique de l'histoire, écrit-il, est un des objectifs les plus importants de notre revue » [2].

Weber rejetait beaucoup plus nettement encore toutes les théories de l'histoire se réclamant de Hegel et du romantisme. La critique de ces théories occupe une très grande place dans ses premières œuvres sur la théorie de la science. Dans le mémoire intitulé « Roscher und Knies und die logischen Probleme der Nationalökonomie » [3], il se séparait nettement de toutes les philosophies organicistes de l'histoire qui s'efforcent d'établir des théories générales du cours de l'histoire, soit en s'appuyant sur le concept d'esprit national (Volksgeist), soit sous d'autres formes. La critique particulièrement incisive de la thèse de Stammler sur le « dépassement de la conception matérialiste de l'histoire » [4] n'était pas seulement destinée à montrer la naïveté de cette tentative de solution, mais aussi à atteindre la conception matérialiste de l'histoire elle-même. De même, un compte rendu de l'ouvrage de Wilhelm Ostwald : *Energetischer Grundlagen der Kulturwissenschaft* prit les proportions d'une critique générale du « besoin d'une 'formule universelle' » chez les spécialistes des sciences de la nature [5]. Avec une ardeur bien plus grande encore, Weber se tourna contre les théories morphologiques des stades culturels de Breysig et surtout de Lamprecht. Il considérait Breysig comme un amateur, et Lamprecht comme un charlatan caractérisé. Il se proposait de partir en campagne contre ce dernier dans la revue *Archiv für Sozialwissenschaft*; cette critique aurait été probablement encore plus vive et plus mordante que celle que Weber avait dirigée contre Stammler et dont le ton lui avait été reproché par de nombreux contemporains [6].

1. « durch irgendein noch so sozialistisches Gesellschaftssystem... die Herrschaft des Menschen über den Menschen, für eine Utopie. » (*Ibid.*)
2. « Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis. » (*Wissenschaftslehre*, p. 167, voir aussi p. 308.)
3. *Ibid.*, p. 1-145.
4. « Überwindung der materialistischen Geschichtauffassung. » (*Ibid.*, p. 291 et suiv; 556 et suiv.)
5. *Ibid.*, p. 376. L'expression « 'Weltformel'-Bedürfnis » (« besoin d'une 'formule universelle' ») se trouve page 387.
6. Cf. Lettre à Hellpach du 31 mars 1905 dans les œuvres posthumes de Weber (DZA II, Merseburg, Rep. 92) : « Pourriez-vous vous résoudre à ne pas mentionner Lamprecht ? (Hellpach avait adressé à la revue *Archiv für Sozialwissenschaft* un article où il se réclamait, entre autres, de Lamprecht.) Je ne vois pas bien comment nous (c'est-à-dire la revue *Archiv*) pourrions publier un article où il est pris au sérieux du point de vue scientifique, car il faudra — et je devrai sans doute me charger moi-même de l'exécution — que nous fassions connaître aussi notre opinion, à savoir que nous le considérons comme un escroc et un charlatan de la pire espèce, dans la mesure où il se présente comme un critique et un historien de la culture. » (« Könnten Sie sich entschliessen, Lamprecht aus dem Spiel zu lassen. ... Mir scheint es *für uns* (d. Archiv !) nicht gut möglich, einen Aufsatz, der ihn *wissenschaftlich ernst* nimmt, zu bringen, da es nötig sein wird-voraussichtlich muss ich selbst der Henker

Plus tard, il a condamné avec la même rigueur la théorie des cycles culturels de Spengler.

Quelles sont donc les raisons de cette lutte passionnée — qui a souvent outrepassé la mesure aussi bien que les convenances — contre toutes les théories universelles de la culture se rattachant à la philosophie de l'histoire ? Une première réponse — provisoire — est que Max Weber voyait, dans tous ces cas, des énoncés strictement scientifiques se mêler, de la façon pour lui la plus intolérable, à des jugements de valeur. Il estimait que, sous le couvert de la science, on exposait là en fait, des conceptions du monde, ce qui était absolument contraire à sa propre position méthodologique : « ... la science de spécialités est une technique et enseigne des procédés techniques. Mais, dès que l'on discute de valeurs, le problème se trouve projeté sur un plan mental tout différent, étranger à toute 'science'; plus précisément : les termes du problème sont posés d'une manière tout à fait hétérogène. Aucune science spécialisée, aucune connaissance, si scientifique soit-elle... ne donne une 'vision du monde' [1] ».

Si Weber s'élevait contre ces théories de l'histoire qu'il jugeait non scientifiques, ce n'était pas seulement en tant que partisan d'une conception objective des sciences sociales, qui avait fait de la claire distinction entre les jugements de valeur et la recherche expérimentale le principe suprême de la probité scientifique, c'était aussi comme héritier de l'idéalisme allemand et — cela n'est pas le moins important — comme disciple de Nietzsche. Les théories ontologiques de la culture qui voyaient dans des facteurs supra-individuels l'élément moteur exclusif du processus historique — qu'il s'agisse des formes successives de « l'esprit du monde » (*Weltgeist*) évoluant

sein — auch unsererseits auszusprechen, dass wir ihn für einen Schwindler und Scharlatan schlimmster Sorte halten, soweit er als Kulturkritiker und Kulturhistoriker auftritt. »)

Voir aussi une lettre du 5 avril 1905 : « Sa théorie des échelons culturels, appliquée de gré ou de force à une réalité qui lui échappe, a eu, voici longtemps déjà, des précurseurs avec Comte et Roscher (sans parler des nombreux amateurs) : la méthode 'conceptuelle' dans le domaine de l'histoire est dépassée depuis Jakob Burckhardt, la notion de 'psychologie sociale' formulée correctement par Eulenburg est toujours mêlée chez lui à des questions métaphysiques — en bref, ses erreurs mêmes ne sont pas originales. Et tout cela n'est d'ailleurs que sa publicité, à laquelle je refuse de me laisser prendre, après ce qu'il m'a été donné d'entendre incidemment en Amérique, sur les traces de Lamprecht : des indices 'psychologiques' très nets permettent de distinguer cette publicité personnelle de toute 'propagande' idéologique de bonne foi, même fanatique, ou de la vanité naïve. (« Seine Culturstufentheorie, nach dem Motto ; 'Reim Dich oder...' den Tatsachen oktroyiert, ist von Comte und Roscher (um von den zahlreichen Dilettanten zu schweigen) längst antizipiert, die 'begriffsmässige' Methode im Gebiet der Geschichte seit Jakob Burckhardt überholt, der Begriff der 'Sozialpsychologie' *correkt* durch Eulenburg formuliert, bei ihm stets mit metaphysischen Fragen vermengt, kurz : nicht einmal die Fehler der Sache sind originell. Sondern dies ist nur die Reklame, kund über diese lasse ich, nachdem, was ich in Amerika auf Lamprechts Spuren so beiläufig zu hören bekam, nicht mehr mit mir reden : von jeder gutgläubigen, selbst fanatischen Ideen — 'Propaganda' oder naiver Eitelkeit ist sie durch sehr bestimmte 'psychologische' Merkmale geschieden... ».)

1. « ... *Fachwissenschaft* ist Technik, lehrt technische Mittel. Wo aber um Werte gestritten wird, da wird das Problem in eine ganz andere, jeder 'Wissenschaft' entzogene Ebene des Geistes projiziert ; präziser ; eine gänzlich heterogene *Fragestellung* vorgenommen. Keine Fachwissenschaft und keine noch so wissenschaftliche Erkenntnis... gibt 'Weltanschauungen'. » (Lettre à Edgar Jaffé du 13 septembre 1907, reproduite dans BAUMGARTEN, *op. cit.* p. 646. Le passage cité vise Sigmund Freud.)

vers la conscience de la liberté, ou bien de la dialectique des rapports économiques de production, des émanations d'un esprit national (*Volksgeist*), de l'évolution morphologique et comme biologique de la structure d'un peuple, etc. — toutes ces théories étaient incompatibles avec l'idée de personnalité qui est au centre de la pensée de Max Weber. Le sens (*Sinn*), la signification conférée aux événements du monde (*Sinngsbund des Weltgeschshens*) relevaient toujours, à ses yeux, de la décision personnelle de l'individu, de son choix entre « différents dieux », de son option pour le « *daimôn* » qui tient les fils de sa vie [1]. Mais ni la science, ni assurément une théorie relevant de la philosophie de l'histoire, ne saurait se substituer à une telle décision personnelle. « La croyance en d'ultimes et suprêmes valeurs qui s'affirment bien au-delà et au-dessus des données concrètes, et auxquelles nous rattachons le sens de notre existence » [2] ne devrait pas être « médiatisée » par des théories de la culture liées à la philosophie de l'histoire.

La position intellectuelle de Max Weber est mise en lumière par la critique qu'il oppose à la « philosophie de l'histoire » de son temps. L'individu domine le monde concret, parce qu'il est capable de prendre position à son égard sur le plan de l'esprit, et de choisir entre différentes valeurs suprêmes. Il peut agir selon les idéaux les plus élevés et engager l'évolution historique sur des voies nouvelles, en gagnant des partisans à ces idéaux et en exerçant avec leur concours une influence sur la réalité sociale. Avec cette conception, Max Weber se situe incontestablement dans la lignée de l'idéalisme allemand et particulièrement de Nietzsche. La morale nietzschéenne de la décision, qui revendique pour l'individu la liberté absolue dans le choix de ses valeurs — fussent-elles en contradiction flagrante avec les valeurs traditionnelles de la société — a exercé une influence sensible sur la conception de la personnalité chez Weber, lequel est également convaincu que les idéaux normatifs n'assument un caractère d'obligation que par l'effet de décisions personnelles.

Cependant, Max Weber était bien loin de faire l'apologie d'un culte irrationnel de la personnalité. A ses yeux, l'essence de la personnalité résidait précisément « dans la constance des liens intérieurs qui l'attachent à certaines 'valeurs' et à certaines options vitales ultimes » [3], et non pas dans le fait de se laisser dominer par le sentiment de l'instant ou de s'abandonner à l'expérience vécue. Pour Max Weber, la probité intellectuelle (*intellektuelle Redlichkeit*) était vraiment le principe constitutif de la personnalité, dont la règle de vie devrait consister à agir selon un choix lucide entre les différentes séries de valeurs possibles à chaque instant [4]. C'est seulement

1. « den Dämon..., der seines Lebens Fäden hält. » (*Wissenschaftslehre*, p. 555.)
2. « Der Glaube an die überempirische Geltung letzter und höchster Wertideen, an denen wir den Sinn unseres Daseins verankern... » (*Ibid.*, p. 213.)
3. « ... in der *Konstanz* ihres inneren Verhältnisses zu bestimmen letzten « Werten' und Lebensbedeutungen ». » (*Ibid.*, p. 132.)
4. Voir notamment : *Ibid.*, p. 469 et suiv. Voir également : WEGENER, *op. cit.*, p. 267, et Dieter HENRICH, *Die Einheit der Wissenschaftslehre Max Weber*, p. 122, Tübingen, 1952 ; H. Stuart HUGHES, *op. cit.*, p. 334, qui considère Max Weber comme un des derniers grands représentants de la philosophie des lumières.

quand elle se rend compte rationnellement des motifs et des conséquences de ses actes que la personnalité s'élève au-dessus du « substrat instinctif, confus et végétatif de la vie personnelle » et acquiert la liberté intérieure [1]. Telle est aussi la véritable tâche de chaque science. La science devrait aider l'individu à prendre clairement conscience du sens ultime de ses actes en lui faisant connaître les moyens de réaliser ses idéaux, mais surtout en lui montrant les répercussions possibles de l'emploi de ces moyens sur les idéaux concurrents et en l'éclairant sur toutes les conséquences de ses décisions.

En somme, pour Max Weber, la personnalité a besoin d'une orientation rationnelle pour être « elle-même » et pour être « libre ». Mais, d'autre part, la rationalisation universelle de tous les aspects de la vie et la « démythification » (*Entzauberung*) toujours croissante des sphères les plus intimes de l'existence humaine menacent les racines par lesquelles la personnalité puise ses forces, les valeurs que l'on peut reconnaître, mais non pas motiver. Karl Löwith a fait un exposé devenu classique [2] de la dialectique particulière de la conception de la personnalité selon Max Weber; pour Weber, la rationalité est précisément le « lieu de la liberté » (*der Ort der Freiheit*), et la conduite rationnelle au service des fins ultimes est l'essence de la personnalité. Cependant, ces fins ultimes sont d'origine purement personnelle et appartiennent à la sphère transcendantale de la personnalité, qui est en opposition directe avec l'activité rationnelle du monde concret. Il en résulte une lutte permanente entre des principes opposés. Cette lutte trouve en même temps son expression dans la réalité sociale. C'est là l'opposition entre l'homme de la culture (*Kulturkmensch*) et le technicien (*Fachmensch*). La personnalité créatrice, dont le comportement dans le monde est orienté vers des valeurs métaphysiques et qui est, de ce fait, « libre » à l'égard des conditions du milieu, est constamment en lutte avec le techniciens et avec « l'homme de l'ordre » (*Ordnungsmensch*) qui règlent exclusivement leur conduite selon les circonstances et les chances de succès, et ont pour loi suprême la souplesse et la docilité en face des puissants du jours [3].

Ce schéma dialectique fondamental constitue, du point de vue de la philosophie de l'histoire, l'arrière-plan qui donne son véritable sens à l'édifice universel de la théorie sociologique des types idéaux de Max Weber. Deux grands thèmes sous-tendent toute cette théorie : le rapport entre l'adhésion à des valeurs religieuses extérieures (*ausserweltlich*) et ses effets sur le monde intérieur (*innerweltlich*) et le rapport entre l'humanité créatrice et l'humanité technique, ou, de façon très schématique, le rapport entre « charisme » et « bureaucratie ».

Contrairement, par exemple à Marx, ou à Nietzsche, Max Weber a constamment soutenu que toute morale religieuse authentique, du moins

1. « ... ungeschieden vegetativen 'Untergrund' des persönlichen Lebens. » (*Wissenschaftslehre*, p. 132.)
2. « Max Weber und Karl Marx », *op. cit.*, p. 23 et suiv.
3. Sur la notion de souplesse ou « faculté d'adaptation » (*Anpassung*), voir *Wissenschaftslehre*, p. 476.

dans ses postulats les plus élevés, a des racines purement religieuses et ne doit donc pas être expliquée par des conditions économiques, sociales ou psychologiques, si forte que puisse être l'influence des rapports sociaux sur la forme concrète qui est donnée à chaque dogme, dans le détail [1]. En particulier, il s'est élevé énergiquement à plusieurs reprises contre la thèse marxiste selon laquelle la religion est une simple « superstructure » (*Ueberbau*) idéologique des rapports économiques [2]. Nous rencontrons ici un élément essentiel de la conception que Max Weber se faisait de la philosophie de l'histoire : les convictions religieuses et, cas extrême, le charisme religieux de certains « saints » ou prophètes, sont parmi les plus puissants moteurs de la transformation sociale, ce qui ne signifie évidemment pas qu'ils soient à l'origine de tous les mouvements de la société. Max Weber n'ignorait pas que les structures sociales, une fois établies, élaborent leurs propres tendances évolutives; une grande partie de son œuvre sociologique est consacrée à leur étude. Mais, pour se dégager des conditions existantes, pour donner le départ à de nouveaux cycles d'évolution historique, la dynamique des intérêts matériels objectivement présents ne suffit pas. Pour cela, il faut recourir aux énergies spirituelles transcendantes du charisme qui s'expriment normalement sur le plan religieux. Certes, Max Weber écartait toute interprétation purement idéaliste de cette conception : « Ce sont les intérêts (matériels et idéels) et non les idées, qui gouvernent directement la conduite humaine. Mais les 'images du monde' suscitées par les 'idées' ont très souvent déterminé, en jouant le rôle d'aiguillage, les voies sur lesquelles la dynamique des intérêts a fait avancer le comportement humain. Ce sont en effet les 'images du monde' qui déterminent la conception du 'salut' : de quoi et en vue de quoi on veut et — aussi — on peut être 'sauvé'. Être sauvé d'une servitude politique ou sociale pour trouver ici-bas un 'royaume' messianique à venir..., ou bien être sauvé d'un mal radical et de la servitude du péché pour trouver le bien et la liberté éternelle dans le sein d'un Dieu — Père — ou encore être délivré des entraves de la finitude, représentées par la souffrance, la misère et la mort, et sauvé de la menace des châtiments de l'enfer pour connaître une félicité éternelle dans une existence future, terrestre ou paradisiaque » [3]. Et il existe encore d'innombrables possibilités. Nous n'avons cité ici que les plus importantes de celles qui ont été mentionnées par Weber. Mais

1. *Ibid.*, p. 267.
2. A cet égard, Weber pouvait considérer son étude sur la « morale protestante et l'esprit du capitalisme » comme une réfutation positive du matérialisme économique.
3. « Interessen (materielle und ideelle), nicht : Ideen, beherrschen unmittelbar das Handeln der Menschen. Aber : die 'Weltbilder', welche durch 'Ideen' geschaffen wurden, haben sehr oft als Weichensteller die Bahnen bestimmt, in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegte. Nach dem Weltbild richtete es sich ja ; 'wovon' und 'wozu' man 'erlöst' sein wollte und nicht zu vergessen : — konnte. Ob von politischer oder sozialer Knechtschaft zu einem diesseitigen messianischen Zukunftsreich... Oder von einem radikal Bösen und der Knechtschaft unter der Sünde zur ewigen freien Güte im Schoss eines väterlichen Gottes... Oder von den in Leiden, Not und Tod sich äussernden Schranken der Endlichkeit und den drohenden Höllenstrafen zu einer ewigen Seligkeit in einem, irdischen oder paradiesischen, künftigen Dasein. » (*Religionssoziologie*, vol. 1, p. 252 et suiv.)

elles présentent toutes une caractéristique à laquelle Weber accordait la plus haute importance : « Il y avait toujours, à l'arrière-plan, une prise de position à l'égard de quelque chose qui, (mesuré) par rapport au monde réel, était ressenti comme spécifiquement 'absurde', ce qui supposait que la structure du monde dans sa totalité constitue, ou devrait constituer, un 'kosmos' ayant, d'une façon ou d'une autre, un sens [1]. » Dans la vie quotidienne, ces attitudes religieuses se traduisent, à des degrés divers, par une conduite méthodique d'une grande vigueur. Précisément parce qu'elle est constamment orientée vers des idéaux religieux, toujours utopique, au regard des données de la vie courante, toute idée d'accommodement et d'adaptation aux conditions existantes lui est étrangère, à moins qu'elle ne soit expressément recommandée pour des motifs religieux, comme dans le cas du confucianisme et du luthéranisme orthodoxe. On ne se soucie pas du succès, encore moins de ce qui est réalisable, mais on s'efforce exclusivement de satisfaire de son mieux aux normes religieuses, même si l'on reste très loin du but. Cette attitude spirituelle confère à certains groupes religieux une extraordinaire efficacité et une force créatrice capables de provoquer d'importantes transformations de la vie sociale.

De ce fait, les grands mouvements religieux — surtout sous leur forme initiale, avant qu'ils ne s'institutionalisent — appartiennent aux forces vraiment dynamiques et même révolutionnaires de l'histoire. Pour Max Weber, le puritanisme était l'exemple le plus frappant de ces mouvements religieux qui « transforment le monde ». Il a d'ailleurs aussi étudié en détail les autres formes du christianisme, et les autres grandes religions universelles, du point de vue des conséquences sociales de leurs doctrines; mais, à son avis, aucune d'elles n'a exercé sur l'évolution de l'humanité une influence aussi révolutionnaire que celle de la religiosité puritaine.

La liste des phénomènes de l'histoire universelle dont Max Weber attribuait, à tort ou à raison, la cause à la religiosité puritaine est en effet remarquablement étendue. Sa célèbre étude sur la morale protestante et l'esprit du capitalisme avait montré que le type de l'industriel moderne est un produit du puritanisme, de même que les bases spirituelles du capitalisme moderne, rationnel, qui exige des capitaux considérables et repose sur une activité continue. La doctrine calviniste de la prédestination, sous la forme qui lui a été donnée ultérieurement par les sectes puritaines, a fait à l'individu un devoir religieux de mener une existence réglée de façon strictement rationnelle et exclusivement consacrée à l'acquisition des biens. C'est donc une urgence intérieure qui a poussé le puritain à accumuler sans cesse des capitaux et à intensifier constamment la production, tout en pratiquant l'abstinence à l'égard des biens de consommation. C'est ainsi que le puritanisme est devenu le créateur du capitalisme moderne, la force vraiment révolutionnaire de notre temps.

1. « Stets steckte dahinter eine Stellungnahme zu etwas, was (gemessen) an der realen Welt als spezifisch 'sinnlos' empfunden wurde und also die Forderung, dass das Weltgefüge in seiner Gesamtheit ein irgendwie sinnvoller 'Kosmos' sei oder sein solle. » (*Ibid.*)

D'après Weber, cependant, l'action du puritanisme ne s'est pas limitée au domaine économique : elle s'est exercée aussi sur la politique. Weber célébrait les convictions individualistes des sectes puritaines et la position lucide et réaliste qu'elles ont adoptée envers l'État. Il les louait surtout d'être les véritables créateurs de la conception axiomatique du droit naturel d'où procèdent les droits de l'homme et du citoyen. « C'est seulement à l'individualisme radical des sectes » que le monde doit « la liberté de conscience et les 'droits de l'homme' les plus élémentaires..., choses dont aucun d'entre nous n'accepterait aujourd'hui d'être privé » [1]. Max Weber a déclaré plusieurs fois que le droit naturel relève d'un ordre d' « origine révolutionnaire » [2], voulant dire par là que ces conceptions du droit, contrairement au droit traditionnel ou positif, sont d'origine transcendantale et présentent un caractère typiquement utopique (du point de vue du droit positif — qui était aussi le sien). C'est précisément pour cela qu'il soutenait que seul un idéalisme poussé à l'extrême avait pu produire un tel phénomène [3]. C'est justement ce caractère absolu des normes du droit naturel — n'acceptant aucun compromis avec les données de la vie quotidienne et ne s'inclinant pas devant l'inégalité de fait de la nature humaine — qui impressionnait Weber. Il était, au contraire, extrêmement sceptique quant à la possibilité de fonder pratiquement un droit positif sur le droit naturel; les postulats du droit naturel avaient perdu, à ses yeux, une grande partie de leur caractère d'obligation.

C'est encore cette même intransigeance, source des droits de l'homme, qui le fascinait dans l'idéal de la personnalité selon le puritanisme. Il est permis de penser que le puritain, qui exerce dans ce monde une activité créatrice intense ayant sa source dans une sphère tout à fait personnelle de la sensibilité religieuse, a été pour Weber un idéal personnel [4].

A quoi faut-il attribuer, se demandait Weber, la grande influence de

1. « Nur dem radikalen Individualismus der Sekten » danke die Welt « Gewissensfreiheit und die elementarsten 'Menschenrechte'... Dinge, die niemand von uns heute missen könnte. » (Lettre du 5.2.1906 à Adolf von Harnack. Cf. *Politische Schriften*, p. 321.)
2. *Wirtschaft und Gesellschaft*, 4e éd., p. 497, Tübingen, Joannes Winckelmann, 1958.
3. *Ibid.*, p. 2. « Les droits de l'homme, écrit Max Weber, y sont considérés comme une manifestation de (fanatisme religieux). »
4. Il n'est pas douteux que Max Weber — bien que, selon ses propres termes, il n'eût « pas d'oreille pour la religion » (*religiös unmusikalisch*) (Lettre à Tönnies de 1908, reproduite dans BAUMGGARTEN, *op. cit.*, p. 670) — était très attiré par la religiosité puritaine et, par exemple, préférait — même du point de vue religieux — le puritanisme aux institutions de l'Église luthérienne. Il appréciait pour elles-mêmes les impulsions spirituelles spécifiques qui émanent du puritanisme. Cela ressort clairement, en particulier, d'une lettre à Harnack, datée de 1906 : « C'est une situation intime difficile et typique : *aucun* d'entre nous ne pourrait faire partie *personnellement* d'une secte, quaker, baptiste, etc., d'abord parce que le temps des « sectes » et autres groupements du même ordre est révolu. Mais, d'autre part, le fait que notre nation n'est jamais passée par l'école de l'ascétisme rigoureux, sous *aucune* forme, est la source de tout ce que je trouve haïssable en elle *comme en moi-même* (!) »
[« Es ist eine innerlich schwierige und typische Situation : *Niemand* von uns könnte *selbst* 'Sekten' -Mensch, Quäker, Baptist, etc. sein... die Zeit für 'Sekten' oder etwas ihnen Wesengleiches ist, vor allem, historisch vorbei. Aber dass unsere Nation die Schule des harten Askezismus, niemals, in *keiner* Form durchgemacht hat, ist auf der anderen Seite der Quell alles Desjenigen, was ich an ihr, *wie an mir selbst* (!) hassenswert finde. »] (Lettre du 5 février 1906. Fonds v. Harnack.)

la doctrine puritaine sur le monde intérieur ? Avant tout à la tension extraordinairement forte entre la norme religieuse et la réalité, au fossé profond qui sépare les exigences d'un dieu sévère et majestueux et les qualités naturelles d'un homme considéré comme fondamentalement corrompu. Ce fossé ne pouvait pas être comblé par une *unio mystica* avec la divinité, à la façon des mystiques, ou par l'anéantissement dans le divin, comme dans le nirvâna bouddhique, ni par le secours puisé dans le trésor de grâce d'une église instituée par Dieu, non plus que par la ferme confiance dans le pouvoir de la foi hors de laquelle il n'est point de salut. Préoccupé du salut de son âme en raison des exigences particulièrement élevées de sa religion, le puritain ne pouvait trouver l'apaisement que dans une activité professionnelle incessante.

Ce phénomène peut se généraliser. Le fait de tendre vers un but situé au-delà de ce qui est souhaitable et accessible du point de vue des besoins quotidiens, qui impose au chef d'entreprise puritain une vie ascétique et une abstinence au moins temporaire, est essentiellement ce qui explique que des transformations sociales profondes puissent résulter de tels mouvements dont les origines se situent hors du monde ou de la vie quotidienne. Les grands développements de l'histoire commencent toujours par un élan vers l'utopie. Seule une attitude spirituelle radicalement tournée vers certaines valeurs auxquelles l'individu se sent lié en tant que personne peut produire la quantité d'énergie nécessaire pour faire éclater les limites du monde quotidien et donner une nouvelle direction à sa marche paresseuse. Les « individus qui font l'histoire universelle » *(weltgeschichtlichen Individuen)* ne sont pas les « réalistes » qui savent toujours s'adapter aux circonstances, mais ceux qui visent les étoiles. Car c'est d'eux que viennent les impulsions qui décident du destin et de la nature d'une civilisation.

Ici apparaît clairement la liaison intime qui conduit de l'idéal puritain de l'ascèse intérieure au phénomène du charisme, qui, dans sa structure, semble être, à première vue, de nature tout à fait différente. Le charisme est aussi une forme d'énergie spirituelle, orientée vers des idéaux transcendantaux, qui s'oppose plus ou moins nettement aux réalités de la vie quotidienne, lesquelles doivent donc subir une mutation ou disparaître. Ici, la tension entre les idéaux prêchés — et parfois vécus — par celui qui a le don charismatique et la réalité quotidienne est encore plus grande que la tension entre les postulats de l'éthique religieuse et la conduite quotidienne de l'homme moyen. Mais c'est précisément le caractère inconditionnel donné à la proclamation de l'idéal extraordinaire, de la nouveauté absolue, qui permet d'obtenir l'adhésion d'autres hommes et de les unir en un groupe tout dévoué à ce nouvel idéal.

C'est l'exemple du puritanisme qui avait fait pleinement comprendre à Max Weber, pour la première fois, le pouvoir de transformer le monde que possèdent ces idéaux « transcendantaux » (*jenseitige*) ou « étrangers à la vie quotidienne » (*ausseralltagliche*). Le concept de charisme, en tant que source d'impulsions spirituelles de la plus grande intensité, se révéla propre

à décrire ce phénomène d'une façon beaucoup plus générale. Toute évolution culturelle résulte, en dernière analyse, d'une éruption charismatique. Ou, inversement, la création d'un groupe de partisans, de caractère charismatique, est la forme authentique sous laquelle une forte personnalité cherche la réalisation de ses idéaux personnels sur le plan social. Weber décrivait l'action du charisme dans le monde de la façon suivante : « La force du charisme repose sur la foi dans la révélation et dans les héros, sur la conviction affective de l'importance et de la valeur d'une manifestation de caractère religieux, moral, artistique, scientifique, politique ou de toute autre nature, sur l'héroïsme, qu'il s'agisse de l'ascèse ou de la guerre, de la sagesse du juge, de la grâce magique, etc. Cette foi métamorphose les hommes « à partir de l'intérieur et s'efforce de modeler les choses et les systèmes selon sa volonté révolutionnaire ». A partir de l'intérieur « d'une 'métanoia' centrale de la conviction des sujets », le charisme manifeste « sa force révolutionnaire » [1]. Il s'oppose nettement à tous les systèmes bureaucratiques et traditionnels, qu'il détruit en général implacablement quand il ne peut pas les contraindre à le servir. Le charisme est donc « la force révolutionnaire *spécifiquement* 'créatrice' de l'histoire. Son efficacité révolutionnaire provient avant tout du fait qu'il est capable « d'infléchir radicalement les convictions et les attitudes à l'égard de toutes les formes de vie et du 'monde' en général » [2]. Les effets des diverses éthiques religieuses sur la conscience individuelle apparaissent comme des cas particuliers de ce phénomène universel. Tous les développements historiques vraiment nouveaux ont leur origine, sous une forme ou une autre, dans des manifestations de l'esprit charismatique.

Au charisme considéré comme « force révolutionnaire » spécifique [3] de l'histoire s'oppose la rationalisation [4]. Max Weber a étudié en détail les formes particulières sous lesquelles la rationalisation s'empare de la vie sociale. Nous les supposerons connues, et nous ne nous occuperons ici que de la nature de l'action qu'exerce la rationalisation sur l'individu. Normalement, elle agit par des moyens purement techniques et, contrairement au charisme, par une révolution des conditions matérielles de vie et non par une révolution des esprits. Les bases sur lesquelles elle s'appuie se

1. « Das Charisma ruht in seiner Macht auf Offenbarungs — und Heroenglauben, auf der emotionalen Überzeugung von der Wichtigkeit und dem Wert einer Manifestation religiöser, ethischer, künstlerischer, wissenschaftlicher, politischer oder welcher Art immer, auf Heldentum, sei es der Askese oder des Krieges, der richterlichen Weisheit, der magischen Begnadung oder welcher Art sonst. Dieser Glaube revolutioniert 'von innen heraus' die Menschen und sucht Dinge und Ordnungen nach seinem revolutionären Wollen zu gestalten. » (*Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 666 ; cf. aussi p. 142 et suiv., et 670.)
2. « ... eine Wandlung der zentralen Gesinnungs- und Tatenrichtung aller Einstellungen zu allen Lebensformen und zur 'Welt' überhaupt. » (*Ibid.*, p. 587.)
3. *Ibid.*, p. 686.
4. *Ibid.*, p. 665 et suiv. Cf. p. 142 : « force également révolutionnaire de la pensée rationnelle qui agit, soit de l'extérieur, en transformant les conditions de la vie et les problèmes vitaux et, indirectement, l'attitude à leur égard, soit aussi par l'intellectualisation. »
[« ... die ebenfalls revolutionierende Macht der 'ratio', die entweder geradezu von ausser her wirkt : durch Veränderung der Lebensumstände und Lebensprobleme und dadurch mittelbar der Einstellung zu diesen, oder aber durch Intellektualisierung. »

situent principalement sur le plan économique — on sait que, pour Weber, le capitalisme représente le facteur de rationalisation le plus puissant du monde moderne — et sur le plan de l'action de l'État. Dans les deux cas, elle s'exerce par l'intermédiaire de la bureaucratisation. Du point de vue purement formel, la bureaucratie est la modalité techniquement la plus efficace de l'organisation rationnelle — en particulier dans la mise en œuvre des moyens — du comportement collectif des hommes; sa diffusion universelle n'a pas besoin d'impulsion idéelle complémentaire, mais résulte nécessairement d'une adaptation toujours plus étroite à cette forme d'organisation sociale reconnue efficace. Toute « sociétisation rationnelle » (*rationale Vergesellschaftung*) peut, en principe, s'accomplir sans l'intervention d'aucun facteur idéel, comme un processus d'intégration dans un ordre établi, selon une rationalité « finalitaire » (*Zwekrational*) [1]. C'est précisément cette circonstance qui explique l'extraordinaire importance historique du phénomène.

De par sa nature, la sociétisation rationnelle — surtout si son caractère rationnel est exclusivement « finalitaire » [2] — est l'adversaire le plus acharné de tout charisme; car elle cultive la « discipline rationnelle ». Celle-ci, d'après Weber, « n'est rien d'autre, au fond, que l'exécution précise de l'ordre reçu, rigoureusement rationalisée, c'est-à-dire correspondant à un dressage méthodique, et suspendant inconditionnellement tout jugement personnel, une disponibilité intérieure de tous les instants en vue de cette seule fin » [3]. Weber a fait observer que l'armée et la grande entreprise sont précisément les lieux de formation caractéristiques de cette attitude mentale. On pense à la célèbre prédiction pessimiste de Jakob Burckhardt : « une certaine limitation à la misère, avec de l'avancement et des uniformes, chaque jour commençant et se terminant au son du tambour, voilà, logiquement, ce que devrait être l'avenir » [4]. La tendance à l'uniformisation et à l'élimination de tout comportement individuel, orienté vers des fins transcendantes, qui est propre à toute sociétisation rationnelle, aboutirait logiquement à la rationalisation intégrale de toutes les relations sociales et à une « pétrification » (*Versteinerung*) de la culture. Les idéaux spécifiques qui s'harmonisent avec cette tendance sont l'obéissance, l'exac-

1. Cf. *Wissenschaftslehre*, p. 418 et suiv.
2. Pour des raisons que nous ne pouvons pas approfondir ici, Max Weber considérait comme dépassée la sociétisation conforme à une rationalité axiologique (*Wertrational*), et ce type de sociétisation ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire dans sa théorie sociologique de la domination. Cf. ma critique de l'ouvrage de Winckelmann, exposant l'opinion opposée (*Legitimität und Legalität in Max Webers Herrschaftssoziologie*, Tübingen, 1952) : MOMMSEN, *Max Weber*, p. 414 et suiv ; et la thèse d'Alfred KARSTEN, *Das Problem der Legitimität in Max Webers Idealtypus der rationalen Herrschaft*, Hambourg, 1960.
3. « ... inhaltlich nichts anderes als die konsequent rationalisierte, d.h. planvoll eigeschulte, präzise, alle eigene Kritik bedingungslos zurückstellende, Ausführung des empfangenen Befehls und die unablässige innere Eingestelltheit ausschliesslich zu diesem Zweck. » (*Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 690.)
4. « Ein bestimmtes Mass an Misere mit Avancement und in Uniform, täglich unter Trommelwirbel begonnen und beschlossen, das ist's, was logisch kommen müsste. » (Lettre du 26 avril 1872 à Friedrich von Preen, Jakob Burckhardt, Briefe, hrg. von Fritz Kaphahn, Leipzig s.d., p. 364.)

titude consciencieuse et surtout la faculté d'adaptation. C'est le monde des « hommes de l'ordre » (*Ordnungsmenschen*) de ceux qui sont, en un sens particulier, « sans conviction » (*Gesinnungslose*), qui se laissent toujours guider par des considérations d'efficacité et de réussite dans le cadre de l'ordre établi.

L'apparition et l'accélération de ce processus universel de rationalisation, qui paraît inéluctable à Max Weber, ont été puissamment favorisées par des forces spirituelles, en particulier l'esprit du capitalisme moderne, né de la pensée religieuse du puritanisme, et la science moderne [1]. Mais, historiquement, le facteur décisif a été que la rationalisation, une fois en cours, n'a plus besoin, en principe, de ces impulsions idéelles et qu'elle en a d'autant moins besoin qu'elle est plus avancée.

Ce dualisme historique du charisme et de la rationalisation, qui constitue le thème central de la sociologie de Weber correspondrait à première vue — sur le plan des « types idéaux » — à un développement linéaire de l'histoire universelle, où la domination serait successivement charismatique, puis traditionnelle et enfin bureaucratique. Nous nous trouverions alors en présence d'une forme plus élaborée de la théorie de l'histoire de Wilhelm Roscher, que Max Weber a analysée en détail [2]. Mais on sait qu'il rejette toute interprétation de ce genre comme une erreur grossière. Pour lui, la domination charismatique n'est nullement limitée aux stades primitifs du développement, mais forme aussi, dans des sociétés appartenant en principe au type bureaucratique, « un élément très important de la structure sociale » [3]. Le souci d'écarter d'emblée toute interprétation du genre de celle que nous venons d'esquisser en évoquant un déroulement linéaire du processus historique, n'est peut-être pas étranger au fait que Max Weber a disposé dans l'ordre inverse sa typologie des « trois formes pures de la domination légitime » [4]. Ce serait donc une erreur de croire que ces types de domination se soient succédé dans un certain ordre ou, plus encore, qu'ils se reproduisent régulièrement selon tel ou tel cycle. Le processus historique, tel que Max Weber le représente dans sa typologie, apparaît plus exactement sous l'aspect d'une « pente » allant de formes de vie et de domination d'abord essentiellement charismatiques, à des formes bureaucratiques, en passant par des formes traditionnelles et continuellement

1. *Wissenschaftslehre,* p. 535 et suiv.
2. Voir : Wilhelm ROSCHER, *Politik, Geschichtliche Naturlehre der Monarchie, Aristokratie und Demokratie,* Leipzig, 1892 ; et la position de Max Weber à ce sujet, *Wissenschaftslehre,* p. 1 et suiv.
3. *Wirtschaft und Gesellschaft,* p. 688.
4. Il n'existe pas moins de trois versions différentes de cette typologie, qui correspondent à autant de phases de l'élaboration de *Wirtschaft und Gesellschaft : a)* p. 541 à 550 et 559 à 695 (1911-1913) ; *b)* p. 122 à 176 (1916 ?) ; *c)* « Die drei reinen Typen der Legitimen Nherrschaft » (1919), à l'origine *Preussische Jahrbücher,* vol. 187, 1922, p. 1 et suiv., inséré maintenant, de façon assez illogique, aux pages 551 à 558 de *Wirtschaft und Gesellschaft.* Malheureusement, la quatrième édition de *Wirtschaft und Gesellschaft* ne distingue pas non plus les couches successives de l'œuvre — correspondant, en gros, à trois périodes. Il ne faut pas oublier que *Wirtschaft und Gesellschaft,* sous la forme où cet ouvrage nous est parvenu, n'est pas un fragment unique, mais l'assemblage de trois fragments différents.

interrompue par l'éruption de nouveaux charismes et orientée vers de nouvelles directions. Dans ces « éruptions » charismatiques, qui peuvent quelquefois prendre l'ampleur de « révolutions charismatiques » [1], les grands hommes, les « prophètes » et les « guides » (*Führer*) jouent un rôle décisif.

Cette philosophie de l'histoire présente manifestement une certaine parenté avec celle de Nietzsche. Celui-ci voit dans l'histoire un processus de croissance et de décadence naturelles, dans lequel les grands hommes jouent aussi le rôle de l'élément créateur. Il est facile de montrer que Max Weber a été extraordinairement impressionné et influencé par l'individualisme aristocratique de Nietzsche qui, dans son intransigeance, ne craignait pas d'aller à l'encontre de deux mille ans de tradition culturelle occidentale. Sa conception du grand homme, qui impose des objectifs à la société par la force de sa propre conviction sans que celle-ci ait à être « motivée », rappelle clairement Nietzsche, dont le thème principal est précisément la liberté absolue qu'a le grand homme de choisir ses valeurs. Cependant, Weber s'écarte expressément de l'idée de Nietzsche selon laquelle le grand homme doit dominer la masse, non pas pour la guider au mieux de l'intérêt commun, mais uniquement pour jouir de l'exercice du pouvoir, cette jouissance étant indispensable à son sentiment aristocratique de la vie. Weber s'élève « contre l'erreur des prophéties, se réclamant de Nietzsche, selon lesquelles on ne pourrait se distinguer de la « multitude » qu'en chaussant le cothurne du contraste « aristocratique » [2]. Des convictions libérales et un vif sentiment d'obligation à l'égard de la grande masse lui font combattre une telle variante autoritaire de la pensée individualiste [3]. C'est avec les masses, et non contre les masses, que le grand homme est grand. L'une des particularités les plus distinctives du grand chef charismatique est de pouvoir convaincre ses partisans de ses qualités de chef. Certes, de même que chez Nietzsche, il n'a, intérieurement, d'obligations qu'envers lui-même et sa propre cause [4], mais il est, dans une certaine mesure, responsable du salut des « autres » que Nietzsche traite cyniquement de « troupeau » (*Herde*).

En ce sens, la conception wébérienne de l'histoire est loin de se limiter à une telle théorie des grands hommes « qui font l'histoire », et il n'aurait certainement pas approuvé l'assertion de Nietzsche selon laquelle « le but de l'humanité ne se situe pas dans sa fin, mais seulement dans ses exem-

1. Cf. *Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 148 et, en particulier, p. 154.
2. « ... gegen den Missverstand der auf Nietzsche zurückgehenden Prophetien, die glauben, nur auf dem Kothurn der 'aristokratischen' Kontrastierung seiner selbst gegen die 'Vielzuvielen' zu gewinnen. » (*Politische Schriften*, p. 273.)
3. Cf. aussi une note inscrite en marge de l'ouvrage de Georg SIMMEL, *Schopenhauer und Nietzsche*, et signalée par BAUMGARTEN, *op. cit.*, p. 615. A la page 236, en face des mots : « Nietzsche aurait dû tout au moins faire nettement la distinction entre sa volonté de puissance et la cupidité vulgaire, en précisant que ce qui fait la valeur de cette volonté de puissance, ce n'est pas la domination et la violence en tant que réalité extérieure, mais le caractère de l'âme souveraine, dont la manifestation et l'expression ont leur part dans tous les faits sociaux », Weber avait noté : « Mais justement *ce n'est pas* l'avis de Nietzsche. Sur ce point, précisément, il est lui-même un petit-bourgeois allemand. »
4. Cf. *Politische Schriften*, p. 323.

plaires les plus achevés » [1]. Cependant l'appel que Nietzsche lance aux grands hommes, pour qu'ils brisent les liens d'une époque devenue trop petite et montrent la voie vers de nouveaux rivages, a laissé des traces visibles dans la sociologie wébérienne de la domination. Il est vrai que Weber s'élevait contre ceux de ses contemporains qui réclamaient à tout prix un nouveau César; il savait que la domination des grands hommes s'accompagne toujours d'une diminution de la liberté intérieure et extérieure [2]. Mais, dans sa sociologie de la domination, ce sont aussi les grands chefs charismatiques qui prennent la direction de systèmes traditionalistes ou bureaucratiques et leur assignent de nouveaux objectifs, alors que ces systèmes tendent à perpétrer ou à perfectionner l'ordre établi par des hommes tels que Napoléon, Bismarck, Gladstone (le « dictateur du champ de bataille électoral »), ou Théodore Roosevelt. En ce sens, Max Weber a pu se rallier sans réserve à la formule : « Seul importe pour la société ce que fait l'individu » [3].

Pour Weber, le développement historique, dont le contenu essentiel est constitué par « la lutte incertaine entre la discipline et le charisme individuel » [4], est, en principe, ouvert sur l'avenir. Mais cette structure rationnelle du devenir historique s'est trouvée assombrie par un profond pessimisme lié à la crainte, pour l'avenir, d'une nouvelle servitude. Dans la brume d'un avenir, certes encore lointain et incertain, Max Weber voit surgir une société fossilisée, semblable à celle de la fin de l'antiquité [5], dans laquelle les notions occidentales de liberté et de responsabilité individuelles auraient perdu toute signification. Il s'associe à la critique destructrice adressée par Nietzsche à ces « derniers hommes » qui ont « inventé le bonheur » [6]. Ses propres sentiments se rapprochent étroitement des sombres prédictions que Zarathoustra fait à son peuple : « Hélas! le temps approche où l'homme ne lancera plus par-delà l'humanité la flèche de son désir, où la corde de son arc aura désappris de se tendre)!... [7]. Il paraphrase cette pensée de Nietzsche [8]. Il craint que le développement historique de l'huma-

1. « Das Ziel der Menschheit nicht an ihrem Ende (liege) sondern nur in ihren höchsten Exemplaren. » (*Vom Nutzen und Nachteil der Historie für das Leben*, Werke, hg. von Karl Schlechta, Münich, 1960, vol. I, p. 270.)
2. Voir notamment le discours qu'il a prononcé lors de son entrée en fonction et dans lequel il se moque de la grande bourgeoisie allemande, parce qu'elle aspire « à l'apparition d'un nouveau César ». (*Politische Schriften*, p. 21.) En ce qui concerne les effets négatifs de la domination des grandes personnalités césariennes, voir « Die Herrschaft Bismarcks », *ibid.*, p. 299 et suiv. ; et MOMMSEN, *op. cit.*, p. 97 et suiv.
3. « Der Gesellschaft liegt ausschliesslich an dem, was das Individuum tut. » (Extrait de l'ouvrage précité [p. 27, note 2] de SIMMEL, avec une note marginale de Weber : « Très juste, cf. le bismarckisme », BAUMGARTEN, *op. cit.*, p. 614.)
4. « der wechselvolle Kampf zwischen Disziplinierung und individuellen Charisma. » (*Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 691.)
5. *Politische Schriften*, p. 320.
6. *Wissenschaftslehre*, p. 540 ; voir aussi *Religionssoziologie*, vol. I, p. 204. Citation correspondante de Nietzsche : *Also sprach Zarathustra*, prologue, 5.
7. *Ibid.*, trad. Geneviève Bianquis, Aubier, Paris, Éditions Montaigne, 1962.
8. *Religionssoziologie*, vol. I, p. 204. « Nul ne sait encore qui habitera plus tard cette coquille (construite par le capitalisme vainqueur), ni si ce développement prodigieux aboutira à l'apparition de prophètes d'un type nouveau, ou à une puissante renaissance des vieilles

nité n'aboutisse, précisément, à la victoire complète du « technicien » (*Fachmensch*) sur l' « homme cultivé » (*Kulturmensch*). C'est à l'homme de métier discipliné, s'insérant docilement à la place qui lui est destinée dans l'engrenage de la société industrielle moderne, et à l'opportuniste affairé, toujours prêt à s'adapter aux circonstances, qui ne se laisse guider que par des considérations d'efficacité utilitaire, c'est à eux que l'avenir semble appartenir, et non à l'individu créateur, animé par un idéal spirituel.

Dans l'éternel combat entre le charisme créateur et la bureaucratie rationalisatrice, il semble à Weber que cette dernière doive l'emporter, ne serait-ce que parce que toutes les conditions matérielles lui sont favorables. En particulier le système du capitalisme moderne, qui force tout homme à être un homme de métier, favorise irrésistiblement la tendance à la rationalisation et à la bureaucratisation de tous les domaines de la vie : « ... Avec la rationalisation de la satisfaction des besoins politiques et économiques, l'expansion universelle du régime disciplinaire se poursuit sans cesse et limite de plus en plus l'importance du charisme et de l'action individuelle [1]. » Weber déclare, non sans quelque résignation, que « la glorification charismatique de la raison » est la « dernière forme qu'ait revêtue le charisme dans son évolution mouvementée » [2]. Il croit pouvoir déceler déjà dans la réalité sociale de son époque les signes précurseurs de l'ère de la servitude : « ... dans le féodalisme charitable des États-Unis, dans les institutions allemandes de prévoyance et d'assistance, dans la constitution russe « préfabriquée », partout le cadre de la nouvelle servitude est prêt [3]. »

Tels sont les postulats historiques essentiels sur lesquels repose la sociologie politique de Max Weber, et à la lumière desquels ses prises de position politique apparaissent dans toute leur signification. L'affirmation de la valeur propre de la personnalité dans une conjoncture historique qui lui est fondamentalement hostile constitue l'idée maîtresse de sa pensée. A propos de la révolution russe de 1905, il reconnaît : « Nous, les 'individualistes'

idées et des vieux idéaux, ou bien encore à une fossilisation mécanisée, accompagnée d'une espèce d'obsession de sa propre importance. Alors, les « derniers hommes » de cette évolution culturelle pourraient justifier la prédiction : « Techniciens sans âme, jouisseurs sans cœur : ce néant s'imagine avoir atteint un degré d'humanité sans précédent. » [« Niemand weiss noch, wer künftig in jenem Gehäuse wohnen wird, und ob am Ende dieser ungeheuren Entwicklung ganz neue Propheter oder eine mächtige Wiedergeburt alter Gedanken und Ideale stehen werden, oder aber — wenn keines von beiden — mechanisierte Versteinerung, mit einer Art von krampfhaftem Sich-wichtichtig-nehmen verbrämt. Dann allerdings könnte für die 'letzten Menschen' dieser Kulturentwicklung das Wort zur Wahreit werden : 'Fachmenschen ohne Geist, Genussmenschen ohne Herz : Dies Nichts bildet sich ein, eine nie vorher erreichte Stufe des Menschentums erstiegen zu haben'. »]

1. « ... mit der Rationalisierung der politischen und ökonomischen Bedarfsdeckung geht das Umsichgreifen der Disziplinierung als einer universellen Erscheinung unaufhaltsam vor sich und schränkt die Bedeutung des Charisma und des individuelle differenzierten Handelns zunehmend ein. » (*Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 655.)
2. « Die charismatische Verklärung der Vernunft (die) letzte Form (sei), die das Charisma auf seinem wechselreichen Wege überhaupt angenommen (habe). » (*Ibid.*, p. 734.)
3. « ... im amerikanischen 'benevolent feudalism', in den deutschen sogenannten 'Wohlfahrtseinrichtungen', in der russischen Fabrikverfassung, -überall ist das Gehäuse für die neue Hörigkeit fertig. » (*Zur Lage der bürgerlichen Demokratie in Russland* (1906), publié maintenant dans *Politische Schriften*, p. 60.)

et les partisans des institutions 'démocratiques', nous allons 'contre le courant' des forces matérielles » [1] ; de même en 1917, il place au centre de ses études sur le futur régime constitutionnel de l'Allemagne la question suivante : « Devant cette tendance prépondérante à la bureaucratisation, comment est-il *encore possible* de sauver le moindre vestige d'une liberté de mouvement qui soit, en un sens *quelconque*, 'individualiste' ? [2] » Ce problème qui a profondément troublé Weber peut s'exprimer sous la forme suivante : comment préserver la société moderne de la « fossilisation mécanique » (*mechanischer Versteinerung*) [3] ? Que peut-on faire pour s'opposer à ce développement menaçant ? Weber suit cette pensée au moins autant dans ses considérations économiques que dans ses réflexions politiques; il faut maintenir une société dynamique, dans laquelle l'individu conserve le maximum d'initiative personnelle : telle est l'idée maîtresse qui détermine aussi de façon décisive ses prises de position à l'égard de problèmes politiques et sociaux concrets.

Sur le plan politique, la question la plus brûlante était de savoir comment, dans la société industrielle moderne organisée selon des méthodes bureaucratiques, une véritable direction (*echt Führung*) pourrait s'exercer durablement. Weber s'inquiétait déjà de ce que Karl Mannheim devait appeler « la tendance à l'absence de direction dans la société de la fin de l'époque libérale » [4]. La crainte que des politiciens professionnels sans vocation (*Berufspolitiker ohne Beruf*), c'est-à-dire de simples opportunistes sans idéal, puissent monopoliser la direction de la société et de l'État, est au tout premier plan de ses réflexions sur la politique constitutionnelle. Si, depuis le début du siècle, il est partisan de la démocratie parlementaire, ce n'est pas sous l'effet d'une conviction spécifiquement démocratique, fondée, par exemple, sur des considérations de droit naturel, mais parce qu'il reconnaît que, dans le cas de la société industrielle, ce système représente le meilleur mode de sélection des chefs [5]. Sa conception de la « démocratie autoritaire de type plébiscitaire » (*plebiszitäre Führerdemokratie*) qui représente l'aboutissement de ses réflexions sur le problème de la démocratie moderne s'inspire, sur des points importants, du modèle anglais [6], encore que son contenu n'ait rien de britannique. Ce système doit permettre

1. « 'Wider den Strom' der materiellen Konstellationen sind wir 'Individualisten' und Parteigänger 'demokratischer' Institutionen. » (*Ibid.*, p. 61.)
2. « Wie ist es angesichts dieser Übermacht der Tendenz zu Bürokratisierung *überhaupt noch moglich, irgendwelche* Reste einer in *irgend* einem Sinn 'individualistischen' Bewegungsfreiheit zu retten ? » (*Ibid.*, p. 321. Cf. l'exposé de Weber sur l'expansion universelle du type de l'« homme de l'ordre » bureaucratique au Congrès du Verein für Sozialpolitik, Vienne, 1909, *Schriften zur Soziologie und Sozialpolitik*, p. 414 et suiv.)
3. *Religionssoziologie*, vol. 1, p. 204.
4. « ... der Trend zur Führungslosigkeit in der spätliberalen Gesellschaft. » (*Mensch und Gesellschaft im Zeitalter des Umbaus*, Darmstadt, Ausgabe der Wissenschaftlichen Buchgesellschaft, 1958, p. 102.)
5. Cf. Mommsen, *op. cit.*, p. 189 et suiv.
6. Gustav Schmidt, *op. cit.*, p. 289 et suiv., a récemment développé cette thèse. On trouvera dans Sidney Low, *The governance of England*, p. 156 et suiv., London, 1906, un exemple de l'affinité des idées de Max Weber avec certaines formules énoncées à la même époque en Angleterre au sujet du droit constitutionnel.

l'exercice d'une autorité de type césarien et plébiscitaire, exercée par de grands chefs charismatiques, tout en écartant, dans la mesure du possible, les inconvénients d'un système purement césarien. Dans la terminologie de Weber, la « démocratie autoritaire de type plébiscitaire » est — contrairement aux types habituels de « démocratie sans chef » (*Führerlose Demokratie*), qui sont aux mains de politiciens professionnels sans vocation — une variante de la domination charismatique qui se présente sous la forme d'un système constitutionnel, légal et conforme à une rationalité purement finalitaire [1].

Ces conceptions se retrouvent aussi dans le portrait que brosse Max Weber du dirigeant politique de type démocratique. Ce portrait présente les mêmes caractères que l'image qu'il se fait de la personnalité idéale.

L'homme politique n'a d'obligations qu'envers lui-même et envers la tâche qu'il s'est assignée en fonction de certaines valeurs idéales personnelles. Sa responsabilité se limite à « faire ses preuves», c'est-à-dire qu'il doit prouver par ses résultats que le dévouement inconditionnel de ses partisans trouve une justification intérieure sans sa personnalité. Mais il n'a pas l'ombre d'une obligation à l'égard des aspirations matérielles des masses. Weber combat avec la plus grande énergie toute référence à la théorie selon laquelle le chef démocratique doit remplir un mandat qu'il a reçu de ses électeurs. A ses yeux, le propre de la « démocratie autoritaire de type plébiscitaire » est l'attachement qui lie les masses à une personne, et non leur conviction objective de la valeur des buts visés. Le résultat d'une élection n'est pas déterminé par le programme du candidat, mais par ses qualités charismatiques personnelles. Dans le contexte de la société moderne, Weber ne peut se représenter autrement la domination indépendante exercée par une forte personnalité. Il décrit la « démocratie autoritaire » (*Führerdemokratie*) comme une lutte perpétuelle entre les hommes politiques qui briguent la faveur des masses. Les armes sont principalement démagogiques; il existe un système de règles du jeu formelles, en vertu duquel l'homme politique qui l'emporte doit faire ses preuves et, en cas de défaillance, se retirer.

Mais Weber accepte aussi le principe de la lutte en tant qu'élément essentiel de toute activité politique volontariste et, en même temps, l'idée de la domination. A l'encontre des traditions du libéralisme, il souligne très nettement que l'homme politique est appelé à employer la force. Le pacifisme lui paraît une idéologie débile et méprisable, absolument utopique sur le plan politique [2]. Contrairement à la « démocratie sans chef », qui tend à « minimiser la domination de l'homme sur l'homme, la « démocratie

1. Cf. mon exposé « Zum Begriff der plebiszitären Führerdemokratie bei Max Weber », *op. cit.*, p. 308 et suiv.
2. Le célèbre exposé « Politik als Beruf », de 1919, contient, dans sa deuxième partie, une justification détaillée de la politique de puissance contre le pacifisme humanitaire de l'époque. Dans le brouillon de cet exposé (extrait cité par BAUMGARTEN, *op. cit.*, reproduction photographique nº 16), la « politique de conviction » (*Gesinnungspolitik*) est opposée non, comme elle l'est d'habitude, à la « politique de responsabilité » (*Verantwortungspolitik*), mais à la « politique de puissance » (*Machtpolitik*), ce qui permet de conclure que, pour Weber, la politique de responsabilité est normalement une politique de puissance.

autoritaire » veut un maximum de domination, qui doit toutefois s'exercer, sur le plan formel, avec le libre assentiment des sujets. Car seul un pouvoir vraiment fort peut accomplir une grande œuvre créatrice dans la société, tandis qu'un gouvernement bureaucratique ne peut jamais dépasser les limites de l'ordre établi. L'histoire montre que la liberté ne résulte pas d'une réduction de l'autorité personnelle en faveur de la domination de la loi, mais, au contaire, de l'accroissement maximum de l'autorité personnelle dans des conditions telles que le chef politique soit tenu de faire continuellement ses preuves, et que sa domination ne puisse pas dégénérer en une tyrannie stérile. Seule la domination d'un grand homme politique peut maintenir la société « ouverte » de façon durable et empêcher que la liberté ne devienne un vain mot.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi Max Weber a attribué une valeur aussi positive à la « volonté de puissance », même sur le plan de la politique intérieure. Sa position se ramène à la formule paradoxale : « Une liberté aussi grande que possible par une domination aussi grande que possible [1]. » A cela s'ajoute, bien entendu, l'influence de l'idée puritaine que les vicissitudes de la vie terrestre ne sont pas du domaine de la grâce. C'est par ces raisons, bien plus que parce qu'il s'efforce de décrire la réalité de façon purement objective, et indépendamment de tout jugement de valeur, que s'explique la sécheresse presque insupportable avec laquelle Max Weber traite le problème de « l'emploi de la force en politique intérieure ». Il accepte sans réserve la doctrine traditionnelle de la « raison d'État » et voit dans le système étatique fondé sur le droit (*Rechtsstaatsordnung*) la forme spécifiquement moderne de la domination par la contrainte, sans accorder beaucoup d'attention à ses bases sur le plan de la « rationalité axiologique » (*wertrational*) [2]. C'est pour ces raisons aussi qu'il voit un dualisme insurmontable entre le domaine de la morale et celui de la politique, et une véritable concurrence entre les normes politiques et les normes éthiques [3]. Il nie, pour des raisons de principe, qu'il soit possible d'introduire l'éthique dans l'action politique, et considère que la séparation entre les deux domaines est encore la solution la plus honnête [4]. Pour son individualisme extrême, qui ne s'estime lié que par des valeurs purement personnelles, le monde politique est un mécanisme soumis à une rationalité « finalitaire » dont l'individu — en l'occurrence, surtout, le dirigeant politique — doit accepter les lois propres, s'il veut les faire servir à ses fins ultimes. Autrement dit, dans certaines circonstances, l'homme politique qui agit entre inévitablement en conflit avec les préceptes de toute éthique non politique, en particulier lorsque la politique impose des exigences normatives tout aussi rigoureuses que les éthiques religieuses.

C'est notamment le cas des postulats politiques qui paraissent s'imposer

1. « Möglichst viel Freiheit durch möglichst viel Herrschaft. »
2. Cf. *Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 361 et suiv.
3. Cf. *Religionssoziologie*, vol. 1, p. 547 et suiv., et *Wissenschaftslehre*, p. 464 et suiv. ; voir aussi MOMMSEN, *Max Weber*, p. 49 et suiv.
4. Cf. aussi *Politische Schriften*, p. 540 et suiv. ; et BAUMGARTEN, *op. cit.*, p. 339 et suiv.

avec le plus de force, par exemple, l'idée moderne de nation. On sait que des considérations objectives ont conduit Max Weber à introduire dans son système de pensée le principe du nationalisme et à réclamer une grande politique nationale de puissance; il n'a jamais soulevé la question de la justification absolue ou relative de ce principe [1]. Bien au contraire, il croit devoir considérer le postulat de la priorité de l'intérêt national sur l'ensemble des institutions politiques et du droit comme un instrument relevant de la rationalité « finalitaire », de même que le puritain considérait le monde matériel comme un simple moyen de faire sans cesse la preuve de sa qualité religieuse [2].

L'inéluctabilité du principe national semble en contradiction avec l'attitude fondamentale, individualiste et démocratique, de Weber. Mais il existe, ici aussi, des rapports internes. De même qu'il accepte sans réserve, dans le domaine de la politique intérieure, la rivalité des hommes politiques pour la puissance, parce qu'elle représente un élément dynamique essentiel de la vie sociale, il accepte la rivalité des représentants d'idéaux culturels autonomes pour la puissance et l'extension de leur influence dans le monde. Il est convaincu que toute culture conservera inévitablement, longtemps encore, un caractère national [3]; les grands États nationaux sont donc appelés à défendre et éventuellement à diffuser, même par la force des armes, la valeur et le prestige de leurs cultures nationales. Weber accepte comme faisant partie intégrante d'un ordre dynamique du monde la lutte entre les nations et entre les valeurs qu'elles représentent. Il a évoqué, par contraste, la société méditerranéenne de la fin de l'Antiquité, où un État supranational, en imposant la paix et en empêchant le développement politique des différents groupes nationaux, a favorisé la fossilisation progressive de toute la vie sociale. Étant donné sa conception de l'histoire, il n'est pas étonnant que, pendant la première guerre mondiale, Weber ait attribué à l'Empire allemand la mission historique de lutter pour la défense d'un domaine culturel propre à l'Europe centrale, animé par l'esprit allemand, entre la « convention anglo-saxonne », la « raison latine » et le « knout russe ».

A partir de cette position, Max Weber en arrive même à prôner une politique d'impérialisme national systématique. Il faut évidemment tenir compte du fait qu'il partage l'opinion générale de son époque, selon laquelle seules les nations qui ont la force de se hisser au rang de puissance mondiale ont une chance de sauvegarder leur personnalité nationale et culturelle. C'est en ce sens qu'il faut comprendre sa remarque célèbre : « L'unification de l'Allemagne fut une folie de jeunesse, que la nation a commise sur le tard et qui lui a coûté cher. Il eût mieux valu y renoncer si elle devait marquer le terme, et non le commencement, de la puissance mondiale de l'Allemagne [4]. »

1. Cf. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 55 et suiv.
2. On en trouvera un témoignage indirect dans *Wissenschaftslehre*, p. 501.
3. *Politische Schriften*, p. 124.
4. « ... die Einigung Deutschlands ein Jugendstreich war, den die Nation auf ihre alten Tage beging und seiner Kostspieligkeit halber besser unterlassen hätte, wenn sie der Abschluss und nicht der Ausgangspunkt einer deutschen Weltmachtstellung sein sollte. » (*Op. cit.*, p. 28.)

L'acceptation de la lutte en tant qu'élément essentiel de tout comportement dynamique — sur la scène du monde, même au prix de la perte de certaines valeurs culturelles — vaut aussi sur le plan économique. Weber était convaincu que la mobilité de la société industrielle dépend, dans une large mesure, de la dynamique du développement économique. Un arrêt du progrès technique et économique rapprocherait sensiblement la société moderne de la fossilisation [1]. C'est dans cette perspective universelle, et non pas seulement pour des raisons économiques, que Max Weber était très attaché au principe de la concurrence économique sur la base de l'entreprise individuelle. A ses yeux, le principe de la concurrence est indispensable non seulement parce qu'il offre le moyen le plus efficace d'assurer le *fonctionnement régulier du marché, mais surtout en tant que force motrice* de l'économie. La libre concurrence et l'initiative individuelle sont inséparables : c'est leur conjonction qui fournit à l'économie industrielle moderne la force motrice qui est le secret de ses prodigieuses réalisations. Pour les raisons d'ordre historique général que nous avons déjà évoquées, l'activité économique intense occupe une place favorable dans l'échelle des valeurs de Max Weber, alors qu'il n'a que mépris pour le paisible désir de jouissance du rentier [2]. Son idéal, c'est l'activité inlassable de l'entrepreneur puritain classique. A cet égard, on peut donc, comme Ludwig Marcuse, voir en Max Weber le représentant classique du capitalisme individualiste bourgeois, sans toutefois accepter forcément les conclusions qu'il en tire, à savoir qu'au stade où est parvenu le capitalisme, avec ses irrationalités accentuées, Max Weber n'a plus rien à nous dire [3]. En fait, Weber s'est parfois qualifié lui-même de « bourgeois conscient » (*klassenbewussten Bourgeois*) [4]. Ce n'est pas par hasard qu'avant la première guerre mondiale, il fut un des plus ardents à demander que l'Allemagne devînt un État industriel moderne. Il déplore que la bourgeoisie allemande n'eût pas la belle assurance fondée sur de solides réalisations économiques, qu'il admirait tant dans la bourgeoisie des pays anglo-saxons [5]. Dès ce moment, il voulait que l'Allemagne se rapprochât, à tous égards, du type social qui avait trouvé son expression la plus pure dans les nations industrielles occidentales, et où il voyait le type dominant de l'avenir. De même, pendant et après la guerre, quand l'idée d'une économie planifiée gagna du terrain en Allemagne, même en dehors des milieux socialistes, et fit l'objet de nombreuses discussions, il resta fondamentalement attaché au principe de l'initiative individuelle. Il estimait que ce n'est pas à l' « époque de la grande entreprise qu'on peut renoncer aux grands entrepreneurs » [6]. Cette opinion suffirait

1. Voir notamment *Politische Schriften* p. 60.
2. Cf. MOMMSEN, *op. cit.*, p. 111 et suiv.
3. Cf. la communication détaillée présentée par Marcuse au Congrès de sociologie d'Heidelberg (1964).
4. Voir MOMMSEN, *op. cit.*, p. 118 et 123.
5. *Op. cit.*, p. 106 et suiv.
6. Voir notamment Joseph Redlich, *Das politische Tagebuch*, vol. 2, p. 120 et suiv., Cologne, 1964 ; cf. aussi le discours prononcé par Weber à Nuremberg le 1er août 1916, dans lequel il exalte les grandes réalisations de l'initiative individuelle en Allemagne pendant la guerre

déjà à expliquer que, malgré certaines concessions oratoires à l'idée socialiste, pendant la révolution, Max Weber se soit absolument refusé à envisager, pour un avenir proche ou lointain, l'instauration d'un régime économique socialiste. Toute « économie socialiste rationnelle » accroîtrait énormément la puissance de la bureaucratie qui gère les moyens de l'activité économique et, par conséquent, augmenterait démesurément la dépendance des travailleurs [1]. Il est aisé de comprendre ce que cela signifiait pour Weber si l'on songe combien il redoutait une nouvelle « servitude de l'avenir » (*Hörigkeit der Zukunft*).

Cependant, il n'était nullement un bourgeois capitaliste au sens réactionnaire. Sa polémique passionnée contre le désir de domination « patriarcal » des entrepreneurs allemands interdirait, à elle seule, une telle interprétation [2]. Il recommandait l'intégration de la classe ouvrière en tant que partenaire égal en droits dans le système du capitalisme industriel moderne. Mais il n'y était poussé ni par des considérations eudémonistes ni par des raisons sentimentales. Dans ce domaine encore, il acceptait le principe de la lutte. L'émancipation de la classe ouvrière ne doit pas être le résultat de la politique sociale d'un État bienveillant et prévoyant, mais une conquête réalisée par la force et l'initiative de la classe ouvrière elle-même. L'organisation politique et syndicale, mais surtout l'arme de la grève, sont les moyens de cette conquête. Le rôle de l'État sur le plan social doit se limiter à assurer aux antagonistes sociaux — qui restent des partenaires — l'égalité des chances dans le cadre d'un système juridique fixant les règles du jeu. Il ne semble pas que Max Weber se soit rallié en aucune façon à l'idéal de l' « État-Providence » : car, pour lui, cet idéal n'est pas de nature à inciter l'individu à faire preuve d'initiative et à améliorer sa condition par ses propres moyens à l'intérieur de l'ordre social établi [3]. Là aussi, dans le domaine social, l'image d'une lutte pour la puissance, se déroulant dans un cadre juridique et par conséquent assez concret, détermine les propositions pratique de Weber pour la solution des problèmes sociaux.

Nous arrivons au terme de notre étude. Dans toute la sociologie de Weber, nous rencontrons un idéal de personnalité individualiste de caractère aristocratique et en même temps rationnel. Il considère tous les phénomènes sociaux essentiellement du point de vue de la signification qu'ils ont pour l'individu. Cette idée maîtresse forme la base de sa théorie universelle des types idéaux. C'est pourquoi il écarte par principe l'emploi des concepts collectifs en sociologie, et exige que celle-ci prenne toujours comme point de départ le comportement de l'individu et les motifs qui l'expliquent [4].

(d'après le compte rendu de la *Nürnberger Zeitung*, et du *Fränkischer Kurier* du 2 août 1916). voir aussi *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, p. 503 ; pour les documents concernant la période révolutionnaire, voir MOMMSEN, *op. cit.*, p. 295 et suiv.

1. *Wirtschaft und Gesellschaft*, p. 129.
2. Voir, par exemple, *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, p. 395 et suiv.
3. Cf. l'attaque contre « les institutions allemandes dites de prévoyance et d'assistance sociale » (die deutschen sogenannten Wohlfahrtseinrichtungen). (*Politische Schriften*, p. 60.)
4. *Wissenschaftslehre*, p. 415 ; cf. Lettre à Robert Liefmann du 9 mars 1920 (œuvres posthumes de Weber) : « ... Si je suis finalement devenu sociologue (puisque telle est officiellement ma

On peut objecter à cette interprétation que Max Weber n'a pas voulu faire autre chose que de la recherche objective. Nous avons vu, en effet, qu'il a combattu passionnément toutes les théories culturelles globables s'érigeant en conception du monde. La science expérimentale doit récuser toutes les doctrines qui cherchent un « sens » dans les événements du monde intérieur [1]. Mais cela ne signifie pas qu'elle puisse ou qu'elle doive renoncer entièrement à se laisser guider par un idéal suprême et des convictions ultimes. Au contraire : « le postulat transcendantal de toute science humaine (*Kulturwissenschaft*) est... que nous sommes des hommes civilisés (*Kulturmenschen*), dotés de la capacité et de la volonté de prendre position de façon consciente vis-à-vis du monde, et de lui donner un sens » [2]. La science expérimentale elle-même est donc guidée, en une certaine mesure, par les idéaux culturels les plus élevés.

Max Weber a refusé de répondre explicitement à la question du sens de l'histoire. Mais il a fondé ses travaux scientifiques sur une conception déterminée du développement culturel, axée sur le fait historique de la lutte toujours recommencée de l'individu créateur contre les forces de rationalisation. Bien qu'il craigne que l'individu ne finisse par succomber, il ne cherche pas refuge dans un simple culte de l'irrationnel, il accepte la rationalisation comme une chose inévitable. Dans un monde rationalisé, l'individu a, plus que jamais, le devoir et d'affirmer et d'imposer son individualité, en employant les moyens propres à ce monde [3]. Le principe de l'individualité et celui de la rationalité sont, pour Weber, des grandeurs dialectiques, étroitement liées; un mode de vie méthodiquement rationnel est, pour lui, un élément essentiel de la personnalité. Cependant, il réaffirme sans cesse l'antagonisme abyssal qui existe entre l'idéal de la responsabilité individuelle et les produits de la rationalisation, en particulier le monde moderne du travail, avec sa discipline et ses bureaucraties. Le conflit de ces deux principes est pour lui le grand thème de l'histoire mondiale.

La crainte d'une nouvelle « servitude de l'avenir », mais aussi la certitude que l'humanité, une fois qu'elle se sera engagée sur la voie de la rationalisation de tous les aspects de la vie, ne pourra plus revenir en arrière, déterminent, dans une large mesure, l'idéal socio-politique de Weber. Ses conceptions politiques sont marquées par l'idée que, dans la société indus-

profession), écrit-il, c'est essentiellement pour exorciser le fantôme encore vivace des concepts collectifs. Autrement dit : même le sociologue doit se fonder exclusivement sur le comportement de l'individu, ou d'individus plus ou moins nombreux, et par conséquent appliquer une méthode strictement 'individualiste'. » [« ... Wenn ich jetzt nun einmal Soziologe geworden bin (laut meiner Anstellungsurkunde), dann wesentlich deshalb, um dem immer noch spukenden Betrieb, der mit Kollektivbegriffen arbeitet, ein Ende zu machen. Mit anderen Worten : auch Soziologie kann nur durch Ausgehen vom Handeln des oder der, weniger oder vieler Einzelnen, strikt « individualistisch » in der Methode also — betrieben werden. »]

1. « ... nach einen 'Sinn' des innerweltlichen Geschehens. » (*Religionssoziologie*, vol. I, p. 564.)
2. *Wissenschaftslehere*, p. 180. [Transzendentale Voraussetzung jeder Kulturwissenschaft ist,... dass wir Kulturmenschen sind, begabt mit der Fähigkeit und dem Willen, bewusst zur Welt Stellung zu nehmen und ihr einen Sinn zu verleihen !]
3. Cette thèse est développée en particulier par Karl Löwith, *op. cit.*, p. 32 et suiv.

trielle moderne, l'initiative et la responsabilité de l'individu sont plus que jamais menacées. Ses tentatives de solution sont celles d'un libéral aristocratique, qui veut rapprocher de force des pôles opposés. Son idée d'une démocratie autoritaire de type plébiscitaire appuyé par un appareil administratif (plebiszitäre Führerdemokratie mit Maschine) [1] en fournit un exemple caractéristique : l'autorité naturelle du charisme doit s'associer à l'efficacité technique de la bureaucratie rationnelle pour préserver la « société ouverte » (*Offnee Gesellschaft*), dans une situation historique qui lui promet peu de chances de survie, et l'empêcher de sombrer, lentement mais sûrement, dans un état de cristallisation et de stérilité sociales. Cette position relève d'un pessimisme héroïque. Les idéaux optimistes, tels que la suppression de la domination de l'homme par l'homme, sont étrangers à Max Weber. Il accepte sans réserve la lutte pour la puissance dans la vie politique et sociale, et demande simplement — sans trop insister — qu'elle se déroule dans un cadre juridique. Comme Nietzsche, il ne souhaite pas que le principe dynamique de la « volonté de puissance » soit entièrement éliminé du développement culturel de l'humanité. Car le concept de liberté perdrait alors une grande partie de son sens. Sans puissance, il ne saurait y avoir de direction politique, au sens véritable du terme, et, sans direction politique, il n'y aurait pas de dynamique sociale. Il s'agit surtout d'éviter que la société ne se trouve privée de chefs; il ne faut pas qu'elle soit livrée aux politiciens professionnels sans vocation. Il ne faut pas abandonner complètement le terrain aux « hommes de l'ordre », qui ont fait de l'adaptation aux circonstances leur seul idéal de vie.

1. *Politische Schriften*, p. 532.

Le Dr W. J. Mommsen enseigne à la Faculté d'histoire de l'Université de Cologne et est l'auteur d'un ouvrage controversé: Max Weber und die Deutsche Politik, 1890-1920, *(1959).*

Évaluation et objectivité dans le domaine des sciences sociales : une interprétation des travaux de Max Weber [1]

Talcott Parsons

Les problèmes que s'est posés Weber se situent par rapport à trois mouvements intellectuels: le renouveau « historiste » de l'idéalisme allemand, l'utilitarisme (notamment sous la forme de l'individualisme économique) et le socialisme (notamment sous la forme du marxisme). Après avoir défini certains concepts fondamentaux, comme la liberté à l'égard des valeurs, l'interdépendance des valeurs, l'explication causale et la théorie généralisée en matière de sociologie et le « Verstehen », l'auteur du présent article examine l'apport de fond de Weber à la sociologie. La sociologie du droit, axée sur une rationalité formelle, se trouve au centre de l'œuvre de Weber; son analyse essentiellement évolutionniste de la vie sociale et économique repose aussi sur la notion de légitimation rationnelle tandis qu'en matière de sociologie de la religion, il met l'accent sur la prédominance des facteurs culturels. La « quatrième position » de Weber a sonné le glas des idéologies, à la suite de la dislocation de l'ordre ancien après la fin de la première guerre mondiale.

Je voudrais commencer par souligner que le moment où Weber a atteint sa pleine maturité intellectuelle a coïncidé d'une façon remarquablement précise avec le déclenchement de la plus grande crise qu'ait subie en ce siècle l'ordre social et politique du monde occidental, tant sur le plan intérieur qu'en ce qui concerne ses relations qui l'unissaient aux autres pays — c'est-à-dire avec le début de la première guerre mondiale. Cinquante ans de recul permettent aujourd'hui d'affirmer en toute certitude que cette date a vraiment marqué la fin d'une époque. Politiquement, elle a sonné le glas du système des États nationaux qui prévalait en Europe au XIX^e siècle; en conséquence, d'une part, la conception traditionnelle de la « souveraineté » de chaque État par rapport aux autres est devenue insoutenable et, de l'autre, l'Europe a perdu son hégémonie sur le reste du monde. Pour ce qui est du premier point, l'institution du Marché commun et le mouvement d'unification européenne sont des indices suffisants des modifications internes de l'ordre ancien; pour ce qui est du second, la place qu'occupent à l'heure actuelle les États-Unis et l'Union soviétique dans le concert des puissances et la fin du colonialisme indiquent tout aussi clairement que la

1. Allocution prononcée en avril 1964 devant le quinzième Congrès allemand de sociologie, à Heidelberg, et publiée avec l'aimable autorisation de la Deutsche Gesellschaft für Soziologie.

vieille Europe ne joue plus dans le monde le même rôle qu'au XIX^e siècle.

On sait moins — mais je crois que cela est tout aussi certain et important — que la génération du tournant du siècle a vécu les premiers moments décisifs d'une profonde transformation intellectuelle et culturelle dont, même aujourd'hui, il est encore difficile d'apercevoir toutes les conséquences. Je commencerai donc par examiner les idées de Weber par rapport à cette seconde série de questions, et j'établirai ensuite une relation entre la structure de ces problèmes et de la réflexion dont ils ont fait l'objet, et les tendances de l'évolution du système social et politique.

Les systèmes de référence théoriques de Weber

Le point de départ des idées de Weber est évidemment constitué par le renouveau « historiste » de l'idéalisme allemand qui s'est manifesté dans les écoles historiques de jurisprudence, d'économie politique et, de façon plus générale, de culture, dont l'œuvre de Dilthey offre un exemple, ou de religion, dans le cas de l'œuvre de Trœltsch. On était porté, bien entendu, à mettre l'accent sur l'intégration interne et sur l'originalité et l'individualité historiques de chaque système culturel, comme celui du droit romain, de la Renaissance, ou même du « capitalisme bourgeois rationnel ». Ce faisant, on tendait à accentuer le dualisme, déjà présent dans la position kantienne, entre le monde de la nature et celui de la Kultur ou du Geist, qui englobe la « raison pratique » de Kant, les valeurs humaines et les problèmes de signification. Les sciences culturelles et sociales, qui traitent de cette deuxième catégorie de questions, se trouvaient ainsi nettement distinguées des sciences de la nature du point de vue non seulement de la matière empirique étudiée, mais encore de la méthode de base employée et du mode de conceptualisation.

Cette position n'a pas seulement accentué la distinction entre les deux groupes de sciences. Elle a en outre contribué à structurer la relation de façon à favoriser la protection du domaine historico-culturel contre les empiètements des perspectives et des méthodes des sciences exactes et naturelles. L'idée que ces perspectives et ces méthodes sont dangereuses pour les valeurs humaines a certainement joué un rôle. Au surplus, la question du rapport entre l'observateur et le sujet observé est elle-même étroitement liée à ce problème. Comme la philosophie de Dilthey le montre sans doute d'une manière particulièrement nette, la relativité inhérente à la conception de l'individu historique et socio-culturel a fini par s'étendre à l'individu lui-même parce qu'il y était impliqué. Un solipsisme socio-culturel plus profond, à certains égards, que l'interprétation individuelle proposée par l'évêque Berkeley a, en conséquence, risqué de faire son apparition.

D'un certain point de vue, le problème capital consistait à trouver le levier grâce auquel le savant lui-même et l'ensemble de la collectivité intellectuelle pourraient éviter de se trouver enfermés dans un système hermétiquement clos. A certains égards, la difficulté semblait insoluble parce

que la compréhension des mobiles et des significations (Verstehen) communs à l'observateur et au sujet semblait la caractéristique essentielle des sciences de la culture par opposition aux sciences de la nature. Tel fut sans doute, plus que tout autre, le point central où Weber se plaça pour proposer de nouvelles formulations.

Le rappel de ces difficultés auxquelles s'est heurté l'historisme allemand — et qui, soit dit en passant, ont eu tendance à se renouveler un demi-siècle plus tard dans le cas de l'anthropologie culturelle américaine — ne vise nullement à amoindrir les grandes contributions de fond qui ont été apportées à diverses disciplines sous l'égide des écoles historiques au cours de la période considérée. Cependant ces difficultés ont créé des tensions qui sont à l'origine des travaux de Weber.

Avant de chercher à définir l'apport original de celui-ci, il ne sera sans doute pas inutile de donner un bref aperçu des deux principaux mouvements autres que l'historisme auxquels il semblait le plus naturel d'adhérer dans la situation intellectuelle propre à l'époque de Weber. Le premier de ces mouvements était relativement étranger à la tradition allemande majeure, bien qu'il fût toujours proche de son centre d'intérêt. En fait, on avait fortement tendance à définir l'axe principal de la différence existant entre la culture allemande et la culture « occidentale » en opposant l'ensemble des conceptions qui vient d'être esquissé au rationalisme, à l'atomisme et à diverses autres doctrines occidentales.

Dans l'histoire des idées, cette opposition présente trop de complexités pour qu'on puisse l'examiner ici. Mais les éléments les plus remarquables, du point de vue qui nous occupe, étaient ceux qui avaient pour centre la pensée sociale britannique, et aussi américaine, quoique les États-Unis ne fussent pas alors, aux yeux d'un habitant de l'Europe centrale, un foyer très important de mouvements intellectuels majeurs. Ici, le principal foyer est constitué, à mon avis, par le grand mouvement utilitariste, qui, aux fins de la présente analyse, offrait deux caractéristiques essentielles. Tout d'abord, il tendait à assimiler l'un à l'autre les domaines naturel et socio-culturel, au lieu de les séparer, comme le voulait la tradition allemande. L'effort le plus remarquable déployé dans cette direction visait principalement à faire de la science économique, qui s'était solidement constituée en Grande-Bretagne, une discipline théorique. Le même ensemble de tendances intellectuelles a joué un grand rôle dans les débuts de la psychologie comme science. Le niveau de la science économique était manifestement l'un des Verstehen des mobiles humains, des rapports entre les besoins de l'individu et les mesures prises pour assurer leur satisfaction. Du point de vue théorique, il s'agissait là toutefois d'une catégorie très limitée de mobiles, et l'utilitarisme restait lui aussi « atomiste » — c'est-à-dire qu'il ne pouvait, sur le plan théorique, établir des relations entre individus qu'au niveau des moyens et de la situation de l'action. De ce fait, l'utilitarisme était instable et soumis à des pressions tendant au « réductionnisme », c'est-à-dire que l'extension de l'application du modèle théorique des « sciences de la nature » aboutissait à dissimuler la réduction de

l'homme à ce qui correspond simplement en réalité à un organisme biologique, ou même une particule physique. Des considérations de ce genre semblent être en relation avec la tendance, commune en Allemagne, à déprécier les mérites intellectuels de la pensée utilitaire en la considérant seulement comme une expression idéologique des intérêts « matérialistes » de ses partisans. La différence entre l'historisme allemand et l'utilitarisme anglais recouvrait toutefois des problèmes intellectuels extrêmement importants.

La pensée sociale et culturelle française de l'époque est beaucoup plus difficile à caractériser. D'une part, des formes importantes de positivisme et de rationalisme s'épanouissaient en France. Cette circonstance est en relation avec le fait qu'à ce moment on avait tendance, en Allemagne, à considérer la civilisation française comme quelque peu inférieure à la Kultur allemande. En même temps, comme des faits d'un intérêt tout particulier pour les sociologues l'ont montré, la France offrait à un type de développement sociologique davantage de possibilités que l'Angleterre, dans le cadre du courant relativement « collectiviste » de la pensée radicale française — c'est-à-dire celui qui relie Rousseau, en passant par Saint-Simon et Auguste Comte, à Durkheim et à d'autres contemporains de Weber — plutôt que du courant conservateur. Il semble légitime de dire que, dans l'ensemble, la situation française était intermédiaire entre celle de l'Allemagne et celle de la Grande-Bretagne et qu'elle en est venue à constituer — bien que ce ne fût pas le cas du temps de Weber — un « trait d'union » intellectuel d'importance capitale entre ces deux pays.

L'autre grand mouvement à l'égard duquel Weber eut à prendre position est celui de la pensée socialiste. Comme le marxisme en est de loin la forme la plus philosophique et celle qui, à la longue, a exercé le plus d'influence, il semble qu'ici l'attention puisse se concentrer exclusivement sur lui. De surcroît, le marxisme était la principale forme de pensée socialiste en Allemagne à l'époque de Weber, bien qu'il ne faille pas oublier que la rupture entre la tendance communiste et la tendance social-démocrate s'est produite trop tard pour influer sur l'orientation fondamentale de Weber.

Dans le présent contexte, on peut dire que Marx offrait une synthèse originale entre les formes de pensée allemande et britannique dont il vient d'être question; cette synthèse, il l'avait réalisée selon sa célèbre expression, en renversant Hegel, qui est « sur la tête », et en le remettant « sur pied ». A mon sens, cela signifie que Marx est resté essentiellement, sur ce point, dans le cadre de référence général de la philosophie allemande, du fait surtout qu'il a accepté une distinction non identique à celle que Hegel faisait entre les sciences de la culture et celles de la nature, mais de toute évidence très voisine, car elle opposait les deux catégories de facteurs qui agissent sur le comportement humain : les Idealfaktoren et les Realfaktoren. Hegel, en idéaliste qu'il était, accordait manifestement la primauté aux Idealfaktoren; en le « remettant sur pied », on affirmait donc la primauté des Realfaktoren, c'est-à-dire des préoccupations « matérielles ». Ce ren-

versement pouvait même rapprocher Marx davantage encore des sciences exactes et naturelles comme en un sens la notion de socialisme scientifique le donnait à penser, mais sans l'amener à sortir du cadre de la pensée idéaliste-historiste. Il pouvait aussi permettre une utilisation positive de la théorie économique utilitariste, en tant que système d'analyse de la dynamique interne du capitalisme en termes ricardiens modifiés — tout en restant fidèle à l'historisme, puisqu'il était admis que toute théorie économique de ce genre ne s'appliquait qu'au capitalisme. Finalement, il est certain que Marx n'est pas allé jusqu'à l'historisme pur, étant donné, que comme Hegel, il a adopté un système téléologiquement orienté de l'évolution de la société humaine et de la culture dans leur ensemble.

J'estime que ces trois mouvements intellectuels, considérés dans tous les cas par rapport à la question des sciences des affaires sociales et culturelles humaines, définissaient les coordonnées du problème de Weber. En fait, Weber a réalisé une synthèse qui, sans admettre intégralement aucune de ces doctrines, a fini par incorporer des éléments fondamentaux de chacune des trois à un cadre de référence unique, et, à partir de ce cadre, par ébaucher une théorie qui se situait, de toute évidence, à un niveau bien supérieur à celui qu'aurait permis d'atteindre aucun de ces mouvements antérieurs. Pour exposer les innovations de Weber — dont il n'est pas le seul, mais dont il est certainement, sur la plupart des points, le principal auteur — le mieux est, à mon avis, de les définir en fonction de ses conceptions méthodologiques d'une part, et de ses contributions de fond à la science sociale, d'autre part. Cette distinction équivaut approximativement, me semble-t-il, à celle qu'on peut établir entre le cadre de référence et la théorie au sens scientifique large du terme.

La méthodologie wébérienne de sciences sociales

La Wertfreiheit

La notion de Wertfreiheit (liberté à l'égard des valeurs) peut être considérée comme fondamentale dans la pensée de Weber. Elle s'oppose radicalement aux trois doctrines ci-dessus, que Weber avait rejetées. Dans la perspective historiste, le chercheur était si étroitement lié à sa position culturelle qu'il paraissait fort douteux qu'il puisse la transcender pour atteindre un nouveau niveau d'objectivité. Du point de vue des marxistes, cette dépendance à l'égard d'un système socio-culturel subsistait; mais elle était tempérée par l'engagement du mouvement marxiste dans l'action politique au nom de la doctrine de l'iniquité du capitalisme et du merveilleux avenir promis par le socialisme. Le cas de l'utilitarisme est un peu plus complexe, à moins qu'on ait fait nettement le départ entre les fondements de l'objectivité du jugement empirique, d'une part, et la justification des lignes de conduite, d'autre part, étant donné que cette dernière question se situait jusque-là au niveau des préférences purement individuelles.

Quant à la position de Weber, elle se caractérise par un niveau de dif-

férenciation bien plus élevé. Weber ne demande pas que le sociologue s'abstienne de toute adhésion aux valeurs : les idées qu'il exprime dans *Wissenschaft als Beruf*, par exemple, ne laissent aucun doute à cet égard. Sa thèse est plutôt la suivante : en remplissant son rôle de savant, le chercheur doit nécessairement placer au-dessus de tout autre un système particulier de sous-valeurs — celui qui fait dépendre la valeur accordée aux résultats du processus d'investigation, d'une part, de la clarté, de la cohérence et de la généralité dans l'ordre conceptuel, et de l'autre, de la précision et de la possibilité de procéder à des vérifications dans l'ordre empirique. Mais le savant n'est jamais l'homme tout entier, et la communauté scientifique n'est jamais une société complète. Il est aussi inconcevable que ces termes puissent épuiser tout le contenu de la notion de personne ou de société que d'imaginer qu'il puisse exister un homme ou une société entièrement « économique ». D'autres composantes des valeurs prédominent naturellement en ce qui concerne d'autres rôles des individus et d'autres sous-systèmes de la société. A mon sens, la liberté à l'égard des valeurs est donc la liberté pour le savant de rechercher les valeurs propres à la science dans les limites pertinentes, sans avoir à les sacrifier à d'autres valeurs contradictoires ou d'un autre ordre. En même temps, cette liberté implique l'abandon de toute prétention du savant à se prononcer, en tant que tel, en faveur d'une certaine position en matière de valeurs, en se plaçant dans une perspective sociale ou culturelle plus large que celle de la science. Ainsi, pour Weber, une expression comme celle de « socialisme scientifique » est tout aussi inacceptable que le serait celle de « science chrétienne » si le mot « science » était pris ici dans un sens empirique. L'orientation générale des mouvements politiques ne résulte jamais de la simple application des connaissances scientifiques; elle implique toujours l'adoption de valeurs analytiquement indépendantes des sciences, naturelles ou sociales. En outre, la liberté à l'égard des valeurs signifie qu'une science n'est pas nécessairement liée aux valeurs de telle ou telle culture historique.

La Wertbeziehung

En second lieu, la doctrine de la Wertbeziehung représente en un sens l'opposé de celle de la Wertfreiheit. J'ai indiqué que, selon moi, cette dernière consiste à souligner l'indépendance du rôle du savant par rapport à d'autres rôles. On peut considérer que la Wertbeziehung vise au contraire à souligner l'interdépendance de ces différents rôles. Cette notion semble surtout s'opposer à l'espèce d'empirisme naïf qui fait de la connaissance scientifique un simple « reflet » de la réalité extérieure, que cet empirisme soit conçu, au sens historiste, comme une participation au système culturel considéré, ou au sens de l'empirisme britannique, dans ses rapports avec l'utilitarisme et avec l'atomisme des caractéristiques culturelles. Cette différenciation du rôle du savant et d'autres modes de participation au système culturel et au système social implique que les bases d'intérêt en fonction desquelles sont posés les problèmes d'une science doivent être

distinguées soigneusement des critères appliqués en ce qui concerne les méthodes utilisées pour résoudre ces problèmes, et de la validité des propositions formulées à la suite de l'emploi de ces méthodes. La recherche scientifique ne peut jamais s'effectuer entièrement dans une tour d'ivoire, et ses résultats ne sont pas le fruit d'une « immaculée conception ». On pourrait dire à cet égard que, selon Weber, les valeurs constituent la source extra-scientifique de la « paternité » scientifique, grâce à laquelle la « science-mère » peut devenir féconde. Cette doctrine est, bien entendu, en relation avec diverses considérations. Tout d'abord, on peut observer que le savant lui-même, en tant qu'être humain complet, doit trouver que son engagement à l'égard de la science qu'il pratique est conforme à ses propres valeurs : ce doit être sa vocation (Beruf). Mais, en outre, c'est seulement dans un cas limite que la science est une activité isolée purement individuelle : par la force même des choses, elle doit être organisée socialement. A cet égard, il est indispensable que, dans une certaine mesure, elle soit intégrée au système de valeurs adopté par la communauté où elle se développe. Cette intégration ne signifie pas une absorption totale, mais l'octroi de la place que la science doit occuper pour bénéficier des appuis nécessaires, au sens politique. Sans cette acceptation par l'ensemble de la communauté, aucune espèce de système universitaire moderne, par exemple, ne pourrait exister. Contrairement, donc, aux idées naïves qui se forment souvent sous l'influence de l'isolationisme culturel, on peut considérer comme allant de soi le fait que la science, y compris la science socio-culturelle, est orientée par l'ensemble du système de valeurs de la société et de la culture contemporaines, et qu'elle en dépend. Cela est presque une conséquence du fait fondamental que la science est une entreprise humaine. Mais, comme nous l'avons vu, cette interdépendance n'est pas incompatible avec l'indépendance fondamentale de la science.

L'explication causale et la théorie généralisée

Dans les deux exemples importants qui viennent d'être donnés de la méthodologie de Weber en matière de sciences sociales, le problème était celui du rapport avec l'ensemble de la culture. Le problème que je voudrais traiter maintenant est un problème intérieur aux sciences : il s'agit du rapport entre le statut des sciences de la nature et celui des sciences de la culture. Il me semble qu'ici les points capitaux sont fondamentalement très simples. Weber a pris tout à fait au sérieux l'idée selon laquelle la connaissance, au sens empirique du terme, implique, de toute évidence, une explication causale des phénomènes et des événements. L'explication causale n'est elle-même possible que si les faits particuliers sont mis en relation, non simplement dans un ordre historique de succession, mais aussi grâce à une analyse fondée sur un schème théorique généralisé, qui sera, nécessairement, abstrait. *Grosso modo*, on peut dire que la conception de la théorie généralisée qui s'est développée dans la grande tradition des sciences de la nature est une composante essentielle de toute science empi-

rique. Cette conception comprend non seulement des définitions de concepts généralisés et de schèmes de classification, mais aussi des propositions de fond au sujet des relations entre variables définies abstraitement.

Si j'interprète bien la pensée de Weber, il estimait que l'erreur fondamentale de l' « historisme », était l'idée que, par une compréhension approfondie des orientations culturelles d'un système considéré isolément, ou bien il était possible d'expliquer l'action à l'intérieur de ce système sans recourir à une analyse fondée sur une théorie généralisée, ou bien l'explication était elle-même considérée comme vaine. La position qu'adopte Weber en réfutant ces deux idées signifie que, dans ce sens capital, il n'y a pas de sciences « naturelles » ou « culturelles », mais seulement une science ou une non-science, et que toute connaissance empirique est scientifique dans la mesure où elle est valable. Nous ne saurions ici, faute de place, entreprendre la démonstration de cette thèse; il suffira de dire qu'elle a été très clairement formulée par Weber, et qu'elle est de toute première importance. On peut signaler notamment que le marxisme s'en tient toujours fondamentalement à une conception de la relativité historique incompatible avec la position de Weber.

Ce qu'il y a de nouveau chez Weber, en dehors de cette position elle-même, c'est l'affirmation que non seulement il est méthodologiquement indispensable, pour parvenir à une connaissance causale des actions humaines orientées en fonction de valeurs, d'élaborer une théorie analytique générale des sciences sociales, mais encore que cela est parfaitement possible — idée qui avait été énergiquement réfutée par les représentants de la tradition historiste. Weber s'est d'ailleurs lui-même attaqué de front à cette tâche. C'est là, me semble-t-il, un élément capital de sa décision d'entreprendre la série de ses célèbres études comparatives sur la sociologie de la religion. Dans son essai sur l'éthique protestante, il est allé au cœur même d'un grand problème d'explication historique. Selon la tradition ancienne, la méthode normale aurait été d'effectuer des recherches encore plus approfondies sur les antécédents historiques respectifs du protestantisme et du capitalisme occidental. Weber a choisi au contraire, de propos tout à fait délibéré, d'élaborer un modèle expérimental qui lui a servi à étudier les cas négatifs où le capitalisme n'avait pas pu se développer dans des circonstances qu'il démontra être comparables[1]. Je voudrais surtout souligner que, si Weber a adopté cette méthode, ce fut non seulement pour contribuer à établir sa thèse sur les rapports entre le protestantisme et le capitalisme, mais aussi pour faire apparaître l'importance et la possibilité de formuler une théorie analytique généralisée dans l'ordre culturel. Sa pensée la plus élaborée à cet égard est exposée dans le chapitre de *Wirtschaft und Gesellschaft* consacré à la sociologie de la religion. Il s'agit là d'une théorie élémentaire, mais qui, pendant plus d'une génération, est restée en avance sur tout ce qu'on a pu dire d'autre dans ce domaine. Des propositions comme celles qui

1. Il s'agit, bien entendu, des deux études sur la religion et la société en Chine et en Inde, respectivement. L'étude du judaïsme ancien appartient à une catégorie différente.

concernent l'existence de rapports étroits entre une éthique religieuse et le phénomène de la prophétie, ou les dispositions que manifestent diverses strates sociales à l'égard d'orientations religieuses différentes, donnent une idée du contenu de ce système. En un sens, même, on peut dire que c'est là que la nouvelle orientation de Weber s'est montrée le plus féconde, par cet engagement à l'égard d'une science analytique généralisée et par l'élaboration d'une telle science, précisément dans le domaine du contenu culturel où les représentants de la tradition historiste avaient affirmé que des méthodes de ce genre étaient entièrement inapplicables. C'est essentiellement ce que Weber a voulu dire en parlant de la sociologie comme d'une discipline théorique.

Le Verstehen

Il reste, toutefois, un élément essentiel de la méthodologie de Weber dont il n'a pas encore été question : Weber a eu à s'attaquer à la doctrine selon laquelle l'opposition méthodologique entre l'orientation nomothétique et l'orientation idéographique coïncide avec l'opposition méthodologique entre l'observation des réalités extérieures au sens quasi physique et la participation à l'objet observé grâce au Verstehen. Pour compléter notre aperçu méthodologique, il nous faut examiner brièvement ce problème.

On peut dire, je crois, que Weber a traité cette question comme une partie intégrante de sa méthodologie générale. Tout d'abord, il devait ne laisser aucun doute sur la nécessité d'inclure la compréhension aussi bien des systèmes de significations culturelles proprement dits — comme, par exemple, les propositions mathématiques — que des significations des « intentions » des divers acteurs. Si ce point n'avait pas été bien précisé, l'indispensable lien entre les niveaux culturels et les niveaux des actions concrètes des individus n'aurait pu être établi. La notion du Verstehen était toutefois intimement liée aussi à chacune des trois autres thèses méthodologiques qui viennent d'être examinées.

Tout d'abord, je tiens à signaler un rapport important avec la notion de Wertbeziehung. Non seulement les valeurs non scientifiques adoptées par le chercheur lui-même et par sa culture, mais encore celles qui sont propres aux personnes et aux collectivités que concerne son enquête entrent en jeu. Au niveau du Verstehen, la recherche scientifique est essentiellement un processus de communication significative, même si — par exemple, quand ceux qui font l'objet de l'étude sont morts — ce processus est à sens unique. En principe, cependant, il serait toujours souhaitable de pouvoir interviewer le sujet étudié, car ce qu'il a écrit de lui-même, ce que d'autres en ont écrit, etc., constitue toujours une source de renseignements moins satisfaisants; ainsi, du point de vue de certaines définitions de l'événement comme « conjoncture historique singulière et unique », il aurait été hautement souhaitable de pouvoir interviewer Brutus sur la mort de César.

Nous pouvons maintenant indiquer qu'une communication effective, en termes culturels-symboliques, humains, suppose toujours des valeurs

communes à un certain niveau et à certains égards. Mais en même temps, les valeurs communes ne seront pas forcément, dans le cas considéré, celles d'une Gestalt culturelle totale. Si tel était le cas, le chercheur se trouverait enfermé dans un système fondamentalement solipsiste, comme nous l'avons vu plus haut. Ce qu'il faut considérer comme étant commun, ce sont les composantes des valeurs qui sont en rapport avec les problèmes particuliers que le chercheur s'efforce de résoudre, et qui peuvent en principe être isolées d'autres composantes propres à sa culture. En fait, Weber semble avoir plutôt sous-estimé l'étendue de la compréhension qui peut être assurée sur ces bases, comme certaines de ses remarques sur l'impossibilité de comprendre les peuples très primitifs semblent le montrer, compte tenu des progrès de l'anthropologie. De ce point de vue, le Verstehen est, bien entendu, à la fois une méthode et un résultat du processus de recherche. Comme méthode, il dépend intrinsèquement, ainsi qu'on l'a vu, du fait que le chercheur et le sujet ont en commun des valeurs et des significations de motivation.

La relation entre ces conditions et la liberté à l'égard des valeurs est, elle aussi, évidente. Seul le chercheur capable de distinguer son rôle de celui d'un simple participant à l'ensemble de sa culture peut avoir l'optique et l'objectivité nécessaires pour faire le départ entre les éléments indispensables du point de vue de ses objectifs scientifiques et les éléments de sa propre culture qui n'ont pas de rapports objectifs. C'est dire que la science elle-même doit avoir son propre système de valeur, qui s'articule, d'une part, avec celui de la culture à laquelle le chercheur appartient et, d'autre part, avec celui des sujets étudiés. Il s'ensuit manifestement qu'il existe un universalisme fondamental des valeurs mises en jeu par les sciences sociales, qui ne relèvent en propre d'aucun complexe culturel. Cette remarque nous conduit, semble-t-il, à comprendre l'élément de vérité que contient la doctrine bien connue de Karl Mannheim sur le statut spécial de l' « intelligentsia libre », c'est-à-dire non entièrement liée à sa culture — si peu convaincante que soit l'analyse donnée par Mannheim de ce phénomène. Il s'agit là d'un point capital sur lequel Weber, en tant que spécialiste de la sociologie comparée, ne pouvait pas être un « relativiste » radical en matière de valeurs [1]. Maissi la Wertbeziehung du spécialiste des sciences sociales est affranchie de tout lien à l'égard d'un complexe culturel particulier, quelles seront les normes vraiment pertinentes qui lui seront applicables ? A cette question, la doctrine de Weber donne une réponse sans équivoque : ces normes seront la généralité de la conceptualisation théorique et les critères de la validité empirique. La science est, précisément, l'un des éléments essentiels d'un système culturel généralisé que régissent de la façon la plus spécifique des normes générales, qui sont les normes familières de l'objectivité en ce qui concerne tant la vérification de l'énoncée des faits empiriques, que l'analyse et la déduction logiques. Ainsi, une fois de plus, l'importance capitale de la décision de Weber de rompre avec le particu-

1. Cf. Dieter Henrich, *Die Einheit der Wissenschaftslehre Max Webers.*

larisme de la tradition historiste apparaît clairement. La souplesse générale de sa position méthodologique grâce à la différenciation ne cesse de le ramener à l'idée que, si les valeurs de la science doivent être différenciées du système général de valeurs plus diffus, si, d'autre part, il est tenu compte de leur interdépendance avec d'autres valeurs dans la définition de leur applicabilité tant au sujet observé qu'à l'observateur lui-même, et si enfin les faits essentiels doivent être accessibles grâce au Verstehen, il faut que l'ensemble du processus puisse être contrôlé par l'intermédiaire d'une théorie générale du type logique déjà élaborée dans le domaine de la science de la nature. Sur ce point décisif, Weber a pris le parti de la tradition « utilitariste » fondamentale, et en particulier de la théorie économique britannique, contre l'historisme et le marxisme. Le fait capital est ici l'autonomie fondamentale tant des valeurs spéciales que de la théorie technique de la science par rapport à l'ensemble de la culture et aux autres engagements du chercheur en matière de valeurs, et la primauté de ces considérations sur n'importe quelle particularité du Verstehen de tel ou tel complexe, de signification ou de motivation.

Pour conclure cette trop brève esquisse de certains des problèmes que soulève la position méthodologique de Weber, je voudrais signaler que je partage pleinement l'opinion si clairement exprimée par le professeur Henrich, selon laquelle ces conceptions de Weber se situent au niveau de la méthodologie de la science, et non de l'épistémologie. Fondamentalement, Weber ne s'occupe pas de la question des bases sur lesquelles une science empirique valable dans le domaine de la signification humaine et de l'action motivée est ou n'est pas possible : il considère, en fait, la chose comme acquise. Ce qu'il a présenté, c'est un exposé méthodique de la structure des connaissances de ce genre, et de certains de leurs rapports avec la culture de caractère plus général, dont elles sont un élément. Weber ne s'est pas davantage soucié du problème épistémologique qu'un physicien moderne ne se demande si le monde physique existe réellement, ou un biologiste s'il existe, en dernière analyse, une différence entre l'organisme vivant et la matière inanimée. Tel est peut-être le point le plus important sur lequel il s'est différencié fondamentalement de la tradition intellectuelle qui lui avait servi de point de départ [1].

1. Il apparaîtra clairement aux lecteurs, surtout s'ils connaissent bien les traditions allemandes dont il est question ici, que la position adoptée dans l'ensemble de notre discussion de la méthodologie de Weber s'écarte beaucoup de celle de Karl Mannheim dont j'ai reçu l'enseignement en tant que participant au premier séminaire qu'il a tenu à Heidelberg, au cours du semestre d'été de 1929. En ce qui concerne le rapport avec la tradition de l'historisme et avec le marxisme, il me semble que la position de Mannheim marquait un recul sur celle de Weber. J'approuve, à cet égard, les vues de von Schelting (*Max Webers Wissenschaftslehre*), quoique je sois partisan d'étendre la portée de ses critiques. A mon sens, Mannheim n'a guère fait que mieux mettre en lumière les « circuits fermés » inhérents à la doctrine historiste et à la doctrine marxiste, au lieu de trouver un moyen d'en sortir. En plus du système de la preuve empirique sur lequel Schelting a tant insisté, je voudrais, pour ma part, souligner le rôle de la conceptualisation théorique générale. Mannheim n'a jamais réellement fait face à ce problème ; plutôt que de les analyser, il a simplement dessiné le tracé des complexes socio-culturels où des positions idéologiques, comme celle des conservateurs allemands, plongeaient leurs racines.

L'apport de fond de Weber à la sociologie

L'immense intérêt de la position méthodologique de Weber telle que je viens de l'exposer brièvement ne semble pas pouvoir être mis en doute. Pourtant, si Weber s'était borné à traiter de ces questions, la portée de son œuvre aurait été bien moindre. Sa méthodologie visait à constituer — et elle a constitué en fait — le cadre d'une contribution de fond de toute première importance. Mais on ne peut se faire une idée exacte de cette importance si l'on ne saisit pas le lien existant entre les deux éléments.

Bien entendu, Weber avait effectué des études préparatoires de fond très larges et très solides en matière de sociologie avant d'entreprendre sa révolution méthodologique, qui a commencé avec les essais consacrés à Roscher et à Knies. Cette phase de son œuvre est toutefois contemporaine, — c'est bien connu — d'une série également nouvelle d'enquêtes et d'analyses de fond, dont la première fut la célèbre monographie sur le protestantisme et le capitalisme. Il existe, à mon sens, un ensemble extrêmement important de rapports entre ces deux parties de son œuvre.

La sociologie du droit

Je voudrais souligner avec force qu'à mon avis ce ne sont ni l'analyse des problèmes économiques et politiques, ni la sociologie de la religion qui se trouvent au centre de la sociologie de Weber, mais bien sa sociologie du droit. Il est, par exemple, frappant que, dans *Wirtschaft und Gesellschaft*, après un exposé très condensé de sa position méthodologique, Weber entreprend immédiatement d'esquisser sa classification des types et des éléments de l'ordre normatif de la société (sect. II, par. 4, qui commence par traiter des concepts de Brauch et de Sitte). Il arrive en outre très rapidement à la notion d'ordre légitime, point « nodal » où convergent les concepts du droit, de l'autorité politique et du rôle social de l'éthique religieuse.

La place privilégiée ainsi faite à cette notion s'explique parfaitement, bien entendu, par l'histoire personnelle de Weber, par sa formation et par le fait qu'il a commencé sa carrière universitaire comme professeur de droit. Mais la tendance à mettre l'accent, d'une part, sur les Idealfaktoren et, de l'autre, sur les Realfaktoren semble avoir eu pour effet de masquer l'importance constante de cette idée centrale, étant donné que le droit ne peut être rattaché nettement à aucune de ces deux catégories de facteurs, mais est au contraire la principale structure qui les médiatise. Il n'est toutefois pas douteux que Weber, précisément en qualité de sociologue plutôt que de spécialiste de la science politique ou d'économiste, estimait que les structures et les phénomènes politiques et économiques ne sont pas intelligibles sans une analyse approfondie de leurs rapports avec l'ordre normatif comme le montre le rôle capital que joue la notion d'autorité dans son analyse politique — et que, d'un autre côté, il ne croyait pas que l'analyse des valeurs et des systèmes de signification religieux puisse contribuer à la compréhension de l'action sociale concrète sans qu'on se rende compte de la

manière dont ces valeurs et systèmes influent sur les conceptions de l'ordre normatif et de la légitimité de ses différents types [1].

C'est donc précisément du caractère central de la question des rapports entre les deux séries de facteurs de l'action socio-culturelle humaine que découle, à mon avis, le caractère central que revêt, dans l'œuvre de Weber, la question du droit en tant que foyer, dans les sociétés évoluées, de l'ordre normatif à portée pratique. C'est surtout grâce à la place privilégiée ainsi faite au droit et grâce aux analyses de fond qu'il présente à ce sujet que Weber a réussi à apporter une solution radicale au problème du dualisme qui amenait, pour parler par images, les Marx et les Hegel à « se retourner » mutuellement sans cesse pour « se remettre sur pied » [2].

Sans vouloir entrer plus avant dans ces problèmes complexes, je dirai que la sociologie du droit de Weber a pour axe essentiel la notion de rationalité formelle; sans limiter l'application de cette notion au domaine du droit, Weber a certainement insisté de façon toute particulière sur le rôle qu'elle y joue. Le critère de la rationalité formelle désigne un niveau de différenciation de l'ordre normatif au niveau sociétal à partir duquel il peut devenir relativement indépendant dans les deux sens de la série idéal-réel. Les décisions juridiques ne sont alors plus une simple application d'orientations éthiques, comme elles tendaient à l'être, par exemple, dans des systèmes de droit religieux tels que le juif ou l'islamique complétés par la casuistique, qui devinrent souvent très compliqués; tandis que, d'un autre côté, elles peuvent aussi devenir relativement indépendantes des constellations d'intérêts politiques ou économiques plus particularistes.

Il s'ensuit que, pour que son plein effet se fasse sentir, le système des normes juridiques doit lui-même acquérir un caractère relativement universaliste. Il lui faut être organisé en fonction de principes généraux, afin que les décisions particulières puissent se déduire dans une mesure suffisante par rapport à des faits particuliers. Une autre question spécialement importante est celle du développement d'institutions de procédures, lequel affranchit le système juridique de tout lien à l'égard de préceptes particuliers pourvu qu'il prévoie des procédures permettant de parvenir à des solutions juridiques : ainsi, quoique le « Common Law » anglais ait été moins rationalisé que le droit romain en vigueur sur le continent européen en ce qui

1. Il n'est sans doute pas inutile de signaler ici que, dans la pensée marxiste, une source d'ambiguïté essentielle est constituée par la question des rapports entre l'ordre juridique et le concept bien connu des *Produktionsverhältnisse*. J'ai depuis longtemps l'impression que Marx n'avait pas une idée claire de la mesure dans laquelle l'élément d'ordre juridique qui entre en jeu dans ces sortes de structures, par exemple l'autorité de la direction d'une entreprise, est un simple épiphénomène de ses intérêts économiques, ou de sa position de puissance ou des deux à la fois. Weber s'est attaqué directement au cœur de ce problème.
2. Il est évident que la logique de cette opposition est essentiellement la même que celle qui existe, dans l'histoire de la pensée biologique, entre l'hérédité et le milieu. A mon avis, il est aujourd'hui tout aussi futile de se demander si ce sont les facteurs idéaux ou les facteurs réels qui déterminent finalement l'action humaine que de se demander si ce sont les facteurs héréditaires ou les facteurs mésologiques qui déterminent finalement la nature de la vie organique. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit manifestement, en réalité, d'une relation d'interdépendance complexe entre des facteurs aussi essentiels les uns que les autres, mais agissant différemment.

concerne la systématisation des doctrines juridiques, il a atteint un degré d'élaboration encore plus élevé en matière de procédures. Enfin, l'indépendance relative du pouvoir judiciaire et de la profession juridique privée à l'égard de l'autorité politique comme de l'autorité religieuse qui s'est peu à peu affirmée au cours de l'histoire du droit constitue un phénomène très important.

La sociologie de la vie politique et économique

Comme je l'ai indiqué plus haut, il est indispensable de connaître la sociologie du droit de Weber pour comprendre son analyse des phénomènes politiques et économiques. Le lien le plus important est sans doute la conception de l'autorité juridique rationnelle. Cette conception englobe tous les éléments essentiels d'un ordre juridique hautement développé tel que celui dont il vient d'être question, et les applique spécifiquement à l'organisation de l'autorité et du pouvoir de l'État. En vertu de ce système d'autorité, l'action des dirigeants politiques se trouve elle-même assujettie juridiquement dans le cadre d'une constitution quelconque mais du fait également de ce cadre juridique, elle est à certains égards indépendante d'une règle éthique et religieuse au sens traditionaliste ou au sens charismatique[1].

C'est donc une caractéristique de l'autorité rationnelle-juridique que la légitimation s'applique tout d'abord à l'ordre juridique ou constitutionnel lui-même, et seulement par son intermédiaire, aux fonctions particulières d'autorité qui s'exercent dans le cadre de cet ordre, puis à ceux qui sont chargés de ces fonctions. La notion de légitimation est donc le chaînon essentiel en sens inverse entre l'ordre juridique et, par son intermédiaire, le système politique, d'une part, et le système culturel, notamment les orientations religieuses et les valeurs, d'autre part. A cet égard, la marque distinctive du système d'autorité traditionnel comme du système d'autorité charismatique est que ni l'un ni l'autre n'impliquent le même ordre de système juridique différencié que le système juridique-rationnel, mais qu'ils impliquent l'un et l'autre une légitimation beaucoup plus directe de l'action politique découlant d'un côté d'un statut diffus fondé sur la tradition et, de l'autre, d'une autorité morale de caractère non traditionnel. Ces deux systèmes d'autorité relèvent, dans la mesure où l'on peut les appeler « rationnels » au sens adopté par Weber, d'une rationalité de fond plutôt que d'une rationalité formelle.

Des considérations analogues s'appliquent aux questions économiques. Il convient tout d'abord de noter que Weber, à l'inverse des utilitaristes, n'a jamais abordé les problèmes économiques sans examiner soigneusement

1. J'ai cherché précédemment à montrer que les trois célèbres types d'autorité définis par Weber ne se situent pas au même niveau, mais que le type traditionnel et le type charismatique diffèrent, du point de vue du développement, du type rationnel-juridique. Cf. mon étude intitulée « Authority, legitimation and political action », parue d'abord dans *Nomos I : Authority* (C.J. Friedrich, ed.), et réimprimée dans mon ouvrage *Structure and process in modern societies*, Free Press, 1961, dont elle constitue le chapitre v.

leur contexte politique. Certes, dans de nombreux contextes organisationnels, le degré d'indépendance des processus et des intérêts économiques à l'égard des structures conditionnalisées et diffuses de la Gemeinschaft, d'une part, et de l'autorité politique, de l'autre, est très faible. Mais Weber s'intéressait spécialement aux situations et aux conditions où cette indépendance s'est en fait développée; il s'agissait là pour lui d'un aspect essentiel du capitalisme moderne.

Là encore, la référence au système juridique a joué un très grand rôle, notamment en ce qui concerne l'institutionnalisation de la propriété et du contrat sur le plan juridique. Du point de vue des sujets d'intérêt empiriques de Weber, elle est toutefois quelque peu rejetée au second plan par l'attention accordée aux effets plus directs que l'adhésion à une éthique religieuse ont sur le comportement économique, tout particulièrement dans le cas de l'éthique protestante. Deux remarques s'imposent à ce propos. D'abord, il est tout à fait certain que le développement de systèmes juridiques dans le monde occidental, surtout peut-être en Angleterre, a été étroitement lié à diverses conditions du développement économique; Weber mentionne à maintes reprises un ordre juridique stable parmi les conditions les plus importantes des marchés et du capitalisme. L'essentiel est ici la mesure dans laquelle les chances des marchés peuvent être calculées. En second lieu, lorsque cette condition n'est pas remplie, l'orientation de l'action vers des considérations économiques se trouve naturellement très fortement limitée du fait de son rattachement diffus à des éléments non économiques comme les groupements ethniques, les groupements de parenté ou la solidarité collective à motivation religieuse.

Une autre conclusion importante se dégage : sur le plan des questions sociologiques de fond, le schéma théorique de Weber est essentiellement évolutionniste. L'importance donnée au point de vue comparatif est légitime et capitale. Il n'y a pas de processus linéaire simple au niveau où se sont placés même un Auguste Comte ou un Marx, et beaucoup de résultats dépendent de contingences les plus variables. Néanmoins, Weber s'est attaché à présenter un tableau général d'un type moderne d'organisation sociale, qui en pratique est apparu surtout, sous ses formes les plus évoluées, dans le monde occidental et qui était qualitativement différent, au sens évolutionniste, de tout ce qu'on a pu observer dans d'autres civilisations. Weber a souvent intitulé ce système « capitalisme bourgeois rationnel »; mais les caractéristiques économiques sur lesquelles cette désignation insiste ne sont pas suffisantes, ni même essentielles. Ce type d'organisation sociale était conçu, tout au moins, comme un ensemble très large d'éléments institutionnels, où le droit universaliste et l'autorité rationnelle-juridique, ainsi que l'entreprise économique orientée vers le profit, jouent un rôle central.

La sociologie de la religion

La troisième partie essentielle de la contribution de fond de Weber à la sociologie porte sur le domaine culturel; ses célèbres études au sujet de la sociologie de la religion occupent ici, bien entendu, une place centrale. Comme nous avons déjà mentionné ces études un certain nombre de fois, nous nous bornerons à ajouter ici quelques remarques. La première consiste à répéter que, si grande que soit l'attention accordée par Weber sur le plan historique au protestantisme ascétique et à ses rapports avec les autres formes du christianisme ainsi qu'avec l'ordre politique et économique de la société occidentale, la religion l'a intéressé essentiellement d'un point de vue comparatif et systématique, en incluant dans ce dernier terme un fort élément évolutionniste. J'ai émis plus haut l'idée que le programme d'études comparatives qu'il a élaboré dans ce domaine visait en partie à démontrer non seulement l'importance, mais encore la possibilité d'une analyse généralisée dans le domaine culturel, qu'on avait eu tendance à considérer comme la citadelle du particularisme historiste.

Deuxième remarque : un important problème se pose au sujet de la priorité que Weber a assignée à la religion, par rapport au droit et aux questions politiques et économiques. En tant que facteurs de différenciation du développement des types de culture et de société, il n'est pas douteux qu'il a attribué la première place aux systèmes d'orientation religieuse. Si incomplète qu'ait été finalement l'exécution de son étude, cette conclusion se dégage nettement du plan et des conclusions de sa série d'analyses comparatives concernant la sociologie de la religion. Compte tenu de la perspective évolutionniste de Weber, cette primauté donnée à la différenciation des types de systèmes socio-culturels doit, de toute évidence, être liée à la tendance évolutionniste de sa pensée. Il s'ensuit, semble-t-il, que c'est dans le domaine religieux, et en second lieu dans d'autres domaines culturels comme ceux des conceptions éthiques et de la science, qu'il faut rechercher les principaux points de départ des grandes innovations créatrices, qu'elles agissent, comme Weber tendait à le croire, par « éruptions » charismatiques ou selon d'autres processus [1]. Il convient toutefois de préciser que cette affirmation de la priorité des éléments culturels dans certains contextes concernant le contrôle et la différenciation des types n'implique pas un retour aux conceptions « émanationistes » idéalistes, qui nient la portée causale indépendante des facteurs réels ou matériels. Weber s'est exprimé avec une grande netteté en termes généraux touchant la portée de ces facteurs; et il a probablement contribué plus qu'aucun

1. Ce point de vue général est en accord avec la conception selon laquelle, pour reprendre les termes de la théorie cybernétique moderne, les systèmes culturels, considérés essentiellement comme des systèmes d'information en un sens spécifique, sont capables, si les conditions requises sont remplies, de contrôler les systèmes à plus haute énergie d'action politique et économique. On trouvera un exposé succinct et fort pénétrant de l'application de la théorie cybernétique aux systèmes sociaux et politiques dans le chapitre v de *The nerves of government*, de Karl W. Deutsch.

autre auteur de son époque, sinon des époques ultérieures, à l'intelligence de toute une gamme de problèmes précis relatifs aux modalités exactes de leur action. Il convient de distinguer soigneusement cette affirmation de la primauté des facteurs culturels, et par conséquent de la sociologie de la religion, dans l'œuvre de Weber, du sens dans lequel j'ai soutenu plus haut que la sociologie du droit, en tant qu'aspect essentiel de l'ordre normatif des systèmes sociaux, constitue le centre nodal de l'ensemble de sa sociologie. Il existe, à cet égard, un rapport très important et très subtil entre la conception de l'universalisme et, en même temps, de l'indépendance du droit, et l'idée selon laquelle l'analyste des systèmes sociaux doit être objectif au sens dont il a été question à propos de la relation avec la notion de Wertfreiheit, et doit, à cette fin, utiliser des catégories théoriques généralisées.

C'est dire que le droit est, comme l'ont reconnu Weber et son grand contemporain français Émile Durkheim, le principal foyer de structuration des sociétés, et cela d'autant plus que la société considérée est plus évoluée. Mais la légitimation culturelle des systèmes juridiques découle du fait qu'ils reposent sur les orientations religieuses de la population, et de leurs antécédents historiques. Le droit est donc au centre de l'analyse des sociétés du point de vue comparatif et du point de vue du développement. Mais les interprétations de sa signification la plus profonde doivent nécessairement s'appuyer sur l'étude des systèmes culturels d'où ces significations tirent leur origine.

De même que toute autre discipline rationnelle, la science sociale est fondée avant tout sur la culture; ceux qui entreprennent des recherches dans ce domaine ont pour but d'interpréter les significations des conditions humaines qui les concernent. Une relation s'établit donc ainsi avec les valeurs de la recherche scientifique elle-même dans sa démarche essentiellement autonome, et par-delà, avec l'ensemble du système de valeurs. Cependant, la structure de la discipline scientifique elle-même se définit, d'autant plus que sa maturité s'affirme, en fonction de ses généralisations et de ses uniformités théoriques. Précisément dans la mesure où les sciences sociales deviennent autonomes par rapport à leurs fondements philosophiques et à leurs autres fondements culturels, cette structure autonome se trouvera en premier lieu dans la structure de son système conceptuel généralisé. Weber a hésité quelque peu devant cette conclusion, et il n'a certainement pas présenté un système théorique au sens plein du terme. Il a toutefois indiqué une direction qui est, selon moi, indubitable. En tout cas, la concordance entre la structure de sa position méthodologique et les relations structurales des éléments de sa contribution de fond à la sociologie me paraît d'un intérêt capital.

Weber et le problème de l'idéologie

L'essentiel du présent article se situe au niveau d'une discussion relativement technique, bien que nullement détaillée, des idées de Max Weber

dans les domaines de la méthodologie des sciences sociales et de la sociologie. Nous avions toutefois mentionné, au début, certains problèmes majeurs concernant l'état de la société occidentale au xx^e siècle et les rapports existant entre les formes dominantes de la pensée sociale et ces problèmes du point de vue des rôles des idéologies. Je voudrais, pour terminer, revenir sur ces questions.

Je tiens à souligner tout d'abord de nouveau que les trois principaux types de pensée sociale dont l'ensemble représentait le système de référence de Weber constituaient en même temps des prises de position plus techniques au sujet du cadre général de la science sociale et des éléments centraux des orientations idéologiques. Du point de vue idéologique, la position idéaliste-historiste peut être considérée comme étant au moins étroitement en rapport avec les idéologies conservatrices au sens européen du terme. Dans l'ensemble, ces idéologies ont été les plus favorables à la vieille Europe et à sa civilisation, et leurs représentants ont eu tendance à admettre — non sans certaines réserves — que les dépositaires essentiels de cette civilisation devraient être les classes aristocratiques anciennes, notamment en tant qu'élites culturelles. Parfois cette conception pouvait évoluer — comme elle le fit à certains égards dans le cas des nazis — vers l'idée que l'ensemble d'un peuple devrait incarner la grande tradition (en un sens très vulgarisé).

En tout état de cause, cette attitude historiste conservatrice peut fort plausiblement être opposée non à un seul, mais à deux mouvements qui, selon ses partisans, risquent de mettre son intégrité en péril. Le plus ancien de ces mouvements, que la plupart des Allemands et même de tous les Européens du continent ont considéré comme leur étant fondamentalement étranger, est ce que j'ai appelé le système utilitariste, notamment sous la forme de l'idéologie de l' « individualisme économique », ou plus précisément du « capitalisme ». A ce propos, il convient de souligner particulièrement l'antagonisme commun des conservateurs et des socialistes du continent européen, à ce point de vue idéologique, envers le capitalisme. Le deuxième mouvement est, bien entendu, le socialisme, qui a tendu de plus en plus à se confondre avec le système marxiste.

J'ai déjà indiqué les principaux points sur lesquels Weber a adopté une orientation techniquement intellectuelle s'écartant de ces trois traditions, tout en acceptant d'importants éléments de chacune d'entre elles. *Grosso modo*, on peut en dire autant du point de vue idéologique, avec cependant une importante réserve. Weber s'est opposé presque totalement à ce qu'il concevait, dans la situation intellectuelle et politique de l'Allemagne de son temps, comme étant la position conservatrice et la position socialiste, quoique, dans le premier cas, il n'ait pas répudié totalement le nationalisme, ni, dans le second cas, l'idéal de la justice sociale. A l'égard de la solution capitaliste, d'un autre côté, son attitude est apparue beaucoup plus ambivalente. Il considérait le « capitalisme », y compris l'organisation bureaucratique tant dans le secteur privé que dans le secteur public, comme représentant, dans l'ensemble, le « destin » de la société occiden-

tale; mais il éprouvait de graves appréhensions quant aux répercussions du capitalisme, notamment du point de vue humaniste.

Je me demande si ce serait aller trop loin que de voir là un effort assez net de Weber pour échapper au dilemme idéalisme-matérialisme, ou historisme-marxisme, non sans beaucoup d'hésitations sur l'opportunité d'une telle initiative et d'incertitudes sur ses conséquences éventuelles. Selon lui, de toute évidence, le capitalisme devait en un certain sens être accepté; cependant, pour des raisons très diverses (d'ordre scientifique et éthique), les interprétations courantes de ce système étaient d'une part inadéquates et d'autre part en contradiction avec son sentiment de ce qui était juste et convenable.

En ce qui concerne les aspects plus techniques de sa pensée, Weber a nettement échappé à ce que j'ai appelé le « trilemme » résultant de la structure des principaux courants de la pensée sociale de son temps. La manière dont il y est parvenu a ouvert la voie, dans ce domaine, à un nouveau mode de pensée, dont une sociologie théorique autonome constituait un élément capital. Weber s'est ainsi rapproché très nettement d'autres aspects d'un mouvement intellectuel important de sa génération. Si l'on considère son apport — qui m'apparaît comme le plus décisif — et celui de nombreux autres auteurs, je crois qu'on peut dire que l'ensemble de la situation intellectuelle et sociale a été redéfinie d'une manière qui a donné un caractère radicalement périmé aux principales catégorisations de la fin du XIX^e siècle, dont beaucoup sont encore largement admises[1].

J'irai jusqu'à dire que la « quatrième position » de Weber ne pouvait se réduire à une idéologie nouvelle, appelée simplement à concurrencer les trois autres, en se situant au même niveau. A ce point de vue, ce n'est pas par hasard qu'il est impossible de classer politiquement Weber parmi les conservateurs, au sens de la tradition allemande ancienne, parmi les libéraux, au sens de l'individualisme économique, ou parmi les socialistes. La voie nouvelle qu'il a ouverte sur le plan intellectuel n'aboutissait toutefois pas seulement à l'adoption d'une position personnelle neutre entre ces diverses idéologies; elle impliquait que le moment viendrait où ces vieilles théories n'auraient plus de sens. Pour reprendre une expression lancée récemment aux États-Unis par Daniel Bell, Weber a annoncé « la fin des idéologies », au sens où celles-ci ont joué un rôle capital pendant la première partie du XX^e siècle.

Il est fort possible qu'il existe un rapport entre cette situation et la situation politique et sociale de notre époque. J'ai souligné que le début de la première guerre mondiale, il y a exactement un demi-siècle, a coïncidé

1. L'étude la plus complète qui, à ma connaissance, ait été faite jusqu'ici de ce mouvement est *Consciousness and society*, de H. Stuart HUGHES. Mon propre ouvrage *Structure of social action* (1937) traitait de ses aspects plus directement sociologiques et, en particulier, non seulement de Weber, mais aussi de Durkheim et de Pareto, et de certains des rapports existant entre ces conceptions et la tradition de l'individualisme économique. J'estime aujourd'hui que Freud, notamment, et les pragmatistes et psychosociologues américains, comme G. H. Mead et John Dewey, ont joué un rôle très important.

avec le commencement du déclin du système européen des États nationaux qui s'était constitué au XIXe siècle, et de l'hégémonie mondiale de l'Europe. La cause la plus importante de ce déclin a été, bien entendu, l'apparition de deux États supranationaux — les États-Unis à l'ouest, et l'Union soviétique à l'est — dont l'étendue et la puissance sont sans commune mesure avec celles des États nationaux du type classique. Le déclin rapide du colonialisme peut lui-même être mis en relation avec ces changements, de même que le mouvement d'unification de l'Europe.

Il est certainement remarquable, à ce propos, que les trois principales doctrines intellectuelles qui figuraient à l'arrière-plan de l'œuvre de Weber, et qui ont été la source des principales idéologies modernes, soient manifestement liées à la structure du système occidental. Tout d'abord, le mouvement idéaliste-historiste a caractérisé le centre de ce système, avant tout l'Allemagne (notamment ses régions occidentales et méridionales) et à différents égards la France. Puis, de toute évidence, le système utilitariste et l'individualisme économique ont prédominé surtout en Grande-Bretagne et, ensuite, aux États-Unis, au moins pendant longtemps. Il peut sembler que le cas du marxisme n'entre pas dans ce schéma. Mais, étant donné la très large place qu'il fait à la primauté de l'organisation politique dans le cadre de certains types d'autoritarisme et de bureaucratie, je crois qu'il existe une affinité assez marquée entre le prussianisme et le marxisme soviétique. On pourrait donc peut-être dire qu'il y a une sorte de symétrie entre les deux extrémités du système en question et que, lorsqu'on s'éloigne des centres culturels de l'Europe continentale pour aller vers l'est, on constate un accroissement de l'autoritarisme politique centralisé qui est, dans une certaine mesure, socialiste, tandis qu'en allant vers l'ouest, le climat se fait de plus en plus capitaliste. En tout cas, la polarisation idéologique de la période de la guerre froide a certainement eu pour base le conflit intellectuel entre l'individualisme utilitaire et le socialisme marxiste. Je suis toutefois enclin à considérer ce phénomène comme relevant d'un aspect encore plus général de la situation de la société occidentale, où l'autoritarisme prussien est également entré en jeu.

A la lumière de ces observations, le fait que Weber a réussi, dans le domaine capital de l'analyse intellectuelle des phénomènes sociaux et culturels, à définir une position qui transcende manifestement les trois idéologies centrales de manière à inclure sous une forme relativisée des éléments de chacune, prend un intérêt tout particulier. Weber se situe, me semble-t-il, à un stade tout à fait décisif de l'évolution générale de la civilisation occidentale. Il a compris, mieux que la quasi-totalité de ses contemporains, la réalité et la nature de la désagrégation de l'ancien système, et contribué plus que tout autre à ébaucher une nouvelle orientation intellectuelle qui paraît propre à jouer un rôle fondamental dans la détermination de la situation du monde social de demain.

En ce qui concerne mon pays, j'estime depuis longtemps qu'il est tout à fait inadéquat de dire que son système social est capitaliste, même au sens très particulier que Weber donne à ce terme. Il apparaît de plus en plus

probable que les tendances qui se manifestent en Union soviétique rendront tout aussi inexacte la conception stéréotypée selon laquelle ce pays représente la société socialiste. En tout cas, je ne peux m'empêcher de penser que l'accession au rang de science de la sociologie — dont je considère Max Weber comme l'un des très rares véritables fondateurs — annonce ces grands changements, et que notre science peut fort bien être destinée à jouer un rôle majeur, en aidant les hommes non seulement à comprendre le monde social et culturel où ils vivent — ce qui est sa tâche primordiale — mais aussi, par des moyens qu'on ne saurait encore prévoir, à le façonner. En ce sens, la sociologie apparaîtra peut-être comme la principale héritière des grandes idéologies de la fin du siècle dernier. C'est sans doute en envisageant cette possibilité que nous pourrons nous faire l'idée la plus authentique de la grandeur de Max Weber.

Talcott Parsons, qui a traduit en anglais deux ouvrages de Weber — The theory of social and economic organization *et* Protestant ethic and the spirit of capitalism *(1930)* — *est professeur de sociologie à l'Université Harvard. Parmi ses propres œuvres, on peut citer :* The structure of social action *(1937)*, The social system *(1951) et* Structure and process in modern societies *(1961)*.

Objectivité scientifique et présuppositions axiologiques [1]

Pietro Rossi

Selon Weber, l'exclusion des jugements de valeur constitue la condition externe de l'objectivité des sciences sociales, alors que leur condition interne réside dans l'explication causale. Wertbeziehung représente le critère de sélection qui permet la délimitation d'un champ particulier de recherche sociale. Le recours à la causalité représente le moyen de « neutraliser » la subjectivité des présuppositions axiologiques, mais n'est pas réalisé, car l'influence des valeurs transforme même l'explication causale en explication conditionnelle. C'est pourquoi il est nécessaire de trouver une nouvelle formule à l'égard de la Wertfreiheit.

Je me propose d'abord de déterminer les rapports entre la notion d'indépendance à l'égard des valeurs (Wertfreiheit) et la tentative faite par Weber pour donner un fondement objectif aux sciences sociales. Je voudrais ensuite vérifier si cette notion peut encore s'appliquer aujourd'hui (et, le cas échéant, dans quelle mesure). Je situe par conséquent le débat sur un plan purement méthodologique, sans me référer explicitement à l'œuvre historique et sociologique de Weber [2].

On sait que la Wertfreiheit [3] est liée au fait que la science en général et les sciences sociales en particulier sont confinées dans un rôle purement explicatif, sans qu'il leur soit permis de déterminer les modalités du comportement humain ni de définir des normes politiques, économiques, morales

1. Allocution prononcée en avril 1964 devant le quinzième Congrès allemand de sociologie, à Heidelberg, et publiée avec l'aimable autorisation de la Deutsche Gesellschaft für Soziologie.
2. L'analyse contenue dans ce texte est basée sur l'interprétation de la pensée wébérienne que j'ai développée dans *Lo storicismo tedesco contemporaneo*, Torino, 1956, 4e partie. Je me permets de renvoyer le lecteur à cet ouvrage où il trouvera une documentation plus large sur les thèses seulement ébauchées ici, ainsi que les indications bibliographiques nécessaires.
3. Les plus importants parmi les ouvrages consacrés à la pensée méthodologique de Weber sont les suivants : A. VON SCHELTING, *Max Webers Wissenschaftslehre*, Tübingen, 1934 ; T. PARSONS, *The structure of social action*, New York et London, 1937, 2e éd. publiée à Glencoe (Ill.), 1949, chap. XVI ; R. ARON, *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, 2e éd., 1950, 4e partie. Le problème de la Wertfreiheit est notamment un des thèmes fondamentaux de la littérature wébérienne ; ces livres ont fourni une contribution essentielle à la discussion de ce thème, et les points de vue qu'ils expriment sont présupposés dans cet exposé.

ou religieuses. On peut même affirmer que l'exclusion des jugements de valeur de la recherche historique et des sciences sociales constitue la condition externe de leur objectivité, tandis que la condition interne réside dans la possibilité d'une explication ou, plus exactement, d'une explication causale. Ces deux conditions expriment les règles générales de la méthode scientifique et doivent par conséquent pouvoir s'appliquer également aux sciences sociales. Pour Weber, la première condition de l'objectivité des sciences sociales réside dans l'exclusion de tous jugements de valeur : dans les sciences sociales, comme dans les sciences de la nature, la constatation des faits ne permet jamais de déduire des normes de comportement ni des appréciations se référant à ces normes. La différence essentielle qui existe entre la science et la fonction normative des jugements de valeur est justifiée par la thèse — et là Weber reprend à son compte la distinction établie par Windelband — selon laquelle un jugement de valeur ne saurait être déduit d'un jugement de fait. La deuxième condition de l'objectivité des sciences sociales réside dans l'explication causale : ces disciplines doivent, elles aussi, établir de manière empirique les relations existant entre les faits et déterminer les conditions dans lesquelles les processus se déroulent. La distinction entre la cause générale (loi) et la cause individuelle (que Weber emprunte à Rickert) permet d'étendre aux sciences sociales la tâche d'explication causale, alors que Dilthey et ses successeurs avaient réservé cette dernière aux sciences de la nature afin de permettre aux « sciences de l'esprit » d'accéder à une compréhension intime des rapports historiques de structure. Par conséquent, la première condition délimite le rôle de la science par rapport à ce qui ne relève pas de son domaine. La deuxième condition détermine la tâche spécifique de la science et confirme la valeur générale de la notion de causalité en tant que catégorie applicable à toutes les sciences. De ce fait, l'indépendance à l'égard des valeurs ne se conçoit vraiment qu'en relation avec le rôle explicatif des sciences sociales et par l'effet de la différenciation entre ce rôle et l'action normative, qui est étrangère à la science [1].

On sait aussi que, pour Max Weber — je me contenterai de le rappeler — le fait que les sciences sociales excluent les jugements de valeur ne signifie pas que ces sciences soient sans rapport avec les valeurs. Bien au contraire, les sciences sociales peuvent non seulement prendre les valeurs comme objet de leurs recherches, mais une de leurs tâches principales consiste à déterminer les conditions de la réalisation de ces valeurs. Elles ne peuvent attribuer de caractère normatif aux valeurs, c'est-à-dire déterminer si une valeur donnée doit être considérée ou non comme règle de conduite ou base d'appréciation. Mais elles peuvent, et même elles doivent, déterminer les moyens qui permettent de réaliser les valeurs, ainsi que les conséquences qui découlent de cette réalisation elle-même et de l'emploi des moyens

1. Le problème de la Wertfreiheit a été récemment repris par : C. VON FERBER, « Der Werturteilsstreit 1909-1959 : Versuch einer wissenschaftsgeschichtlichen Interpretation », *Kölner Zeitschrift für Soziologie*, XI, 1959, p. 21-37 ; et par : A. CAVALLI, « Weber e Sombart e la disputa sui giudizi di valore », *Quaderni di sociologia*, XIII, 1964, p. 24-50.

indispensables. Ainsi, l'étude des relations entre le moyen et le but d'une part, et entre la réalisation et les conséquences (voulues ou non), prévues ou non, d'autre part, devient le fondement d'un examen critique technique des valeurs, examen qui porte sur la possibilité de les réaliser et permet de comparer des valeurs différentes ou opposées.

Cette façon d'envisager le problème a été exposée clairement dans *Die « Objektivität » sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis* [L' « objectivité » de la connaissance en sciences sociales et en sciences politiques] (1904), puis reprise et développée dans *Der Sinn der « Wertfreiheit » der soziologischen und ökonomischen Wissenschaften* [Le sens de l' « indépendance » à l'égard des valeurs dans les sciences sociologiques et économiques] (1917) [1], Weber ayant élaboré à cette occasion un schéma logique pour un débat scientifique sur les valeurs. Les étapes qu'il est logique de prévoir pour aboutir à une critique technique des valeurs et, partant, à la comparaison des valeurs entre elles, sont les suivantes : réduction des jugements de valeur spécifiques à leurs axiomes fondamentaux; déduction des conséquences qui se dégagent de ces axiomes; détermination des moyens nécessaires pour donner effet à un jugement de valeur (« réalisation » d'une valeur) et des conséquences de fait qui en découleront; détermination de la possibilité et du degré de probabilité de cette réalisation; enfin identification des autres valeurs éventuellement liées à l'emploi de certains moyens ou aux effets secondaires. Le fait que ces diverses opérations ne comportent elles-mêmes aucun jugement de valeur prouve que cette critique est purement scientifique. En d'autres termes, elle ne constitue pas une prise de position en faveur ou à l'encontre de valeurs déterminées; elle ne consiste pas à proposer certaines valeurs entraînant la négation ou le rejet d'autres valeurs. Il s'agit exclusivement de définir les conditions de réalisation des diverses valeurs. Mais les rapports avec les valeurs sont encore plus étroits, car ces rapports constituent précisément l'essentiel des sciences sociales, qui diffèrent en cela des sciences de la nature. Pour définir ces rapports, Weber a invoqué la distinction établie par Rickert entre jugement de valeur et rapport aux valeurs (Wertbeziehung), et qualifié cette dernière notion de principe de sélection permettant, dans les sciences sociales, de délimiter le champ des recherches selon les cas d'espèce. Ainsi défini, le « rapport aux valeurs » se confond avec le « point de vue » auquel on se place pour procéder à l'investigation, c'est-à-dire avec l'orientation de l'enquête. C'est lui qui constitue le point de départ des sciences sociales, par opposition aux sciences de la nature, où la recherche de lois générales a un caractère systématique. Depuis l'article intitulé *Die « Objektivität » sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis* (1904), Weber a défini la fonction méthodologique des valeurs dans les sciences sociales de la manière suivante : les valeurs sont des critères de sélection appelés à déterminer l'orientation et le domaine des recherches. C'est dans le rapport aux valeurs que réside la « signification »

1. Ces essais, ainsi que les autres travaux méthodologiques de Weber, sont compris dans le volume *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, 2e éd., par les soins de J. Winckelmann, Tübingen, 1951.

des processus qui font l'objet de ces sciences. A l'origine des sciences sociales on trouve toujours certaines présuppositions axiologiques très variables et conditionnées historiquement par le contexte culturel d'où émane la recherche. Et ces présuppositions sont « subjectives » en ce sens qu'elles constituent un point de départ extra-scientifique et ne résultent pas de la recherche. Dans le cadre du domaine défini par ces présuppositions, on peut parvenir à des rapports qu'il est possible de déterminer empiriquement, c'est-à-dire des rapports de cause à effet ayant une valeur objective. C'est ainsi que la causalité doit garantir l'objectivité de la recherche et de ses résultats, dans le cadre délimité par les présuppositions axiologiques. L'influence des circonstances historiques et, par conséquent, la relativité des critères de sélection et le caractère unilatéral de l'investigation, qui découlent nécessairement de l'adoption de certaines présuppositions axiologiques, n'empêchent pas les sciences sociales de s'acquitter de leur rôle explicatif. Les rapports de fait peuvent être déterminés objectivement sur la base de l'expérience et indépendamment de l'adoption de telle ou telle présupposition axiologique : dans le cadre d'un domaine de recherches donné, l'explication causale peut aboutir à des résultats universellement valables.

Le recours à la causalité représente par conséquent, dans l'esprit de Weber, le moyen de neutraliser la subjectivité inhérente aux présuppositions axiologiques. Toutefois, si l'on examine le schéma d'explication que Weber a exposé surtout dans la deuxième partie de *Kritische Studien auf dem Gebiet der kulturwissenschaftlichen Logik* [Études critiques en matière de logique appliquée aux « sciences de la culture »] (1906), on constate très facilement que, dans les sciences sociales, le processus explicatif lui-même est déterminé par le « rapport aux valeurs ». L'adoption de certaines présuppositions axiologiques détermine non seulement l'orientation et le domaine des recherches mais conditionne en outre l'orientation des rapports étudiés en vue de l'explication. Les sciences sociales ne sont donc jamais en mesure de fournir une explication complète et exhaustive d'un processus, mais seulement une explication qui, partant de points de vue déterminés, est nécessairement partielle. En d'autres termes, elles ne peuvent pas appréhender la totalité des facteurs déterminants, mais seulement une série particulière de conditions, liées à d'autres séries de conditions, qui peuvent elles-mêmes devenir objets de recherche. Ainsi l'explication causale se détache du modèle déterministe du positivisme du XIX^e siècle et devient une explication conditionnelle. Les sciences sociales peuvent identifier les conditions qui rendent possibles les processus dont elles s'occupent, et par conséquent déterminer des rapports de condition entre les faits. Mais elles ne sauraient prétendre déterminer les relations nécessaires. Ce n'est pas la nécessité, mais la possibilité objective — depuis la cause adéquate jusqu'à la cause fortuite — qui constitue la catégorie modale sur laquelle repose le schéma d'explication. Il est donc évident que l'orientation du processus explicatif dépend des présuppositions axiologiques qui régissent l'investigation. Celles-ci deviennent des hypothèses d'explication et orientent ainsi les recherches vers la détermination de rapports de condition bien définis. De ce qui précède, on peut

donc conclure que la neutralisation des présuppositions axiologiques par le recours à la causalité n'est pas réalisée; l'influence inéluctable des valeurs (Wertbedingtheit) transforme même l'explication causale en explication conditionnelle, mais, de ce fait, la notion de rapport aux valeurs, telle que Weber l'a exprimée, est remise en question. Le rapport aux valeurs ne peut pas se limiter au premier stade du processus scientifique, qui est la délimitation du champ des recherches. Au contraire, le rapport aux présuppositions axiologiques se retrouve à tous les autres stades de l'investigation. Les présuppositions axiologiques déterminent à la fois l'orientation générale et les décisions de méthode qui en résultent. Sous la forme d'hypothèses d'explication, elles agissent aussi sur le processus explicatif. S'il en est ainsi, l'adoption de certaines présuppositions axiologiques conditionne aussi, directement ou indirectement, les résultats de la recherche, ce que Weber, précisément, ne voulait pas admettre.

C'est pourquoi il est nécessaire de trouver une nouvelle formule pour la notion d'indépendance à l'égard des valeurs, exprimée par Weber. Comme nous l'avons constaté, il ne suffit pas que les sciences sociales excluent les jugements de valeur pour qu'elles échappent à l'effet des présuppositions axiologiques, lesquelles agissent sur le processus même de la recherche. Si l'on veut garantir le caractère scientifique de ces sciences, il faut donc fixer des conditions d'objectivité qui se rapportent à l'emploi effectif des présuppositions axiologiques, sans supposer une neutralisation qui n'est pas possible. Dans toute recherche, ces présuppositions sont inévitables, mais leur emploi peut être soumis à des règles strictes [1].

D'une manière tout à fait générale, on peut mentionner trois règles valables pour l'ensemble des sciences sociales. Je les formulerai comme suit :

1. Les présuppositions axiologiques doivent être énoncées formellement, afin de bien marquer qu'il s'agit d'appréciations;
2. Elles doivent être utilisées comme hypothèses de travail et mises à l'épreuve au cours de la recherche;
3. Elles doivent devenir des « modèles d'explication », qui seront conservés ou écartés selon l'expérience.

Ces trois règles n'ont évidemment pas la même valeur ni le même rôle, mais elles sont toutes indispensables; cette affirmation appellerait, évidemment, de plus amples explications, qu'il n'est pas possible de donner ici. La première règle est purement formelle et ne suffirait pas à elle seule, car le fait d'admettre comme telle une présupposition axiologique ne garantit pas le bien-fondé de cette présupposition [2], mais elle empêche qu'on la confonde

1. A propos de la fonction des présuppositions de valeur dans les sciences sociales, nous renvoyons à l'analyse de G. MYRDAL, *Value in social theory*, London, 1958 (notamment p. 48-54 et 153-164). Le point de vue soutenu dans ce texte concorde en grande partie avec celui de Myrdal, même s'il s'éloigne souvent de ses formulations afin de mieux suivre les perspectives, méthodologiques de Weber.
2. La nécessité d'expliciter les présuppositions de valeur est soulignée surtout par G. MYRDAL, *op. cit.*, p. 52 et 157. Il faut ajouter ici que cette explicitation est une condition nécessaire, *mais non suffisante*, de l'objectivité scientifique ; s'y arrêter — ainsi qu'on a parfois essayé de le faire — fausserait la perspective.

avec les faits et qu'on s'imagine à tort procéder à des recherches qui échapperaient à toute présupposition et à toute orientation. La deuxième règle a trait à la méthode et établit le caractère hypothétique des présuppositions axiologiques. Elle exige que ces présuppositions ne soient pas considérées, dès le départ, comme des postulats échappant au contrôle de la recherche, mais bien comme des hypothèses qui pourront être infirmées aussi bien que confirmées par la recherche. La troisième règle détermine la relation entre les présuppositions axiologiques et le processus explicatif et reconnaît en même temps que la référence à l'expérience est d'une importance décisive pour l'adoption ou le rejet d'une hypothèse d'explication [1]. Considérées ensemble, ces trois règles donnent une nouvelle forme à la notion d'indépendance à l'égard des valeurs, telle que la concevait Weber, et précisent le « mode d'emploi » des présuppositions axiologiques.

L'exclusion des jugements de valeur du domaine des sciences sociales, réclamée par Weber, prend ainsi une autre signification. On peut tenir pour établi que les sciences sociales n'ont pas pour rôle de proposer des normes de conduite, pas plus qu'elles ne peuvent énoncer des jugements de valeur se référant à ces normes, et que, comme tout autre savant, le spécialiste des sciences sociales doit s'abstenir de présenter son opinion personnelle comme le résultat de ses recherches. Les sciences sociales ont, dans la mesure où il s'agit de sciences, un rôle d'explication et par conséquent un rôle de prédiction : leur fonction opérationnelle procède de cette aptitude à la prédiction, et non d'une exigence normative. Le représentant des disciplines sociales est lié par des règles aussi strictes que celles qui s'imposent au physicien, au chimiste ou au biologiste. Même lorsqu'il agit en qualité d'expert et s'associe à une orientation politique ou économique donnée [2], il importe de faire une distinction logique entre le moment où il choisit cette orientation et le moment où il travaille à la mise en œuvre systématique des moyens nécessaires à sa réalisation. Toutefois cela ne signifie nullement qu'il soit interdit aux sciences sociales de formuler des appréciations; au contraire, elles peuvent et même elles doivent le faire, car ces appréciations sont contenues dans l'adoption des présuppositions axiologiques. Tout choix opérationnel exige une appréciation de la situation et des diverses possibilités de développement et de modification que cette situation comporte. Une telle appréciation est bien aussi du ressort de la science : mais cela ne veut pas dire que la science doive établir quelles possibilités correspondent à tel ou tel idéal politique, économique, moral ou religieux; il lui incombe seulement de déterminer, par voie de comparaison, les conditions de leur réalisation. Mais alors la question n'est plus de savoir si les sciences sociales

1. Les présuppositions de valeur, en tant que telles, ne rentrent pas directement dans le domaine de ce qui est empiriquement vérifiable ; mais leur traduction en hypothèses d'explication les soumet, au moins dans une certaine mesure, au contrôle de l'expérience. Cela a été également mis en évidence par G. MYRDAL, *op. cit.*, p. 157.
2. On renvoie à ce propos aux remarques faites par A. PAGANI, « Scienza sociale e politica sociale », *Antologia di scienze sociali*, I, *Teoria e ricerca*, Bologna, 1960, p. 465-487, et à l'essai de E. A. SHILS, « Social science and social policy », *Philosophy of science*, XVI, 1949, p. 219-242.

peuvent ou non énoncer des appréciations générales : il s'agit plutôt de déterminer, dans chaque cas d'espèce, quelles appréciations sont légitimes pour une discipline particulière. L'exclusion des jugements de valeur n'est donc que l'interdiction d'une certaine catégorie d'appréciations non justifiées du point de vue scientifique. Elle ne constitue pas l'interdiction générale de toute appréciation [1].

Dans son contenu, la notion d'indépendance à l'égard des valeurs, telle que Weber la concevait, ne semble plus guère défendable aujourd'hui. L'interdiction des jugements de valeur dans les sciences sociales n'a plus de sens dès lors qu'il est admis que la recherche scientifique doit, elle aussi, aboutir à des appréciations. D'autre part, la causalité ne constitue pas non plus une garantie interne de l'objectivité des sciences sociales, pour la simple raison que l'explication fournie par ces sciences n'est pas une explication causale. La distinction entre science et jugements de valeur doit être formulée sur une base nouvelle, comme une distinction entre différentes catégories d'appréciations. De même, il convient de définir le processus explicatif des sciences sociales dans sa dépendance à l'égard de certaines présuppositions axiologiques, adoptées comme hypothèses de travail. Néanmoins, malgré les insuffisances que nous avons mentionnées, le rapport entre l'indépendance à l'égard des valeurs et l'objectivité, exposé par Weber, demeure un principe fondamental pour la méthode des sciences sociales. Il faut modifier et rectifier la formule de Weber, afin précisément de renforcer ce principe, et non pas parce qu'il aurait épuisé ses possibilités ou perdu sa valeur [2]. La notion d'indépendance à l'égard des valeurs doit être adaptée à la nouvelle conception de la science, élaborée par la méthodologie moderne, ainsi qu'aux tâches nouvelles des sciences sociales. Tel était l'objet de mes explications et des formules que j'ai proposées.

1. Le point à discuter est évidemment la signification du concept d'« évaluation », qui nous apparaît aujourd'hui éloigné du concept de Werturteil employé par Weber. Une analyse adéquate de la notion d'« évaluation » implique toutefois l'examen des formes différentes qu'elle prend dans des domaines spécifiques, à l'intérieur et en dehors de la recherche scientifique ; cependant cet examen ne peut être ici ni mené à bien ni même ébauché.
2. R. DAHRENDORF, *Gesellschaft und Freiheit*, München, 1961, p. 27-48, a également discuté le rapport entre science sociale et jugements de valeur en partant d'un point de vue différent mais en aboutissant à des résultats proches de ceux qui sont exposés ici.

Pietro Rossi est professeur de philosophie morale à l'Université de Cagliari (Sardaigne). Parmi ses publications, il convient de citer Lo storicismo tedesco contemporaneo *(1956) et* Storia e storismo nella filosofia contemporanea *(1960). Il a également traduit en italien des ouvrages de Dilthey, ainsi que* Gesammelte Aufsätze zur Wirtschaftslehre, *et* Wirtschaft und Gesellschaft, *de Weber. Il est membre des comités de rédaction des* Quaderni di sociologia, *ainsi que de la* Rivista di filosofia.

Aspects biologiques de la question raciale

Introduction :

La réunion d'experts de Moscou (août 1964)

Jean Hiernaux [1]

Le racisme est l'expression d'un système de pensée fondamentalement antirationnel. La haine et les rivalités raciales se nourrissent de notions scientifiquement fausses et vivent de l'ignorance. Elles peuvent aussi procéder d'idées qui sont scientifiquement fondées mais qui, déformées ou isolées de leur contexte, ont conduit à de fausses inductions. Pour dégager ces erreurs de fait et de raisonnement, et diffuser largement les conclusions auxquelles ont abouti des études menées dans différentes disciplines scientifiques, le Secrétariat de l'Unesco a convoqué en 1949 une réunion d'anthropologues, de psychologues et de sociologues, qui étaient appelés à définir la notion de race et à exposer en termes clairs et simples l'état actuel de nos connaissances sur le problème controversé des différences raciales.

Par suite d'abstentions de dernière minute les sciences biologiques ont été insuffisamment représentées à cette réunion, mais les sociologues, qui étaient en majorité, se sont accordés à reconnaître que la race devait être définie en fonction de nos connaissances biologiques.

Le texte élaboré par ce groupe d'experts, très bien accueilli par le public, a néanmoins soulevé les critiques de certains anthropologues et généticiens, estimant qu'il créait une confusion entre la race, fait biologique, et la notion de race, phénomène social. En outre, quelques-uns d'entre eux ont refusé de considérer comme définitivement prouvée l'absence de différences mentales entre les groupes raciaux et, soulignant que cette opinion reposait sur des preuves insuffisantes, ils ont demandé qu'on fît au moins la part du doute.

C'est pourquoi l'on a jugé nécessaire, afin de dissiper tout malentendu, de convoquer un autre groupe, comprenant, cette fois, uniquement des anthropologues et des généticiens, et de préférence ceux-là mêmes qui avaient marqué leur désaccord avec la Déclaration sur la race et les différences raciales; la mission du groupe consistait à rédiger un texte reflétant de façon plus précise la façon de voir de ces milieux scientifiques.

1. Jean Hiernaux, professeur au Laboratoire d'anthropologie de la Faculté des sciences (Université de Paris), et à l'Institut de sociologie Solvay (Université libre de Bruxelles), était directeur scientifique de la réunion de Moscou.

C'est pourquoi l'Unesco a fait appel à douze experts, spécialistes de l'anthropologie physique et de la génétique humaine, qui ont mis au point, le 9 juin 1951, une seconde déclaration, reprenant les principales conclusions de la première, mais en en atténuant ou même en en supprimant d'autres.

Cependant, les progrès scientifiques réalisés depuis 1949 et 1951 dans le domaine de la biologie humaine, une compréhension plus poussée de la théorie de l'évolution, le développement de la génétique des populations en tant que discipline scientifique, le rythme accéléré des découvertes de fossiles, tout faisait ressortir la nécessité, reconnue par la Conférence générale de l'Unesco à sa douzième session, de reprendre la déclaration de 1951 pour l'examiner à la lumière de nos connaissances actuelles. De là est née l'idée de reviser la déclaration à la lumière des dernières découvertes biologiques, et d'étendre sa portée en introduisant dans la version nouvelle un certain nombre de points négligés précédemment, concernant la nature et les formes du préjugé racial dans les relations entre groupes raciaux différents. On a toutefois jugé préférable de tenir deux réunions successives, la première en 1964 pour examiner les aspects biologiques de la question, la seconde en 1966 pour en traiter les aspects sociaux et éthiques et rédiger une déclaration complémentaire qui, en tenant compte des résultats de la réunion de 1964, engloberait les aspects biologiques et sociaux de la question raciale.

L'ordre du jour de la réunion d'experts, qui s'est tenue à Moscou du 12 au 18 août 1964, prévoyait sept demi-journées consacrées à l'examen de différents points de la Déclaration sur la race et les différences raciales rédigée en 1951 [1] et de quelques points non évoqués dans cette dernière, sur la base des communications écrites des experts présents et de deux spécialistes consultés, les professeurs G. Simpson et E. Mayr.

Si les points de l'ordre du jour de la réunion présentent une succession logique, tous se rapportent, en fin de compte, à un même objet : la nature de la race et des différences raciales. Un rapport analytique comporterait des redites, des retours en arrière, des digressions et ne permettrait pas de dégager les grands thèmes sur lesquels a porté la discussion. C'est sur ces grands thèmes que le présent article est axé.

Consacré à l'étude des aspects biologiques de la question raciale, la réunion se devait, avant tout, de définir la race. La déclaration de 1951, sans en donner une définition explicite, considérait la notion de race comme un concept taxonomique, visant au classement des populations humaines en catégories hiérarchisées dont deux étaient citées : la grand-race et la race secondaire. Elle reconnaissait que beaucoup de populations se prêtent difficilement à une classification raciale. Elle réservait le terme de race aux groupes humains qui se distinguent par des traits physiques nettement caractérisés et essentiellement transmissibles. Elle justifiait l'emploi de la notion de race par l'affirmation que la classification obtenue était de nature à faciliter l'étude des phénomènes d'évolution.

1. Voir *Bulletin international des sciences sociales*, vol. II (1950), n° 3, et vol. III (1951), n° 3.

La réunion de 1964, tout en considérant, elle aussi, la race comme un concept classificatoire, a donné lieu à la confrontation d'opinions diverses quant à l'efficacité de ce concept dans son application aux populations humaines et quant à son utilité pour l'étude de leur passé. A un extrême de la gamme d'opinions à ce sujet, un groupe d'experts estiment cette efficacité et cette utilité tellement limitées que l'emploi d'une classification raciale de l'humanité actuelle marque ou déforme la réalité biologique au point de constituer une entrave plus qu'une aide à l'étude de l'histoire évolutive de l'homme; en particulier, ils estiment que cet emploi risque d'inciter à des généralisations abusives. A l'extrême opposé, d'autres experts considèrent que les grand-races humaines sont suffisamment individualisées, malgré les nombreuses populations qui présentent des caractères intermédiaires, pour que l'emploi de cet échelon taxonomique soit un outil utile, d'autant plus qu'ils sont convaincus que l'individualité des grand-races était plus marquée dans le passé.

Sur le plan de l'interprétation de la réalité biologique, il n'y a pas d'opposition irréductible entre les deux tendances; l'accord unanime sur les conclusions finales en fait foi. Tous reconnaissent que les populations humaines, vues sous l'angle de leurs caractères biologiques, constituent un continuum. Représentées par des points sur un plan, elles formeraient un nuage, à l'intérieur duquel apparaîtraient, sans discontinuité majeure, des concentrations de points. Délimiter ces concentrations ne va pas sans arbitraire, et la disposition des points est telle que des découpages différents ont été proposés. C'est une affaire de jugement personnel, et non d'opposition de conceptions, de décider si l'intérêt de tels découpages l'emporte sur leur inconvénient.

Plusieurs experts ont réagi à l'affirmation selon laquelle la caractérisation de races humaines présente une part de commodité telle que leur existence objective peut être mise en doute. Ils craignaient que le lecteur de la future déclaration, opposant à cette notion l'existence évidente de différences entre les êtres humains, ne s'estimât mystifié. En fait, classification raciale et différenciation entre individus ou populations sont des problèmes différents. Pour éviter toute équivoque, il importait, dans cette déclaration, d'aborder l'étude de la variabilité humaine par les différences entre populations, avant la question d'une classification de celles-ci. C'est d'ailleurs l'ordre logique d'étude de cette variabilité.

Sur le plan des différences individuelles, personne n'a mis en doute que l'hérédité et le milieu interviennent, en interaction dans la plupart des cas. Certains experts disaient même : « dans tous les cas ». Mais il n'a été possible de citer, comme dues uniquement au milieu, que des différences d'aspect physique que seule l'ignorance conduit parfois à attribuer à la biologie et, comme dues uniquement à l'hérédité, que des différences qualitatives dans le domaine des groupes sanguins qui, sous un aspect quantitatif, sont sensibles au milieu.

La déclaration de 1951 affirmait l'influence de ces deux ordres de facteurs, mais la situait directement sur le plan des différences entre groupes humains.

L'échelon suivant était celui du groupe humain naturel, défini par le fait que ses membres se marient entre eux bien plus souvent qu'à l'extérieur. Il est appelé population dans les conclusions; d'autres termes, comme celui de dème, ont été également employés dans la discussion et dans certaines communications. Il a été noté qu'une part de relativité intervient dans la délimitation de ces unités naturelles : la structure des mariages, en ce qui concerne l'origine géographique des conjoints, est telle, en de nombreuses régions, qu'on ne peut déterminer l'effectif de la population qu'en se référant à une fréquence donnée d'endogamie, et que plusieurs populations ainsi définies se recoupent géographiquement.

Quelles que soient son étendue et la netteté de sa délimitation, toute population humaine présente une large diversité génétique. C'est un point qu'il a paru capital d'insérer dans les propositions, car il souligne l'inexistence, chez l'homme, de races pures, au sens de populations génétiquement homogènes. Il n'a soulevé aucune discussion.

Cela dit, les différences physiques manifestes que montrent les populations humaines pouvaient être présentées sous leur jour véritable : celui de différences d'aspect moyen entre des groupes eux-mêmes très hétérogènes, différences dont beaucoup comportent une composante génétique.

Les experts ont estimé unanimement que, le plus souvent, les différences génétiques entre populations consistent en des différences de fréquence des mêmes déterminants héréditaires : les cas où les populations s'opposent en termes de présence ou d'absence d'un gène donné paraissent rares. Une réserve fut cependant émise à ce sujet : la similitude apparente de gènes fonctionnellement analogues dans diverses populations peut être l'effet de notre incapacité temporaire de les distinguer, comme cela a été démontré récemment pour certains d'entre eux. D'autre part, il a été souligné que la possession de gènes apparemment identiques par le patrimoine de plusieurs populations ne signifie pas nécessairement qu'elles les tiennent d'une souche ou d'une composante commune : ils peuvent être le fruit de mutations indépendantes. Dans le domaine des caractères anthropométriques, dont le déterminisme génétique est complexe et non élucidé, l'absence, pour de nombreux traits, d'une élévation de la variabilité dans les populations métisses par rapport aux populations parentales a paru appuyer la conclusion de différences génétiques d'ordre quantitatif bien plus souvent que qualitatif.

A ce point des conclusions, on avait répondu à une série de questions fondamentales que se pose l'homme, biologiste ou non, face à la variabilité de son espèce, sans recourir à la notion de race en tant que catégorie classificatoire. Les opinions actuelles sur les limitations et les dangers d'une taxonomie humaine pouvaient dès lors être présentées sans risque d'incompréhension, et contribuer pleinement à réfuter les préjugés racistes.

Certaines communications, comme la connaissance de la littérature anthropologique récente, ont montré que nombre de biologistes utilisent le terme « race » pour désigner toute population qui diffère d'une autre par son patrimoine héréditaire. Cela revient à considérer chaque popu-

lation humaine comme une race distincte, car il n'en existe pas deux génétiquement identiques. La notion de race se confond alors avec celle de population, et n'a donc pas d'aspect classificatoire. Dans ce sens, toute différence de patrimoine héréditaire entre populations peut être, et est souvent, qualifiée de raciale. L'emploi du terme « race » dans cette acception ne soulève pas d'objection d'ordre scientifique, mais plusieurs experts ont souligné le danger de confusion que récèle l'emploi, dans la littérature anthropologique, du même terme dans un esprit très différent, et l'inutilité de l'appliquer à une réalité biologique qui porte déjà un nom compris de tous : celui de population.

Tous les experts étaient, dès le départ, convaincus que la notion de différence raciale se place uniquement sur le plan des patrimoines héréditaires. Certes, l'étude des caractères anthropométriques est nécessairement limitée, du moins temporairement, à celle des phénotypes, et leur emploi en raciologie, ou plus simplement dans la recherche des affinités des populations, nécessite un jeu d'hypothèses. Ce fait a été souligné, mais l'habituelle querelle, si vive il y a quelques années, entre sérologistes et anthropométriciens n'a pas eu lieu : sans doute les anthropométriciens sont-ils de plus en plus habitués à penser en termes de génétique, et les sérologistes à considérer l'étroitesse du secteur de l'hérédité auquel ils ont accès.

La déclaration de 1951 mentionnait que, pour la plupart — sinon la totalité — des caractères mesurables, les différences observées à l'intérieur d'une même race dépassent celles qu'on observe entre les moyennes de deux ou plusieurs races faisant partie d'une même grand-race. Sur le même thème, mais se plaçant dans l'optique des différences entre deux individus quelconques, et non plus de l'écart maximum entre individus extrêmes, les experts de 1964 ont constaté que les différences entre individus d'une même race ou d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations.

Soucieux de lutter contre l'idée de transmission en bloc des caractères raciaux, les experts ont tenu à attirer l'attention sur l'indépendance partielle ou totale, lors de leur transmission à la génération suivante, des traits retenus pour caractériser une race : aussi ont-ils constaté que la combinaison des caractères chez la plupart des individus ne correspond pas à la caractérisation typologique de la race.

Les paragraphes des conclusions finales dont l'élaboration vient d'être évoquée concernent la variabilité de l'homme dans l'espace à un moment donné de l'histoire — l'actuel. Il convenait de commencer par cette coupe dans le temps, pour répondre aux questions immédiates que suggère à nos contemporains ce qu'ils ont sous les yeux. Il importait ensuite de replacer ce moment dans une perspective évolutive, pour en faire saisir la fugacité. Cependant, comme dans la déclaration de 1951, c'est en tête du texte que la réunion de 1964 a fait figurer, cette fois sans réserve, l'affirmation que tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce et sont issus d'une même souche, faisant ensuite état des controverses sur les modalités

de diversification des groupes humains : cette affirmation a paru trop fondamentale pour ne pas être ainsi mise en évidence.

Des cinq facteurs d'évolution énumérés par la déclaration de 1951, quatre ont été repris par les experts de 1964 : la sélection, les mutations, la dérive génique et le métissage. Le cinquième, les coutumes relatives au mariage, a paru, non pas constituer un facteur évolutif en soi, mais agir par l'intermédiaire d'un ou plusieurs des quatre facteurs fondamentaux. L'influence des facteurs culturels qui tendent à rompre les cloisonnements et à élargir les cercles de mariage a été souligné plus loin, dans un autre cadre.

Celui-ci procède de préoccupations demeurées totalement étrangères à la déclaration de 1951. Les quatre facteurs cités agissent sur l'homme aussi bien que sur l'animal. Cependant l'évolution humaine, pour les experts de 1964, présente des modalités, d'une importance capitale, qui lui sont particulières. Ce point n'a pas été admis sans réticence par un des experts, soucieux d'éviter dans l'esprit du lecteur non prévenu l'impression que la science admet une coupure entre l'animal et l'homme. Comme le paragraphe 7 précise les modalités évolutives particulières à l'homme sans prêter à pareille équivoque, il a abandonné ses réserves.

La première modalité évoquée concerne l'abondance des migrations, des expansions et rétractions territoriales dans l'histoire de l'espèce humaine, aujourd'hui répandue sur toute la surface de la Terre. Au premier stade de son élaboration, le texte considérait l'espèce humaine comme la seule à présenter cette expansion ubiquitaire, mais des exemples qui la contredisaient ont conduit à retirer cette affirmation, bien que le caractère exceptionnel d'une telle distribution ne fît aucun doute, et qu'en tout cas, dans la lignée des primates, l'Homme fût le seul à la montrer.

Ce point a paru fournir une explication du suivant. En contraste avec les races géographiques animales, en général sédentaires et génétiquement peu perméables, et par là fortement adaptées à leur biotope, une adaptabilité générale aux milieux les plus variés l'emporte chez l'homme sur les adaptations à des milieux particuliers, comme l'a fait ressortir une des communications. Cette notion a une grande importance pour la prédiction de la vitalité d'une population transplantée dans un milieu différent de celui où elle a acquis sa différenciation.

Un autre domaine où la réunion a estimé que se manifeste l'originalité de l'évolution humaine est celui du métissage, pris dans son sens le plus large d'union entre membres de populations différentes, quelle que soit l'ampleur de leur différence. Ce facteur, qui tend à effacer les différenciations acquises par d'autres mécanismes comme la sélection et la dérive génique (dont l'effet peut d'ailleurs être une convergence aussi bien qu'une divergence), a joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire de l'espèce humaine que dans celle des espèces animales. Toute population, toute race compte de multiples métissages dans son passé. Cette constatation montre l'inanité, chez l'homme, de la notion de « race pure » dans le sens même où elle a été conçue dans certains milieux, de même que la

diversité génétique de chaque population avait exclu chez lui la possibilité de races pures au sens scientifique de groupes génétiquement homogènes.

Il a paru nécessaire également de souligner l'intervention chez l'homme de motivations sociales et culturelles parmi les facteurs qui jouent un rôle dans le métissage.

Vu son importance pour les questions raciales, la discussion sur le métissage devait en scruter tous les aspects biologiques. Il semble qu'elle n'en a laissé aucun dans l'ombre. Elle s'est placée sur plusieurs plans. Une des communications envisageait la question notamment sous l'angle d'une population donnée. Sous cet angle, l'incorporation d'une fraction provenant de certains groupes humains est de nature à accroître ou à diminuer, selon les cas, la létalité d'origine génétique. Elle risque aussi d'écarter le patrimoine génétique d'un état d'équilibre qui représente une adaptation au milieu. Il a paru cependant que ce problème du fardeau de létalité génétique relevait essentiellement d'un autre problème : celui du couple. Les génotypes létaux qui peuvent naître d'une combinaison particulière des génotypes paternel et maternel ne le font nullement en raison de la race des parents, mais bien des caractères individuels de ceux-ci. Un individu donné, épousant telle personne de son propre groupe, peut engendrer des tarés génétiques, alors que le mariage avec telle personne d'une autre race lui aurait donné une descendance saine. Même si, statistiquement, la fréquence de pareilles incompatibilités est plus élevée dans certains types de croisements, le problème reste un problème de couple et, comme le déclarent les conclusions, il n'existe aucune justification biologique à interdire les mariages interraciaux, ni à les déconseiller en tant que tels.

Le danger de rupture d'un équilibre adaptatif a paru minimisé par les modalités particulières de l'adaptation chez l'homme : bien plus qu'une fragmentation en adaptations à des milieux particuliers, celui-ci montre une adaptabilité générale, elle-même biologiquement précieuse pour une espèce ubiquitaire dont les individus et les groupes sont amenés, de plus en plus fréquemment, à changer de milieu soit par migration ou expansion, soit par transformation du milieu sous l'effet de la technique. En empêchant les spécialisations poussées, le métissage contribue à maintenir cette adaptabilité générale, et joue ainsi un rôle biologiquement positif. C'est pourquoi, sur le plan de l'humanité en général, les conclusions constatent, d'une part, qu'il n'a jamais été établi que le métissage présente un inconvénient biologique, d'autre part, que ce phénomène contribue largement au maintien des liens biologiques entre les groupes humains, donc de l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Cette diversité, elle aussi, a été considérée comme biologiquement précieuse par les experts. On a remarqué qu'un métissage généralisé, supprimant toute différence entre les groupes humains, préserverait, voire augmenterait, la diversité des individus : comme diraient les spécialistes, elle ferait disparaître le polytypisme mais exalterait le polymorphisme.

Aussi les propositions de la réunion de 1964 sur le métissage diffèrent-

elles de la déclaration de 1951 en ce qu'elles font apparaître un aspect biologique positif de ce processus, tout en réitérant la réfutation, au moins à la lueur des connaissances scientifiques actuelles, de tout aspect négatif pour l'humanité en général.

La considération des multiples facteurs, eux-mêmes en perpétuelle variation, qui agissent sur le patrimoine héréditaire de toute population devait amener les experts de 1964, comme ceux de 1951, à voir chacun de ces patrimoines comme la résultante momentanée d'une série de forces variables. Considérée comme une population ou comme un groupe de populations, la race se caractérise par un ensemble de traits distinctifs. Ceux-ci étant en continuel remaniement, les races, comme ont tenu à le déclarer les experts de 1964, sont constamment en voie de formation et de dissolution.

D'autre part, les modalités du jeu des facteurs de différenciation et de rapprochement génétiques dans l'espèce humaine entraînent, ont constaté ces experts, une raciation bien moins nette chez l'homme que dans beaucoup d'espèces animales. Il leur a paru important de souligner que les races humaines (pour autant qu'on puisse les individualiser, mais cette restriction est implicite chaque fois que le terme « race » est utilisé ici) ne peuvent en rien être assimilées aux races d'animaux domestiques : celles-ci résultent d'une sélection poussée à des fins particulières, mécanisme qui s'écarte radicalement des modalités de l'évolution humaine.

La discussion sur les différences raciales a permis de dégager une autre notion, absente de la déclaration de 1951. Elle concerne l'importance des caractères qui varient d'une population à l'autre, ou d'une race à l'autre, par rapport à l'ensemble du patrimoine génétique de l'humanité. Aucune des variations offertes par ces caractères ne possède une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'homme. En d'autres termes, l'unité de l'espèce humaine implique la possession en commun de tout ce qui est essentiel; ce qui varie est une mosaïque superficielle d'adaptations particulières. On ne peut donc, à l'égard de ce qui varie entre populations, et par conséquent, de ce qui est racial, parler d'une supériorité ou d'une infériorité générales. Cette réfutation d'un des thèmes majeurs du racisme s'appuie ainsi, dans les conclusions de 1964, sur une argumentation scientifique alors qu'elle ne fait l'objet, dans la déclaration de 1951, que de l'affirmation de l'absence d'arguments en faveur de ce thème.

Les experts devaient revenir à cette question lors de la session consacrée aux caractères psychiques. Sur la base des connaissances scientifiques actuelles, il leur a paru que, dans ce domaine comme dans celui des caractères physiques, toutes les populations sont génétiquement semblables, quelle que soit la diversité des individus au sein de chacune d'elles, en ce qui concerne l'essentiel : l'intelligence globale et la capacité de développement culturel. En ce qui concerne ces caractères aussi fondamentaux pour la survie de l'homme que tel ou tel trait anatomique, on ne peut non plus parler de races supérieures et inférieures. La réfutation des thèses racistes était ainsi formulée dans le domaine où les préjugés sont les plus tenaces,

de façon bien plus précise et positive qu'au point 6 de la déclaration de 1951. C'est d'ailleurs sur cette réfutation que les experts ont tenu à clore leurs propositions.

Toutes les questions évoquées jusqu'ici concernent la nature et l'étendue des différences entre individus et entre groupes humains, et les mécanismes par lesquels ces différences naissent et évoluent. Un autre point a paru capital à nombre d'experts : celui de la nature de l'évolution humaine, depuis la naissance de l'homme jusqu'à nos jours.

Les différences déjà relevées entre l'homme et l'animal portent sur l'intensité des divers facteurs évolutifs et sur les modalités de leur intervention; elles ne sont pas qualitatives. Elles concernent les patrimoines génétiques, transmis par voie d'hérédité biologique. Mais avec l'homme est apparue une autre forme d'hérédité, au sens de transmission de patrimoine d'une génération à la suivante : strictement non génétique, elle consiste en la transmission des acquis culturels, sous forme d'éducation (le mot étant pris dans son acception la plus vaste). De nature qualitativement différente, l'évolution culturelle croît sans cesse en intensité.

De nombreux experts, qu'ils aient ou non abordé ce sujet dans leurs communications, ont insisté sur l'idée que le progrès génétique de l'humanité a été, dans une large mesure sinon totalement, relayé par le développement des acquis culturels. Cette position a soulevé une discussion sur la notion de progrès en évolution biologique, qui a été clairement dégagée. Au long de l'évolution de la vie sur notre planète, il est possible de suivre une lignée qui manifeste des moyens biologiques sans cesse plus efficients de se libérer des contraintes du milieu. Elle montre un développement et une complexité croissants du cerveau. Elle aboutit à l'homme. Dès l'émergence de ce dernier (et sans doute comme condition même de cette émergence) naît l'évolution culturelle. Pendant tout un temps, évolutions génétique et culturelle se stimulent réciproquement jusqu'à ce que, à des époques variant selon le caractère considéré, certaines structures biologiques soient atteintes : entre autres la position debout en premier lieu, tout au début de l'hominisation, et un certain stade de développement du cerveau (du moins autant qu'on peut en juger d'après celui de la boîte crânienne) à l'émergence de l'homme actuel, l'*Homo sapiens*. Tout se passe comme si un plafond biologique de développement cérébral avait été atteint il y a des dizaines de millénaires, ou du moins comme si l'évolution culturelle, autrement plus rapide et plus efficace comme moyen d'accroître l'emprise de l'homme sur les forces naturelles, avait rendu négligeable l'avantage sélectif d'un développement anatomique supplémentaire. Aussi les conclusions de la réunion de 1964 précisent-elles que les progrès accomplis par l'homme, dans quelque domaine que ce soit, se poursuivent depuis de nombreux millénaires sur le plan des acquis culturels, et non sur celui des patrimoines génétiques. Elles en déduisent une modification du rôle de la sélection naturelle chez l'homme. Elles veulent dire par là non que la sélection naturelle a cessé de jouer chez ce dernier, mais qu'elle agit uniquement sur le plan d'adaptations particulières, et non plus dans

le sens d'un progrès biologique de l'espèce tel qu'il vient d'être défini.

La capacité génétique d'épanouissement intellectuel est ainsi rangée parmi les caractères fondamentaux acquis dès l'émergence de l'*Homo sapiens*. Son importance pour la survie de l'espèce dans n'importe quel environnement naturel et culturel est aussi essentielle que celle des grands traits anatomiques spécifiquement humains. Bien qu'elle présente une gamme de variabilité dans chaque population, il a paru difficilement concevable à plusieurs experts que des différences de moyennes touchant ce caractère aient pu se créer entre populations, et ils étaient partisans de le spécifier dans les conclusions. Tout en admettant que de telles différences génétiques n'ont jamais été établies, il a paru à leurs collègues qu'il suffisait d'affirmer la valeur fondamentale et universelle de cette capacité pour l'homme, et que l'inclusion dans les conclusions d'un argument théorique risquait de les affaiblir; leur avis a été unanimement suivi.

Comme celle de 1951, la réunion de 1964 a traité le sujet de la relation entre la race (ou, de façon plus générale, la population au sens génétique) et le groupe humain national, linguistique ou culturel. L'esprit de ses conclusions rejoint sur ce point celui de la déclaration de 1951, mais la formulation en est différente. On y insiste beaucoup moins sur ce qui constitue ou ne constitue pas une race; la race, en tant que groupement de populations, n'est d'ailleurs plus considérée comme une entité naturelle mais comme un découpage quelque peu arbitraire. Il est d'abord constaté que les grand-races (quel que soit le découpage taxonomique proposé) englobent des peuples divers par la langue, l'économie, la culture, etc. On rappelle ensuite que le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques. On souligne enfin que les êtres humains qui parlent la même langue et partagent la même culture ont tendance à se marier entre eux, mais que la coïncidence entre traits physiques, d'une part, linguistiques et culturels, d'autre part, que peut faire apparaître cette tendance ne comporte pas en soi de relation causale. L'important, dans la lutte contre les préjugés raciaux, n'est pas d'affirmer que tel peuple ne constitue pas une race (vu la part de convention que recèle toute classification raciale, ce point pourra souvent être contesté), mais que rien n'autorise à attribuer les particularités culturelles à des caractéristiques du patrimoine génétique, si longtemps qu'ait pu durer leur association à des traits physiques héréditaires.

Cela s'applique aussi à certaines particularités psychologiques, souvent attribuées à tel ou tel peuple : l'esprit de bien des personnes contient ainsi une série de stéréotypes qu'elles lient à des peuples et croient de nature raciale, c'est-à-dire génétique. La littérature abonde en stéréotypes de ce genre. Les experts n'étaient pas compétents pour discuter de leur bien-fondé, mais ils restaient dans leur rôle en affirmant dans leurs conclusions que ces particularités, à supposer qu'elles existent, ne sauraient être attribuées à l'hérédité jusqu'à preuve du contraire.

C'est d'ailleurs là l'esprit de toute la partie des propositions qui concerne les traits mentaux; plusieurs points en ont déjà été évoqués ici. N'étant pas suffisamment compétents, les experts ne pouvaient prendre parti dans des

problèmes de psychologie, mais c'était leur devoir d'éclairer les psychologues et les sociologues sur les aspects biologiques de ces problèmes. Sans se prononcer sur ce que mesurent effectivement les divers tests qu'emploient aujourd'hui ces spécialistes, ils pouvaient offrir à ces derniers une méthode permettant de départager ce qui est dû à l'hérédité de ce qui est dû au milieu dans les différences que présentent deux populations pour quelque caractère que ce soit, et juger en biologistes les connaissances déjà acquises à ce sujet pour des traits mentaux. Ils ont noté que, pour la réponse à certains tests, l'existence de différences génétiques entre individus d'une même population a été mise en évidence. Ils ont fait remarquer que cette constatation n'implique pas en soi de différence entre les patrimoines héréditaires des populations. En fait, une telle différence n'a jamais été prouvée, tandis que l'intervention du milieu (physique, culturel ou social) dans les différences constatées pour ces tests entre individus et entre populations a été abondamment mise en lumière. Ils ont enfin souligné l'extrême difficulté, dans des problèmes de cet ordre, d'isoler l'éventuelle part de l'hérédité dans les différences de moyennes observées entre populations culturellement diverses.

Les experts n'ont pas jugé indispensable de condenser, à la fin de leurs propositions, les points saillants de celles-ci comme cela avait été fait à la réunion de 1951. Ils se sont contentés de constater que les données biologiques qu'ils ont exposées sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes, et que celles-ci ne peuvent donc se prévaloir en rien d'une justification scientifique. Ils ont, d'autre part, tenu à dire que le rôle du chercheur, dans des questions d'une telle importance pour l'humanité, ne peut se borner à l'exposé de ses résultats et de ses hypothèses : il doit veiller à l'emploi qui pourrait en être fait, en les déformant, à des fin de propagande raciste. Certes, il n'a généralement pas les moyens d'empêcher pareille exploitation des résultats de ses travaux, mais il pourra souvent la contrecarrer s'il reste vigilant, et parfois la prévenir par la clarté de ses conclusions.

Les textes qui suivent sont des versions quelque peu abrégées des communications soumises à la réunion d'experts de Moscou. Par suite du manque de place, toutes les références bibliographiques ont dû être supprimées.

Le problème de la race dans l'état actuel des connaissances scientifiques

Nigel Barnicot [1]

Le problème de la race ne saurait être, du point de vue biologique, qu'un problème taxonomique. Il s'agit tout d'abord de savoir si les variations génétiques que l'on observe aujourd'hui, à l'intérieur de l'espèce *homo sapiens*, peuvent valablement ou utilement s'exprimer en fonction d'un nombre limité de groupes taxonomiques. Les variations étudiées dans ce contexte sont en général d'ordre géographique; mais il se produit aussi, entre populations d'une même région, une différenciation génétique dont il importe de tenir compte. Le problème n'est d'ailleurs pas limité à l'époque actuelle : on peut se poser la même question au sujet de populations du passé; mais étant donné le caractère fragmentaire des données dont on dispose, et les difficultés que présente leur interprétation génétique, il est beaucoup plus difficile, dans ce cas, de parvenir à des réponses précises.

Qualifier de « différences raciales » toutes les différences génétiques entre populations, comme si les deux expressions étaient synonymes, prêterait à confusion. Si l'on divise l'humanité en races, les différences raciales sont simplement celles qui définissent ces groupes. Il ne s'ensuit pas qu'un classement qui repose sur un caractère ou un ensemble de caractères particuliers sera nécessairement confirmé par l'étude des autres caractères; en outre, nous ne sommes pas encore en mesure de dire quels caractères constituent les plus sûrs indices des relations liées à l'évolution. Rien ne prouve qu'une population fossile qui, par certains traits, ressemble à une population moderne lui ressemble nécessairement par d'autres aspects au sujet desquels nous ne disposons d'aucune donnée.

On reconnaît, depuis le XVIII[e] siècle au moins, qu'il est difficile de définir, dans le cas de l'espèce humaine, des groupes géographiques; et les découvertes modernes ne rendent pas la tâche plus aisée. En premier lieu, les caractères par lesquels des populations se différencient sont généralement d'ordre statistique : valeurs moyennes de variables continues (caractères métriques), ou fréquences de variables discontinues. Il faut donc fixer

1. Professeur d'anthropologie à l'University College, Londres.

arbitrairement des limites quantitatives taxonomiquement utiles. Il n'y a aucun intérêt pratique à définir une race comme une population qui se différencie des autres par la fréquence d'un ou de plusieurs gènes, parce qu'alors presque toutes les populations seraient des races. Pour ne pas rester dans le vague et pour éviter toute confusion, il faut préciser le degré que doit atteindre cette différenciation, en fonction du nombre de gènes et de l'ordre de grandeur de leur fréquence. Ensuite, il faut définir les limites géographiques de ces groupes. La carte de distribution d'un gène ou d'un caractère phénotypique donné présente des gradients dont la pente varie d'une région à l'autre; mais l'orientation et la pente de ces gradients ne sont pas nécessairement les mêmes pour un autre gène ou un autre caractère. Le classement pose de toute évidence un problème complexe, et il est à peine utile d'ajouter qu'on n'a pas encore trouvé ni (encore moins) adopté de définition précise; de nombreux anthropologues continuent à employer des termes tels que « mongoloïde », « australoïde », « veddoïde », sans les définir avec précision.

Le code génétique constituant le lien entre les générations, les problèmes d'évolution concernent surtout les facteurs qui modifient la fréquence des gènes; il importe donc de parvenir à caractériser les populations par la fréquence de leurs divers gènes. Nous sommes loin de pouvoir déterminer la nature ou même le nombre des gènes auxquels sont dues les variations de couleurs et de forme sur lesquelles se fonde l'anthropologie classique. Les renseignements les plus précis et les plus détaillés que nous possédions actuellement sur les variations génétiques de l'espèce humaine nous sont fournis par les antigènes des groupes sanguins, les hémoglobines, les protéines sériques et les enzymes sanguins. Mais, même dans ce domaine, il faut se montrer prudent. D'abord, les ressemblances phénotypiques peuvent être trompeuses, même au niveau des molécules.

Une analyse chimique détaillée a montré, par exemple, que les hémoglobines Hb-D, Hb-G et Hb-O, définies à l'origine par leur mobilité à l'électrophorèse, comprennent au moins deux variantes distinctes, et l'on sait maintenant que la variante Tf-D de transferrine sérique trouvée en Australie, en Nouvelle-Guinée et en Afrique n'est pas identique à celle qu'on trouve en Laponie et dans diverses régions d'Asie; les déficiences héréditaires des globules rouges en enzyme G6PD appartiennent au moins à deux types. Deuxièmement, beaucoup de ces variantes récemment découvertes n'ont été étudiées que dans un nombre limité de populations.

Il paraît toutefois certain que la distribution géographique des divers gènes ne coïncide que dans une mesure restreinte. Lorsqu'on fait subir à certaines populations une série de tests pour vérifier des affinités qui paraissent probables, on obtient souvent des résultats équivoques. C'est ainsi que les fréquences des gènes ne sont pas les mêmes chez toutes les tribus veddoïdes de l'Inde; certaines d'entre elles ressemblent aux Veddas par tel caractère, d'autres par tel autre, tandis que les Veddas présentent certains caractères que l'on ne trouve chez aucune des tribus veddoïques étudiées jusqu'à présent. Dans certains cas, des tests sérologiques ou biochimiques

plus précis font apparaître l'individualité génétique de certaines régions ou de certaines populations. Il semble, par exemple, que les gènes des groupes sanguins S^u, Js^a, V et R^o soient beaucoup plus fréquents en Afrique qu'ailleurs, et il se peut que certains de ces gènes ne se trouvent presque pas ailleurs; mais on connaît mal leur distribution à l'intérieur du continent africain. Un autre exemple est fourni par la variante Gc aborigène du ptotide sérique Gc, qu'on n'a encore trouvée qu'en Australie et en Nouvelle-Guinée.

On peut formuler certaines conclusions générales au sujet des particularités génétiques de certaines régions comme l'Afrique, l'Australie, la Polynésie ou l'Europe; mais de telles généralisations masquent toujours la complexité des variations génétiques à l'intérieur d'une même région. Un classement approximatif en groupes raciaux ne rend pas assez fidèlement compte de cette complexité et risque, en simplifiant par trop la situation ou en faussant les faits, de gêner l'interprétation au lieu de la faciliter. Nous devrions nous donner pour tâche d'expliquer les faits observés en fonction de paramètres d'évolution connus, plutôt qu'essayer de les classer de façon rigide.

Enfin, nous connaissons mal le niveau mental et les dispositions affectives des différentes populations, dont les variations pourraient s'expliquer par des facteurs génétiques; et il est difficile d'interpréter ce que nous en savons. Il est assez puéril de supposer qu'un niveau culturel modeste dénote nécessairement des facultés mentales limitées, et ce postulat ne favorise guère la solution du problème.

Microraces et isolats

Jean Benoist [1]

Les efforts d'élaboration théorique des anthropologistes et des généticiens ont convergé dans leur recherche, d'une part, du groupe taxonomique élémentaire, d'autre part, de l'unité minimum de population au niveau de laquelle s'exercent les phénomènes évolutifs. Les deux concepts de microrace et d'isolat, respectivement élaborés à partir de ces préoccupations, ne se recouvrent pas entièrement, mais ils reflètent ce qu'ont en commun les tenants des deux disciplines. Leur différence fondamentale apparaît au niveau des processus dynamiques dont, par définition, l'unité microévoluante doit rendre compte, tandis qu'ils sont un souci secondaire pour le taxonomiste.

Si bien que les anthropologistes qui veulent aborder les problèmes de la dynamique évolutive sont conduits à définir leur unité d'étude en des termes empruntés aux généticiens des populations, et c'est sur l'isolat humain, sur les conditions de sa création et de sa persistance, sur les forces qui agissent sur lui, sur sa place dans la différenciation des races qu'ils centrent leurs recherches. Les microraces apparaissent alors comme des isolats ou des collections d'isolats, expression historique des conséquences de l'évolution dont ces modèles fondamentaux rendent compte.

BASES THÉORIQUES

L'isolat est donc une unité de population formée d'individus qui se reproduisent effectivement entre eux, qui transmettent à la génération suivante leur patrimoine héréditaire commun et qui se maintiennent séparés d'unités comparables par des barrières de divers ordres. Ses propriétés dépendent de sa dimension, ainsi que de la perméabilité de ces barrières. Ses interférences avec les forces évolutives varient de façon continue avec ces facteurs : plutôt que d'isolat au sens absolu, il convient de parler d'isolats divers, caractérisés par des dimensions différentes et un indice d'isolement également variable, facteurs dont l'analyse est par conséquent un préalable indispensable à l'étude de tout isolat particulier.

1. Directeur du Département d'anthropologie à l'Université de Montréal.

Barrières génétiques et taux d'immigration

Les barrières sont non seulement géographiques ou biologiques, mais elles découlent de règles sociales plus ou moins formulées qui définissent l'endogamie de castes ou de classes sociales, comme de cercles religieux, économiques, professionnels, raciaux ou culturels.

Mais ces barrières laissent pénétrer un certain nombre de gènes étrangers, dont on doit préciser la nature et le taux, car cette immigration oriente l'évolution de l'isolat, soit en interférant avec la dimension de la population, soit par son apport direct comme le feraient des mutations.

Dimension de la population

Il importe non seulement de dénombrer les individus d'un isolat mais de déterminer, directement ou par calcul, sa dimension « efficace » en ne tenant compte que des individus qui laissent des descendants et de la variance du nombre de ces derniers.

Interférence des divers facteurs d'évolution avec les caractéristiques des isolats

Fluctuations au hasard. La dérive génétique, en relation inverse avec la dimension de la population, tend à éliminer une partie des allèles et la population tend à devenir homoallélique. Mais cet effet est contrebalancé en partie par l'introduction de gènes étrangers qui compensent le flux d'extinction. Il en résulte des fluctuations de fréquence qui peuvent atteindre une grande ampleur et être très rapides. Dans une petite population, elles sont très sensibles à des changements apparemment modérés dans la dimension de la population ou dans le taux auquel, par mutation ou par sélection, s'introduisent les gènes nouveaux. L'émigration, quand elle n'est pas sélective, participe à l'altération de l'échanillonnage et accroît la dérive.

Sélection. Elle conduit à des variations de fréquences géniques, et, dans une petite population, l'effet des fluctuations orientées est plus marqué. Mais la fixation autour de « pics » adaptatifs est plus difficile : les allèles dérivent sous l'effet des fluctuations non dirigées vers la fixation d'un seul qui peut être sélectivement défavorable.

Le maintien du polymorphisme exige un net accroissement de l'avantage sélectif des hétérozygotes.

Structure génotypique. L'organisation interne de l'isolat intervient sur cette structure : l'exiguïté du groupe, les règles d'alliance, les comportements, la remanient d'une manière qu'on ne peut saisir qu'après une étude ethnologique méticuleuse.

Évolution démographique. Au-dessous d'un certain minimum de population, les probabilités de disparition deviennent grandes. Au-delà d'un optimum,

l'isolat tend à éliminer par émigration certains de ses membres, et cela crée une autre unité évolutive.

REVUE DE TRAVAUX ANTHROPOLOGIQUES PORTANT SUR LE PROBLÈME DES ISOLATS

Études d'isolats

Ces études cherchent à observer chez l'homme l'incidence des phénomènes que laisse prévoir la théorie : *a*) études à base démographique des possibilités d'évolution de populations humaines (ces travaux soulèvent la question de l'existence d'isolats et des facteurs quantitatifs permettant d'évaluer l'importance de la dérive génétique); *b*) mise en évidence de différences marquées entre isolats et population originelle, ou entre isolats de même souche.

Application à d'autres populations

Isolats et sociétés complexes. L'examen des mariages consanguins dans ces sociétés donne des indications sur les dimensions des cercles de mariage. Il faudrait analyser certaines de ces sociétés du double point de vue de leur structure sociale et de leurs caractères héréditaires. On pourrait probablement alors y appliquer certaines des conclusions tirées de l'examen de sociétés plus restreintes.

Isolats préhistoriques. On est en droit de supposer que l'évolution des hommes préhistoriques s'est surtout faite par petits groupes isolés. Ceci peut avoir influencé leur diversification, et l'on doit en tenir compte dans l'étude de leur variabilité.

CONCLUSION

D'abord conçu comme un modèle théorique, l'isolat a ensuite fait l'objet de travaux sur le terrain qui ont permis de constater sa validité chez l'homme, et d'en évaluer les conséquences.

Toutefois, on manque encore de trop de documents pour que les diverses situations dynamiques effectivement réalisées puissent être connues, et qu'il soit possible de préciser la part exacte de chaque facteur de l'évolution dans le déterminisme de l'évolution réelle. Or, il serait intéressant de connaître le taux maximum d'évolution de divers caractères pour départager, dans la diversification des isolats, ce qui est dû aux changements internes des fréquences génétiques et ce qui provient d'apports externes. On n'a pas non plus assez de données pour connaître les taux d'évolution ainsi déterminés. Manquent enfin la plupart des documents nécessaires à l'appréciation des interrelations des phénomènes culturels avec les phénomènes biologiques dans le cadre de l'isolat qui se situe précisément à l'intersection des deux plans culturel et biologique.

La génétique des populations et la formation des races

Tadeusz Bielicki [1]

On peut définir le processus de formation des races comme une évolution divergente (cladogénétique) au niveau des sous-espèces. Ce processus est provoqué par les mêmes mécanismes génétiques que ceux auxquels on doit l'évolution organique en général : mutations, sélection naturelle et dérive génétique.

Pour qu'il y ait formation de races, il faut et il suffit que deux ou plusieurs segments d'une population se trouvent, pour ce qui est de la reproduction, isolés l'un de l'autre. C'est une condition nécessaire, car si elle n'est pas remplie, la formation de races est impossible et l'évolution ne peut être que phylétique. C'est une condition suffisante, parce que, dès qu'il y a isolement, les isolats se différencient toujours du point de vue génétique, au moins en certains loci. Ce second principe découle du fait qu'au sein de ces isolats de formation récente, il est fort improbable que les pressions sélectives, les mutations et les accidents d'échantillonnage aient pour effet, en chaque locus, de modifier la fréquence génique dans le même sens et au même rythme, comme il le faudrait pour que les évolutions soient strictement parallèles.

Le degré de différenciation raciale, auquel on aboutit après un temps donné, dépend entièrement du rythme et du sens de l'évolution au sein des isolats considérés. Ces aspects de l'évolution dépendent à leur tour du jeu combiné de plusieurs facteurs, comme la valeur sélective d'un caractère particulier dans un milieu donné, la marge de variabilité génétique disponible pour la sélection, le nombre de reproducteurs que comprend la population, les modes de formation des couples, etc. Si nous admettons qu'à long terme c'est avant tout de la sélection naturelle que dépend la composition du patrimoine génétique, il est probable que les différences raciales porteront sur un nombre de loci d'autant plus élevé que les milieux à l'influence desquels les isolats ont été exposés sont plus différents, et que l'isolement réciproque de ces populations a été plus long et plus complet.

1. Professeur à l'Institut d'anthropologie de l'Académie polonaise des sciences, Wroclaw.

L'isolement peut être géographique, c'est-à-dire résulter d'une rupture de la continuité spatiale de l'ensemble de la population. Mais il peut aussi se produire sans qu'il y ait rupture géographique, du fait qu'une population peut s'étaler, sans solution de continuité, sur un territoire assez vaste pour que la distance suffise à empêcher tout échange de gênes entre les différents secteurs de cette population. Il importe de bien voir que, même lorsqu'il n'y a pas sélection, cet isolement par la distance risque de provoquer une différenciation génétique, si le nombre des reproducteurs que comprennent les groupes locaux à l'intérieur desquels on peut considérer le brassage génétique comme complet est assez faible. Cette différenciation raciale sera non adaptative, et les fréquences géniques calculées sur les échantillons tirés de divers secteurs de la population présenteront sans doute une répartition irrégulière et discontinue. Mais lorsque la valeur sélective d'un caractère varie entre les secteurs de la population considérée, et lorsque le nombre de reproducteurs que comprend le groupe local n'est pas assez faible pour permettre à la dérive de l'emporter sur la sélection, l'isolement par la distance donne lieu à des clines. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il sera généralement impossible de distinguer les clines dus aux variations de l'avantage sélectif au sein d'une population continue des clines imputables au courant génique, c'est-à-dire au fait qu'une série de populations qui doivent leur différenciation génétique à leur isolement géographique, sont plus tard entrées en contact et ont commencé à se croiser.

La théorie de la formation des races qui est issue de la génétique des populations s'applique à toutes les espèces qui peuvent se croiser, y compris l'espèce humaine. Chez l'homme cependant, le processus présente certaines particularités dues au fait que l'action de presque tous les agents génétiques mentionnés ci-dessus, qui produisent une différenciation taxonomique infraspécifique, se trouve, dans le cas de l'espèce humaine, modifiée par la culture. Cela est particulièrement évident pour le flux génique et la sélection naturelle. L'homme est unique en ce sens que, chez lui, ce n'est pas seulement l'isolement géographique ou l'isolement par la distance qui peut mettre obstacle au flux génique mais aussi des différences d'ordre ethnique et social. Ainsi s'explique ce fait génétique étonnant que des populations parfaitement sympatriques peuvent demeurer génétiquement distinctes pendant des générations, ce qui ne se produit chez aucune autre espèce animale. D'autre part, les populations humaines sont uniques en ce que, chez elles, l'adaptation n'est pas seulement le fait de la sélection naturelle mais aussi, et peut-être même essentiellement, celui de la culture. Attendu que l'une des principales fonctions de la culture, notamment de la technologie, est d'éluder la sélection naturelle en dressant, chaque fois que c'est possible, une barrière protectrice artificielle entre le génotype et les pressions du milieu (y compris les pressions résultant de changements apportés au milieu par la culture elle-même), on peut dire en un sens que, chez l'homme, une différenciation raciale adaptative ne peut se produire que dans la mesure où la technologie n'a pas réussi à assurer cette isolation, c'est-à-dire dans les

cas où l'adaptation par modification de la fréquence des gênes n'a pas pu être remplacée par des dispositifs culturels.

L'espèce humaine moderne porte la marque de nombreux « échecs » de ce genre. Toute différence génétique entre groupes à laquelle on peut attribuer une signification adaptative peut être considérée comme la preuve indirecte que le mécanisme de la sélection naturelle est intervenu dans la formation raciale. Les preuves de ce genre se multiplient rapidement, et je n'en citerai que quelques-unes. Le fait que la pigmentation de la peau est devenue de plus en plus foncée dans les zones de forte insolation peut s'expliquer par l'action protectrice de la mélanine contre les effets carcinogènes des rayons ultra-violets. Certaines différences entre les races, pour ce qui est de la tolérance à la chaleur, ont été établies expérimentalement; c'est ainsi que la température des Américains noirs s'éloigne moins de la normale que celle des Américains blancs lorsqu'ils travaillent dans une atmosphère chaude et humide. De même, des éléments de plus en plus nombreux tendent à prouver que, si certaines populations témoignent, pour certaines maladies infectieuses, d'une résistance relativement forte à la mortalité, c'est grâce à la sélection naturelle qui s'est opérée pendant de longues périodes où ces populations sont restées en contact avec la maladie. Tous ces exemples concernent des caractères dont le mode de transmission est inconnu et auxquels les formules mathématiques de la génétique des populations ne peuvent s'appliquer entièrement; mais ils n'en donnent pas moins un bon aperçu de la nature du processus de formation raciale chez l'homme. En revanche, l'anthropologue doit se rendre à la triste évidence que, pour beaucoup des caractères à l'égard desquels les différences raciales sont très marquées, celles-ci demeurent entièrement inexpliquées.

L'analyse des taux différentiels de mortalité ou de fertilité à l'intérieur d'une même population fournit des preuves directes du rôle joué par la sélection. Ces preuves, bien qu'encore maigres, paraissent déjà concluantes. Il convient de mentionner ici en premier lieu la série d'études brillantes qui a révélé la sélection actuellement en cours, chez certaines populations africaines, à l'égard de l'hémoglobine des cellules falciformes, et qui a expliqué, sous l'angle génétique et écologique, le mécanisme de ce phénomène. Des faits de plus en plus nombreux tendent à prouver, de façon à la fois directe et indirecte, que les allélomorphes du locus correspondant aux groupes sanguins A, B ou O sont soumis à un réseau complexe de pressions sélectives qui s'exercent probablement à la faveur de la maladie. D'autre part, d'après un rapport récent, la dolichocéphalie serait contre-sélectionnée, parmi les populations actuelles de l'est de l'Europe centrale, par le jeu des taux différentiels de fertilité, constatation qui, soit dit en passant, semble s'accorder avec la brachycéphalisation rapide de ces populations au cours des huit derniers siècles; dans ce cas toutefois, on voit mal quel serait l'avantage sélectif de ce phénomène.

Typologistes contre populationnistes et théorie génétique

Tadeusz Bielicki

On a beaucoup écrit depuis quinze ans sur le caractère illusoire de la notion de type racial et sur le tort causé à la raciologie humaine par la « conception typologique ». Celle-ci a été récemment en butte à une vigoureuse contre-attaque, menée surtout par quelques anthropologues polonais, et l'opposition entre la conception « populationniste » et la conception « typologique » de l'étude des races a donné lieu à une discussion animée. Je précise tout de suite que les critiques formulées par les généticiens à l'adresse de la typologie sont, à mes yeux, absolument convaincantes et que les réponses des typologistes me paraissent, dans une grande mesure, dénuées de fondement; cependant, j'ai l'impression que certains malentendus ont parfois obscurci la controverse et ont eu en général pour résultat de faire juger les deux thèses adverses plus incompatibles qu'elles ne le sont en réalité, du moins sur certains points.

La théorie évolutionniste moderne définit la race comme une population endogame (dème), ou un groupe de populations apparentées qui diffèrent d'autres groupements analogues de la même espèce par la fréquence des gênes pour un locus ou plusieurs loci et ou par les distributions de fréquence de certaines caractéristiques métriques. Point n'est besoin de m'étendre ici sur les fondements théoriques de cette conception puisque d'autres participants s'en sont chargés. Il est cependant quelques points sur lesquels je voudrais revenir pour éclairer la question qui nous occupe.

1. Une race, ainsi définie, est un groupe présentant des variations internes (groupe polymorphe) et non un groupe homogène. Cette diversité interne ne doit pas nécessairement s'interpréter comme indiquant un mélange de plusieurs « souches ancestrales », ainsi que le supposent généralement les typologistes; elle devrait au contraire être conçue comme l'état normal, apparaissant spontanément, d'une population mendélienne, en fait un état qui doit exister si la population est capable d'évolution.
2. Les races coïncident souvent avec des groupes ethniques. C'est là un fait que certains typologistes ont monté en épingle et qui, selon eux,

prouverait que la conception populationniste est dépassée; ils y voient un retour aux classifications raciales des XVIII^e et XIX^e siècles, caractérisées par une « confusion inextricable » de critères morphogénétiques et ethnogéographiques, alors qu'une taxonomie moderne devrait se fonder exclusivement sur les premiers et ignorer complètement les seconds. Mais les typologistes commettent une faute de raisonnement en ne voulant pas admettre ce simple fait, que l'apparition et la persistance des différences raciales impliquent l'existence de certains obstacles à la circulation des gènes; or, chez l'homme, les différences ethniques forment très souvent des obstacles de cet ordre.

3. Dans de nombreuses régions, les migrations et les métissages ont estompé les frontières entre les populations humaines; les cartes de caractéristiques raciales font apparaître des clines uniformes et des clines entrecroisés, de sorte qu'il est impossible de dégager une race quelconque, au sens défini ci-dessus. Cette constatation, affirment les typologistes, rend toute la conception populationniste fonctionnellement dénuée de signification, du moins pour qui cherche à établir une classification des races. De fait, l'établissement d'une classification précise, portant sur un nombre déterminé de races nettement délimitées, est une tâche impossible non seulement pour le populationniste mais aussi pour le typologiste, car les éléments raciaux de ce dernier sont des unités encore plus vagues et plus mal définies que les populations mendéliennes. Au reste, le fait que cette classification soit impossible n'inquiète nullement le raciologiste moderne car ce qui l'intéresse au premier chef n'est pas d'établir des taxonomies mais d'expliquer l'origine et la nature des différences raciales; et c'est le concept populationniste de race (et la théorie génétique de la formation des races sur laquelle il repose) qui offre, de loin, le meilleur modèle théorique dont on dispose actuellement pour fournir cette explication.

Examinons maintenant la position des typologistes. On n'a pas toujours vu, me semble-t-il, qu'il y a en fait deux concepts du type racial tout à fait différents bien qu'historiquement reliés; tous deux sont inacceptables mais chacun pour une raison différente.

Le premier concept est la notion ancienne de type moyen d'une population, ensemble de grandeurs exprimant certains traits « diagnostiques » et caractérisant un groupe ethnique ou territorial donné. Il peut s'agir là d'une « moyenne » au sens littéral, mathématique, du mot — un ensemble de valeurs moyennes ou de modes — ou bien d'une moyenne obtenue à partir de valeurs extrêmes, de traits « marquants », particulièrement frappants et permettant de distinguer plus facilement le groupe des autres groupes. Ce concept est aussi, par essence, « populationniste »; il est de toute évidence inhérent à la notion de « polytypisme » employée en génétique. Mais il a le défaut manifeste et très grave de négliger la variabilité interne du groupe. Il risque de faire progressivement confondre, dans l'esprit du taxonomiste, les caractéristiques du spécimen type avec les caractéristiques de l'ensemble du groupe. Ce concept risque notamment d'induire en erreur lorsque

l'analyse se fonde sur des échantillons statistiquement insuffisants et ne renseignant donc pas, de façon certaine, sur la marge réelle de variabilité interne. Il n'est pas étonnant que le domaine où l'application de ce concept a été le plus nuisible soit la taxonomie des hominiens fossiles; il a abouti, dans ce cas, à une multiplication injustifiée des races, des espèces et des genres et complètement brouillé l'image de la phylogénie humaine.

La théorie du type individuel, développée principalement par Czekanowski et ses nombreux élèves de Pologne, repose sur des hypothèses tout à fait différentes. Selon cette école, un type ou élément racial comprend tous les individus, de quelque population qu'ils proviennent, qui présentent une certaine association de catégories (généralement extrêmes) de plusieurs caractéristiques métriques. Toute population humaine contient plusieurs de ces éléments dans une certaine proportion et peut donc être caractérisée par une composition raciale. Aucune population endogame ne peut être définie par un type unique : ainsi, les tenants de cette thèse se trouvent en parfait accord avec les généticiens qui voient dans le type moyen d'une population une pure abstraction. Ils attribuent cependant de l'existence aux éléments raciaux. Ces éléments constitueraient des ensembles de caractéristiques contrôlées par des allélomorphes d'un gène pléiotrope unique, ou de plusieurs gènes étroitement liés. Cette hypothèse permet d'interpréter la typologie de familles par des rapports mendéliens simples et la typologie de populations grâce au principe de Hardy-Weinberg. En outre, la présence de ces types dans la population devrait être décelable par l'analyse statistique : la distribution de fréquences à plusieurs variables devrait faire apparaître des discontinuités dans les caractéristiques (« lieux d'excédent » et « lieux de concentration »). Plusieurs méthodes ont été mises au point pour cette analyse; les plus importantes sont la diagnose différentielle de Czekanowski et la corrélation stochastique multiple de Wanke.

Je tiens à souligner ici que la typologie de Czekanowski, dans sa version classique tout au moins, est une hypothèse formellement correcte. Elle n'est pas incompatible avec la génétique. Il n'y a rien d'illogique dans l'hypothèse selon laquelle il existe un locus affectant simultanément plusieurs traits morphologiques. Si cette hypothèse se révèle exacte, les compositions raciales équivaudraient aux fréquences des gènes, et toutes les équations de Czekanowski constitueraient un modèle descriptif valable de la structure d'une population. Malheureusement, l'analyse des données familiales et les tentatives faites pour relier les fréquences de types réellement observées au développement du polynome de Hardy-Weinberg n'ont pas réussi jusqu'à présent à confirmer les hypothèses fondamentales de Czekanowski. Il semble que toute la théorie simplifie exagérément la question. Mais cela ne peut être vérifié qu'empiriquement; rien ne permet de rejeter *a priori* le concept d'éléments raciaux.

L'intensité des mécanismes de rétroaction entre l'évolution physique et l'évolution culturelle

Tadeusz Bielicki

L'un des caractères les plus marquants de la théorie moderne de l'évolution est la grande importance qu'elle accorde au comportement considéré comme un phénomène « qui n'est pas simplement un produit, mais aussi un des facteurs de l'évolution » (Simpson). Ainsi, concevoir des relations s'exerçant dans les deux sens entre l'évolution du génotype hominien et le développement de la culture n'est autre chose qu'appliquer à l'homme le principe général ci-dessus énoncé. Ces relations d'interdépendance (rétroaction positive) ont dû mettre en jeu, d'une part, tout un ensemble d'attributs relevant de la génétique comme le bipédisme, le contrôle cortical de l'activité sexuelle, les habitudes carnivores, le retard du développement et la structure du cerveau — et, d'autre part, tous les éléments fondamentaux de la culture, c'est-à-dire *a*) la fabrication d'outils, *b*) la communication par symboles et *c*) les règles, sanctionnées par la société, qui régissent les relations entre individus et entre groupes. Il est possible de montrer comment ces deux ensembles ont dû évoluer parallèlement, se renforçant mutuellement, en d'autres termes, de montrer pourquoi les modifications de chacun des caractères génétiques ont dû favoriser les modifications de chacun des éléments de la culture et, inversement, pourquoi le progrès de chaque élément culturel a dû stimuler l'évolution de chacun des caractères génétiques.

Cependant les mécanismes de rétroaction qui constituaient le nerf moteur du processus d'hominisation ont eux-mêmes subi une évolution; ils paraissent, d'une manière générale, avoir perdu peu à peu de leur intensité. Il semble par exemple que la rétroaction entre le bipédisme et l'emploi d'outils ne s'est exercée que chez les singes proto-hominiens du pliocène et a disparu au début du pléistocène, puisque, chez les australopithèques la démarche bipède était déjà acquise et que l'évolution ultérieure de la civilisation n'a pas exigé d'autres modifications du mode de locomotion. En ce qui concerne les habitudes carnivores et la chasse, on devine facilement que leur apparition a dû provoquer des modifications d'une portée considérable dans le mode d'organisation sociale des premiers

groupes d'hominidés (partage de la nourriture, division croissante du travail selon les sexes, tendance de plus en plus marquée à l'action coordonnée en groupe) ainsi que certaines adaptations psychologiques au fait de tuer (agressivité et « soif de sang » croissantes, absentes chez les primates subhumains et typiques des mammifères carnivores). On imagine aussi facilement comment ces modifications sociales et psychologiques ont dû, à leur tour, accroître l'efficacité de la chasse. Toutefois ce mécanisme de rétroaction n'a probablement été intense que pendant la première période du pléistocène, alors que la chasse faisait son apparition; il a probablement perdu de son intensité dès que ce mode de vie s'est généralisé, ce qui s'est produit probablement vers le milieu du pléistocène.

Il est plus difficile de spéculer sur les modifications qu'a subies l'intensité de l'interdépendance de la culture et du phénomène du développement retardé. En tout cas, la nature de ce mécanisme semble claire : la culture est un comportement appris, et c'est chez les individus non mûrs que les capacités et le désir d'apprendre sont le plus intenses; par conséquent, plus l'enfance est longue, plus les éléments du comportement que l'individu est capable d'acquérir sont riches et complexes; ainsi la complexité croissante du comportement culturel a dû fortement favoriser le retard de la maturation, qui, à son tour, a été favorable au progrès de la culture. Il est difficile toutefois de dire comment le fonctionnement de ce mécanisme particulier a évolué avec le temps, en raison surtout du peu de renseignements dont on dispose sur le rythme de la maturation chez les divers fossiles hominiens; il est possible que ce mécanisme ait exercé son action jusqu'au paléolithique supérieur.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'interdépendance de l'évolution de la culture et de l'évolution du cerveau. Il semble qu'au stade qu'on appelle proto-culturel et qui se caractérise par l'utilisation d'outils, la sélection en faveur des cerveaux volumineux n'était pas très puissante, puisqu'on sait pertinemment, d'après les observations des primatologues, que l'utilisation systématique d'objets non façonnés n'exige pas un cerveau plus développé que celui des singes anthropoïdes contemporains; mais ces pressions sélectives ont dû devenir très puissantes après l'invention de la fabrication d'outils c'est-à-dire pendant l'ère villa-franchienne, et après l'apparition des rudiments du langage, qui n'a pas dû avoir lieu beaucoup plus tard. Les résultats de cette puissante sélection sont nettement enregistrés dans les fossiles : dans l'intervalle qui sépare les australopithèques de l'homme de Néanderthal, le volume du crâne a presque triplé. On a cependant des raisons de supposer que l'interaction culture-cerveau s'est ensuite sensiblement ralentie. Je voudrais, à ce propos, citer l'intéressante comparaison faite par Stachowiak entre le rythme d'évolution de deux caractères craniométriques (l'angle d'inclinaison du front et l'indice hauteur-longueur de la calotte) et le rythme du progrès culturel mesuré par la diversification des outils de pierre. Au cours du pléistocène, le nombre des différents types d'outils augmente assez lentement (selon Stachowiak, il passe de deux pour le pithécanthrope à cinq

pour l'homme de Néanderthal et vingt-deux environ pour l'*homo sapiens fossilis*) ; on constate que les augmentations en pourcentage de cette variable sont approximativement du même ordre de grandeur que celles qui caractérisent les traits craniométriques aux mêmes époques. Mais, au cours des dix à vingt derniers millénaires, ces deux voies parallèles d'évolution divergent de façon flagrante : la diversification des outils s'accélère d'une manière phénoménale sans être accompagnée, de toute évidence, d'une modification comparable du rythme d'évolution de la boîte crânienne.

Ces faits peuvent, semble-t-il, s'interpréter comme suit. Au pléistocène moyen, le progrès technique dépendait assez étroitement de l'évolution du crâne : le nombre des outils que l'homme avait à sa disposition ne pouvait augmenter, pour ainsi dire, qu'autant que le permettait le développement des capacités mentales déterminé génétiquement (inutile de dire que s'exerçait également l'influence inverse). Mais cette dépendance s'affaiblit peu à peu et, avec l'avènement de l'homme moderne au point de vue anatomique, l'évolution de la boîte crânienne a, semble-t-il, atteint un « point critique » caractérisé par l'accumulation d'un « surplus d'intelligence », vaste réservoir — qui n'était alors utilisé qu'en partie — de possibilités d'acquisitions et d'enrichissements culturels; c'est ce qui a permis à la civilisation de faire de nouveaux progrès spectaculaires sans qu'une amélioration aussi rapide des aptitudes mentales de l'homme fût nécessaire. En d'autres termes, le progrès culturel s'est largement libéré de l'emprise rigide des facteurs génétiques déterminants et a acquis, temporairement tout au moins, le caractère d'un processus « autopropulsé ».

Ces considérations viennent, semble-t-il, étayer la thèse selon laquelle le rythme du progrès culturel chez les populations humaines modernes est désormais conditionné principalement — sinon exclusivement — par des facteurs limitatifs de caractère non génétique, c'est-à-dire par les possibilités qu'offrent le milieu géographique et le milieu social. Aussi peut-on supposer que la diversité des niveaux de développement technique atteints par les sociétés contemporaines résulte infiniment plus de ces possibilités que de différences de niveaux d' « intelligence ».

Il serait évidemment naïf de supposer que de telles relations mutuelles entre génotypes et cultures n'ont caractérisé que les premières phases de l'évolution humaine. Sans doute, certains mécanismes de rétroaction qui ont provoqué le passage du singe à l'homme et déterminé la direction et le rythme des premiers stades de l'hominisation, semblent ne plus fonctionner; certains autres ont probablement perdu beaucoup de leur importance; mais il est indubitable que de nouveaux mécanismes ont commencé à exercer leur influence. (Témoin, la nouvelle relation : résistance génétique aux maladies infectieuses ⇆ accroissement de la densité de la population.) En fait, à différentes phases de son histoire, une espèce peut recourir à des types tout à fait différents de mécanismes de rétroaction comme « sources d'énergie » indispensables au processus évolutif. Le mode d'évolution est sans aucun doute une chose qui elle-même évolue.

L'étude des populations et des races locales

V. V. Bounak [1]

Dans les écrits spécialisés, le terme « population » a des acceptions très diverses.

En génétique expérimentale, on appelle ainsi un groupe d'individus issus de différents couples d'ascendants. En laboratoire, ce terme désigne par exemple une colonie de rats, composée des descendants d'une lignée « viotar » et d'une autre lignée locale quelconque, également constante. Les zoogéographes parlent d'une population de moutons thian-chan, qui comprend diverses sous-espèces. En anthropologie, la « population » s'oppose à un groupe d'individus classés d'après les relations familiales, et étroitement apparentés : père, mère et enfants, frères ou cousins. En ce sens, la population peut comprendre les habitants d'un seul village, d'une grande ville ou de tout un pays.

Il n'existe pas de caractéristique ou de catégorie déterminant une « race locale ». Cette expression s'applique à n'importe quel petit groupe que certaines particularités distinguent de l'ensemble prédominant de caractères.

Comment déterminer l'unité fondamentale à employer pour des recherches de génétique des populations fondées sur des données anthropologiques ?

On sait qu'il n'existe de « lignée pure » ni chez les animaux vivant en liberté ni chez l'homme; des individus étroitement apparentés ne forment qu'une partie d'un groupe territorial et ce sont précisément les groupes territoriaux qui sont l'objet de la génétique des populations.

Le seul critère qui permette d'établir l'homogénéité génétique d'un groupe est l'étroitesse du « cercle de mariage ».

D'après des recherches effectuées dans différents pays, les parents de la population adulte actuelle se sont mariés, dans la plupart des cas — 75 à 80 % — avec des gens originaires de la même localité, plus rarement avec des habitants de localités voisines, et très rarement avec des habitants de localités éloignées. En évaluant à vingt-cinq ans la durée moyenne d'une

1. Institut d'ethnographie, Moscou.

génération, la population actuelle se présente comme formée d'arrière-petits-enfants ou de descendants un peu plus reculés de la génération qui a atteint la maturité au milieu du siècle dernier. Mais, étant donné que les représentants des diverses lignées de bisaïeuls A, B, C se sont mariés entre eux, la majeure partie des membres de la génération actuelle compte, en remontant à la quatrième génération (au milieu du siècle dernier), un ou deux ancêtres communs; autrement dit, ses membres sont apparentés au même degré que des cousins issus de germains. D'après nos calculs, effectués sur la base d'un dénombrement direct des personnes apparentées dans la population rurale russe de quelques localités voisines, le degré moyen de parenté entre les membres de la communauté varie entre 3,5 et 4,2, c'est-à-dire correspond approximativement à la parenté entre cousins germains. Cette structure génétique apparaît quand le « cercle de mariage » a l'ordre de grandeur indiqué ci-dessus et quand l'effectif de la population varie de quelques centaines à environ trois mille habitants.

Supposons un groupe assez homogène, dont les membres se marient entre eux dans 90 % des cas, et dont l'effectif global est compris entre 300 et 3 000 individus; on peut considérer ce groupe comme le plus étroitement apparenté, et le prendre comme unité fondamentale de la génétique des populations. Pour désigner conventionnellement cette unité fondamentale de la génétique des populations, nous adopterons le terme de « dème », employé par les auteurs américains.

Les limites territoriales du dème varient considérablement. Dans les pays à population dense et dans les formations ethniques massives, un dème (90 % des mariages dans les limites du groupe) comprend la population d'une localité ou de quelques localités voisines. Dans les petites formations ethniques, le dème se compose de plusieurs groupes, parfois séparés les uns des autres par des centaines de kilomètres. Une structure analogue apparaît aussi dans les castes et les sectes religieuses fermées, et lorsqu'une population s'installe au milieu d'une autre, supérieure en nombre.

Dans de telles circonstances, les dèmes conservent un isolement plus ou moins complet. Mais, dans la plupart des cas, des dèmes voisins se recouvrent partiellement. Dans certaines conditions, ces secteurs intermédiaires peuvent se maintenir des dizaines d'années; dans d'autres circonstances, les dèmes fusionnent; il se forme un premier dème, qui, parfois, lorsque la population s'accroît rapidement, se décompose en plusieurs unités indépendantes. C'est pourquoi le programme de recherches sur la génétique des populations doit faire une large place à l'étude du « cercle de mariage » de la génération des parents et de celle des grands-parents.

Cependant, le peuplement d'un territoire occupé par des dèmes proches — sauf quelques exceptions qui doivent être étudiées séparément — se rattache à une même période historique et à un type originel unique. C'est pourquoi la population d'un groupe de dèmes a des ancêtres communs dans une génération relativement rapprochée.

Comment se reflète cette parenté dans la variabilité des caractères anthropologiques ? D'après nos observations, il n'est pas certain que des

dèmes proches se différencient par les valeurs moyennes des caractères mesurables et la fréquence des classes de caractères ponctuels. Les différences entre les dèmes proches ne forment pas de clines; elles ne font pas apparaître non plus de corrélations avec les particularités écologiques possibles de groupes comparables et, dans la majorité des cas, elles ne sont pas liées à l'influence de l'isolement local. La divergence des caractéristiques correspond surtout à des variations aléatoires dans un même ensemble.

Au total, il existe incontestablement une certaine parenté, pas très éloignée, entre les membres de dèmes proches. Des groupes de dèmes proches peuvent être définis comme une sorte de communauté génétique. Nous désignerons le groupe de dèmes proches par l'expression « grand dème ».

Le degré d'intégration suivant — groupe de grands dèmes — est caractérisé par une parenté nettement plus éloignée, qui ne peut être déterminée ni d'après des données généalogiques ni d'après des renseignements historiques sur le peuplement de la région. Du fait que la caractéristique commune du groupe de dèmes atténue les différences entre les groupes qui le composent, les groupements de grands dèmes ne se distinguent pas plus entre eux que les grands dèmes ou même les dèmes. Mais même la convergence des caractéristiques ne peut pas constituer un indice direct de la communauté d'origine ou du degré de parenté de la population qui compose le groupe de grands dèmes. Pour déterminer la proximité génétique des groupes de dèmes et de tous les groupements plus vastes, il est indispensable d'employer d'autres méthodes : les méthodes taxonomiques.

Nous nous fondons sur le fait que les valeurs moyennes des caractères anthropologiques pour un territoire donné varient en fonction de la concentration des gènes ou d'ensembles de gènes. Si l'on considère des caractères déterminés par des facteurs héréditaires isolés, les écarts entre leurs concentrations sont en rapport direct avec la diversité des groupes. Étant donné que l'on compare les groupes séparément pour chaque caractère, si l'on mesure l'amplitude globale de la variabilité des caractères sur tel ou tel territoire, les écarts phénotypiques permettent de caractériser approximativement la ressemblance génétique.

Mais ni la ressemblance phénotypique ni la ressemblance génotypique portant sur des caractères isolés ou même un ensemble de caractères ne déterminent encore la communauté d'origine ou la parenté directe des groupes comparés. Il est essentiel de connaître la distribution des fréquences des génotypes et des phénotypes sur le territoire occupé par le groupe ethnique considéré.

Le fait que des concentrations semblables de certains caractères existant en corrélation à l'intérieur du groupe coïncident avec un secteur déterminé d'un territoire ethnique ne peut s'expliquer que par une ascendance commune et par l'analogie des processus de variabilité intragroupale, c'est-à-dire par la parenté des habitants de ce secteur. L'étude comparée de différents groupes permet seulement de déterminer leur parenté relative.

La comparaison méthodique des caractéristiques collectives de dif-

férentes parties du territoire étudié permet d'identifier les caractères et les ensembles de caractères qui sont propres à des groupements étendus, petits et moyens; autrement dit, elle permet de résoudre les problèmes taxonomiques.

J'ai brièvement énuméré les principes fondamentaux de l'analyse taxonomique, fondés sur la méthode géographique. Cette méthode diffère sensiblement des autres méthodes employées en anthropologie, mais il me semble qu'elle répond pleinement aux postulats génétiques.

Les groupes de grands dèmes ne peuvent être étudiés que sur le plan de l'analyse taxonomique. Ils constituent la catégorie taxonomique de base. C'est précisément à cette catégorie qu'on peut légitimement appliquer l'expression « race locale ». Pour le degré suivant de généralisation, pour le groupe de races locales, on peut employer l'expression « race régionale »; pour les catégories encore plus vastes, il existe déjà des expressions tout à fait appropriées — « sous-race », « race » et « grand-race ».

Le problème de la convergence humaine

Carleton S. Coon [1]

Les Mélanésiens habitent certaines régions de la Nouvelle-Guinée et les archipels du Pacifique proches du continent australien. Ils ont la peau noire, les cheveux crépus, le nez épaté, de grandes dents et des hanches étroites. Ils ressemblent beaucoup aux Noirs d'Afrique; mais les données sérologiques, archéologiques ou historiques dont nous disposons ne permettent de conclure à rien d'autre qu'à la plus lointaine des parentés. En fait, du point de vue des groupes sanguins, les Noirs d'Afrique sont plus proches des Européens que des Mélanésiens. Ce que ces deux groupes mélanodermes ont en commun, c'est de vivre dans un milieu tropical humide.

Des nains congénitaux à la peau foncée et aux cheveux frisés en spirale vivent dans de petites poches de la forêt tropicale et de la forêt de mousson des Philippines, de la péninsule malaise, des îles Andaman, des monts des Cardamomes de l'Inde et, plus loin, des petites îles de la Sonde, où ils sont mêlés à d'autres peuples. D'autres nains congénitaux à la peau foncée et aux cheveux frisés en spirale habitent des poches du même genre de la forêt d'Afrique, où ils constituent au moins trois groupes non contigus. Ces peuples ne sont pas étroitement apparentés. Nous ne pouvons pas même dire qu'il y a ici deux unités génétiques convergentes, une unité asiatique et une unité africaine, parce que chacune d'elles peut elle-même comprendre plusieurs cas de convergence. Par exemple, dans les îles Andaman, les habitants de la grande Andaman sont tout à fait différents des Onges de la petite Andaman. Ceux-ci sont stéatopyges comme les Boschimans, tandis que ceux-là ne le sont pas. Les Jarawa, troisième groupe d'Andamanais moins connu que les deux autres parce qu'il vit encore à l'état sauvage, peuvent même être différents de ceux-ci.

Les Aïnous du nord du Japon ont longtemps été considérés comme des Caucasoïdes en raison de leur faible pigmentation et de leur pilosité; mais, comme l'a montré Levin à la suite de minutieuses recherches, c'est là une erreur. De l'autre côté de la mer du Japon, dans la vallée de l'Amour, vivent les Gilyaks, dont certains cohabitent d'ailleurs également dans l'île Sakhaline avec des Aïnous. Comme les Aïnous, les Gilyaks ont une barbe très fournie et les Aïnous qui habitaient anciennement les îles Kou-

1. Conservateur du Musée universitaire de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie.

riles ont des cheveux bouclés. Aïnous et Gilyaks sont les restes d'un peuple ancien, d'origine partiellement mêlée; dans les deux cas, l'élément fondamental semble être australoïde, et ils représenteraient la pointe extrême vers le nord d'un ancien mouvement de population le long de cette chaîne insulaire extérieure. Ainsi les Aïnous sont peut-être plus étroitement apparentés aux Négritos des Philippines qu'aux Européens, auxquels ils ressemblent pourtant davantage.

Dans certaines tribus aborigènes du désert central de l'Australie, de nombreux individus sont blonds dans l'enfance, et les femmes peuvent même le rester jusqu'à l'âge adulte. Ces mêmes individus ont également la peau brune, et non noire. Les cheveux blonds réfléchissent la lumière solaire, tandis que les cheveux noirs l'absorbent. Comme l'a montré Paul Baker, une peau brune et halée est mieux adaptée à la chaleur du désert, si l'on ne porte pas de vêtements, qu'une peau noire, qui se comporte mieux sous des vêtements. Or ces aborigènes vivent nus.

La question qui se pose maintenant, c'est que si des parallèles de ce genre existent aujourd'hui, leur existence doit être aussi ancienne que celle des races humaines et que la dispersion de ces races dans des régions zoogéographiques très vastes et différentes, du Maroc à Java, depuis près d'un million d'années.

Des populations dont le niveau de civilisation est celui de la chasse et de la cueillette se reproduisent à l'intérieur de petits isolats ne comprenant chacun que quelques centaines d'individus, dont l'appariement ne s'effectue nullement au hasard, mais obéit rigoureusement d'une part à des règles de parenté, et d'autre part à la nécessité pour l'individu de prouver ses qualités de chef et de pourvoyeur de nourriture, le contact génétique entre isolats voisins étant encore réduit par l'emploi de systèmes différents de symboles.

Il ne serait pas difficile de construire un modèle de diffusion génétique répondant à ces conditions; mais actuellement, cela reviendrait à employer un ordinateur pour prouver que la terre est ronde. Selon nos connaissances présentes, il est évident que le transfert de gènes même sélectivement favorables à travers des milliers de kilomètres de forêts et de déserts, par de petits isolats d'individus vivant de la cueillette, prendrait des milliers et des milliers d'années, comme le prouve la paléontologie humaine. C'est la raison pour laquelle les races humaines sont plus variables que les races d'animaux sauvages, qui ne s'apparient pas sur la base de la parenté, de la politique, de la langue parlée ou de la religion.

C'est également la raison pour laquelle un si grand nombre des analogies existant entre des populations éloignées comme celles que nous avons citées ici sont convergentes, ou, si l'on préfère, résultent d'adaptations parallèles à un milieu analogue, à partir d'un fonds hominidé vaste et extrêmement variable. Si les chats et les tigres peuvent avoir les mêmes rayures, les Mélanésiens et les Noirs peuvent avoir les cheveux crépus ou les Aïnous et les Européens la peau claire, sans pour autant être étroitement apparentés. Et la convergence peut avoir été l'un des mécanismes importants de l'évolution humaine.

Typologistes contre populationnistes

G. F. Debetz [1]

Les grand-races n'ont pas, en général, de limites précises. Dans les zones de rencontre avec d'autres grand-races, elles présentent des formes intermédiaires résultant soit de mélanges, soit de la conservation de caractères anciens, propres aux ancêtres communs des différentes grand-races. Ces deux modes de constitution de formes intermédiaires ne s'excluent d'ailleurs pas mutuellement; ils peuvent opérer parallèlement. La répartition des grand-races sur d'immenses espaces caractérisés par la diversité des conditions géographiques, et entre des populations nettement différenciées par leur économie, exclut pratiquement la possibilité de la formation convergente d'un ensemble analogue de caractères chez des groupes non apparentés. La similitude des caractères phénotypiques sur la base desquels on définit les grand-races témoigne de la parenté des populations qui les composent.

Seules les données anthropologiques permettent de parler, par exemple, d'une parenté entre des peuples dispersés sur d'immenses espaces, du nord-est de l'Asie à l'Indonésie.

Néanmoins il subsiste, bien entendu, des questions controversées. On discute, par exemple, sur le point de savoir à quelle grand-race se rattachent le plus étroitement les Aïnous, les Papous, les Boschimans, les Veddas et d'autres groupes. Les divergences concernent surtout le choix des caractères à considérer comme les plus importants dans tel ou tel cas pour déterminer la parenté.

Les grand-races, avec tous leurs caractères distinctifs, existaient incontestablement à l'ère néolithique, c'est-à-dire il y a huit mille ou dix mille ans, peut-être même plus tôt, bien que les avis divergent encore sur ce point.

Mais les grand-races n'expliquent pas toutes les différences qu'on observe dans les caractères physiques. Les anthropologues ont établi des subdivisions plus poussées, et distingué, généralement, de vingt à quarante

1. Institut d'ethnographie, Moscou.

« races secondaires », selon les auteurs. Ces races secondaires se différencient essentiellement par la taille du corps et la forme de la boîte crânienne.

Le nombre relativement élevé des races secondaires ainsi déterminées a donné, semble-t-il, des renseignements beaucoup plus précis sur le degré de parenté des différents groupes humains que les quelques grand-races.

On a commencé par appliquer aux races secondaires des désignations ethniques, mais il est apparu très vite que, dans bien des cas, les peuples, c'est-à-dire des groupes d'hommes unis par une communauté de langue, de territoire et de vie économique engendrant une conscience ethnique, n'ont pas de caractères physiques communs qui permettraient de les distinguer les uns des autres. On a constaté que, du point de vue des caractères physiques, certaines fractions d'un peuple se rapprochent davantage de certaines fractions d'un autre peuple. Il est apparu qu'il n'existe souvent aucune corrélation entre la parenté linguistique et la similitude physique.

On sait que la ressemblance des caractères physiques est un critère essentiel de la parenté. Mais on a d'autant plus de chances de faire apparaître une ressemblance entre groupes non apparentés qu'on se fonde sur un nombre de caractères plus restreint. Néanmoins, on a appliqué aux races secondaires la notion de parenté entre groupes physiquement semblables établie pour les grand-races humaines. On a attribué une haute ancienneté non seulement aux grand-races, mais encore à de plus petites subdivisions de la classification anthropologique. On a employé, pour caractériser les individus, des combinaisons de caractères établies pour des populations, et l'on a souvent réduit le contenu essentiel des études anthropologiques au dénombrement de ces combinaisons.

Des critiques ont été exprimées à l'encontre de ces procédés dès le début du siècle, lorsque les lois de Mendel, retrouvées, ont été largement connues. On a démontré que les enfants nés du croisement d'individus grands et blonds et d'individus petits et bruns, par exemple, peuvent être petits et blonds ou grands et bruns, et qu'on ne saurait les considérer comme faisant partie intégrante de tel ou tel groupe. On a démontré aussi que la méthode du dénombrement des combinaisons des caractères chez les individus ne tient pas compte de la variabilité normale, qui détermine l'apparition d'un certain nombre d'individus petits dans des populations de grande taille, d'un certain nombre de dolichocéphales parmi des brachycéphales, etc.

Dès le XIX^e siècle, il a été établi qu'un grand nombre des caractères servant à distinguer les races secondaires se modifient sensiblement en un laps de temps relativement court. Par là même, on a démontré que des combinaisons analogues de caractères apparaissent séparément dans différents groupes, et qu'on ne peut donc pas se fonder sur ces similitudes pour conclure à la parenté de ces groupes (sans même parler des individus).

On a établi que les caractères employés pour identifier les races secondaires sont directement exposés à l'influence de facteurs extérieurs et que, dans certains cas, ces facteurs extérieurs provoquent des modifications profondes, bien plus marquées que les différences héréditaires.

Dans ces conditions, on a eu tendance à mettre en doute presque tous les

résultats des recherches anthropologiques concernant la détermination de liens de parenté entre différents groupes humains.

Les spécialistes de la génétique des populations ont aisément montré les points faibles d'une méthode purement taxonomique pour l'étude des différences de type physique entre groupes humains. Les « populationnistes » ont fait une critique particulièrement convaincante des théories « typologistes » fondées sur des différences ou des ressemblances quant à un ou deux caractères très variables d'un individu à l'autre, susceptibles d'importantes variations paratypiques et pouvant, en général, se modifier sensiblement en l'espace de quelques générations.

La critique des « populationnistes » est incontestablement utile en ce qu'elle met un terme à la méconnaissance des données biologiques en matière d'hérédité et de variabilité. Mais quand cette critique tombe dans le formalisme, quand elle méconnaît l'histoire véritable de l'humanité et, faisant abstraction de la réalité concrète, nie l'existence des races humaines, en se fondant sur des considérations purement logiques, elle est à son tour impuissante à retracer l'histoire naturelle de l'humanité — tâche essentielle de l'anthropologie.

Dans tous les secteurs de la biologie, la méthode paléontologique est un des principaux procédés qui permettent d'établir la parenté des organismes, et il n'y a pas de raison d'exclure cette méthode de l'anthropologie raciale.

Il convient de noter que les caractères qui sont déterminés par un grand nombre de gènes échappent par là-même à l'influence de la « dérive génique », qui a souvent pour effet d'altérer complètement les affinités entre populations.

Les critiques de l'anthropologie « classique » ont mis en lumière de nombreux points faibles, en particulier dans les cas de travaux fondés sur le dénombrement de combinaisons de quelques caractères chez des individus. La réalité des « composants » ainsi répartis a été, non sans raison, mise en doute.

Il faut bien admettre toutefois, que, dans certains cas, la recherche des « composants » qui forment le type anthropologique du peuple considéré est tout à fait justifiée. C'est le cas, par exemple (en ce qui concerne les composants du type indien, du type négroïde et du type européen) de la population de certaines régions de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Il en est de même des régions intéressées par les grandes migrations de populations de l'Asie centrale vers les steppes du Kazakstan et du Turkestan, la région de la mer Noire et la dépression danubienne. Dans ces cas, l'existence de composants déterminés est prouvée historiquement. Ainsi, le rôle des données anthropologiques consiste à déterminer la part respective de composants déjà connus. Lorsque l'histoire est muette, ou que ses témoignages sont fragmentaires et imprécis, le rôle des données anthropologiques s'accroît, mais en même temps s'accroît le risque de créer artificiellement des « composants » sur la base d'observations reflétant des phénomènes biologiques d'un autre ordre, c'est-à-dire lorsque la ressemblance n'atteste pas une parenté.

Mais s'il n'existe pas de données suffisantes pour déterminer la position, la durée et la perméabilité relative des barrières génétiques dans le passé, s'il faut définir ces barrières elles-mêmes sur la base de données anthropologiques, le meilleur moyen d'atteindre le but visé est d'identifier les « types » et les « composants ».

Comme tous les phénomènes, les races doivent être étudiées dans leur processus continu de formation et de disparition dans le cadre de l'histoire sociale de l'humanité. Les races et les types, c'est-à-dire les combinaisons de caractères attestant la parenté de différentes populations, peuvent, bien entendu, commencer à disparaître avant même d'avoir réussi à se former. Cela s'est produit au cours de toute l'histoire de l'humanité. De temps à autre, des barrières génétiques peu perméables et dont l'action a duré longtemps ont fait naître des combinaisons de caractères propres à certaines populations.

Cependant, si l'on étudie l'histoire naturelle de l'humanité — considérée comme le processus de l'apparition et de la disparition des types anthropologiques — on constate qu'au cours des derniers siècles, l'effacement des différences physiques entre populations l'emporte sur la formation de ces différences. Nous arrivons ainsi à la conclusion que l'humanité se transformera inéluctablement en une seule population, dans laquelle les différences physiques, comme d'ailleurs toutes les autres différences, se réduiront aux variations individuelles.

Étude de diverses tribus du Venezuela

Adelaida G. de Díaz Ungría[1]

Étant donné qu'une population n'est pas une unité génétique, mais une combinaison de gènes croisés et brassés, il est a priori impossible de savoir à quel point elle est mélangée, dans quelle mesure les barrières extérieures la maintiennent et l'ont maintenue dans l'isolement, et dans quelle mesure l'absence de barrières intérieures a favorisé un brassage général.

C'est pourquoi la première difficulté dans l'étude d'un groupe local réside dans le choix de ce groupe. Au Venezuela, ce choix s'est porté sur des tribus indigènes possédant chacune une culture et un fond linguistique propres; c'est-à-dire qu'on s'est laissé guider par des considérations historiques.

Certaines caractéristiques, tant sérologiques que morphologiques, appartiennent à tous les indigènes étudiés — ce qui permet de les considérer comme des traits qui leur sont communs depuis l'origine et qui se sont maintenus au long de l'évolution de ces populations. Mais la grande majorité des caractéristiques déterminent entre les populations des différences variables qui, dans une forte proportion, sont si profondes qu'elles conduisent à attribuer un rôle important au facteur de l'isolement prolongé dans l'évolution des ensembles génétiques, c'est-à-dire à la dérive génétique dans le développement évolutif des populations.

D'un autre côté, les études isolées faites sur différentes communautés de tribus déterminées semblent indiquer que la dérive génétique agit sur ces populations, depuis leur formation, par l'intermédiaire des familles étendues et des petits groupes — ce qui provoque des discontinuités et des irrégularités en raison de la variabilité au hasard des fréquences géniques ainsi que de l'isolement. La croyance en l'homogénéité des populations, qui se considèrent *a priori* comme des groupes panmictiques, s'évanouit à mesure que progressent les recherches — ce qui paraît indiquer que les groupes formant les tribus ne sont pas parvenus à se fondre et subsistent jusqu'à nos jours sous forme de gradients.

1. Conservateur, Museo de Ciencias Naturales, Caracas.

L'analyse de la variabilité intratribale des différentes caractéristiques morphologiques confirme la thèse de Shreider selon laquelle, « pour un caractère donné, la majorité des populations présentent des coefficients de variabilité du même ordre ». Il est difficile de déterminer les causes de ce fait, mais il paraît logique de les chercher dans le facteur génétique même qui détermine la variation. L'influence sélective n'est pas une force que la dérive génétique doive exclure nécessairement, mais elle ne paraît pas être profonde dans le cas des populations indigènes du Venezuela et ne pourrait être admise qu'en ce qui concerne les variations morphologiques, qui différencient les populations de façon plus uniforme que les variations sérologiques plus nettement soumises à la dérive génétique.

Bien qu'aucune étude n'ait été faite sur la « rupture » des populations au Venezuela, on ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle le « réseau » des gènes répartis au hasard que l'on observe dans les groupes étudiés a été influencé par l'existence d'un échange génétique entre petits groupes. C'est là en effet un facteur dont l'action s'observe encore en certaines occasions et cette action a dû être plus intense à l'époque préhispanique, la densité de la population indigène étant alors plus forte qu'aujourd'hui.

Considérations générales

Le caractère dynamique du processus de formation des groupes humains, par la variabilité et l'échange des caractéristiques, se confirme à mesure que l'on étudie de façon plus approfondie les groupes locaux.

Il est évident qu'au cours de ce processus il se produit une homogénéisation, à mesure que la pression démographique augmente et que, par voie de conséquence, les groupes se fondent progressivement par la rupture des « isolats » et par le métissage.

D'un autre côté, il se produit dans les populations, par suite de l'influence sélective et de la lente succession des mutations, une série de variations qui affectent les caractéristiques indépendantes de celles que nous appelons, dans la grande majorité des cas, raciales, et ces variations provoquent également des redistributions à l'intérieur des groupes.

Mais il existe un autre facteur qui, sans influer de la même façon sur les différentes caractéristiques de l'homme, joue néanmoins un rôle important dans le processus d'homogénéisation de l'humanité : il s'agit de la variation intragroupale de ces caractéristiques lesquelles, lorsque la variation est suffisamment grande, finissent par se recouvrir largement d'une population à l'autre, ce qui amène une diminution, et parfois même la disparition des différences qui séparent ces populations.

Applicabilité du concept de race à l'espèce humaine

J. Hiernaux

Deux motivations semblent à la base des efforts répétés des anthropologues pour parvenir à une classification rationnelle de l'espèce en race :

1. La motivation générale qui pousse l'esprit humain à classifier tout ensemble d'objets, parce qu'une classification facilite grandement la mémorisation des propriétés des objets d'une part et permet la généralisation d'autre part : si nous avons classé cent objets en quatre classes *a*, *b*, *c* et *d*, elles-mêmes groupées en deux superclasses *A* et *B*, nous pouvons parler de la classe *d* ou de la superclasse *A* en ce qui concerne ce qu'il y a de commun à tous les objets de ces groupements.
2. L'espoir qu'une classification raciale reflète l'histoire philogénétique des groupes humains.

Tout ensemble d'objets n'étant pas nécessairement classable, la question fondamentale dans la recherche d'une taxonomie des populations humaines est : ces dernières, ou plutôt leurs patrimoines génétiques, forment-ils des agrégats bien individualisés ? La méthodologie de cette recherche pose quelques questions préalables :

Quel type de caractères faut-il utiliser ? Ce qu'on tente de considérer, c'est le patrimoine génétique. Les fréquences géniques en représentent l'expression idéale pour une telle étude. Les caractères pour lesquels on peut aujourd'hui les calculer sont cependant en nombre restreint, répondent à un mode particulier d'hérédité (monofactorielle) et n'ont pas été choisis, mais imposés par le hasard des découvertes. Malgré l'imprécision de nos connaissances sur leur déterminisme génétique, nous ne pouvons nous passer, à l'heure actuelle, de recourir aux caractères métriques, du moins à ceux qui présentent une héritabilité élevée : beaucoup ont une importance considérable pour l'évolution humaine, et nous pouvons en choisir une panoplie qui représente des aspects variés de la morphologie.

Parmi les nombreux caractères utilisables, monofactoriels ou métriques, nous pouvons opérer un choix selon un critère supplémentaire : celui du pouvoir discriminatoire.

Combien de caractères faut-il inclure ? Si nous en retenons trop peu, nous courrons le risque qu'une classification très différente puisse émerger à partir d'une autre panoplie. La règle pragmatique est donc d'en utiliser suffisamment pour qu'il soit improbable que l'addition d'un nouveau caractère altère le tableau.

Comment faut-il procéder ? Le choix des caractères étant ainsi fixé, nous pouvons exprimer la « distance » entre populations pour l'ensemble de ceux-ci par des valeurs statistiques : par exemple, pour les caractères métriques, le D^2 de Mhalanobis (la plus correcte) ou le $C_H{}^2$ de Penrose. Nous disposons ainsi d'un tableau à double entrée de distances entre populations, qui permet la recherche des agglomérats.

Quelques tentatives de classification régionale ont été menées selon ces principes. Nous en poursuivons une actuellement à l'échelle de l'Afrique subsaharienne. L'impression qui s'en dégage est que la variabilité des patrimoines héréditaires est du dernier type décrit dans le premier rapport : plutôt que des agglomérats bien différenciés, un nuage de points montrant des concentrations et permettant une série de découpages différents également criticables et également arbitraires. Peut-être un très petit nombre d'agglomérats s'individualisent-ils nettement. Dans cette situation, une classification en races, par essence discontinue, est une source de confusion plus qu'elle ne permet la mémorisation et la généralisation. A voir la diversité des classifications modernes à l'échelle mondiale et la tendance au gonflement du nombre de leurs classes, nous avons l'impression que la situation africaine se retrouve pour l'espèce humaine actuelle dans son ensemble : à part quelques rares races bien individualisées, un continuum dont la subdivision est en partie arbitraire.

S'il en est bien ainsi, le nombre et la délimitation des races sont affaire de convenance et de jugement personnel, et éventuellement fonction de chaque problème étudié; l'efficacité du concept de race dans l'humanité actuelle est très limitée, et son utilisation nécessite une gymnastique cérébrale continuelle pour garder présent à l'esprit son caractère relatif et l'arbitraire de la taxonomie adoptée. Il est légitime d'estimer que l'inconvénient l'emporte sur la convenance, et qu'abandonner toute classification raciale libérerait l'anthropologie d'un carcan étouffant. Après tout, une classification n'est pas une connaissance en soi, et y renoncer lorsqu'elle est à la limite du possible n'entraîne aucune perte d'information, mais évite au contraire une continuelle déformation des objets.

Cette vue, basée sur les modalités de la variabilité humaine actuelle, déçoit l'espoir de bâtir une classification qui reflète l'histoire philogénétique des populations. Un tel espoir n'est fondé que dans le cas d'une évolution qui prend la forme d'un arbre : un tronc qui se divise en branches, celles-ci en rameaux, ceux-ci en brindilles. Une coupe horizontale d'un tel arbre généalogique (à l'époque actuelle, par exemple) permettrait, en groupant les brindilles (les populations) en rameaux (les races) et ceux-ci en branches (les grand-races), de reconstituer l'arbre entier (l'espèce).

Encore faudrait-il que les ramifications aient été divergentes, bien qu'on puisse espérer que l'examen d'une gamme suffisante de caractères et des données paléontologiques permettrait de déceler les éventuelles convergences. Mais ce que nous connaissons du passé de l'*homo sapiens* indique d'innombrables mélanges, d'immenses migrations, d'importants changements de milieu en chaque point du globe, naturels ou culturels. L'image qui semble représenter le mieux ce passé n'est pas celle d'un arbre, mais celle d'un filet aux mailles irrégulières et contournées. Sans doute, à toute époque, des forces différenciantes de raciation ont-elles opéré et des races se sont-elles individualisées en certaines régions, jusqu'à être à nouveau englobées dans le filet, de sorte que les quelques races d'une époque n'étaient pas celles des époques antérieure et postérieure.

Quoi qu'il en soit, de ce dernier point de vue, pareilles modalités évolutives aboutissent à un *stade* où une classification raciale univoque ne paraît guère possible, et le fait de cette quasi-impossibilité renforce la vraisemblance de l'image évolutive présentée.

Problèmes de définitions sur la race

J. Hiernaux

La race n'est pas un fait, mais un concept. Ce concept est loin d'avoir la même signification pour tous les biologistes actuels. Dans les lignes qui suivent, nous avons tenté de progresser vers une définition, en opérant une série de choix raisonnés entre plusieurs conceptions imaginables. Deux critères nous ont servi de guide : le concept choisi doit être en accord avec les connaissances biologiques, et il doit constituer un instrument efficace pour l'étude de la variabilité de l'espèce et de son évolution.

Une race est un groupement d'individus

L'identification des mots race et individus retirerait toute utilité au concept de race. Celui-ci est donc nécessairement classificatoire : il tend à réduire le nombre énorme des individus de l'espèce à un nombre réduit de classes. Cette classification peut être conçue à plusieurs niveaux hiérarchisés, par exemple à trois niveaux appelés grand-race, race et sous-race ou désignés à l'aide de toute autre terminologie similaire.

Qu'est-ce qui, dans l'individu, est concerné par la race ?

Deux ordres de facteurs déterminent les caractères de l'individu : l'hérédité et l'environnement. Dans une définition de la race, devons-nous considérer uniquement le génotype ? Ou considérer le phénotype, incluant ainsi des caractères non héréditaires et l'influence non transmise du milieu sur des caractères partiellement héréditaires ?

Si nous adoptions le second terme de l'alternative, des races A et B génétiquement semblables mais différenciées sous l'action de milieux différents s'inverseraient l'une en l'autre, en une génération, par inversion des milieux. Un tel concept de race serait de faible utilité. Comme outil d'étude de l'évolution, la race doit présenter une tendance à la stabilité d'une génération à la suivante, caractéristique que possède le patrimoine génétique. Un

concept de race n'a d'intérêt que s'il est basé sur la part héréditaire des caractères, le génotype.

Comment grouper les individus ?

Deux réponses fondamentales ont été données à cette question. Certains ont proposé de grouper tous les individus semblables, où qu'ils vivent ou aient vécu. La race signifie alors, d'une part, un complexe de caractères héréditaires (habituellement désigné par le terme de type racial), d'autre part, l'ensemble des individus qui le possèdent. Selon ce concept, la race est, par définition, incapable d'évoluer puisqu'elle consiste, à chaque génération, en un groupement d'individus semblables à un modèle prédéfini. Ce concept ne permet donc pas l'étude des mécanismes évolutifs, ce qui restreint fortement son utilité (d'autres objections peuvent lui être opposées sur le plan de l'intégration aux connaissances biologiques actuelles). Peut-être certains de ceux qui l'emploient considèrent-ils le type racial comme un pur procédé d'analyse permettant de décrire un groupe d'individus au moyen de pourcentages d'influence de tendances, à la manière de certains typologistes constitutionnels qui le caractérisent par les proportions des tendances endomorphiques, ectomorphiques et mésomorphiques sans, pour cela, attribuer aux individus l'étiquette endomorphe, ectomorphe ou mésomorphe. Ce procédé a alors un autre objet que celui d'une taxonomie, il n'opère plus de groupements, et des termes sans ambiguïté devraient distinguer une telle typologie raciale de la raciologie.

D'autres ont proposé de grouper les individus qui participent à un même cercle d'unions. Un tel groupement présente à la fois une tendance à la stabilité du patrimoine héréditaire collectif d'une génération à l'autre, et exprime une sensibilité à tous les facteurs d'évolution comme la sélection, la dérive génique, le métissage, les mutations. Il constitue donc une unité efficiente pour l'étude de la variabilité et de l'évolution au sein d'une espèce et s'intègre dans le cadre de la biologie actuelle. Cette unité, définie par son patrimoine génétique, sera acceptée ici sous le nom de population.

Ce n'est que dans le cas — rare — d'une communauté panmictique close (un isolat) qu'on peut délimiter en termes absolus la population. Habituellement, elle ne peut l'être que de façon relative, au niveau des barrières — géographiques, sociales, politiques, religieuses, linguistiques ou autres — aux échanges génétiques. Souvent elle ne peut l'être qu'en tant qu'abstraction statistique, dans le cas d'un continuum où la fréquence des unions est essentiellement fonction de la distance géographique.

Le groupement des individus dans une population ne tient compte en rien de leurs caractères génétiques; il n'est nullement un procédé taxonomique; il ne vise qu'à délimiter les unités biologiques (il n'en existe pas deux identiques sur terre). Appeler « race » la population ne sert à rien : un seul nom suffit à désigner une chose, et mieux vaut garder le terme « race » pour un échelon classificatoire. Nous arrivons ainsi à cette

définition : une race est un groupement de populations définies par leur patrimoine héréditaire.

Critères de possibilité et d'efficience d'une classification

Un ensemble d'objets (ici des populations) ne se laisse pas nécessairement subdiviser en classes. Ils peuvent, par exemple, être équidistants les uns des autres (le terme « distance » désignant leur différence globale), ce qui rend également valable toutes les classifications imaginables et retire à chacune d'elles toute efficience. Sans être égales, les distances peuvent être telles qu'une série de découpages de l'ensemble sont également valables, et tous également critiquables et peu efficaces par le fait que certaines populations vont présenter une distance moindre avec l'une ou l'autre population d'une autre classe qu'avec des populations de leur propre classe. Dans cette situation, toute classification présente une part d'arbitraire, et un danger : celui de pousser l'esprit à oublier l'aspect relatif et partiellement arbitraire des races définies, et, par là, à opérer des distinctions et des généralisations erronées.

La recherche d'une classification des populations en races ne peut donc préjuger sa possibilité. Si elle débouche sur la dernière situation évoquée, un critère subjectif de rigueur ne peut être évité : selon le tempérament et les habitudes mentales des chercheurs, certains estimeront utile une classification là où d'autres la jugeront inefficiente, voire nuisible. Seule la situation dans laquelle les populations s'agglomèrent en agrégats (*clusters*) dont le diamètre est inférieur aux distances interfrontières permet une classification parfaitement objective et très utile.

Les déterminants culturels de la sélection naturelle

Frank B. Livingstone et J. N. Spuhler [1]

La base de la sélection naturelle est que certains individus d'une espèce laissent plus de descendants que d'autres. Celle du comportement culturel est l'apprentissage au moyen de symboles. La distinction entre sélection naturelle et sélection artificielle, utile dans certains secteurs de la génétique appliquée des populations, n'apporte pas de contribution particulière à l'étude des déterminants culturels de la sélection chez l'homme. La culture est un phénomène naturel, l'adaptation biologique des hominiens à un mode d'hérédité non génétique, reposant sur la communication symbolique plutôt que sur la fusion des gamètes. Elle complète, dans une large mesure, l'évolution génique des hominiens.

A l'intérieur d'une population, la sélection se définit comme embrassant tous les modes systématiques de changement de fréquence des gènes qui sont indépendants de la mutation, du flux génique ou de la dérive génétique. Elle comprend les effets des variations des taux de mortalité, de nuptialité, de fécondité, de fertilité et d'émigration. Par définition, il paraît évident (bien qu'on n'ait pas encore procédé à un nombre suffisant de mesures) que les facteurs culturels peuvent influer sur les pressions sélectives en contribuant à différencier le passage de l'individu à travers le cycle vital, par exemple en exerçant des effets variables sur la nutrition, l'hygiène, la médecine préventive, palliative et curative, l'âge de la maturité sexuelle, la durée de la période de fécondité, le taux de nuptialité et de divortialité, l'espacement des naissances et l'émigration.

La notion d' « aptitude » s'emploie, en génétique des populations, pour mesurer les pressions sélectives. L'aptitude est la capacité de survivre et de laisser des descendants, et elle se mesure toujours rétrospectivement. La mesure la plus simple de l'aptitude d'un individu est le nombre moyen des enfants d'une catégorie donnée issus de parents de cette catégorie, ces deux chiffres étant calculés au même moment du cycle vital, généralement à la naissance.

D'autres conceptions possibles de l'aptitude — représentation par des

1. Département d'anthropologie, Université de Michigan, Ann Arbor.

descendants à des époques lointaines, adaptabilité de l'individu comparée à l'adaptation de la population, idées sur ce qui « devrait » survivre et se reproduire au lieu de ce qui survit et se reproduit en fait — ne sont généralement pas applicables en génétique des populations parce qu'elles ne sont pas susceptibles de traitement quantitatif et n'ont aucune valeur pronostique.

Dans les cas où les populations ne pratiquent pas une stricte monogamie, il peut être commode de mesurer l'aptitude en comptant le nombre de filles par mère. Lorsque l'effet qu'un gène exerce sur l'aptitude est lié au sexe du sujet, l'aptitude doit être mesurée séparément pour chaque sexe; dans les populations, par exemple, où les hommes pratiquent la chasse et les femmes la cueillette, l'inconvénient que présente, du point de vue de la sélection, un gène de perception défectueuse de la couleur peut être plus grand chez les hommes que chez les femmes. Étant donné que, dans les populations humaines, les générations se chevauchent et que l'âge de la reproduction varie, il vaut souvent mieux mesurer l'aptitude par des fonctions intégrales donnant des taux d'accroissement instantanés.

On peut étudier le fonctionnement de la sélection au niveau de l'individu, du phénotype, du génotype et du gène. Sur la base de renseignements démographiques et d'un indice établi par Crow (1948), Spuhler (1962) a démontré que la gamme des variations du taux potentiel maximum de modification par sélection (zéro indiquant qu'il n'y a pas de modification) est plus large chez dix populations tribales (0,6 - 3,7) que chez dix populations provinciales (0,4 - 1,6), ou chez dix populations nationales (0,8 - 1,7). Chez ces trente populations, la mortalité décroît et la fécondité augmente en fonction de la complexité de la culture mesurée par des critères économiques, la mortalité étant inférieure à la fécondité chez cinq des dix populations tribales, huit des dix populations provinciales et neuf des dix populations nationales. Malgré peut-être un certain fléchissement, la sélection joue presque autant dans les sociétés industrielles que dans les populations qui pratiquent la chasse et la cueillette.

Brues (1959) a étudié les relations entre les phénotypes de structure de l'organisme et l'efficacité des activités alimentaires dans différentes cultures. Il lui semble que la sélection favorise une grande taille et une musculature puissante chez les chasseurs qui emploient des armes contondantes manuelles, une structure plus longiforme chez les porteurs de lance, et de larges épaules, des membres courts, à muscles relativement courts et épais, chez les chasseurs à l'arc. Le travail des premiers agriculteurs est censé favoriser une taille moyenne, avec une forte musculature ainsi que des hanches et des épaules larges. Il est hautement souhaitable que ces hypothèses soient vérifiées expérimentalement.

Au niveau du génotype et du gène, il semble que des différences d'origine culturelle puissent modifier les coefficients de sélection associés aux gènes du groupe sanguin ABO et aux types d'union. Des études généalogiques faites dans trois communautés japonaises fournissent des indications particulièrement significatives sur ce point. Dans des communautés ayant une économie relativement pauvre, l'analyse de la ségrégation montre

qu'il se produit, par mortalité fœtale, une sélection défavorable aux hétérozygotes dans les unions entre groupes sanguins incompatibles et une sélection favorable aux hétérozygotes dans les unions entre groupes sanguins compatibles. Dans une communauté dont la situation économique est meilleure, on n'a pas décelé ces différences de sélection (Hiraisumi, *et al.*, 1963). Aucune expérience décisive n'a encore eu lieu ; mais il paraît vraisemblable que la rareté et l'irrégularité bien connues du gène au locus ABO peut résulter de variations locales des pressions sélectives, ainsi que d'autres modes de variation de la fréquence des gènes, par exemple, la dérive génétique.

L'étude la plus complète que l'on possède sur les déterminants culturels de la sélection au niveau des gènes et des génotypes est sans doute celle que l'on a faite sur la distribution et la fréquence des gènes des hémoglobines A et S chez les populations autochtones de l'Afrique occidentale (Livingstone, 1958). En ce qui concerne le locus de l'hémoglobine AS, l'aptitude des individus est fonction de leur génotype, de l'endémicité du paludisme *falciparum* et de la qualité des soins médicaux. Lorsque le paludisme est holo-endémique, et que les soins médicaux sont insuffisants, l'aptitude des trois génotypes est à peu près la suivante : AA = 0,84 ; AS = 1 ; SS = 0. Lorsque les soins médicaux s'améliorent, l'aptitude de SS peut devenir 0,30 ou davantage. En l'absence de paludisme, l'aptitude de AA et de AS est proche de l'unité. Livingstone attribue cette relation complexe entre l'homme, le moustique et le protozoaire à l'introduction d'instruments de fer pour défricher la forêt tropicale, à la culture de plantes alimentaires ayant un rendement calorifique élevé sur des sols tropicaux, et à la formation de communautés agricoles sédentaires qui fournissent à la fois un milieu écologique favorable à *Anopheles gambiae* et une population humaine plus dense que celle des premiers occupants de la région qui pratiquaient la chasse et la cueillette.

On peut considérer la culture comme un genre particulier de comportement acquis. Les diverses phases de l'évolution de toutes les populations animales sont souvent provoquées par des modifications du comportement acquis (Waddington, 1960). Lorsqu'un facteur mésologique se modifie, une population animale apprend à se comporter de façon différente : elle modifie son genre de vie ou sa niche écologique. Ce nouveau genre de vie peut entraîner une modification des taux de mortalité et de fécondité, qui peut elle-même provoquer des modifications de l'aptitude de divers génotypes. La modification des pressions sélectives peut donc entraîner une modification des fréquences des gènes. En pareil cas, c'est en grande partie grâce à la modification du comportement acquis que la population animale a survécu à la transformation du milieu. De ce point de vue, ce n'est pas à cause de la haute fréquence du gène de l'hémoglobine S que les populations noires ont survécu en Afrique occidentale, c'est parce que certaines populations noires ont appris à vivre et à survivre en Afrique occidentale tropicale que le gène S est très fréquent chez elles. La culture, et le comportement acquis en général, expliquent en grande partie l'évolution des hominiens.

Les races dans l'évolution animale

Ernst Mayr [1]

Depuis deux cents ans, le concept de « race » a subi une transformation fondamentale dans l'histoire de la biologie. A l'origine, il avait une base typologique, c'est-à-dire que la race était déterminée par l'*eidos* au sens platonicien du terme, un *eidos* se situant à un niveau inférieur à celui de l'espèce. Selon cette définition, tous les membres d'une race participent de son « essence » et en ont les « caractéristiques typiques ». Aujourd'hui, il ne fait plus aucun doute que les faits contredisent absolument cette interprétation typologique : une race n'a pas d' « essence », et ses membres n'ont pas nécessairement de caractères communs qui soient « typiques » dans l'acception platonicienne. Nous avons remplacé cette définition par celle-ci : les races sont des populations variables qui diffèrent d'autres populations analogues par des valeurs moyennes et par la fréquence de certains caractères et gènes. Lorsqu'il s'agit de caractères monogéniques — c'est-à-dire des éléments du phénotype déterminés par un seul locus — les races peuvent différer entièrement les unes des autres. Par exemple, une race humaine peut avoir atteint un état de fixation complète en ce qui concerne certains des gènes du groupe sanguin les moins fréquents. (Même dans ces cas, il peut arriver qu'un gène « absent » représente une mutation rare.) Lorsqu'il s'agit de caractères polygéniques, la différence entre les races est rarement due à une discontinuité totale du schème de variation.

Je prends toujours le mot « race » dans son sens de population variable et non dans son acception typologique. Cela ne doit pas être perdu de vue si l'on veut éviter de graves malentendus.

La plupart des espèces animales offrent une variation géographique, c'est-à-dire qu'elles sont composées de races géographiques plus ou moins distinctes. Pour un tiers environ des espèces animales les mieux connues, ces races sont suffisamment distinctes pour être considérées comme des sous-espèces différentes. Certaines espèces très répandues d'oiseaux et de

1. Professeur de zoologie au Museum of Comparative Zoology de l'Université Harvard, Cambridge (Mass).

mammifères présentent jusqu'à vingt ou trente — et même, dans des cas exceptionnels, jusqu'à plus de cinquante — races assez bien définies.

On suppose, bien qu'on ne puisse tabler que sur un nombre restreint d'indices concluants, que ces races procèdent de l'action sélective du milieu sur les stocks locaux de gènes. L'idée que la variation géographique est fondée sur l'adaptation se trouve corroborée par les nombreuses régularités que manifeste la variation géographique des animaux, notamment chez les espèces à sang chaud. Certains faits prouvent que des races sont plus « spécialisées » que d'autres, plus éloignées de leur condition ancestrale. Souvent, les populations périphériques, et à plus forte raison celles qui sont isolées, s'écartent de la condition ancestrale présumée dans une plus large mesure que les populations centrales.

La littérature taxonomique fournit de multiples informations d'où l'on peut tirer des généralisations significatives du point de vue statistique, mais les informations vérifiées expérimentalement sont extrêmement rares.

On se demande souvent quel doit être le volume des échanges génétiques, *a*) pour éviter la spéciation, et *b*) pour assurer que toutes les races d'une même espèce participent aux mêmes tendances évolutionnaires. On ne dispose pas d'informations qui permettent de répondre de façon certaine à ces questions. Cependant, on trouve dans la littérature paléontologique sur l'évolution parallèle bien des indications montrant que des génotypes voisins réagissent de façon analogue aux mêmes forces de sélection, même en l'absence totale d'échanges génétiques. Un exemple frappant nous est fourni par l'évolution des mammifères : au moins cinq groupes distincts de reptiles ayant certains des caractères mammaliens ont passé de la classe des reptiles dans celle des mammifères indépendamment les uns des autres. Il est important de garder présents à l'esprit des cas de ce genre lorsqu'on étudie les tendances évolutives des races géographiques de l'*homo erectus* et de l'*homo sapiens*. Il est possible que des races différentes d'*homo erectus* aient évolué de façon parallèle bien que leurs échanges génétiques aient été très réduits.

Polymorphisme, polytypisme et monotypisme

Ernst Mayr

Le terme « polymorphisme » désigne une variation discontinue au sein d'une population. Sa définition la plus courante est à peu près celle-ci : « existence simultanée dans une même population de plusieurs phénotypes (ou gènes) discontinus, la fréquence d'un type, même le plus rare, étant supérieure à celle que peut entretenir une mutation récurrente ». L'existence chez l'homme, à cause d'une mutation récurrente, d'un état génétique délétère ne constitue pas, à proprement parler, un cas de polymorphisme. En revanche, l'existence du gène de la cellule sicklémique dans des régions impaludées d'Afrique tropicale est un cas classique de polymorphisme équilibré. L'existence, dans une même population, d'individus aux yeux bleus et d'autres aux yeux noirs, d'individus à cheveux roux et d'autres à cheveux bruns, ou encore d'individus à cheveux frisés et d'autres à cheveux plats constitue aussi des exemples de polymorphisme. Dans le cas où un phénotype est déterminé par plusieurs gènes (caractères polygéniques), le polymorphisme se transforme insensiblement en une variabilité générale. La taille, la forme du corps (ectomorphisme ou endomorphisme) et beaucoup de caractéristiques mentales (intelligence) font vraisemblablement partie de ce genre de caractères polygéniques.

Les termes « polytypisme » et « monotypisme » se rapportent à des catégories systématiques telles que les espèces. Pour un taxonomiste, une catégorie est polytypique lorsqu'elle comprend au moins deux catégories qui lui sont immédiatement subordonnées. Une espèce est polytypique lorsqu'elle comprend plusieurs sous-espèces. Une catégorie est monotypique lorsqu'elle comprend une seule catégorie subordonnée. Si nous définissons les diverses races humaines comme des sous-espèces distinctes, il nous faut alors, par définition, considérer l'espèce *homo sapiens* comme polytypique.

Il faut souligner que la catégorie « sous-espèce » ne peut être définie d'un point de vue opérationnel ou d'aucune autre manière non arbitraire. La plupart des sous-espèces, sauf quelques-unes de celles qui sont entièrement isolées géographiquement, se fondent progressivement dans d'autres

sous-espèces. De même, chaque sous-espèce se compose de nombreuses races et populations locales. La sous-espèce n'est ni un concept biologique, ni un concept évolutif, mais simplement un concept commode pour la taxonomie. Une sous-espèce n'est pas nécessairement une espèce en voie de formation, bien que cela puisse se produire si elle est isolée géographiquement.

Grand-races, « major stocks », « Hauptrassen »

Ramkrishna Mukherjee [1]

Si, par le terme « race », on désigne des groupes d'individus qui se distinguent les uns des autres par leurs différences héréditaires, il serait possible de déterminer directement, dans le cadre général de la variation des caractères hérités chez les êtres humains contemporains, les grand-races (*major stocks* ou *Hauptrassen*) à condition de pouvoir établir, en se fondant sur des considérations anthropologiques, qu'un seul « caractère », ou la combinaison d'un petit nombre de « caractères », représente le premier degré de la discrimination raciale. En effet, à partir de là, les degrés suivants de distinction pourraient correspondre à une succession de groupes plus petits.

Mais l'anthropologie n'est pas en mesure de se prononcer avec certitude sur la suprématie dans ce domaine d'un caractère ou d'une série de caractères. D'autre part, des recherches empiriques ont montré que les caractères classés comme héréditaires par les anthropologues ne présentent pas, pour tous les êtres humains, le même degré d'association organique les uns avec les autres. De plus, le coefficient de corrélation entre ces caractères n'est généralement ni très faible (s'il l'était, ces caractères seraient indépendants les uns des autres et devraient bénéficier d'une attention égale), ni très élevé (auquel cas on pourrait en choisir un seul aux fins de la discrimination raciale).

Il s'ensuit que l'identification des grand-races devrait s'effectuer selon un processus inductif — c'est-à-dire en fonction du ou des caractères qui, d'après les études empiriques, différencient le plus les êtres humains et, de ce fait, les répartissent en un petit nombre de « grands » groupes. Parallèlement, les caractères susmentionnés et/ou d'autres caractères supplémentaires (superflus pour le premier degré de distinction) permettraient de distinguer, à l'intérieur de chacun de ces grands groupes, des groupes plus petits, puis, finalement, des « races ».

Le mode de classement envisagé ne conduit pas nécessairement à la

1. Chef de l'Unité de recherches sociologiques à l'Institut indien de statistique, Calcutta.

définition d'un petit nombre de « grands » groupes. En effet, le résultat obtenu serait fonction du pouvoir relatif de différenciation des caractères choisis comme critères discriminatoires, c'est-à-dire des critères établis sur la base de considérations anthropologiques et appliqués à des groupes d'êtres humains (choisis eux aussi sur la base des considérations ci-dessus) dans le cadre d'une analyse de séries statistiques à plusieurs variables, par exemple l'analyse D^2 de Mahalanobis.

Toutefois, les caractères ainsi retenus ne seraient pas nécessairement illimités. L'important est donc de savoir si l'on peut valablement conclure à des différences héréditaires entre les êtres humains en se fondant sur un ensemble de caractères discriminatoires.

Les caractères mentaux ne semblent pas convenir à cette fin, du moins pour l'instant. En effet, si l'on emploie universellement la même série de caractères mentaux en vue de l'identification des grand-races, il est peu probable qu'on puisse distinguer de façon satisfaisante les facteurs mésologiques des différences héréditaires, même si l'on peut prétendre légitimement que cette distinction est possible pour des variations limitées dans le temps, le lieu et le sujet.

Le groupe sanguin pourrait constituer le meilleur critère à cet effet, puisque les caractères ainsi obtenus ne sont pas influencés par d'autres facteurs. Mais beaucoup de gens répugnent à donner leur sang, ou même s'y refusent.

C'est donc, finalement, aux caractères somatiques qu'il faudra recourir. Mais les différences ainsi constatées sont-elles toujours héréditaires ?

L'Inde nous offre une situation classique permettant de répondre à cette question, car il y existe depuis des siècles, du fait de la division de la société en castes, des groupes où la consanguinité est traditionnelle. Pourtant, au Bengale — où le système de ces castes endogames est pratiquement le même depuis plus de trente générations — on a constaté que, si les castes sont bien des groupes distincts les uns des autres au sein de la « constellation » qu'elles constituent selon l'analyse D^2 de Mahalanobis, néanmoins, du fait de la contiguïté territoriale, même les castes entre lesquelles la ségrégation est la plus accentuée sont plus proches les unes des autres dans leur « constellation » que ne le sont les mêmes castes dans des régions différentes. Autrement dit, même dans une situation « idéale » comme celle du Bengale, il peut être abusif de conclure automatiquement à des différences héréditaires sur la base de variations somatométriques.

Or, une situation comme celle que l'on rencontre en Inde est très rare dans le monde. Par conséquent même si, sur la base d'un caractère somatométrique primaire ou d'un ensemble de caractères somatométriques, nous sommes en mesure de distinguer des « grands groupes » chez les êtres humains contemporains, pouvons-nous sans hésitation attribuer cette distinction à des différences « raciales » ?

En revanche, cette classification aurait pu donner d'utiles résultats si elle s'appliquait aux caractéristiques « mentales » de tous les êtres humains, à condition de prouver que ces caractéristiques mentales sont bien dues à des

différences héréditaires. Il est permis de supposer, d'après les renseignements dont on dispose, que ces différences (même si elles sont constatées) ne se traduiraient pas par les tendances moyennes des groupes respectifs, mais par la fréquence relative de l'apparition dans ces groupes d'un petit nombre de personnalités de premier plan.

La notion de « grand-races » (*major stocks*, *Hauptrassen*) ne semble donc pas avoir beaucoup d'intérêt pour l'instant, mais il ne faut pas perdre de vue ses aspects négatifs parce qu'ils risquent d'entraîner les plus graves conséquences.

La génétique et la psychologie de l'homme

Bernard Rensch [1]

Les résultats de recherches effectuées sur la famille et les jumeaux prouvent que divers caractères psychiques sont héréditaires. C'est notamment le cas pour le don de la musique, de la poésie ou des mathématiques, mais aussi pour d'autres facultés mentales. Toutefois, l'analyse génétique est extrêmement difficile parce que l'éducation et la formation n'ont pas moins d'effet. Par suite, on ne peut pas encore déterminer avec une précision suffisante les qualités mentales des différentes races humaines. C'est là une constatation particulièrement importante pour l'évaluation des races qui présentent des traits morphologiques « primitifs » (comme les Veddas, les Negritos, les Senois et les Australiens). L'écart psychique qui les différencie d'autres populations est probablement surtout dû au fait que ces races sont culturellement sous-développées. Des populations sous-développées d'autres régions ont déjà pu combler, en l'espace d'une génération, leur manque de traditions culturelles et comptent dès aujourd'hui des écoles et des universités.

Les différences morphologiques entres races humaines, comme la taille du corps ou les dimensions de divers organes, entraînent normalement des différences physiologiques et, dans certains cas, psychologiques aussi.

Ce fait revêt encore plus d'importance en ce qui concerne les tests d'intelligence. Il est à peu près impossible d'apprécier dans leur diversité toutes les influences du milieu familial et culturel et de la situation sociale sur deux races différentes, et l'on ne peut guère être sûr que les différences dans les résultats des tests correspondent à des facultés héréditaires. En outre, les motivations et les différences de rapports entre l'enquêteur et le sujet peuvent jouer un grand rôle. D'autre part, on ne peut prétendre que les tests d'intelligence constituent une mesure satisfaisante de la supériorité et de l'infériorité.

R. Pintner (1931) a constaté que les enfants et les conscrits noirs d'Amérique du Nord étaient inférieurs à leurs homologues blancs. Toutefois,

1. Institut zoologique, Westfalische Wilhelms-Universität, Münster.

les Noirs des États du Nord des États-Unis [Pennsylvanie, New York, Illinois, Ohio] se sont montrés supérieurs aux Blancs des États du Sud [Mississippi, Kentucky, Arkansas, Georgie] (R. M. Yerkes, 1921). Il est probable que le milieu était d'un niveau supérieur dans les États du Nord. Il ne semble pas qu'on puisse attribuer la cause de ces écarts à une migration sélective. Cinq cents enfants noirs de cinq écoles primaires de Los Angelès ont donné des résultats légèrement supérieurs à ceux des enfants blancs (W. W. Clark, 1923). O. Klineberg, en recourant à diverses méthodes, a effectué des tests sur 3 000 enfants noirs des écoles de Harlem, à New York, nés dans les États du Sud, et il a comparé les résultats avec ceux d'enfants noirs de même âge et de même condition économique, nés à New York. Les enfants qui avaient vécu le moins de temps à New York ont obtenu les plus mauvais résultats; ceux qui vivaient à New York depuis plusieurs années ont atteint le même niveau que ceux qui y étaient nés. Les tests effectués par C. B. Davenport et M. Steggerda (1929), à la Jamaïque, présentent un intérêt particulier. En effet, les Noirs et les Blancs y vivent dans des conditions familiales et économiques pratiquement identiques et les résultats n'ont fait apparaître aucune différence statistiquement significative. M. J. Herskovits (1934) a effectué des tests sur des étudiants sang-mêlé de l'université Howard et n'a décelé aucune corrélation significative entre les traits négroïdes et l'intelligence. K. Eyferth a comparé 51 enfants mulâtres de cinq à six ans avec 25 enfants allemands du même âge. Les tests d'intelligence n'ont pas révélé de différences significatives. Toutefois, les mulâtres étaient « plus vifs et plus prompts à s'extérioriser, mais plus irritables ».

A. G. J. Cryns (1962) a publié un examen critique des recherches interculturelles sur l'intelligence des Noirs d'Afrique. Le volume du cerveau chez les Noirs du Kenya atteindrait seulement 89 % du volume moyen chez les Européens. Leurs lobes frontaux sont relativement plus petits et leurs lobes temporaux ont une structure légèrement aberrante. Dans la plupart des tests d'intelligence, les Noirs se sont montrés inférieurs aux Blancs. Leur mode de pensée est plus concret, moins abstrait. Cryns estime toutefois que les écarts sont dus essentiellement à un défaut d'instruction, à la différence de condition économique et à un manque de familiarité avec les méthodes des tests.

D'autres indications concernant les différences raciales héréditaires peuvent être tirées de mes propres expériences sur des étudiants européens, japonais et chinois. J'ai voulu savoir ce que pouvait être, pour les différentes races, ce qu'on appelle l'idéal de la beauté humaine. J'ai donc présenté à ces étudiants plusieurs séries de représentations simplifiées de visages et de silhouettes d'Européens qui différaient toutes par un caractère — par exemple, la dimension des yeux ou de la bouche, les formes du corps, etc. Les différences de race apparaissent surtout dans les préférences manifestées pour le contour du visage, la forme du nez et les formes du corps. Les étudiants japonais des deux sexes ont préféré des silhouettes féminines dont la taille était beaucoup plus fine qu'elle ne l'est chez les Japonaises.

Ce choix d'un caractère supra-normal — analogue à l'effet de déclencheurs supra-normaux sur les animaux — indique que l'idéal est fondamentalement inné. Pour les autres caractères, comme les dimensions relatives des yeux, de la bouche ou du nez, etc., les résultats ont révélé à peu près les mêmes préférences chez les deux races. Cela signifie peut-être que de nombreux caractères constituent des déclencheurs de réflexes généraux pour la reconnaissance de l'espèce *homo sapiens*.

Si nous essayons de faire le point de ce que nous savons sur les différences psychiques innées, il faut admettre que nous ne disposons pas de beaucoup de faits absolument certains. Il est toujours difficile d'éliminer tout à fait l'expérience et la formation non héréditaires. Il faudra procéder à beaucoup plus d'expériences, sur des bases plus précises. Les caractères psychiques, transmis par des caractères morphologiques innés du cerveau et des organes sensoriels, seront sûrement toujours différents, parce que beaucoup d'autres caractères innés diffèrent selon la population et la race. Mais, jusqu'à présent, rien n'indique que certaines races soient « inférieures » ou « supérieures ».

Les races géographiques en zoologie

Bernard Rensch

Évolution historique de la notion de race. Les variations géographiques des espèces animales sont mentionnées dans des ouvrages de biologie depuis le XVIII^e siècle. Lamarck (1809) avait déjà reconnu l'importance de ce phénomène pour le problème de la spéciation. Cependant, ce n'est qu'au début du XX^e siècle que certains taxonomistes commencèrent à reconnaître que la variation géographique est un phénomène généralement répandu dans la plupart des groupes d'oiseaux et de papillons diurnes. Ils purent montrer qu'un grand nombre des prétendues « espèces » se substituaient l'une à l'autre en différents lieux et qu'elles étaient souvent liées par des types intermédiaires dans les régions frontalières communes. Dans tous les cas, beaucoup d'anciennes espèces ont donc été rabaissées au rang de sous-espèces (= races) et groupées en grandes espèces polytypiques. Par la suite, il est devenu évident que, dans un grand nombre d'autres classes et ordres du règne animal, la plupart des espèces offrent de telles variations géographiques, et que tous les types d'homme récents appartiennent à une espèce polytypique, fait que Kant avait déjà constaté en 1775.

Il s'est constitué ainsi une systématique d'un type nouveau qu'appliquent la plupart — mais pas encore la totalité — des taxonomistes. Au lieu de décrire seulement les caractères typiques d'une espèce, on tient compte de toutes les variations et on considère la répartition géographique comme un caractère important.

Définition des espèces polytypiques. Chez les animaux à reproduction sexuée, on peut définir ces espèces géographiquement polytypiques comme un groupe de races géographiques dont les individus engendrent des produits féconds par croisement de l'un avec l'autre, mais sont génétiquement isolés de toutes les autres espèces. Normalement, on peut les en distinguer nettement. Ce sont des unités naturelles, et non artificielles comme les genres, les familles et autres catégories supérieures.

Cas limites. Toutefois, la délimitation est parfois difficile. Comme toutes les espèces actuelles se sont constituées lentement, au cours des âges, à partir d'espèces ancestrales, la distinction entre deux espèces successives n'est parfois qu'une question de commodité. Pour ce qui est des espèces récentes, il est encore plus difficile de décider s'il est possible ou non de combiner des unités différentes en une espèce polytypique. Il arrive assez souvent que des espèces très semblables se substituent l'une à l'autre géographiquement, mais elles ne s'hybrident pas, parce qu'elles sont séparées par la mer, ou par des chaînes de montagne ou d'autres obstacles naturels. Dans la plupart des cas, il est techniquement difficile ou impossible d'obtenir un croisement expérimental entre les deux groupes. On peut classer ces cas limites comme des « sous-genres géographiques » (également = ARTENKREIS) ou des « super-espèces ». La fréquence de ces cas prouve que les races géographiques peuvent être considérées comme les stades préliminaires communs d'espèces nouvelles.

Mais certaines espèces polytypiques plus larges habitant un territoire ininterrompu constituent aussi des cas limites. Bien que toutes les races voisines se croisent, des races plus distantes et plus différentes ne se croisent pas lorsqu'elles se rencontrent dans la nature, ou présentent une fécondité réduite lorsqu'elles sont croisées en captivité. Il y a donc une grande différence entre les espèces polytypiques étendues de la taxonomie moderne et les espèces au sens ancien, dont tous les individus devaient pouvoir engendrer, en se croisant entre eux, des produits féconds. Cette différence m'a incité à forger en 1926 l'expression *Rassenkreis* pour désigner les espèces à variation géographique.

Définition des races géographiques. Une race géographique peut se définir comme un ensemble particulier de populations présentant des caractères hérités semblables, c'est-à-dire ayant des stocks géniques semblables et habitant une aire géographique donnée. Dans certains cas, par exemple chez des animaux qui vivent dans une très petite île, sur une seule montagne, dans un seul lac, etc., la race peut se composer d'une seule population. Si presque toutes les races géographiques présentent des adaptations écologiques, on ne peut pas les identifier totalement avec les races écologiques. Il existe évidemment des cas limites. Cependant, les races écologiques normales ne sont pas séparées géographiquement, mais seulement du point de vue écologique, c'est-à-dire qu'on trouve souvent plusieurs races écologiques dans la même région géographique, par exemple les races de fourmis des prairies et des forêts, ou les races de parasites vivant sur ou dans des hôtes différents.

Caractère des races. Les races géographiques peuvent être caractérisées par toutes sortes de propriétés héritées — morphologiques, physiologiques ou ontogénétiques. Tous les caractères étant susceptibles de mutation et de sélection, les races géographiques diffèrent normalement l'une de l'autre par de nombreux caractères. Par exemple, les races d'une espèce de mammifères présentent souvent des différences en ce qui concerne la taille, les

dimensions relatives des organes, les caractères du crâne (mêmes différences chez l'homme), parfois même dans le nombre des doigts (comme les races de *Dipodomys heermani*), les portées, les constantes physiologiques (également chez l'homme) et le comportement. Les mêmes types de caractères distinguent les espèces, mais ils sont souvent plus tranchés.

Certains caractères raciaux génétiques n'ont guère d'importance, tandis que d'autres sont significatifs ou peuvent le devenir en cas de changement d'habitat. Il est souvent difficile d'apprécier la valeur sélective de caractères isolés, parce qu'ils sont liés les uns aux autres. Cela peut résulter d'une liaison (linkage) entre régions (loci) géniques sur le même chromosome. Dans d'autres cas, des caractères différents sont déterminés par un seul allèle. Parfois, une mutation d'un tel gène — de ceux que j'ai appelés « gènes constructifs » — modifie un grand nombre de proportions des organes et par conséquent certaines fonctions. Par exemple, les mutations qui modifient la taille ont un effet multiple parce que la plupart des organes ne grandissent pas au même rythme que l'ensemble du corps. Par suite de cette croissance allométrique, les races de mammifères de grande taille ont généralement la tête, le cerveau, les yeux, le cœur, etc., relativement plus petits (mêmes différences parmi les races humaines), mais les os de la face sont relativement plus longs que chez les races plus petites des mêmes espèces. D'autres corrélations résultent de compensations : quand un caractère devient relativement plus marqué, d'autres tendent à diminuer en raison de la concurrence d'organes qui se développent en même temps (par exemple : réduction plus forte de la 2e primaire dans les races d'oiseaux ayant des ailes plus pointues).

Types de races géographiques. Étant donné que le processus de spéciation et de formation des races dépend de différents phénomènes qui agissent ensemble de différentes façons — mutation, sélection, dérive génique, flux génique, isolement et hybridation — il existe divers types de races géographiques : *a*) dans certains cas, la mutation et la dérive génique prévalent et les races géographiques de l'espèce se caractérisent principalement par des différences (par exemple de couleur et de forme) sans rapport avec l'habitat (c'est le cas de beaucoup de races de papillons et d'oiseaux tropicaux); *b*) les races insulaires proprement dites et celles qui présentent une répartition « insulaire » sur les continents ont souvent une variabilité réduite due à un effet plus intense de dérive génique et au fait qu'elles proviennent d'un nombre relativement restreint d'individus (principe des « fondateurs » : E. Mayr); *c*) parfois, une variabilité plus faible caractérise aussi des races marginales dans l'aire occupée par l'espèce, par suite de la perte de gènes pendant l'expansion de cette aire; *d*) les espèces ayant une faible mobilité active et passive (capacité de déplacement limitée), comme les escargots terrestres, présentent souvent des races indistinctes ou seulement des particularités de populations, qui ne peuvent pas être considérées comme des races microgéographiques, parce qu'on trouve des populations très semblables dans différentes parties de l'aire occupée par l'espèce; *e*) les races

polyploïdes apparaissent principalement dans des espèces se reproduisant par parthénogénèse et, parmi les espèces à reproduction sexuée, uniquement chez certains lombricidés, enchytréidés, et chez le poisson *coregonus lavaretus*; *f*) les races d'espèces polytypiques largement réparties présentent souvent une gradation de caractères dépendant de la sélection climatique (clines : J. Huxley) et suivant certaines règles générales (règles de Bergmann, d'Allen et de Gloger lesquelles s'appliquent également à certaines races humaines), règle de la forme des ailes, de la grandeur des couvées, etc.; *g*) les contacts secondaires entre régions sont à l'origine de races hybrides caractérisées par une variabilité accrue; *h*) il existe des races anciennes et des races nouvelles — les premières étant souvent caractérisées par une plus grande versatilité (génétique ou physiologique; homéostase) et un équilibre plus prononcé du stock génique acquis; *i*) il existe enfin des races en progrès qui présentent de nouveaux caractères favorables et des types de race qui ne font pas de progrès.

Les liens entre l'évolution physique et l'évolution culturelle

J. J. Roguinski [1]

D'après la plupart des anthropologues, on peut distinguer schématiquement quatre stades principaux dans l'évolution du type physique de l'homme : les « précurseurs » (préhominiens), les « archanthropiens » (pithécanthropes) les « paléanthropiens » et enfin les « néanthropiens » (hommes de l'espèce actuelle, *homo sapiens*). Ces termes ne sont pas employés ici comme des désignations génériques, ou pour exprimer d'autres unités d'une classification quelconque. Ils désignent seulement les stades successifs des transformations évolutives de l'humanité.

La majorité des anthropologues et des archéologues considèrent comme solidement établi que, dans l'ensemble — abstraction faite des détails — ces stades de l'évolution physique de l'homme correspondent à des étapes déterminées du développement de l'industrie : les époques préchelléenne et chelléenne correspondent aux archanthropiens; les époques acheuléenne et moustérienne, aux différents paléanthropiens, et le paléolithique récent, aux néanthropiens fossiles.

Il existe inévitablement quelques déviations par rapport à ce schéma : variations locales de la durée, du rythme et du contenu des processus de développement et du degré de corrélation entre les stades paléo-anthropologiques et archéologiques, du fait des conditions historiques concrètes, tant de l'évolution de l'homme que de la succession des époques archéologiques. Il n'y a toutefois aucun doute quant à l'existence même d'une liaison et au caractère général des stades successifs de l'évolution de l'aspect physique et de la morphologie des hommes primitifs ainsi que des procédés qu'ils ont employés pour fabriquer des instruments de travail. Il est certain aussi que le progrès de la technique de la fabrication d'outils a été étroitement lié au développement de la société et, par conséquent, au développement de la pensée et du langage, bien que, pour des raisons parfaitement compréhensibles, la chronologie de ces phénomènes si spécifiques de

1. Institut d'ethnographie, Moscou.

l'homme ne puisse pas être établie avec la même précision que pour l'industrie paléolithique.

En quoi consiste donc ce lien ?

Il est clair que l'acquisition de certaines propriétés morphologiques et physiologiques de l'organisme des hominiens et, en particulier, du cerveau, des organes de la parole, des pieds et des mains, était indispensable pour que l'industrie primitive puisse apparaître, puis se perfectionner et se spécialiser. Il importe de remarquer toutefois que, bien que ces deux séries de phénomènes n'eussent pas pu se produire ni se développer l'une sans l'autre, les lois selon lesquelles elles se sont développées sont restées parfaitement différentes, qualitativement distinctes, et irréductibles les unes aux autres. Comment cela a-t-il été possible ?

Des liens complexes d'une telle nature entre ces deux sortes de développement — entre la société et la nature humaine — ont pu probablement se former sur le plan, non des lois dynamiques, mais des lois statistiques. De nouvelles lois — des lois sociales — ne pouvaient avoir d'effets que dans la partie de la biologie humaine où les lois dynamiques n'étaient pas toutepuissantes, c'est-à-dire, où les liens entre les phénomènes individuels n'avaient pas le caractère d'une dépendance absolue. Ce ne sont pas les lois régissant la physiologie de l'individu qui se sont modifiées, mais le caractère, la force et le sens de l'action de la sélection sur les populations.

Ainsi, nous l'avons vu, la possibilité du passage d'un stade de développement culturel à un autre stade, plus élevé, a été conditionnée par l'évolution des propriétés morphologiques et physiologiques des créateurs même de la culture. La transformation la plus radicale du lien entre l'évolution physique et le progrès culturel a eu lieu à la fin de l'époque moustérienne, ou à la limite entre le paléolithique ancien et le paléolithique récent. C'est précisément à cette époque qu'est apparu un nouveau type d'homme ayant déjà perdu presque entièrement les caractères du paléanthropien. Ce stade terminal de l'évolution des hominiens se distingue de ceux qui l'ont précédé par une particularité remarquable : l'homme a franchi l'immense distance qui sépare les outils du paléolithique supérieur de la fission de l'atome sans aucune modification sensible de son type physique.

Cette conclusion appelle deux restrictions : premièrement, si la structure du crâne, des dents et du squelette postcrânien de l'homme du paléolithique supérieur est très semblable à celle de l'homme actuel, on ne peut pas encore affirmer avec une entière certitude que la même similitude se retrouve dans la microstructure de leur écorce cérébrale; d'autre part, dans différents cas, la voûte crânienne et l'endocrâne de l'homme du début du paléolitique supérieur conservent encore quelques particularités qui les rapprochent de celles du paléanthropien. Mais cela ne suffit pas à infirmer les conclusions générales qui précèdent : le néanthropien se caractérise par un prodigieux développement culturel, qui s'est effectué, après le paléolithique supérieur, sur un fond de modifications morphologiques relativement faibles.

Ce tournant décisif de l'histoire humaine est marqué, selon toute vraisemblance, par une modification du rôle de la sélection naturelle, qui,

d'abord, a cessé d'être la force motrice de l'évolution progressive de l'homme et dont l'intervention dans les processus d'adaptation partielle aux modifications des conditions du milieu géographique et social s'est quelque peu atténuée.

Il est beaucoup plus difficile de résoudre le problème du « rythme » de l'évolution qui a commencé avec les précurseurs de l'homme et s'est terminée avec les paléanthropiens.

L'ensemble des données dont on dispose actuellement permet de supposer qu'il s'est produit une certaine accélération du processus évolutif à la fin du stade du paléanthropien, qui a abouti à la transformation du paléanthropien en une nouvelle espèce : l'*homo sapiens*. Mais cette conclusion a besoin d'être appuyée par une étude plus documentée.

Il convient de noter que l'accélération du rythme du développement culturel a un caractère essentiellement différent. Par sa nature même, la production comporte une auto-accélération, qui peut être rapide, lente, ou même à peine perceptible — c'est-à-dire un perfectionnement des procédés techniques — et qui, en accélérant la production, prépare, pour l'avenir, une nouvelle accélération. Il est évident que cette propriété inhérente à la production, qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une évolution du type physique, s'est toujours manifestée à un degré très variable, selon les conditions extérieures. Ce n'est qu'après l'apparition de l'*homo sapiens* que le progrès culturel est devenu parfaitement indépendant de toute modification de la nature humaine.

On s'est parfois posé la question suivante : s'il est vrai qu'avec l'apparition du néanthropien le rôle de la sélection s'est modifié et atténué, l'humanité n'est-elle pas menacée d'une multiplication des mutations délétères, et le nombre des individus déficients ne s'accroît-il pas ? Ces craintes ne sont pas fondées. L'accroissement de la population humaine et l'immense développement de ses forces de production depuis le paléolithique supérieur réfutent déjà l'hypothèse d'une dégradation de la nature humaine. Cette hypothèse est contredite aussi par des arguments proprement biologiques. Des calculs théoriques (M. V. Ignatev) ont montré que, d'après le calcul des probabilités, un caractère, même neutre, ne peut se propager que dans de très petites populations (quelques dizaines d'individus), et qu'un caractère défavorable ne peut avoir qu'une diffusion très restreinte.

Enfin, les statistiques indiquent une diminution de l'accroissement moyen du nombre des anormaux.

Le rôle des facteurs sociaux dans le développement des aptitudes psychiques est extrêmement important; il est établi qu'aucune aptitude psychique n'est donnée en soi, par l'hérédité, et que toutes les aptitudes psychiques se forment par un processus d'activité. Mais des observations quotidiennes, des enquêtes spéciales portant sur des groupes familiaux, et l'étude comparée de jumeaux univitellins et bivitellins ont montré qu'il existe des dispositions physiologiques qui influent sur la vie psychique des individus et sont héréditaires. Comment concilier ces conclusions avec ce

que nous avons dit plus haut de la constance relative du type morphologique de l'homme depuis le paléolithique supérieur ?

Cette contradiction apparente tient vraisemblablement à ce que, dans un cas, il s'agissait d'un individu, ou d'un ensemble d'individus semblables formant un « type », alors que dans l'autre — quand nous avons considéré le cours de l'évolution humaine — c'est de l'humanité qu'il était question. Précisément, le tournant de l'histoire du genre humain marqué par l'apparition du néanthropien consiste essentiellement en ce que les hommes sont passés à un nouveau stade de leur existence collective, de leur « transformation en humanité ». C'est précisément en tant qu'humanité, avec son immense expérience sociale, rendue possible par le grand développement du langage et de la conscience — biens de la société — que le néanthropien a franchi la distance qui sépare les outils de pierre de la culture actuelle. Mais il n'en résulte pas que la collectivité ait toujours été et doive être une organisation d'individus absolument identiques, portés au même niveau, fût-il très élevé, par le pouvoir illimité de la collectivité. Les rapports entre l'individu et la société ne se réduisent pas au développement passif de chacun, grâce à des méthodes pédagogiques ou autres, jusqu'à ce que tous aient atteint le même niveau en fait de sentiments, d'intelligence et de connaissances. Une des joies des relations entre les humains tient précisément à ce qu'ils diffèrent les uns des autres. Une des sources de satisfaction intérieure de l'homme a toujours été qu'il a dominé lui-même les insuffisances de sa propre nature, et non que la société l'a rempli comme un sac vide. L'homme ne peut épanouir pleinement sa personnalité que lorsqu'il a surmonté lui-même les obstacles intérieurs inhérents à sa nature biologique, et il est d'autant plus indispensable à la collectivité que ces obstacles et les moyens par lesquels ils ont été surmontés étaient exceptionnels. Il est évident que l'éviction d'un individu ou d'un type d'individu par un autre serait désastreuse pour la culture parce que la valeur de chacun d'eux dépend de l'existence des autres.

Les considérations qui précèdent concernant le cours de l'évolution humaine ne sont donc pas en contradiction avec l'immense diversité naturelle des hommes et l'utilité humaine et culturelle de cette diversité.

Homo sapiens, n'importe quel humain, de n'importe quelle race, est capable d'un développement culturel illimité. Et, en tant que personnalité distincte, il peut apporter au patrimoine culturel commun ce que lui seul peut créer, mais qui est utile ou nécessaire à tous.

Tout ce qui vient d'être exposé est entièrement conforme à l'esprit de la Déclaration sur la nature de la race et les différences entre races adoptée en 1951 par un groupe d'anthropologues et de généticiens.

Le mélange des races

Francisco M. Salzano [1]

Le mécanisme et les conséquences des mélanges de races

Les conséquences à attendre d'un mélange de races diffèrent entre autres selon la structure génétique de la population intéressée. Rappelons à ce propos que nous ignorons totalement si les populations humaines se comportent selon ce qu'on appelle l'hypothèse classique, ou si l'hypothèse de l'équilibre rend mieux compte des faits. Selon l'hypothèse classique, l'évolution se produit surtout par substitution graduelle de facteurs allélomorphes et de structures chromosomiques plus favorables à de moins favorables et fixation finale des plus favorables. Les allèles supérieurs s'imposent grâce à la sélection naturelle et supplantent les allèles inférieurs. La plupart des individus dans une population mendélienne devraient alors être homozygotes en ce qui concerne la majorité de leurs gênes; les loci hétérozygotes seraient en minorité.

D'après l'hypothèse de l'équilibre, le processus d'adaptation donne normalement un ensemble de génotypes hétérozygotes pour un nombre plus ou moins important d'allèles, de complexes géniques et de structures chromosomiques. Dans les populations normalement croisées à l'extérieur les individus homozygotes pour ces gènes et complexes géniques sont en minorité, et leur état général est plus ou moins inférieur à la normale.

Il est clair que, si les populations humaines évoluent selon la seconde hypothèse, les mélanges de races et l'accroissement de l'hétérozygotisme qu'ils provoquent auront des conséquences moins marquées que dans le cas opposé.

En outre, le passé des groupes intéressés a son importance. Darlington a étudié l'évolution d'un choix de familles britanniques et de familles royales européennes pendant trois générations et établi, fait bien connu en ce qui concerne le règne animal et le règne végétal, que les populations endogames souffrent lorsqu'elles passent à l'exogamie et inversement. Dans

1. Professeur à l'Institut de sciences naturelles, Porto Alegre, Brésil.

les exemples donnés par Darlington, cette remarque vaut pour la moyenne de chaque série de tests successifs de reproduction chez les descendants : la viabilité après la naissance, la fréquence des mariages et le nombre des membres de la seconde génération.

Une autre question, fondamentale pour la compréhension des conséquences des mélanges de races, mais à laquelle aucune réponse n'a encore été apportée, est celle qui concerne la nature des différences raciales. Ces différences représentent-elles une adaptation ou sont-elles simplement un effet de l'évolution génétique ? La grande majorité des biologistes penche pour la première hypothèse, mais Lasker est d'avis qu'on n'a pas démontré d'une façon convaincante que la sélection naturelle joue un rôle important dans la différentiation raciale et que des groupes peu nombreux en arriveraient à présenter des différences raciales simplement sous l'effet du hasard présidant au choix du conjoint à l'intérieur du groupe. Ce serait l'accroissement rapide de l'effectif des populations, résultant d'avantages culturels ou d'une conjoncture historique favorable, qui serait la cause principale de la structure raciale que nous constatons aujourd'hui. C'est là une opinion que personnellement je ne puis accepter, étant donné en particulier les nombreux témoignages relatifs à l'influence de la race sur la résistance aux agressions thermiques que nous possédons maintenant; mais il est possible, comme l'a fait remarquer Dobzhansky que, dans certains cas, l'évolution génétique, jointe à l'action de la sélection naturelle, ait pu jouer un rôle important parmi les populations humaines qui descendent d'un petit nombre de « fondateurs ».

Ce problème a un rapport direct avec la prévision des conséquences des mélanges de races. Si la formation de la race chez l'homme résulte simplement du hasard, les conséquences des mélanges de races seront peu importantes; si cette formation résulte d'un processus parfois très lent de coadaptation des gènes, le bouleversement du système pourrait provoquer une certaine dégénérescence.

Les preuves

Les croisements de lignées de maïs obtenues par autofécondation (*inbred*) permettent de retrouver la vigueur des variétés parentes croisées et même de l'améliorer. Shull a proposé de donner le nom d' « heterosis » à ce phénomène. Bien que l'hybridation du maïs représente la plus importante des applications pratiques de la génétique jusqu'aujourd'hui, les mécanismes génétiques qui provoquent l'hétérosisme sont loin d'être parfaitement compris. Certaines généralisations sont toutefois possibles : *a*) la majorité, mais certainement pas la totalité, des combinaisons hétérozygotes contribuent à accroître la qualité du génotype; *b*) cette supériorité ne se manifeste que pour certaines origines génétiques et dans des milieux physiques et biotiques spécifiques; *c*) la viabilité est fortement influencée par l'équilibre interne du génotype. Une rupture de cet équilibre suffit à annuler les effets favorables de l'hétérozygotisme.

Les études concernant les populations humaines se sont développées dans plusieurs directions. Trevor a passé en revue toutes les données morphologiques dont il disposait et a choisi pour les analyser neuf études. On peut résumer comme suit les conclusions générales de son analyse : *a*) la comparaison des mesures de dimensions semble indiquer que la moyenne pour une population croisée tend à se situer entre celles qui concernent les populations parentes lorsque ces deux populations diffèrent notablement l'une de l'autre à ce point de vue; *b*) la plupart des groupes étudiés sont plus proches du type parental non européen; *c*) il n'y a pas de grande différence de variabilité entre les groupes métis en général et les populations dont ils descendent; on ne peut donc pas dire que toutes les populations métisses tendent à présenter la même variabilité; *d*) dans l'ensemble, la variabilité des séries hybrides tend à être légèrement supérieure à celle de leur parente européenne, cette dernière étant elle-même légèrement supérieure à celle de la race parente non européenne; *e*) on peut affirmer catégoriquement que les faits connus n'indiquent pas que la distribution des caractéristiques dimensionnelles dans les populations provenant du croisement de deux groupes raciaux distincts présente aucune particularité par rapport à celle que l'on constate parmi les populations non mélangées.

L'état général de populations humaines hybrides en ce qui concerne leur faculté de reproduction a été étudié par plusieurs auteurs. Snell a passé en revue les publications anciennes parues sur le sujet. Il interprète certaines données comme prouvant une hétérosis, mais il a fait ressortir d'autre part que certains croisements n'ont pas donné de bons résultats. Freire Maia et Quelce-Salgado ont publié un rapport sur leurs importants travaux à ce sujet. Leurs études des populations de la région méridionale de l'État de Minas Gerais, au Brésil, ont suggéré que les Noirs possédaient là un nombre d'équivalents léthaux par individu notablement plus élevé que les Caucasiens. Les mulâtres en possèdent un nombre intermédiaire. Il faut noter toutefois que l'étude d'autres populations n'a pas permis d'aboutir à des résultats strictement équivalents (Freire-Maia, communication personnelle). Comme il est dit dans les articles susmentionnés, les faits découverts et les conclusions auxquelles on a abouti ne sont valables que pour les populations de la région et il faut se méfier de toute généralisation hâtive. Salzano, Marçallo, Freire-Maia et Krieger, d'autre part, ont présenté des résultats indiquant qu'au Brésil les Indiens, les *mestizos*, métis d'Européens et d'Indiens, et les Blancs semblent avoir une charge génétique analogue à celle des descendants de mariages consanguins.

Chung et Morton ont récemment publié les résultats d'une importante enquête sur la reproduction d'une population hybride. Leurs observations ont porté sur 179 285 bébés nés à Hawaii entre 1948 et 1958, ainsi que sur des spécimens de types sanguins provenant de la Banque du sang de Hawaii, et les dossiers de la clinique Straub concernant le poids et la taille des mères. Les résultats obtenus peuvent se résumer ainsi : *a*) rien ne prouve que les croisements à l'extérieur accroissent les risques obstétriques; *b*) le caractère hybride de l'enfant ou de la mère n'a pas d'influence sur le poids ni sur la

taille à la naissance. Cette constatation vient à l'appui de la conclusion de Trevor selon laquelle les populations métissées sont intermédiaires en ce qui concerne leurs caractéristiques dimensionnelles et ne révèlent aucun effet décelable d'hétérosis ou de recombinaison; *c*) le caractère hybride du nouveau-né n'a aucun effet sur la mortalité postnatale, la morti-natalité, la mortalité intra-utérine à tous les stades de la grossesse; *d*) l'origine hybride du père n'a aucun effet constant décelable; mais le taux de la mortalité intra-utérine au début et à la fin de la grossesse est moins élevé lorsque la mère est d'origine hybride.

Vues rétrospectives et perspectives d'avenir

Les travaux que nous venons de passer en revue aboutissent dans certains cas à des conclusions contradictoires. Il faut noter toutefois que le volume des travaux effectués jusqu'à présent sur la question n'est pas en rapport avec l'importance du problème. Certaines des contradictions relevées peuvent être dues à des différences méthodologiques; d'autres à des différences de structure génétique entre les populations étudiées. Il est nécessaire de procéder à des études approfondies et normalisées portant sur de vastes groupes de populations humaines et animales hybrides; on disposera ainsi d'un ensemble de références plus important d'où l'on pourra tirer des généralisations plus valables. Mais une réponse générale à la question de savoir quelles sont les conséquences biologiques des mélanges de races chez l'homme ne pourra être donnée avant qu'on ait élucidé deux questions fondamentales : la nature des éléments principaux de la charge génétique de la majorité des populations humaines et la nature (adaptative ou non) de la majorité des différences entre les races. Toutefois, les témoignages que nous possédons prouvent que les conséquences biologiques d'un mélange de races ne sont pas suffisamment importantes pour servir de base à une politique générale favorisant ou défavorisant des mariages interraciaux entre être humains. L'argent dépensé dans des entreprises de ce genre ou consacré à la diffusion des débats entre racistes et antiracistes serait mieux utilisé s'il était affecté au financement des recherches nécessaires.

Les races dans l'évolution animale

George Gaylord Simpson [1]

Le terme de race n'a pas de sens précis ou technique en zoologie. Il sert couramment à désigner une population ou un groupe de populations qui se distinguent d'autres unités semblables à l'intérieur d'une même espèce. Une race est plus petite qu'une espèce et ne se compose pas d'individus ayant des caractéristiques déterminées; c'est une population, généralement au sens génétique du terme, qui se définit comme le résultat de croisements intervenus depuis des générations. Pour désigner les subdivisions d'une espèce, on emploie les termes plus précis et plus techniques de dème et de sous-espèce. Selon la définition généralement admise aujourd'hui, un dème, ou population locale, ou population mendélienne, est un groupe restreint de membres d'une espèce habitant une région de superficie limitée, ayant des contacts réguliers les uns avec les autres et susceptibles de panmixie au terme de quelques générations. Une sous-espèce est une subdivision géographique d'espèce, qui se distingue, dans la classification régulière, d'autres subdivisions et à laquelle est attribué un nom technique. Une sous-espèce comprend normalement plusieurs dèmes formant un ensemble géographiquement continu.

En général, il ne se rencontre pas deux ou plusieurs sous-espèces ou races au même endroit, pendant très longtemps. Par définition, les sous-espèces ou, pour employer un terme plus large, les races, sont susceptibles de croisements. Des races distinctes ne peuvent apparaître à l'intérieur d'une population où se produisent constamment des croisements, et si une race tend à empiéter sur une autre, les croisements les rendent rapidement indiscernables l'une de l'autre dans la zone d'interpénétration. Feraient exception les prétendues races écologiques, physiologiques et saisonnières. Mais un examen minutieux permet presque toujours de constater que les prétendus exemples de races coexistant sur le même territoire (races sympatriques) mais se distinguant par leur écologie, leur physiologie ou leur

1. Professeur de paléontologie, Museum of Comparative Zoology, Université Harvard, Cambridge (Mass.).

cycle saisonnier sont, en fait, des espèces distinctes qui ne se croisent pas ou occupent des zones géographiques différentes à l'échelle locale. Les races vraiment sympatriques sont, à tout le moins, extrêmement rares sinon probablement inexistantes. Bien que la question des races géographiques doive faire l'objet d'un débat spécial, on peut dire que presque toutes, et très probablement toutes, les races animales ont un caractère géographique. La plupart des races géographiques présentent, à quelque degré, des différences écologiques ou/et physiologiques, et les races qui sont, en fait, distinctes du point de vue écologique ou physiologique sont aussi — en général, peut-être même toujours — séparées géographiquement, si bien que les prétendues distinctions ne s'appliquent pas dans la nature. Il n'y a pas, à ma connaissance, de parallèle zoologique au fait que des races sympatriques d'*homo sapiens* existent et continuent, temporairement au moins, d'exister, en raison de barrières sociales. De toute évidence, leur origine n'est pas sympatrique.

Nous n'employons des termes ou concepts tels que ceux de race ou sous-espèce que pour des populations qui se distinguent l'une de l'autre. Les distinctions de la systématique classique, fondées sur des spécimens de musée, sont généralement d'ordre morphologique mais dans la nature elles s'accompagnent de différences physiologiques ou écologiques, ou même des unes et des autres. En fait, grâce aux moyens d'étude dont on dispose actuellement, il arrive qu'on trouve des différences physiologiques ou biochimiques, alors que les différences morphologiques sont très faibles, voire inexistantes.

Pour qu'une race puisse s'affirmer, il faut que le taux de croisement au sein même de cette race soit supérieur au taux de croisement avec d'autres races. Comme le croisement se fait surtout sur le plan local, même dans une population uniformément répartie, l'existence d'un obstacle positif partiel du croisement n'est pas nécessaire. Cependant, de tels obstacles ou des solutions de continuité relatives dans la répartition de la population facilitent ou provoquent la formation de races.

Il n'y a probablement que quatre façons dont des différences génétiques peuvent surgir parmi les races. Il est concevable que différentes mutations se produisent et persistent dans différentes populations. Cependant, comme chez des gènes originellement identiques les mutations tendent aussi à être les mêmes et à se produire au même rythme, cette hypothèse est à exclure et je ne connais pas d'exemple qu'elle puisse servir à expliquer. On peut supposer aussi que les fluctuations aléatoires de la fréquence des gènes pourraient provoquer la fixation ou la perte de différents allèles dans différentes populations — ce que l'on appelle la « dérive génique » ou l' « effet de Sewall Wright ». C'est cependant improbable, sauf dans des populations peu nombreuses et isolées. Le fait se produit bien mais les opinions diffèrent quant à sa fréquence ou à son importance; la plupart des spécialistes (y compris Sewall Wright) estiment que son importance est faible. Ce n'est certainement pas là le processus habituel de la différenciation des races. La troisième possibilité d'explication est de faire appel au principe de la

« souche » (Mayr) : lorsque des populations nouvelles naissent de la migration ou de la propagation de quelques animaux colonisateurs, elles ne comprendront presque jamais la totalité ni même la moyenne du matériel génétique de la population d'origine. La population nouvelle a donc des chances d'être dès le début génétiquement différente. C'est là un phénomène qui se produit certainement mais dont on n'a pas vérifié la généralité. Du moins est-ce probablement le facteur principal de la formation d'une race dans un nombre relativement restreint de cas particuliers, et un important facteur auxiliaire dans un plus grand nombre d'autres. Ce n'est cependant pas la cause principale de l'origine d'une race.

Cette cause principale est sans aucun doute la sélection naturelle. Toute espèce répandue rencontre des conditions écologiques et mésologiques plus ou moins différentes dans les diverses parties de son habitat. L'adaptation à ces conditions entraîne des différences correspondantes dans l'anatomie, la physiologie, le comportement, ou dans toute combinaison de ces éléments. Si le matériel génétique le permet, la sélection naturelle produit en fait ces différences adaptatives. La plupart des différences de race que l'on constate chez les animaux ont certainement pour origine un processus d'adaptation, encore que ce ne soit pas vrai dans tous les cas et que certaines différences résultant d'une inadaptation ou d'un refus d'adaptation puissent aussi exister dans des cas particuliers, par suite de l'action de l'un des processus non sélectifs mentionnés plus haut.

Les sous-espèces ou dèmes distincts et, de façon générale, les races ne sont pas, normalement, des espèces naissantes. Il n'en sort pas nécessairement ou ordinairement des espèces, et les espèces ne leur sont pas nécessairement postérieures. Pour qu'une espèce se différencie, il faut absolument que se raréfient ou que cessent complètement les croïsements entre populations, ce qui se produit généralement, sinon presque toujours, à la faveur de la séparation géographique. Ce n'est que dans une minorité de cas que les frontières (vagues et transitoires) entre races se transforment en barrières difficilement franchissables et provoquent la différenciation d'une espèce. Néanmoins, lorsque cette différenciation d'espèce se produit, il est possible qu'elle passe par un premier stade correspondant à une différenciation de race ou de sous-espèce lorsque s'instaure la barrière qui fait obstacle au croisement et en attendant que les effets de cette barrière s'intensifient.

En général et dans le contexte plus compliqué qu'évoque l'aperçu qui précède, on peut dire que le rôle des races animales dans l'évolution consiste simplement dans l'adaptation des populations des diverses espèces à des conditions de vie géographiquement localisées.

Polytypisme, monotypisme et polymorphisme

George Gaylord Simpson

Les termes de « polytypisme » et de « monotypisme », bien qu'ils soient communément utilisés par les évolutionnistes, éveillent malheureusement des échos de typologie pré-évolutionniste. Ils paraissent en effet signifier qu'une espèce monotypique peut ne comporter qu'un « type » unique (sorte d'idéal platonicien ou de modèle divin) à variation insignifiante, alors qu'en fait les espèces sont des populations variables par essence. Il est tout aussi impropre et dénué de sens de considérer qu'une espèce polytypique comporte plus d'un seul « type » au sens typologique.

A l'heure actuelle, les zoologistes entendent par espèce polytypique une espèce qui se subdivise en sous-espèces bien définies, et par espèce monotypique une espèce qui ne se subdivise pas de cette façon. La distinction est utile pour une classification formelle, mais elle n'est ni claire ni pratique pour une étude plus large de la structure et de l'évolution d'une population. Généralement, les sous-espèces sont définies de manière vague et plus ou moins, parfois totalement, arbitraire. Certains taxonomistes n'en reconnaissent pas du tout, d'autres en reconnaissent un nombre excessif. Savoir si une espèce est polytypique ou monotypique, dans ce sens restreint et formel du terme, ne peut être d'une grande utilité. Du point de vue de l'évolution, ce qui importe c'est de savoir si une espèce comprend des populations locales génétiquement différentes, dans des aires géographiques différentes. C'est le sens que nous donnerons ici au terme de polytypisme. Il convient de noter que, par populations « génétiquement différentes », nous entendons des populations entre lesquelles existe une différence dans la totalité ou dans la moyenne des fréquences géniques, à l'intérieur du patrimoine héréditaire, sans que nécessairement tel ou tel gène ou allèle présent dans une population soit absent dans l'autre, bien que le cas puisse se produire.

Pris dans ce sens, le polytypisme est habituel chez les espèces animales. Les seules espèces qu'on puisse qualifier sans contestation possible de monotypiques sont si localisées et comprennent des populations si réduites qu'elles constituent véritablement une seule colonie. Ces espèces sont vrai-

semblablement en voie d'extinction et, par suite, d'un intérêt pratiquement nul du point de vue de l'évolution (exemple : la *grus americana*). Chez les espèces qui occupent une aire géographique assez étendue et comprennent des populations tant soit peu importantes, on a pratiquement toujours décelé, pour peu qu'on les ait cherchées, certaines différences génétiques entre les groupes géographiquement séparés, et c'est certainement là la règle. Ces différences, pour réelles qu'elles soient, ne sont pas nécessairement assez évidentes pour qu'on ait été amené à reconnaître des sous-espèces distinctes; elles peuvent inversement être si profondes que l'on a conclu à tort à l'existence d'espèces distinctes. Dans les deux cas, des auteurs ont considéré comme monotypiques des espèces qui sont en fait polytypiques au sens où nous l'entendons ici.

En ce sens, le polytypisme est exactement le même phénomène que la subdivision raciale des espèces, si l'on prend le mot « race » au sens large, comme dans la communication précédente sur « Les races dans l'évolution animale ». Il s'ensuit que la cause la plus importante et la plus commune, mais non nécessairement la seule, du polytypisme est l'adaptation des populations à des conditions géographiques locales sous l'influence de la sélection naturelle. Le polytypisme est donc un phénomène de variation entre des populations géographiquement séparées (allopatriques). Le polymorphisme est une forme de variation à l'intérieur d'une même population. Au sens précis que les zoologistes lui attribuent communément aujourd'hui le polymorphisme ne comprend pas toutes les formes de variation à l'intérieur d'une même population, mais seulement les variations qui sont *a*) héréditaires, et *b*) limitées à un petit nombre (très exceptionnellement davantage) d'états nettement distincts. C'est ainsi que les différences de caste chez les insectes sociaux ne relèvent pas du polymorphisme parce qu'elles ne sont pas héréditaires. (Pour ces cas, Mayr propose le terme de polyphénisme.) Les différences de taille, bien qu'héréditaires, ne relèvent pas du polymorphisme parce qu'elles ne correspondent pas à un petit nombre d'états discontinus (le sexe répond en fait à la définition du polymorphisme, mais on l'exclut généralement). Le polymorphisme n'est facile à distinguer de la variation ordinaire que sous ses formes les plus accusées. Il recoupe d'autres formes, plus communes, de variation parce qu'il y a une gradation continue entre un petit et un grand nombre d'états et entre des états nettement distincts et des états se recoupant complètement.

Le polymorphisme est très répandu et l'on en connaît des exemples très nets dans presque toutes les classes d'animaux. Il est possible que la plupart des espèces présentent un ou plusieurs caractères polymorphes, bien qu'on ne les ait jusqu'à présent établis avec certitude que dans une minorité d'espèces. Chez *homo sapiens*, les caractères polymorphes facilement visibles sont rares et plutôt douteux. La couleur des yeux et des cheveux relève du polymorphisme dans certaines populations, mais les états correspondants sont rarement tout à fait discontinus. En revanche, un certain polymorphisme biochimique est universel chez l'homme. Les groupes sanguins A et B en sont le meilleur exemple connu. Des phéno-

mènes tels que l'association de Blancs et de Noirs dans une même population ne constituent pas du polymorphisme, non seulement parce que les caractéristiques se recoupent, mais aussi parce que les différences proviennent du polytypisme et non du polymorphisme et que leur présence dans une même population est un phénomène secondaire et artificiel.

Il y a polymorphisme lorsqu'il existe dans le patrimoine héréditaire d'une population un gène ou quelques gènes comportant au moins deux allèles à effets nettement distincts. Cette situation résulte de la mutation génique, bien que toutes les mutations géniques ne produisent pas des effets assez distincts pour qu'il y ait polymorphisme. Après la mutation, le sort des allèles, et par suite des polymorphes, dépend surtout de la sélection naturelle. L'hémophilie est un polymorphe moléculaire fortement combattu par la sélection mais qui subsiste à faible fréquence par la mutation récurrente. La sélection jouera en faveur du polymorphisme et produira des aspects morphologiques à des fréquences relatives caractéristiques si chacun de ces aspects pris individuellement est favorable dans différentes situations rencontrées par l'espèce, ou si les hétérozygotes comportant les allèles créateurs de polymorphes sont favorisés. Cette deuxième condition implique hétérosis (hétérozygote plus vigoureux que l'homozygote), ou plus généralement polymorphisme équilibré. Dans ces phénomènes, les hérérozygotes ont un coefficient de sélection positif plus élevé que n'importe quel homozygote pris individuellement. Les deux allèles (ou tous les allèles) sont donc préservés dans la population indépendamment de la réaction de chacun d'eux à la sélection. Un exemple bien connu chez l'homme est le gène de l'anémie falciforme, mortel à l'état homozygote mais protecteur contre le paludisme à l'état hétérozygote.

On entend communément par polymorphisme équilibré tout équilibre des fréquences d'allèles dû à la supériorité des hétérozygotes. Cette définition s'applique à de nombreux exemples qui ne relèvent pas du polymorphisme au sens zoologique — c'est-à-dire ne comprennent pas des états relativement peu nombreux et nettement distincts. Au sens large, le polymorphisme équilibré est très répandu chez les animaux, et pourrait bien être universel. Une forte hétérozygocité est habituelle chez les populations naturelles et favorise leur adaptation — ce qui s'explique le plus communément, mais non exclusivement, par un polymorphisme équilibré dû à la sélection naturelle.

Les bases communes du langage humain

Alf Sommerfelt [1]

Le langage, ou don de la parole, est caractéristique de tous les groupes sociaux d'êtres humains. On n'a jamais trouvé aucun groupement humain qui ne possède pas un système de communication que nous appelons langage et que l'on peut définir comme un ensemble de signes vocaux arbitraires. L'origine de ce système a fait l'objet de bien des discussions oiseuses, de même que la question d'une monogénèse ou d'une origine multiple du langage. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'en raison de son unicité, l'invention du langage n'a probablement eu lieu qu'une seule fois, mais que le système original le plus simple s'est modifié très rapidement de différentes façons au fur et à mesure qu'il s'étendait à de nouveaux individus. Nous n'avons aucune idée de ce que pouvaient être ces formes primitives du langage, mais elles doivent remonter à une période très ancienne, car non seulement l'*homo sapiens*, mais aussi des races éteintes ont des organes d'élocution relativement semblables. Les outils compliqués présupposent l'existence de la parole. Les formes de parler que nous connaissons aujourd'hui prolongent, directement ou indirectement, d'autres formes qui remontent à des milliers d'années. Mais tout enfant normal est aujourd'hui capable d'apprendre n'importe quelle langue.

Il existe des traits linguistiques qui semblent à peu près universels, mais nous ne pouvons pas être certains qu'ils soient fondamentaux, car notre connaissance des langues du monde est loin d'être complète.

Il est possible que le langage des enfants fournisse certaines indications sur l'évolution générale des systèmes de sons. On suppose que les enfants apprennent les différents types de sons linguistiques dans un certain ordre. On en a conclu que, si une langue ne possède pas un certain type de sons linguistiques, elle ne comporte pas de types qui, dans l'évolution du langage de l'enfant, lui sont postérieurs.

Depuis les origines, le vocabulaire d'une langue est largement influencé par la civilisation et la culture du groupe social qui la parle. L'histoire du

1. Recteur de l'Université d'Oslo, Norvège.

vocabulaire reflète les changements sociaux. Dans toutes les langues, des mots ont disparu et des mots nouveaux ont été créés par des méthodes propres à la langue en question ou ont été empruntés à d'autres langues. Toutes les langues ont subi des modifications dans leur caractère phonétique et leur structure phonémique, modifications qui ont eu souvent des résultats importants sur le plan grammatical. Ces changements phonétiques et phonémiques sont du même ordre dans toutes les langues que nous connaissons. Étant donné la nature des organes de la parole et du cerveau humain, on peut supposer que ce genre de modifications remonte aux origines.

Bien que nous n'ayons connaissance d'aucune langue pouvant être appelée « primitive », les faits mentionnés — et on pourrait les multiplier — témoignent de l'unité fondamentale du langage humain.

Recherches de génétique des populations primitives

J. N. Spuhler

Les recherches de génétique des populations concernent les conditions dont dépendent la stabilité ou les variations de la fréquence des gènes et des génotypes au sein de populations. Elles ont pour principaux thèmes les modes d'union (union au hasard, endogamie ou exogamie) qui déterminent la répartition des gènes dans les génotypes et les principaux modes de variation de la fréquence des gènes (mutation, flux génique, sélection et dérive génétique à l'intérieur d'une population donnée et entre populations). Appliquant à la détermination des « groupes primitifs » un critère économique, j'ai étudié des populations dont l'économie de subsistance ne repose essentiellement ni sur le commerce extérieur ni sur l'industrie. On a déjà effectué des recherches de génétique des populations sur des centaines de populations humaines primitives, dans toutes les grandes régions du monde. Mais jusqu'à présent, aucune population humaine primitive n'a fait l'objet d'une étude génétique assez poussée pour fournir des réponses expérimentales à la plupart des questions que soulève la théorie de la génétique des populations.

Le nombre des loci géniques varie probablement, pour l'espèce humaine, entre 10^4 et 10^7. Il est commode de les classer en deux groupes : oligogénique et polygénique, et de subdiviser les oligogènes selon que leur fréquence se maintient *a*) par un équilibre entre les pressions de mutation et les pressions de sélection (c'est le cas des « gènes rares »), et *b*) par la sélection agissant indépendamment de la fréquence initiale des gènes (c'est le cas des gènes liés à des « polymorphismes équilibrés », qui, par définition, sont communs au sein d'une ou de plusieurs populations).

On ne sait pas grand-chose des gènes rares chez les populations humaines primitives; mais on connaît, pour l'ensemble de l'espèce, environ 400 de ces gènes, les loci de l'albinisme et de la distinction entre le rouge et le vert sont, par exemple, assez bien connus. Le mode d'hérédité et les résultats de croisements semblent indiquer que le gène de l'albinisme total est homologue chez les populations autochtones d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du continent américain. La fréquence du gène de l'albinisme varie entre près

de 0 et 0,08 chez les populations primitives. Le mode d'hérédité lié au sexe semble indiquer que le gène de la perception des couleurs est homologue chez les populations primitives connues; la fréquence du gène du daltonisme varie entre 0 et plus de 0,1 dans les trente populations (environ) que nous avons étudiées.

L'analyse de la variance chez les produits de croisements entre populations humaines primitives indique que les caractères peuvent varier d'une population à l'autre en ce qui concerne les loci liés à des variations métriques et/ou la mesure dans laquelle ils prédominent aux divers loci. Mais les membres de toutes les populations connues produisent des hybrides viables, bien développés et féconds : il semble donc que la majorité des gènes des caractères polygéniques sont homologues chez toutes les populations humaines. L'étude de l'hérédité des caractères métriques chez les populations humaines est encore embryonnaire et constituera sans doute un des principaux domaines de recherche au cours des dix années à venir.

C'est l'équilibre des principaux gènes qui renseigne le mieux sur la génétique des populations dans les groupes primitifs. On connaît une cinquantaine de gènes différents provenant d'un peu plus de 20 loci. Les méthodes biochimiques indiquent que, dans bien des cas, les gènes homologues, si leur fréquence est variable chez de nombreuses populations, ont néanmoins une distribution mondiale.

En ce qui concerne les gènes communs, la structure génétique de l'espèce humaine est déterminée en majeure partie par une interaction entre deux facteurs d'évolution : des pressions de sélection locales d'intensité variable, et un flux génique entre différentes populations. Lorsque le flux génique est important, les races locales ne se différencient pas par la fréquence des gènes; lorsqu'il est d'importance moyenne, il peut se former des clines de fréquence de gènes et, lorsqu'il est restreint, les races locales se différencient par la fréquence des gènes. Mais, lorsque les coefficients de sélection et/ou le flux génique sont relativement négligeables par rapport à l'effectif de la population, les variations de la fréquence des gènes d'une population à l'autre s'appliquent, dans une large mesure, par la dérive génétique. Les différences géographiques et culturelles peuvent influer sur le taux de mutation « spontanée » au sein des populations humaines et contribuer ainsi pour beaucoup à déterminer les fréquences d'équilibre des gènes rares; mais les variations des pressions de mutation n'ont guère d'influence sur les variations de la fréquence des gènes communs dans les populations humaines.

On n'a pas découvert de gènes humains qui soient présents chez tous les membres d'une race (ou, en fait, d'une population) et absents chez tous les membres d'une autre race (ou population). Mais on connaît certains cas où un gène qui fait défaut à une population donnée est commun chez d'autres populations, en un ou plusieurs loci : chez les Amérindiens, par exemple, certains groupes ne possèdent pas le gène associé au groupe sanguin A et de nombreux groupes ne possèdent pas le groupe associé au groupe sanguin B; le gène de Sutter, Js (a +), présent chez 20 % environ des Noirs, est rare chez

les Européens et ne se rencontre ni chez les Asiens ni chez les Amérindiens; le gène du groupe sanguin de Diego, Di (A +) se rencontre chez 36 % des membres de certaines populations Amérindiennes, chez 2 à 3 % des Chinois, et chez 8 à 12 % des Japonais; il est rare ou absent chez les Noirs et les Européens. En général, les différences géniques connues entre populations humaines sont quantitatives plutôt que qualitatives.

Jusqu'à ces dernières années, l'intérêt porté à la génétique des populations humaines primitives s'expliquait dans une large mesure par le souci des problèmes taxonomiques. Ces problèmes sont importants pour l'anthropologie et la biologie humaine, et il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Mais les recherches de génétiques des populations primitives présentent un grand intérêt d'actualité en raison des renseignements d'une valeur exceptionnelle que ces populations peuvent fournir sur l'évolution de la structure génétique de l'ensemble des populations humaines.

Il y a moins de huit générations que la révolution industrielle a commencé en Europe, et moins de deux cents générations que l'Europe et l'Asie se sont urbanisées. Ces périodes sont courtes par rapport aux laps de temps probablement caractéristiques des principaux modes de transformation de la constitution génétique des populations de primates. Pendant la majeure partie de son histoire biologique, l'espèce humaine a vécu en petites communautés, pratiquant une économie fondée sur la chasse et la cueillette. L'étude de la fécondité et de la mortalité des populations relativement peu développées du point de vue économique peut fournir des renseignements, impossibles à obtenir par d'autres moyens, sur la façon dont la structure génétique actuelle de l'ensemble des populations humaines s'est constituée. On peut espérer que ces communautés — pour autant qu'elles le désirent — seront bientôt appelées à participer davantage à la civilisation moderne. En attendant, leur étude peut nous donner certains renseignements généraux dont nous avons besoin pour comprendre la signification biologique des différences raciales.

Acclimatation et différences de climat : leurs effets sur les différences raciales

J. S. Weiner [1]

La faculté d'adaptation est la propriété la plus importante des groupements humains car elle assure leur survie. Pour l'homme de science qui étudie cette question capitale dans la perspective de l'humanité tout entière, la méthode traditionnelle fondée sur la « classification raciale » n'a pratiquement aucune valeur. L'étude de l'adaptation ressortit avant tout à l'écologie et l'application à ce problème de méthodes de génétique et de physiologie combinées conduit à une conception des « différences raciales » qui n'a rien de commun avec la vieille et arbitraire théorie taxonomique. Telle est la conclusion qu'on peut tirer des données concernant les réactions humaines aux variations de température.

Régulation thermique

Des recherches menées sur l'acclimatation à la chaleur de plusieurs groupes de population se dégagent deux faits interdépendants qui sont extrêmement significatifs. Tout d'abord, l'adaptation physiologique à la chaleur permet à l'individu d'accomplir beaucoup plus facilement des efforts physiques dans les climats chauds, en milieu humide ou sec. Deuxièmement, il semble que les processus qui rendent possible cet accroissement considérable de la tolérance à la chaleur soient les mêmes dans les différents groupes ethniques étudiés.

Lorsqu'un sujet est placé dans des conditions qui provoquent une augmentation soudaine du *stress* thermique (combinaisons multiples de travail pénible, de température élevée, de forte hygrométricité, de mauvaise ventilation et de chaleur radiante), les systèmes thermorégulateur et circulatoire sont d'abord mis à dure épreuve. Si l'exposition à la chaleur se répète, le pouvoir de régulation de la température du corps s'accroît nettement et la température cutanée aussi bien que la température centrale peuvent atteindre un équilibre durable. Le nombre de pulsations se régularise égale-

1. London School of Hygiene and Tropical Medicine, Université de Londres.

ment, si bien qu'après environ une semaine d'acclimatation, l'individu qui ne pouvait auparavant effectuer un travail moyennement pénible pendant plus d'une heure à une température de 28 °C environ, sous le soleil et en milieu très humide, sera en mesure de travailler trois ou quatre fois plus longtemps dans les mêmes conditions. Cette adaptation a sa cause dans la sensibilité accrue du mécanisme de sudation, due à son exercice répété, ainsi que dans les modifications hormonales qui provoquent une rétention du sodium et du sel, et, de ce fait, une augmentation du volume sanguin. L'intérêt pratique de ce phénomène ne saurait être sous-estimé. C'est grâce à lui que les chasseurs des tribus primitives sont capables d'accomplir de remarquables exploits d'endurance, par exemple de courir de façon continue malgré une température élevée et que des mineurs — européens, africains ou indiens — peuvent travailler sous terre dans des conditions très pénibles. C'est également grâce à cette faculté d'adaptation que des hommes peuvent travailler dans l'industrie en maints pays chauds. L'important est que les travailleurs européens exposés dans l'industrie à de grandes chaleurs ou les Européens qui ont séjourné par exemple à Singapour pendant une saison chaude, les Africains de la Nigeria, les chasseurs Koisans de l'Afrique du Sud, les Arabes du Sahara, les Noirs américains, les aborigènes d'Australie, les Indiens et les Chinois de la Malaisie présentent tous exactement la même faculté d'adaptation à la chaleur. Il n'y a là, bien entendu, rien qui puisse vraiment surprendre, car la génétique et la paléontologie nous ont appris que les hommes des temps modernes constituent une même espèce « interfertile » et que les hominiens étaient certainement originaires de la région équatoriale.

Pour qui étudie une propriété adaptative telle que l'accoutumance à la chaleur, la classification ordinaire et arbitraire de l'humanité est dénuée de sens. Peut-être, pourtant, finira-t-on par prouver que certaines populations des régions équatoriales ou tropicales s'accoutument mieux à la chaleur. Il semble, en effet, que les autochtones des régions chaudes et humides transpirent plus « économiquement » que les immigrants acclimatés. Ce phénomène s'explique peut-être par des différences entre les dimensions ou les formes du corps; ou bien il résulte peut-être de ce que celui-ci a été exposé à la chaleur pendant toute la période de la croissance. Jusqu'à présent, ces différences n'ont pas été clairement dégagées; elles n'auraient d'ailleurs qu'assez peu d'importance pratique au regard de la grande souplesse que manifeste la capacité d'adaptation à la chaleur (sans même parler des variations individuelles).

La coloration de la peau et la réaction à une intense lumière solaire

Le degré de pigmentation de la peau est incontestablement la caractéristique qui, aux yeux de bien des gens, justifie une division apparemment nette de l'humanité en plusieurs races. Mais l'étude des phénomènes physiologiques montre à quel point cette thèse est erronée.

Les dommages que la lumière ultraviolette peut causer à une peau

légèrement pigmentée sont bien connus. On sait que le résultat immédiat — le banal coup de soleil — peut porter gravement atteinte au mécanisme des glandes sudoripares, au point de provoquer l'invalidité. Les individus dont la peau est héréditairement foncée ou les individus à peau claire mais basanés par le soleil peuvent résister à la fois aux coups de soleil et aux brûlures. Les effets carcirogènes des rayons ultraviolets ont été bien établis par des observations faites sur des cas d'épithélioma et d'ulcère phagédénique constatés, d'une part, chez les Européens à peau claire vivant en Afrique du Sud ou en Australie et, d'autre part, chez des individus plus foncés, Européens ou non. Il est intéressant de noter qu'une pigmentation de degré moyen, comme celle des métis du Cap, en Afrique du Sud, assure une protection quasi parfaite contre les brûlures. Ainsi il apparaît certain que le noircissement de la peau sous une lumière ultraviolette intense a une importance biologique capitale. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que tous les grands groupes raciaux, et non seulement les négroïdes, aient un pouvoir fonctionnel de mélanisation; dans la « catégorie » des Caucasoïdes ou Europoïdes, les peuples méditerranéens, les Indiens du Sud et les Yéménites sont les plus sombres. Parmi les Mongoloïdes, ce sont les populations de l'Asie du Sud-Est; et même chez les Amazoniens, arrivés sous les tropiques à une époque assez récente, la coloration de la peau est comparable à celle des métis du Cap. En Afrique, la couleur de la peau varie considérablement, depuis les Hottentots et les Boschimans, qui sont relativement clairs (et qui, à d'autres points de vue, ont des ressemblances génétiques avec leurs voisins), jusqu'aux groupes très foncés de l'Afrique occidentale et du Soudan. La gamme de couleur est également très étendue chez les Australoïdes; et d'autres groupes encore dont la peau a une abondante pigmentation sont les Mélanésiens et les Négritos.

Adaptation générale au froid

Les recherches faites dans divers groupes ethniques qui sont quotidiennement exposés à des froids intenses ont donné des résultats assez confus. Il est indubitable que cette confusion s'explique essentiellement par la difficulté de normaliser les tests de tolérance au froid. Il semble que, chez les aborigènes d'Australie et les Boschimans, la grande résistance au froid tienne à un refroidissement de tout le corps. Ces populations, comme celles qui vivent en Patagonie et dans les hautes Andes, sont capables de dormir dans des conditions que les Européens récemment arrivés dans ces régions trouvent extrêmement pénibles. A la longue cependant — les expéditions dans l'Antarctique notamment l'ont bien montré — les Européens peuvent, eux aussi, s'habituer à dormir avec très peu d'isolants par des températures extrêmement basses. Ce qui continue à faire l'objet de controverses, c'est le mécanisme qui crée cette résistance accrue au froid dont témoignent les constatations ci-dessus. Certains chercheurs estiment que les aborigènes australiens constituent un cas unique, en ce qu'ils frissonnent très peu ou

même pas du tout mais il ne semble pas qu'on puisse en dire autant d'autres populations capables de résister au froid.

Adaptation locale au froid

Le phénomène de l'adaptation locale au froid est moins controversé. Il a été démontré que des pêcheurs appartenant à de nombreux groupes ethniques différents — des Européens, des Norvégiens, des Lapons, des Esquimaux et des Indiens du Nord — qui plongent souvent les mains dans de l'eau glaciale acquièrent par là une accoutumance au froid et résistent mieux aux gelures. Il semble que ce phénomène puisse être attribué à une amélioration du mécanisme de vasodilatation qui est caractéristique des chasseurs : les gens en question gardent les mains beaucoup plus chaudes que d'autres, qui sont moins habitués à l'eau froide et dont les mains subissent une vasoconstriction.

Les races dans le temps

V. P. Yakimov [1]

La structure — commune aux représentants de toutes les races — de l'appareil locomoteur, des mains, du cerveau et des organes de communication, en tant que système unique qui a permis la réalisation de la qualité fondamentale de l'homme — l'aptitude au travail — et l'unité de certains détails anatomiques secondaires témoignent en faveur de l'origine monophylétique de l'*homo sapiens* et de ses races. Du point de vue biologique, le plus vraisemblable est que cette communauté de structures a été transmise, avec de nombreux caractères physiologiques et génétiques, à l'*homo sapiens* en tant qu'espèce par une forme antérieure d'hominiens primitifs.

Mais la reconnaissance de l'origine monophylétique et de l'unité spécifique de l'humanité actuelle n'exclut pas des désaccords de principe sur le point de savoir si les troncs raciaux actuels ont hérité les variations territoriales correspondantes des hominiens primitifs et, par conséquent, sur l'époque à laquelle les grand-races ont commencé à se former.

Pour le chercheur qui situe l'apparition des grands rameaux raciaux aux toutes premières étapes de l'évolution de l'humanité, cette transmission est non seulement possible, mais nécessaire. Ainsi, l'évolution de l'espèce se poursuit de façon autonome, dans les limites de la formation des futures subdivisions de l'espèce, les grand-races, en incluant ce processus de formation ou en se confondant avec lui. On a soutenu que les grand-races de l'humanité se seraient formées parallèlement mais à des époques différentes, dans les différentes zones du monde habité, à partir des groupes locaux correspondants d'hommes primitifs. Cette hypothèse, tout en atténuant quelque peu l'impression d'un processus orthogénétique, n'est pas exempte du défaut fondamental de telles représentations théoriques : l'absence de preuves historiques du développement des ensembles de traits morphologiques qui caractérisent les rameaux raciaux actuels. L'identification des caractères des premiers hominiens avec les rameaux raciaux actuels montre que ces derniers deviennent en fait presque inva-

1. Professeur à l'Institut d'ethnographie, Moscou.

riables pendant plusieurs dizaines, et même plusieurs centaines de millénaires, malgré les transformations considérables des formes d'organisation sociale de l'humanité et de son milieu naturel. Le mélange consécutif à l'essaimage de collectivités humaines hors des régions d'origine des grand-races est presque le seul facteur qui détermine une transformation des caractères ou leur présence sur un autre territoire.

L'idée d'une différenciation raciale relativement tardive de l'espèce *homo sapiens*, après sa formation, dans une région qui est loin de couvrir toute l'Afroeurasie, nous apparaît biologiquement plus juste. La découverte chez les premiers hominiens de quelques-uns des traits caractéristiques des grands-races actuelles ne permet pas encore de conclure à l'hérédité génétique de ces traits. La transformation de telles particularités en caractères raciaux n'est possible que si elles font partie d'ensembles régionaux formés au cours des âges et distincts des anciens par les éléments morphologiques qui les constituent.

Les documents paléanthropologiques montrent que l'on n'observe pas de corrélation entre les ensembles de caractères des premières formes d'hominiens (archanthropiens et paléanthropiens), et les grand-races actuelles, habitant le même territoire (Roguinski). En revanche, les représentants des rameaux raciaux actuels sont très proches les uns des autres par de nombreuses particularités qui les distinguent de tous les premiers hominiens, et aussi par des caractères qui sont très variables chez ces derniers. Il est difficile de s'imaginer que de telles combinaisons semblables ont pu apparaître de manière convergente chez des groupes raciaux qui se sont développés indépendamment pendant tout le processus de l'anthropogénèse.

Les ensembles régionaux de particularités morphologiques qui caractérisent les représentants des rameaux raciaux actuels sont insuffisamment affirmés chez les hommes fossiles de l'espèce *homo sapiens* du paléolithique supérieur (Bounak). Les traits de ressemblance avec les grand-races actuelles sont disséminés à cette époque sur l'ensemble du territoire habité et forment des combinaisons qui sont rares chez les types anthropologiques représentant ces races. Les populations du paléolithique supérieur de l'Afroeurasie, dans l'ensemble, n'indiquent pas que les rameaux raciaux actuels sont les héritiers directs des variantes territoriales des néanthropiens fossiles.

L'accroissement de la population, la formation de communautés sociales plus nombreuses au lieu de groupes génériques disparates, l'extension de diverses espèces de liens entre les formations sociales élargies, la différenciation des orientations économiques, ont amené la formation de types anthropologiques territoriaux, c'est-à-dire de races. La constitution des grand-races actuelles, sous la forme d'ensembles régionaux nettement affirmés et pleinement développés s'est achevée aux époques mésolithique et néolithique. Les variations craniologiques que l'on rencontre parfois chez les populations du mésolithique et, à l'occasion, chez celles du néolithique, et qui se caractérisent par des combinaisons de caractères inha-

bituelles pour le territoire considéré (ce que l'on attribue le plus souvent à un mélange de grand-races) peuvent représenter aussi une manifestation du polymorphisme de la période historique antérieure encore incomplètement disparu.

Les périodes suivantes du développement de l'humanité ont été marquées par la formation intensive de subdivisions raciales plus étroites, correspondant à différents niveaux de classement. On peut citer des cas relativement récents d'apparition de types anthropologiques sur le territoire de l'Europe orientale.

Les effets conjugués ou, au contraire, opposés de divers facteurs naturels (climat, relief, isolement géographique) et sociaux (forme de société, type d'économie, communications avec d'autres groupes ethniques, etc.) ont déterminé le rythme et l'orientation des processus de formation raciale sur les divers territoires et aux diverses périodes.

On peut dire qu'à chaque période suffisamment longue, le tableau de la ramification raciale de l'humanité se différencie de celui de la période précédente et de celui de la période suivante.

C'est là un autre aspect, guère moins important, du problème.

Les anthropologues soviétiques élaborent avec succès la conception — formulée pour la première fois par Bounak — de la race en tant que catégorie se développant dans le temps et étroitement liée dans ses manifestations concrètes aux époques de l'histoire. Les groupes raciaux — grands rameaux et subdivisions plus étroites ou indépendantes ou intérieures aux rameaux — se sont formés en plusieurs étapes, correspondant dans l'ensemble aux grandes périodes de l'histoire de l'humanité. La base historique de la race, en tant que groupe caractérisé par un ensemble de critères biologiques (communauté d'origine et parenté génétique des individus qui composent la race, ensemble de caractères morphologiques semblables, etc.) est conditionnée avant tout par la sociabilité de l'homme, qui détermine un large éventail de facteurs influant sur les processus de différenciation raciale.

Pendant la période initiale de formation des grand-races actuelles, les facteurs les plus importants — en dehors de l'influence du milieu naturel sur la formation des particularités adaptatives des races — sont liés à l'accroissement de la densité de peuplement. Au stade ultérieur, le rôle principal revient à la croissance des groupes ethniques et, en premier lieu, de ceux d'entre eux qui sont devenus sédentaires. Aux échanges fortuits et quantitativement faibles de facteurs héréditaires, qui caractérisent les premières étapes de la formation de l'*homo sapiens*, succèdent des processus complexes de mélange génétique de variations parfois assez éloignées morphologiquement. Les structures ethniques acquièrent, du point de vue anthropologique, un caractère complexe et stratifié, qui donne lieu à l'apparition de nouvelles races par contact et par mélange.

La fixité de la population présente une très grande importance pour l'action des lois de la variabilité intragroupale.

Les variations des types anthropologiques à l'époque historique (par

exemple, les processus de gracilisation) sont probablement liées au niveau de développement des forces de production. Elles se manifestent de façon particulièrement nette à une période relativement récente, en particulier lors du passage à l'économie agricole (Debetz). Bounak estime que l'intensification des processus de mélange au moyen âge a contribué à l'élévation des indices céphaliques (brachycéphalisation). Les écarts inverses observés récemment (débrachycéphalisation, par exemple), sont dus à la modification, sous l'influence de causes génétiques, des tendances générales de la variabilité, en particulier dans les petites populations.

Ainsi, l'interaction du temps et de la race représente, en raison de la nature sociale de l'homme, un processus complexe de développement ininterrompu des groupes raciaux, lié à la mobilité chronologique de leurs caractéristiques génétiques et morphologiques. Cette mobilité n'a rien de désordonné; son orientation est déterminée en fonction des étapes du développement historique de l'humanité.

Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale

Les experts dont les noms figurent ci-dessous, réunis par l'Unesco pour donner leur avis sur les aspects biologiques de la question raciale, et en particulier pour établir les éléments biologiques d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux prévue pour 1966 et destinée à mettre à jour et à compléter la déclaration sur la race et les différences raciales rédigée en 1951, ont marqué leur accord unanime sur les propositions qui suivent :

1. Tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce, dite *homo sapiens*, et sont issus d'une même souche. Quand et comment les différents groupes humains se sont-ils diversifiés ? La question reste controversée.
2. Des différences de constitution héréditaire et l'action du milieu sur le potentiel génétique déterminent les différences biologiques entre les êtres humains. La plupart sont dues à l'interaction de ces deux ordres de facteurs.
3. Chaque population humaine présente une large diversité génétique. Il n'existe pas chez l'homme de race pure, au sens de population génétiquement homogène.
4. Sous leur aspect moyen, il y a des différences physiques manifestes entre les populations vivant en divers points du globe. Beaucoup de ces différences ont une composante génétique. Ces dernières consistent le plus souvent en des différences de fréquence des mêmes caractères héréditaires.
5. Sur la base de traits physiques héréditaires, diverses subdivisions de l'humanité en grand-races et de celles-ci en catégories plus restreintes (les races, qui sont des groupes de populations, ou, éventuellement, des populations) ont été proposées. Presque toutes reconnaissent au moins trois grand-races.

1. Le texte reproduit ci-dessus est exactement conforme à celui qui a été adopté à Moscou le 18 août 1964. On rappelle qu'il est destiné à être soumis à un comité d'experts qui se réunira en 1966 et qui aura pour mission d'adopter une déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Certaines modifications pourront donc lui être apportées à cette occasion.

La variation géographique des caractères utilisée dans les classifications raciales étant complexe et ne présentant pas de discontinuité majeure, ces classifications, quelles qu'elles soient, ne sauraient prétendre à découper l'humanité en catégories rigoureusement tranchées et, du fait de la complexité de l'histoire humaine, la place de certains groupes dans une classification raciale est difficile à établir, notamment celle de certaines populations qui occupent une position intermédiaire.

Beaucoup d'anthropologues, tout en insistant sur l'importance de la variabilité humaine, estiment que l'intérêt scientifique de ces classifications est limité, voire qu'elles présentent le danger d'inciter à des généralisations abusives.

Les différences entre individus d'une même race ou d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations.

Les traits distinctifs variables retenus pour caractériser une race ou bien sont hérités indépendamment les uns des autres ou bien présentent un degré variable d'association à l'intérieur de chaque population. Aussi la combinaison des caractères chez la plupart des individus ne correspond-elle pas à la caractérisation typologique de la race.

6. Chez l'homme comme chez l'animal, la composition génétique de chaque population est soumise à l'action modificatrice de divers facteurs : la sélection naturelle, tendant vers une adaptation au milieu, des mutations fortuites consistant en modifications des molécules d'acide désoxyribonucléique qui déterminent l'hérédité, des modifications aléatoires de la fréquence des caractères héréditaires qualitatifs, dont la probabilité dépend de l'effectif de la population et de la composition des unions au sein de cette population.

   Certains caractères physiques ont une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'homme, en quelque milieu que ce soit. Les différences sur lesquelles se fondent les classifications raciales ne concernent pas de tels caractères. Aussi, à leur égard, ne peut-on en rien biologiquement parler d'une supériorité ou d'une infériorité générales de telle ou telle race.

7. L'évolution humaine présente des modalités, d'une importance capitale, qui lui sont particulières.

   Le passé de l'espèce humaine, aujourd'hui répandue à la surface entière de la terre, est riche en migrations, en expansions et en rétractions territoriales.

   En conséquence, une adaptabilité générale aux milieux les plus variés l'emporte chez l'homme sur les adaptations à des milieux particuliers.

   Les progrès accomplis par l'homme, sur quelque plan que ce soit, semblent se poursuivre, depuis de nombreux millénaires, principalement — sinon uniquement — sur le plan des acquis culturels, et non

sur celui des patrimoines génétiques. Cela implique une modification du rôle de la sélection naturelle chez l'homme actuel.

Du fait de la mobilité des populations humaines et des facteurs sociaux, les unions entre membres de groupes humains différents, qui tendent à effacer les différenciations acquises, ont joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire de l'espèce humaine que dans celle des espèces animales. Le passé de toute population, de toute race humaine compte de multiples métissages, qui ont tendance à s'intensifier.

Chez l'homme les obstacles aux croisements sont de nature sociale et culturelle tout autant que géographique.

8. A toute époque, les caractéristiques héréditaires des populations humaines représentent un équilibre instable résultant des métissages et des mécanismes de différenciation déjà cités. En tant qu'entités définies par un ensemble de traits distinctifs propres, les races humaines sont en voie de formation et de dissolution.

Les races humaines sont généralement caractérisées de façon bien moins nette que beaucoup de races animales et ne peuvent en rien être assimilées aux races d'animaux domestiques, qui résultent d'une sélection poussée à des fins particulières.

9. Il n'a jamais été établi que le métissage présente un inconvénient biologique pour l'humanité en général.

Par contre, il contribue largement au maintien des liens biologiques entre les groupes humains, donc de l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Sur le plan biologique, les implications d'un mariage dépendent de la constitution génétique individuelle des conjoints et non de leur race.

Il n'existe donc aucune justification biologique à interdire les mariages interraciaux, ni à les déconseiller en tant que tels.

10. L'homme, depuis son origine, dispose de moyens culturels sans cesse plus efficaces d'adaptation non génétique.

11. Les facteurs culturels qui rompent les cloisonnements sociaux et géographiques élargissent les cercles de mariage et agissent par conséquent sur la structure génétique des populations en diminuant les fluctuations aléatoires (dérive génétique).

12. En règle générale, les grand-races couvrent de vastes territoires qui englobent des peuples divers par la langue, l'économie, la culture, etc.

Aucun groupe national, religieux, géographique, linguistique ou culturel ne constitue une race *ipso facto*; le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques.

Cependant, les êtres humains qui parlent la même langue et partagent la même culture ont tendance à se marier entre eux, ce qui peut faire apparaître un certain degré de coïncidence entre traits physiques d'une part, linguistiques et culturels d'autre part. Mais on ne connaît pas de relation causale entre ceux-ci et ceux-là et rien n'autorise à attribuer les particularités culturelles à des caractéristiques du patrimoine génétique.

13. La plupart des classifications raciales de l'humanité qui ont été proposées n'incluent pas de caractères mentaux parmi leurs critères taxonomiques.

L'hérédité peut intervenir dans la variabilité que montrent les individus d'une même population dans leurs réponses à certains tests psychologiques actuellement employés.

Cependant on n'a jamais prouvé de différence entre les patrimoines héréditaires des groupes de population en ce qui concerne ce que mesurent ces tests, tandis que l'intervention du milieu physique, culturel et social dans les différences des réponses à ces tests a été abondamment mise en lumière.

L'étude de cette question est entravée par l'extrême difficulté d'isoler l'éventuelle part de l'hérédité dans les différences moyennes observées entre les résultats des épreuves dites d'intelligence globale de populations culturellement diverses.

De même que certains grands traits anatomiques propres à l'espèce humaine, la capacité génétique d'épanouissement intellectuel relève de caractéristiques biologiques de valeur universelle, en raison de son importance pour la survie de l'espèce dans n'importe quel environnement naturel et culturel.

Les peuples de la terre semblent disposer aujourd'hui de potentialités biologiques égales d'accéder à n'importe quel niveau de civilisation. Les différences entre les réalisations des divers peuples semblent devoir s'expliquer entièrement par leur histoire culturelle.

Certaines particularités psychologiques sont parfois attribuées à tel ou tel peuple. Que de telles assertions soient ou non fondées, ces particularités ne sauraient être assignées à l'hérédité, jusqu'à preuve du contraire.

Le domaine des potentialités héréditaires en ce qui concerne l'intelligence globale et les capacités de développement culturel, pas plus que celui des caractères physiques, ne permet de justifier le concept de races « supérieures » et « inférieures ».

Les données biologiques ci-dessus exposées sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes. Celles-ci ne peuvent se prévaloir en rien d'une justification scientifique et c'est un devoir pour les anthropologues de s'efforcer d'empêcher que les résultats de leurs recherches ne soient déformés dans l'emploi qui pourrait en être fait à des fins non scientifiques.

Moscou, le 18 août 1964

Nigel Barnicot, professeur d'anthropologie, University College, Londres.
Jean Benoist, directeur du Département d'anthropologie, Université de Montréal.
Tadeusz Bielicki, Institut d'anthropologie, Académie des sciences de Pologne, Wroclaw.

A. E. Boyo, directeur, Federal Malaria Research Institute, Department of Pathology and Haematology, Lagos University Medical School, Lagos.
V. V. Bunak, Institut d'ethnographie, Moscou.
Carleton S. Coon, conservateur, The University Museum, University of Pennsylvania, Philadelphie, Pa.
G. F. Debetz, Institut d'ethnographie, Moscou.
Adelaida G. de Díaz Ungría, conservateur, Museo de Ciencias Naturales, Caracas.
Santiago Genovés, Instituto de Investigaciones Históricas, Facultad de Ciencias, Universidad de México, Mexico 20, D.F.
Robert Gessain, directeur du Centre de recherches anthropologiques, Musée de l'homme, Paris.
Jean Hiernaux, Laboratoire d'anthropologie, Faculté des sciences, Université de Paris; Institut de sociologie Solvay, Bruxelles; Université libre de Bruxelles. Directeur scientifique de la réunion.
Yaya Kane, directeur du Centre national de transfusion sanguine du Sénégal, Dakar.
Ramakhrishna Mukherjee, directeur, Sociological Research Unit, Indian Statistical Institute, Calcutta.
Bernard Rensch, Institut de zoologie, Westfalische Wilhelms-Universität, Munster.
Y. Y. Roguinski, Institut d'ethnographie, Moscou.
Francisco M. Salzano, Instituto de Ciencias Naturais, Porto Alegre.
Alf Sommerfelt, recteur de l'Université d'Oslo.
James N. Spuhler, Department of Anthropology, University of Michigan, Ann Arbor, Mich.
Hisashi Suzuki, Département d'anthropologie, Faculté des sciences, Université de Tokyo.
J. A. Valšík, Departement d'anthropologie et de génétique, Université J. A. Komesky, Bratislava.
Joseph S. Weiner, London School of Hygiene and Tropical Medicine, Université de Londres.
V. P. Yakimov, Institut d'anthropologie, Université de Moscou.

Les professeurs Dell H. Hymes (Department of Anthropology, University of California, Berkeley, Cal.), et S. Sartono (Bandung Institute of Technology, Djawa Barat) invités à prendre part à la réunion d'experts de Moscou, ont été empêchés au dernier moment de le faire.

Les sciences sociales aans le monde

Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles [1]

Nouveaux centres et changements d'adresse

Nouvelles institutions

Algérie

École nationale d'administration, 13, chemin de la Madeleine, Hydra, Alger.

Changements d'adresse

Belgique

Centre d'études et de documentation sociales, 47, rue Louvrex, Liège.
Ancienne adresse : 21, boulevard Piercot, Liège.

Danemark

The Danish National Institute of Social Research (Socialforskningsinstituttet), 28 Borgergade, København K.
Ancienne adresse : Nyhavn 38, København K.

France

Centre d'analyse documentaire pour l'archéologie et Section d'automatique documentaire, 31, chemin Joseph-Aiguier, 13, Marseille-9e.
Le Bureau de Paris de ces deux services est maintenu à l'adresse antérieure : 23, rue du Maroc, Paris-19e.

Italie

Centro Studi Economici e Sociali (dell'Università Internazionale degli Studi Sociali), via Carlo Fea, 6, Roma.

Philippines

Asian Social Institute Pius XII Catholic Center, 1518 Leon Guinto St., Manila.
Ancienne adresse : United Nations Avenue, Manila.

1. Pour l'index général de cette rubrique, voir vol. XVI (1964), n° 1.

Instituts internationaux

Institut international de planification de l'éducation

7, rue Eugène-Delacroix, Paris-16e

Créé en 1963, l'institut est un organisme semi-autonome dans le cadre général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Son financement initial est assuré par l'Unesco, par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et par la Fondation Ford. Ses installations et son équipement sont fournis par le gouvernement français. Le conseil d'administration et le directeur de l'institut prennent toutes décisions en ce qui concerne son activité. Le conseil d'administration a un caractère international; il comprend six membres élus, éducateurs et économistes réputés, et cinq membres ès qualités, représentant des organisations du système des Nations Unies qui jouent un rôle important dans les domaines de l'éducation, des ressources humaines et du développement. Un collège de consultants groupe vingt-quatre éminents spécialistes, représentant des disciplines universitaires, des régions géographiques et des horizons professionnels différents. Le directeur de l'institut est M. Philip H. Coombs.

L'institut a pour mission essentielle de favoriser, par ses propres initiatives, en collaboration avec d'autres organisations intéressées, l'enseignement et la recherche en ce qui concerne la planification de l'éducation dans ses rapports avec le développement économique et social. Tout en s'efforçant de rendre des services à tous les États membres du système des Nations Unies, l'institut se préoccupe particulièrement des besoins des pays en voie de développement.

ACTIVITÉS DE FORMATION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION DE L'ÉDUCATION

L'institut, tout en assurant lui-même directement cette formation, prête aussi son aide aux services qui, dans d'autres pays, sont chargés de la même tâche. En ce qui concerne sa propre activité, l'institut organise surtout des stages de hautes études qui s'adressent à des personnes ayant une expérience et une maturité suffisantes et capables, en raison de la situation qu'elles occupent, d'exercer une action puissante dans un milieu plus large et de contribuer à améliorer les méthodes de planification de l'éducation par la recherche associée à l'enseignement. Un premier stage, qui portait sur « Les problèmes et les méthodes de la planification de l'éducation en Amérique latine », s'est tenu à Paris du 6 avril au 8 mai 1964; il a été suivi par 28 participants hautement qualifiés et par 13 observateurs d'Amérique latine. Il s'agissait surtout de cerner et de préciser un certain nombre de problèmes fondamentaux qui se posent aux planificateurs de l'éducation dans presque tous les pays en voie de développement et de rechercher des méthodes nouvelles pour en trouver la solution. L'étude a porté sur cinq points principaux : *a*) examen critique de l'état actuel de la planification de l'éducation en Amérique latine; *b*) mesures pratiques nécessaires pour intégrer la planification de l'éducation au développement économique et social; *c*) planification intérieure et réforme de l'éducation; *d*) adaptation de l'aide étrangère aux plans nationaux d'éducation; *e*) organisation et mise en pratique de la planification de l'éducation. Une synthèse des conclusions du stage et un recueil des communications les plus importantes paraîtront vers la fin de 1964.

En 1965, l'institut a l'intention d'accorder une place toute particulière aux problèmes de la planification de l'éducation en Afrique.

L'institut dispense également une formation directe en invitant de jeunes spécialistes de valeur désireux de faire carrière dans la planification de l'éducation à venir suivre un stage. En novembre 1964, 8 stagiaires au moins travaillaient à l'institut; en 1965, on espère porter ce nombre à 15. Un séminaire sera organisé à leur intention. Chaque stagiaire collaborera directement, avec un membre du personnel de l'institut désigné pour ce séminaire, à des recherches et à d'autres activités de l'institut. Les stagiaires visiteront d'autres institutions spécialisées dans les questions de main-d'œuvre, d'éducation et d'études économiques. Si possible, leur deuxième année sera consacrée à une formation pratique sur place dans un pays en voie de développement. Pour répondre aux conditions requises, les stagiaires devront avoir obtenu un diplôme dans un des domaines appropriés et posséder une expérience pratique d'une ou deux années au moins. L'entretien des stagiaires sera assuré par leur propre gouvernement ou par d'autres sources.

L'institut prête son assistance à d'autres organisations de formation, notamment en leur fournissant un matériel d'enseignement ou de recherche utile, en les aidant à recruter leur personnel et en leur donnant des avis sur leurs programmes. Il a mis en chantier une série de brochures sur les principes de la planification de l'éducation; ces brochures sont destinées surtout à être utilisées dans les cours régionaux de formation par les planificateurs praticiens des États membres et par les experts de l'Unesco. La collaboration de l'institut avec les organismes s'occupant de la formation s'est également manifestée sous la forme d'une conférence des directeurs régionaux des services de formation qui a eu lieu en septembre 1964 en vue de déterminer les principaux problèmes que pose la formation et de rechercher les mesures pratiques à prendre pour les résoudre.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN RAPPORT AVEC LA PLANIFICATION DE L'ÉDUCATION

L'institut ne se contente pas d'encourager et d'aider d'autres organismes dans leurs recherches; il met en œuvre lui-même des programmes de recherches. C'est ainsi qu'il a entrepris, en collaboration avec des experts et des institutions de chacun de ces pays, deux vastes études sur l'expérience acquise en matière de planification de l'éducation par l'Union soviétique et par la France. On en prévoit l'achèvement vers la fin de 1965. Plus tard, des études comparatives porteront sur la planification de l'éducation et l'expérience en matière de développement d'un certain nombre de pays en voie de développement.

Pour donner une base solide à ses propres recherches et favoriser l'établissement d'une communauté de chercheurs sur le plan mondial, l'institut a dressé l'inventaire de l'état actuel des connaissances dans le domaine de la planification et déterminé les besoins les plus urgents en ce domaine, en consultant des experts en matière de recherches et des utilisateurs de ces recherches. Un stage d'une durée de dix jours, auquel ont participé de tels experts, des spécialistes de la planification nationale et d'autres personnes faisant autorité, a eu pour objet de permettre d'établir, d'un commun accord, la liste des besoins les plus urgents dans ce domaine. En outre, l'institut a recueilli des renseignements sur quelque 86 organismes de recherche ou de formation du monde entier, qui s'occupent activement de planification de l'éducation.

PUBLICATIONS

Trois publications fondamentales ont été préparées en 1964 : *a*) une bibliographie sélective sur la planification de l'éducation; *b*) le présent répertoire des organismes de recherche et de formation; *c*) l'inventaire des besoins en matière de recherche.

D'autres publications sont en préparation, notamment : un volume contenant une synthèse générale et un choix de documents analytiques du stage de 1964 sur les problèmes et les méthodes de la planification de l'éducation en Amérique latine (*Problems and strategies of educational planning in Latin America*) ; un manuel de concepts et d'outils qualitatifs de la planification de l'éducation ; une brochure sur l'application de concepts de caractère économique à la planification de l'éducation.

RSS de Biélorussie

Institut d'économie de l'Académie des sciences

66, perspective Lénine, Minsk

En 1931, on a créé près l'Académie des sciences de la République socialiste soviétique de Biélorussie un établissement scientifique de recherches économiques, l'Institut d'économie.

Depuis que cet institut existe, ses tâches se sont modifiées à mesure que d'autres établissements de recherches économiques étaient organisés dans la république. Il a été amené à abandonner tous travaux de recherche ayant un caractère étroitement spécialisé dans tel ou tel domaine et à centrer ses activités sur les lois plus générales du développement des forces productives et des rapports de production dans la république.

A présent, l'institut doit mener à bien une tâche fondamentale qui consiste à généraliser la pratique de la gestion de l'économie nationale et à faire à divers organismes des recommandations pour le perfectionnement de cette gestion. Il doit pour cela agir en étroite coopération avec l'Institut de l'économie et de l'organisation de la production agricole près le Ministère de l'agriculture, le Laboratoire de recherches scientifiques pour l'économie et l'organisation de la production industrielle près le Conseil de l'économie nationale (sovnarkhoze), ainsi qu'avec les chaires d'économie des écoles d'enseignement supérieur.

L'institut est divisé en sections spécialisées dans l'étude de problèmes économiques déterminés et a à sa tête un directeur élu pour quatre ans par l'assemblée générale de l'Académie des sciences de la RSS de Biélorussie. Ses travaux scientifiques sont publiés par les éditions Sciences et techniques. Chaque section comprend un responsable, des collaborateurs scientifiques en chef et leurs adjoints, des statisticiens en chef.

La Section d'économie politique effectue des recherches sur le niveau de vie de la population de la république (facteurs exerçant une influence sur la dynamique et le niveau des revenus réels, modification de la demande en fonction de l'accroissement du revenu, etc.). Parmi les ouvrages dus aux collaborateurs de cette section, citons le livre de E. I. Landine : *Le salaire réel et le revenu des travailleurs* (Minsk, 1962).

La Section de stimulation matérielle étudie les méthodes utilisées dans l'exploitation de l'entreprise industrielle. Elle participe également à l'élaboration du plan de l'entreprise par les organismes supérieurs, juge la qualité de l'activité de cette entreprise et le système d'encouragement des travailleurs qu'elle applique. Parmi les récents travaux de recherche, nous mentionnerons l'ouvrage rédigé par un groupe de collaborateurs de cette section : *Les finances et le bilan commercial de l'entreprise industrielle* (Minsk, 1964).

La Section de circulation travaille dans le domaine des prix et étudie principalement la production des branches de l'industrie qui fournissent les articles de consommation.

La Section de l'efficacité des investissements de capitaux analyse l'efficacité économique des dépenses effectuées pour l'automatisation des processus de production dans l'industrie. Parmi les travaux de cette section, signalons le livre de O. S. Sitnikov : *La mécanisation et l'automatisation dans les constructions mécaniques ; le rendement économique* (Minsk, 1963).

La Section de l'efficacité de la production et de l'utilisation des matières premières étudie les questions de l'emplacement de la production dans la république, de la liaison entre l'industrie et l'agriculture, de l'utilisation rationnelle des ressources et matières premières locales et importées.

La Section de l'énergétique s'occupe des problèmes de la balance énergétique et de combustibles de la république. Sur la base de ses travaux, I. B. Levine, G. B. Pekelis et A. P. Yantchenko, tous trois collaborateurs de cette section, ont écrit *L'énergétique de la RSS de Biélorussie et ses réserves* (Minsk, 1963).

La Section de l'histoire de l'économie nationale étudie l'histoire de l'économie nationale et de la pensée économique en la Biélorussie. Un des ouvrages de cette section, *L'économie de la Biélorussie à l'époque de l'impérialisme, 1900-1917* (Minsk, 1963), a été réalisé par un groupe d'auteurs.

En tout, au cours des dix dernières années, l'institut a publié environ 500 ouvrages consacrés à différentes questions relatives à l'économie politique, à l'économie de l'industrie, à l'agriculture et aux transports, à la géographie économique. Nous citerons : *La géographie économique de la Biélorussie* (1956) ; *Moyens d'accroître la productivité du travail dans l'industrie de la Biélorussie* (1957) ; *L'implantation de l'industrie de la Biélorussie pour le traitement des matières premières agricoles* (1959) ; *A propos de l'efficacité économique des investissements de capitaux dans l'industrie* (1960) ; *La spécialisation et la coopération dans l'industrie légère de la RSS de Biélorussie* (1963) ; *La spécialisation et l'emplacement de l'agriculture de la Biélorussie* (1961) ; *A propos de la stimulation matérielle du travail* (1962) ; *La rationalisation des transports de marchandises en masse en Biélorussie* (1963), etc.

L'institut effectue ses recherches sur la base de l'analyse des nombreuses données statistiques gouvernementales ainsi que de sondages effectués dans les entreprises et les institutions. Les recommandations de l'institut sont proposées aux entreprises et aux établissements d'État correspondants, à des fins d'utilisation pratique. Elles sont également publiées sous forme de livres et d'articles.

Chaque année, l'institut organise une ou deux conférences scientifiques. En 1963, il y en a eu une sur « La stimulation du travail dans la période d'édification du communisme ». Des savants, économistes de la RSS de Biélorussie, ainsi que de Moscou, de Bakou et d'Alma-Ata, ont participé à cette conférence.

Pour la réalisation des thèmes du plan, pris séparément, l'institut fait appel aux collaborateurs des chaires d'économie des écoles supérieures, aux travailleurs des entreprises, des organismes d'économie et de planification.

Le gouvernement de la RSS de Biélorussie accorde beaucoup d'attention au développement des établissements de recherches économiques dans la république, étant donné que la direction planifiée de l'économie nationale est basée sur l'utilisation consciente des lois économiques objectives du socialisme, dont l'action est étudiée par la science économique.

Inde

Centre for the Study of Developing Societies

17-B Indraprastha Marg., New Delhi

Créé avec le concours de l'Asia Foundation, ce centre d'étude des sociétés en voie de développement effectue ou encourage des recherches sur la politique et la société de l'Inde et d'autres pays en voie de développement. Il s'intéresse notamment aux conditions historiques, sociales et culturelles du processus du développement dans divers pays. Ses travaux s'organisent autour de certains sujets déterminés dans différents domaines et ont un caractère individuel ou collectif. Le centre se propose de rassembler toute une documentation sur les pays en voie de développement, afin de mettre en lumière l'état de nos connaissances sur des processus complexes de transformation en cours dans ces pays et de nous permettre de les mieux comprendre. En vue de faciliter le travail, le centre s'attachera à élaborer un cadre théorique pour comprendre et expliquer le phénomène de l'évolution politique.

Le centre dispose en propre d'une petite équipe de chercheurs, qui se consacrent à certaines recherches particulières dont chacune est confiée à un directeur de recherche. Il s'efforce, en outre, d'encourager des études hautement spécialisées dans des domaines qui l'intéressent, en sollicitant la coopération des départements universitaires ou d'instituts de recherche, parfois sous la forme du détachement auprès du centre de professeurs d'université ou de chargés de recherche.

Pour faciliter le travail aussi bien de son propre personnel que d'autres chercheurs, le centre se propose de rassembler des matériaux, notamment des papiers et journaux personnels, des monographies inédites, des documents officiels, des résultats d'élections et d'autres données statistiques, etc. ; il espère devenir un centre d'échange d'informations sur les travaux de recherche en sciences sociales effectués en Inde ou à l'étranger.

Le centre a l'intention de faire paraître périodiquement une bibliographie sur le développement politique (*Bibliography on political development*), des études de politique et de sociologie politique (*Readings in politics and political sociology*) et des documents divers (*Occasional papers*), dont les auteurs seront des personnes compétentes en ces domaines. Il espère publier, plus tard, un *Journal on developing societies*.

Le centre a commencé quatre importantes études, dont chacune est placée sous la direction d'un membre de son personnel.

Politique et société indiennes (directeur : Rajni Kothari, en collaboration avec Bashiruddin Ahmed et R. M. Maru). L'étude portera sur les sujets suivants : *a*) la politique de partis ; *b*) la base sociale de la politique et le processus de la légitimité ; *c*) les groupes d'intérêt, les factions et les associations de caste ; *d*) la structure des cadres de direction ; *e*) les élections ; *f*) la bureaucratie.

Histoire du nationalisme indien (directeur : Dr Gopal Krishna). L'étude couvrira les points suivants : *a*) élaboration d'une histoire complète et documentée du Congrès national indien de 1885 à 1947 ; publication d'un quatrième volume des *Selected documents on the history of the Congress* (en projet) ; *b*) élaboration d'une histoire du mouvement populaire pour la liberté qui s'est développé dans les États, notamment de la States People's Conference, homologue du Congrès national indien dans les anciens États princiers ; *c*) le partage de l'Inde (étude des événements et des négociations politiques qui ont eu lieu de 1942 à 1947 et ont abouti au partage et à l'indépendance de l'Inde).

La politique des États en Inde (directeur : Ramashray Roy et Ghanshyam Shah). Deux études, l'une sur le Bihar et l'autre sur le Gujerat, ont déjà été mises en chantier. D'autres portant sur d'autres États seront prochainement entreprises.

Sociologie de la transformation planifiée

Le centre envisage d'entreprendre, s'il peut disposer des fonds nécessaires, des recherches sur les questions suivantes : Attitudes et orientations des différentes strates du public à l'égard du gouvernement et de la politique dans les sociétés en voie de développement ; Études de régions proches, tout d'abord en Inde, puis dans les pays voisins ; La bureaucratie et l'évolution sociale en Inde ; Le financement des partis politiques ; La politique urbaine ; Étude systématique des comportements de l'électeur au cours des élections générales de 1967 en Inde ; Études biographiques des dirigeants nationalistes indiens, en commençant par Maulana Azad et par le Dr Rajendra Prasad ; La politique des minorités en Inde ; Religion et politique dans les pays en voie de développement (Birmanie, Pakistan, Indonésie et Ceylan) ; Le parti du Congrès au pouvoir (1937-1940) ; L'Internationale communiste dans la politique indienne de 1919 à 1942 ; La politique intérieure et les relations internationales dans l'Asie du Sud et du Sud-Est.

Le centre continuera d'organiser des stages d'études sur des sujets présentant un intérêt théorique d'actualité dans le domaine des sciences sociales. Il a organisé, en 1964, des stages sur les sujets suivants : Le Congrès national indien ; La politique des États ; L'étude et l'enseignement des sciences politiques.

Le centre a patronné un groupe d'études sur le comportement politique en Inde, en vue d'examiner les tendances actuelles de la politique indienne et les attitudes et opinions qui sont à la base de ces tendances.

Un groupe analogue dont on prévoit la création sera chargé d'étudier la politique musulmane.

Une petite bibliothèque de référence spécialisée est en voie d'organisation au centre.

Les moyens de recherche du centre sont à la disposition des chercheurs qui étudient l'évolution politique et sociale des pays en voie de développement.

Son organe directeur comprend les personnalités suivantes : Dr Mohan Sinha Mehta (président), vice-chancelier de l'Université du Rajasthan (Jaipur) ; V. K. N. Menon (vice-président), directeur de l'Institut indien d'administration publique de New Delhi ; M. N. Srinivas, professeur de sociologie à l'Université de Delhi ; R. Bhaskaran, professeur de sciences politiques à l'Université de Madras ; A. Dastur, professeur de sciences politiques à l'Université de Bombay ; M. Mujeeb, vice-chancelier de Jamia-Milia Islamia (New Delhi) ; Shri S. C. Dutta, secrétaire général de l'Association indienne pour l'éducation des adultes (New Delhi) ; Shri Rajni Kothari (directeur).

Indian School of International Studies

Sapru House, Barakhamba Road, New Delhi, I.

L'Indian School of International Studies a été inaugurée le 3 octobre 1955 par le professeur S. Radhakrishnan, alors vice-président de la République indienne.

C'est un centre de hautes études concernant les affaires internationales et particulièrement l'évolution politique, économique et sociale des pays d'Asie ; ouvert aux étudiants étrangers comme aux étudiants indiens, il leur offre des possibilités de formation dans le domaine des relations internationales et des études régionales. Cette formation, qui repose à la fois sur un travail de bibliothèque, des études linguistiques et des recherches sur le terrain, permet aux élèves d'obtenir le grade de Ph. D.

Elle exige au moins trois ans ; la première année est consacrée à l'étude générale des affaires internationales et des méthodes de recherche ; à son programme figure également un cours détaillé sur l'histoire d'une région déterminée ; les deux dernières années sont consacrées à la rédaction d'une thèse de doctorat.

L'institut comprend les départements suivants (Asie de l'Est, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Asie occidentale, Asie centrale, Amérique et Commonwealth). Trois autres départements sont respectivement chargés d'enseigner la politique et l'organisation internationales, l'économie internationale et le droit international. Un nouveau département, celui des études soviétiques, est en cours d'organisation. On a également pris des mesures pour stimuler l'étude de l'Europe, celle des pays africains membres du Commonwealth et celle de l'Amérique latine.

Au début, l'institut était rattaché à l'Université de Delhi. Le 8 novembre 1960, le gouvernement indien a chargé un comité, placé sous la présidence de feu le sardar K. M. Panikkar, d'examiner s'il convenait d'accorder à l'Indian School of International Studies le droit de conférer des grades dans les disciplines qui y sont enseignées. Suivant les recommandations de ce comité, le gouvernement indien a décidé que l'institut aurait rang d'université et pourrait conférer des grades en son nom propre.

Le nombre des élèves inscrits en 1955 était de 30 ; en 1964, il s'élevait à 92. Quinze à vingt nouveaux élèves choisis parmi deux cents à trois cents candidats sont admis chaque année. Jusqu'à présent, 33 ont reçu le grade de Ph. D. Cinq thèses se trouvent entre les mains du jury, 56 autres sont en préparation.

Pendant les cinq ou six premières années, l'enseignement a été assuré principalement par des professeurs invités venus d'Australie, du Canada, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique et des professeurs hors cadre qui consacraient une partie de leur temps à l'école. En même temps, de jeunes spécialistes de vingt-cinq à trente-cinq ans recevaient, soit en Inde, soit à l'étranger, dans leurs spécialités respectives, la formation complémentaire qui devait les rendre aptes à constituer les cadres des divers départements. Tous les départements de l'école disposent aujourd'hui d'un personnel permanent.

La bibliothèque possède surtout des ouvrages sur les relations internationales, le droit international, les organisations internationales, l'histoire contemporaine, la géographie politique, l'économie régionale et internationale et la politique contemporaine. A l'heure actuelle, ses principales collections concernent l'histoire du XX^e siècle. Pour ce qui est de l'Inde, on a pris comme date de départ celle de la fondation du Congrès national indien, vers la fin du XIX^e siècle. Ces collections sont particulièrement riches en ouvrages sur l'Asie, le droit international, les organisations internationales et les relations extérieures des États-Unis. La documentation relative à la Chine communiste est sans doute la plus complète qu'on puisse trouver dans le pays.

On s'est particulièrement attaché à acquérir des ouvrages fondamentaux de référence et des périodiques, ce matériel de recherche étant considéré à juste titre comme indispensable à la constitution de toute bibliothèque universitaire. On peut dire, sans grande exagération, que l'institut possède aujourd'hui la collection complète d'un grand nombre d'importantes revues de langue anglaise traitant des relations internationales. Quant aux collections de journaux étrangers (dont plusieurs remontent à 1920), il n'en existe pas de comparables en Inde.

Depuis 1955, 33 thèses de doctorat ont été soutenues avec succès. Pour faciliter la publication des travaux de recherche, l'institut a fondé, en 1959, sa propre revue trimestrielle, *International studies*, dont le vingtième numéro a paru en juillet 1964. Cette revue publie surtout des articles rédigés par des professeurs ou des élèves de l'institut sur des problèmes très divers, relatifs à l'évolution politique et économique de l'Asie et de l'Afrique, aux partis et à la vie politique, aux relations internationales (d'ordre politique, économique et juridique). Des notes appellent l'attention des spécialistes sur les problèmes dont certains aspects devraient faire l'objet de recherches complémentaires. La revue publie aussi une bibliographie annuelle sur

la politique étrangère de l'Inde et rend compte des recherches récemment consacrées à certains problèmes ou pays déterminés.

En outre, les membres de son personnel se sont livrés à diverses études et 9 monographies ont déjà paru, tandis que 5 autres sont sous presse. Au programme des recherches en cours figurent les questions suivantes : la politique étrangère de la Chine, la politique étrangère de l'Amérique, le mouvement nationaliste indien, les séquelles de la seconde guerre mondiale, la transformation politique de l'Europe orientale et en particulier de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, le rôle de la religion dans la vie politique de Ceylan, les forces politiques dans l'Orient arabe, le rôle de l'éducation dans la montée du nationalisme et du militarisme japonais, la soviétisation de l'Asie centrale, la géographie humaine de l'Himalaya.

De nombreux chercheurs attachés à diverses universités et spécialisés dans les affaires internationales et les études régionales demandent à l'institut de les guider dans le choix d'un sujet de recherche, la constitution d'une bibliographie, etc.

L'institut organise chaque année des cours de quatre mois à l'intention des stagiaires du service des relations extérieures du gouvernement indien. En 1963-1964, le gouvernement lui a demandé d'organiser également, suivant un programme analogue, des cours d'une durée approximative de huit mois pour la formation de fonctionnaires du service des relations extérieures de Koweït.

Norvège

Institut de recherches sur la paix

P. O. Box 5052, Oslo

Fondé en juin 1959, l'Institut de recherches sur la paix (PRIO) a, depuis le début, constitué une section de l'Institut de recherches sociales d'Oslo. Ce dernier est un organisme privé de recherches interdisciplinaires dans le domaine des sciences sociales, dont le personnel est composé principalement de sociologues qui enseignent en même temps à l'Université d'Oslo. Cet institut est parfaitement équipé, notamment en machines IBM.

Le PRIO dispose actuellement d'un budget d'environ 250 000 couronnes norvégiennes, alimenté principalement (en dehors de quelques dons privés de faible importance) par le Conseil gouvernemental de la recherche sur les conflits et la paix, par le Conseil norvégien de la recherche scientifique et par l'Institut de recherches sociales. Ce budget couvre la plus grande partie des frais d'administration. Outre les travaux de recherche, le PRIO a organisé deux conférences sur les recherches concernant la paix (une conférence des pays nordiques en janvier 1963 et une conférence européenne en septembre 1963) ; il vient de créer une publication internationale intitulée *Journal of peace research* pour faire connaître les recherches interdisciplinaires effectuées dans ce domaine. Vers la fin de l'année 1964, il a paru une série de monographies.

Le PRIO ne s'occupe ni d'information, ni de vulgarisation, non plus que d'aucune forme de propagande au service d'une doctrine politique, quelle qu'elle soit. Il ne fait paraître que des comptes rendus de recherches et, à cette fin, coopère aussi étroitement que possible avec d'autres établissements de recherche du monde entier. Son personnel se compose actuellement de 5 maîtres de recherche, de 5 attachés de recherche et de 2 ou 3 étudiants assistants.

Dès le début, le PRIO a adopté une conception relativement large de la

recherche sur la paix en mettant davantage l'accent sur la « paix positive » (développement et coopération internationale sous toutes ses formes) que sur la « paix négative » (éviter la guerre).

Étude du processus de développement. Le PRIO a effectué deux études sur le terrain pour examiner de façon approfondie les facteurs en rapport avec le développement social et économique. La première de ces études, pour laquelle le travail sur place a été effectué en 1960, portait sur trois villages de la région la plus pauvre de la Sicile occidentale ; la seconde (travail sur le terrain en 1961-1962) portait sur les effets d'un programme indo-norvégien de pêche réalisé dans deux petits villages du Kerala (Inde méridionale).

Évaluation de l'efficacité et des résultats de l'assistance technique. L'étude du Kerala dont il vient d'être question est un exemple d'une évaluation de ce genre ; les résultats concrets obtenus, notamment sur le plan social, mais aussi sur le plan économique, sont comparés aux objectifs fixés au début et au cours des différentes phases du programme.

Un autre exemple dont il convient de parler sous ce titre est constitué par une étude sociologique portant sur près de 200 experts de l'Organisation des Nations Unies, séjournant dans 10 pays d'Amérique latine, en vue de déterminer comment ils conçoivent leur statut d'expert, etc. Les données utilisées ont été recueillies au moyen d'un questionnaire de 40 pages et à la suite d'entretiens privés. Les enquêtes sur place ont eu lieu en 1963.

Intérêt que peut présenter le contexte culturel pour les institutions scientifiques et technologiques. Les travaux préliminaires ont consisté en une étude des « styles intellectuels et du développement de la sociologie en Amérique latine » (d'après les impressions d'un expert de l'Unesco exerçant au Chili). Le PRIO se propose d'élargir le cadre de cette étude en prenant pour sujet les intellectuels d'Amérique latine, et notamment l'influence que la pensée normative (droit, théologie et idéologie) exerce sur la réceptivité aux idées communiquées dans le cadre de l'assistance actuelle pour le développement.

Analyse des opérations entreprises par l'Organisation des Nations Unies dans les régions en proie à des troubles. Deux études sont en cours.

Premièrement, une enquête sur la réaction de la population locale devant les forces envoyées par l'Organisation des Nations Unies au Moyen-Orient ; à cette fin, une étude sur le terrain a été effectuée à Gaza (février 1964) ; une extension de cette étude est prévue du côté de Gaza et du côté israélien pour le début de 1965.

Deuxièmement, une étude sur les rapports entre la doctrine de la non-intervention et les faits qui se sont produits au cours des opérations menées au Congo en 1960-1961.

Analyse des techniques de règlement pacifique. Il n'a été fait aucune étude particulière sur la question jusqu'à ce que l'occasion se présente de poursuivre les enquêtes entreprises par l'Unesco il y a quelques années sur les techniques de conférence. Toutefois, une étude assez approfondie des techniques gandhiennes de règlement non violent des conflits a été publiée il y a quelques années sous forme de livre.

Compréhension et attitudes pacifiques parmi les peuples. Le corps de volontaires pour la paix, en tant que moyen de promouvoir la compréhension, intéresse particulièrement l'institut, étant donné surtout que son action est centrée sur une fonction précise avec des risques inhérents de conflits. Depuis quelque temps, on recueille des données dans différentes régions du globe sur les mesures propres à redresser des situations préjudiciables à la paix en vue d'une analyse secondaire ; on espère, en outre, effec-

tuer une analyse de première main du corps des volontaires norvégiens pour la paix envoyés en Ouganda.

En outre, l'institut a été pressenti par les responsables de la création des villages internationaux d'enfants en vue de procéder à une étude des résultats de cette initiative.

Étude du système des Nations Unies. Outre l'étude déjà citée sur les experts de l'Organisation des Nations Unies (où l'accent est mis tout particulièrement sur des processus tels que la dénationalisation et la déprofessionalisation, les rapports avec le siège central, la satisfaction donnée par l'emploi, la méthode d'évaluation personnelle, etc.), une autre étude porte sur la structure et la fonction de la diplomatie moderne et prend comme exemple le service norvégien des affaires étrangères ; elle examine en particulier le rapport entre la participation, à un niveau bilatéral, par l'entremise des ambassades dans différents pays et la participation, à un niveau multilatéral, par l'entremise des délégations dans les organisations internationales. Le déclin relatif de la première forme de participation et le développement de la seconde représentent des facteurs importants de tension.

Conséquences économiques et sociales du désarmement. En 1960, l'Unesco a chargé l'institut, par l'entremise de l'Union internationale de psychologie scientifique, d'effectuer une étude internationale comparative des attitudes à l'égard des utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Cette étude a été effectuée au Brésil, aux États-Unis d'Amérique, en France, au Japon, en Norvège et en Pologne, et l'Unesco a fait paraître récemment un premier compte rendu des résultats de l'enquête.

L'institut procède actuellement à une vaste étude comparative, qui doit être effectuée en France, en Norvège et en Pologne, des images publiques du processus de désarmement et du monde désarmé. Cette étude, entreprise sur l'initiative de l'Unesco, est coordonnée par l'entremise du Centre européen de coordination de la recherche et de la documentation dans le domaine des sciences sociales, dont le siège est à Vienne. Il s'agit de rechercher comment l'opinion publique conçoit la façon dont le processus du désarmement devrait se réaliser, comment elle se représente un monde désarmé, les sanctions qu'elle proposerait dans les cas de « tricherie », l'emploi qu'elle envisagerait pour les ressources libérées par le désarmement, etc.

On prévoit d'effectuer une étude des conséquences qu'aurait le désarmement sur l'économie norvégienne en développant plus en détail les conclusions du rapport de l'Organisation des Nations Unies à ce sujet.

Enfin, l'institut s'occupe depuis quelques années d'étudier d'une manière plus méthodique la façon dont la guerre influe sur des manifestations de désorganisation sociale telles que suicides, homicides, alcoolisme, crimes, divorces et santé mentale. Cette étude fait partie d'un programme de recherches plus large visant à mieux comprendre toutes les différences qui expliquent l'attrait des guerres dans le passé.

Reconnaissance et respect des droits de l'homme. L'institut a entrepris une étude sur la vague d'antisémitisme qui s'est manifestée particulièrement en Allemagne et aux États-Unis au cours de l'hiver de 1960. Cette étude portait notamment sur les images de l'antisémite et sur la réaction à l'antisémitisme ; elle a été effectuée au moyen d'un questionnaire qui a été distribué à 3 000 élèves d'établissements du second degré aux États-Unis.

L'institut s'est également intéressé à une étude détaillée du processus de déségrégation dans une ville du sud des États-Unis. Des enquêtes relatives à presque tous les aspects des relations entre Noirs et Blancs ont été menées sur place en 1959 et en 1960.

Parmi les études effectuées par l'institut, on peut encore mentionner les suivantes : la théorie du conflit en général ; la décadence du duel comme institution et le développement de la pratique juridique aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles en France ; la fonction des contacts, notamment sous la forme de réunions au sommet, au cours

des conflits sociaux ; l'équilibre des doctrines de puissance ; la diffusion internationale des nouvelles et les façons de présenter les informations dans une perspective de conflit mondial ; les méthodes de défense non militaires contre une attaque militaire ; les formes d'interaction dans la communauté internationale ; les mouvements en faveur de la paix ; l'organisation de la recherche sur la paix et son fonctionnement ; enfin les attitudes à l'égard de la paix elle-même.

Royaume-Uni

Royal Institute of Public Administration

24 Park Crescent, London, W.1

L'Institut d'administration publique[1] a été fondé en 1922 pour faire progresser l'étude et améliorer la pratique de l'administration publique ainsi que pour encourager l'échange d'informations et d'idées sur tous les aspects de cette question. Il a été constitué en trust en 1950 et a reçu en 1954 le titre de « royal ». L'activité de l'institut couvre l'administration centrale, les pouvoirs locaux, les entreprises publiques et les services de santé. L'institut organise des stages de formation, des conférences et des cours, entreprend des recherches, fait paraître des publications (notamment le journal trimestriel *Public administration*) et possède une bibliothèque de consultation sur place.

Peuvent faire partie de l'institut des personnes privées et des organismes publics dans tout le Commonwealth. L'adhésion à titre individuel est ouverte à toute personne qui est ou a été employée dans les services publiçs, ou encore qui enseigne ou étudie soit l'administration publique soit des questions connexes. Le conseil exécutif de l'institut peut élire comme membre toute autre personne qui, à son avis, participe activement ou s'intéresse à la pratique de l'administration publique. L'institut compte environ 4 500 membres à titre individuel ; peuvent en faire partie également des autorités publiques et des organisations internationales. Parmi ses membre figurent de nombreux gouvernements, entre autres ceux du Royaume-Uni, de l'Irlande du Nord, de la Malaisie, de la Nigeria, de l'Ouganda et du Tanganyika. Citons encore, parmi les personnalités morales membres, les grandes entreprises publiques du Royaume-Uni, quelque 350 pouvoirs locaux, plus de 150 conseils d'administration d'hôpital et de nombreux organismes éducatifs ou professionnels.

FORMATION

L'institut organise un grand nombre de cours divers à l'intention des membres de la fonction publique dans le Royaume-Uni et les pays d'outre-mer. Ces cours ont pour principal objet de compléter la formation que peuvent déjà assurer, dans leur domaine propre, les services publics. Les matières enseignées sont donc celles pour lesquelles ils ne peuvent facilement organiser eux-mêmes des cours, ou bien celles que des fonctionnaires auraient intérêt à étudier en commun avec des collègues occupant des postes correspondants dans d'autres genres de service public. Les conférenciers sont ordinairement de hauts fonctionnaires des divers secteurs des services

1. Voir : *Bulletin international des sciences sociales*, vol. VI (1954), nº 3, p. 565-566.

publics ou des personnes exerçant des fonctions équivalentes dans l'industrie. Dans tous les cas, leur vaste expérience leur permet de traiter les sujets d'une façon réaliste ; d'ailleurs, les cours sont parfois accompagnés de travaux pratiques (études de cas, exercices faits sur place, « projets » nécessitant des recherches dans les administrations publiques).

Depuis quelques années, l'institut se préoccupe d'organiser des cours à l'intention de ressortissants des pays d'outre-mer. Le quatrième cours annuel sur la pratique de l'administration dans le gouvernement central a eu lieu en 1964. Destinés à des fonctionnaires de pays étrangers, qui seront appelés, au cours des prochaines années, à occuper des postes importants dans leur administration, ces cours portent tout particulièrement sur les problèmes administratifs que pose le développement économique et social. Tout récemment a eu lieu un cours de quatre mois sur l'enseignement des techniques à employer pour former des fonctionnaires à la pratique de l'administration dans les pays d'outre-mer. Il avait été organisé à la suite de la recommandation d'un comité qui, sous la présidence de lord Bridges, avait examiné en 1963 la contribution du Royaume-Uni à la formation des administrateurs publics des pays d'outre-mer. Un cours spécial sur la gestion administrative a été organisé à l'intention du gouvernement iranien, et une série de cours analogues a lieu actuellement à l'intention de fonctionnaires civils grecs. En outre, des cours de plus brève durée sur l'administration publique ont été organisés pour compléter celui qui a eu lieu à Oxford, sous les auspices du gouvernement britannique, à l'intention de fonctionnaires d'outre-mer. Parmi les nombreux cours de tous genres organisés par l'institut pour des membres et des fonctionnaires des services publics du Royaume-Uni figurent : un cours de quatre semaines sur l'organisation et les méthodes pour former des fonctionnaires à plein temps spécialisés les uns dans l'organisation, les autres dans les méthodes ; un autre de brève durée, avec hébergement, à l'intention des chefs de tous les services des administrations locales, pour les mettre au courant des principaux problèmes d'administration qu'ils peuvent avoir à traiter ; deux cours sur l'étude du travail, destinés l'un à donner à des fonctionnaires des cadres supérieurs une connaissance des techniques en jeu, et l'autre à dispenser un enseignement plus détaillé sur la question à des fonctionnaires de grades intermédiaires directement intéressés ; enfin un cours sur les principes de l'administration du personnel, à l'intention des fonctionnaires nommés récemment dans une section du personnel. Un certain nombre de cours d'une durée de deux jours ont été organisés dans diverses parties du pays au bénéfice des conseillers nouvellement élus, pour les initier aux grandes lignes de l'administration locale ; enfin, des cours spéciaux d'une durée de deux semaines sur l'administration ont été organisés à l'intention des fonctionnaires des cadres supérieurs de la police.

RECHERCHE

L'institut s'occupe aussi de recherches. Au cours des dix dernières années, il a effectué des études sur un certain nombre de questions importantes. Les conclusions de ces travaux ont été consignées dans des publications, dont s'est chargée, pour le compte de l'institut, la maison George Allen and Unwin Ltd. La plupart des sujets de recherche ont porté sur de grandes questions d'organisation ou de gestion administrative, notamment sur les suivantes : *The organisation of British Central Government 1914-1956* (Organisation de l'administration centrale britannique de 1914 à 1956), *Budgeting in public authorities* (Établissement du budget des administrations publiques) et *Building by local authorities* (Constructions entreprises par les autorités locales). Parfois, cependant, des recherches ont concerné des questions d'administration publique, comme dans *New sources of local revenue* (Sources nouvelles de recettes locales) et dans *Public sector pensions* (Pensions du secteur public).

La méthode de recherche qui a toujours été appliquée consiste à faire collaborer un chercheur à temps complet avec un groupe d'études ou un comité consultatif.

C'est ainsi qu'au temps, au travail et à la compétence professionnelle du chercheur sont associés l'expérience et le jugement de fonctionnaires des cadres supérieurs de l'administration publique et d'autres personnes connaissant les questions étudiées. A une exception près, l'institut s'est efforcé d'obtenir une aide extérieure pour cette partie de son activité, et il s'est assuré le concours des fondations Nuffield, Ford et Rockefeller, du P. D. Leake Trust et du Department of Scientific and Industrial Research.

PUBLICATIONS

Outre les publications dans lesquelles il expose les résultats de ses travaux de recherche, l'institut patronne aussi la publication de livres et de brochures de tous genres et se charge d'assurer lui-même la publication d'autres ouvrages ; c'est ainsi qu'ont paru, sous ses auspices, les volumes de la série « New Whitehall » sur l'organisation des départements de l'administration britannique, le dernier paru étant intitulé *The treasury* (Le Ministère des finances), dont l'auteur est lord Bridges. L'institut a participé à la publication d'importantes études comme *The town clerk in English local government*(Le greffier municipal dans l'administration locale anglaise), par T. E. Headrick, et *Financial administration in local governement* (Les services financiers dans l'administration locale), par A. H. Marshall ; c'est lui qui a lancé les premiers volumes des monographies britanniques sur l'administration publique, dont les auteurs sont le professeur F. M. G. Willson et Gerald Rhodes ; le titre de la série est « Administrators in action ».

Une des publications les plus importantes de l'institut est la brochure qui paraît tous les trois mois sous le titre *Public administration* et qui tire à plus de 8 500 exemplaires. Publiée pour la première fois en 1923, elle est aujourd'hui considérée dans le monde entier comme une source d'informations faisant autorité sur l'administration des services publics. Elle publie souvent des articles sur l'administration des pays du Commonwealth et d'autres pays, ce qui accroît sa valeur pour des études comparatives.

CONFÉRENCES

L'institut organise de temps à autre des conférences sur des questions présentant un intérêt particulier pour les pays d'outre-mer. Une conférence de ce genre a eu lieu en 1959 à Pembroke College, Cambridge, sur l'organisation administrative en vue du développement économique ; des ministres et des fonctionnaires de 30 pays du Commonwealth y ont assisté.

En 1963, l'institut a inauguré une série de conférences à l'intention des directeurs d'institut d'administration publique du Commonwealth. Il s'agissait d'aider les nombreux pays où l'on a créé depuis quelques années des instituts et écoles d'administration publique, qui contribuent efficacement au développement des services publics du pays. La première conférence a été suivie par des participants de 14 pays du Commonwealth, ainsi que par des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Department of Technical Co-operation du Royaume-Uni, de l'Agence des États-Unis pour le développement international et d'un certain nombre d'universités et autres organismes qui collaborent à la formation du personnel de l'administration publique.

L'institut a organisé en outre une série de conférences pour étudier les progrès réalisés au Royaume-Uni en matière d'administration du personnel des autorités locales.

RELATIONS AVEC LES PAYS D'OUTRE-MER

L'institut est la section nationale pour le Royaume-Uni de l'Institut international des sciences administratives ; il joue un rôle actif dans l'application du programme de cet organisme. C'est ainsi qu'il collabore actuellement avec l'Institut international des sciences administratives pour établir une série de monographies sur le droit administratif comparé.

Ces dernières années, le personnel supérieur de l'institut s'est rendu dans divers pays d'outre-mer en Asie et en Afrique, au titre de l'assistance technique, pour le compte du Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth Relations Office et du Colonial Office.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis de nombreuses années, l'institut possède une bibliothèque d'ouvrages de référence et son personnel a répondu à toutes sortes de demandes de renseignements sur de nombreux aspects de l'administration publique, émanant de membres qui se trouvent au Royaume-Uni ou dans des pays d'outre-mer. Plus récemment, il a développé son service d'information à l'intention de personnes qui viennent au Royaume-Uni étudier l'administration publique. Ce nouveau service, créé à la suite d'une autre recommandation du comité Bridges sur la formation en matière d'administration publique pour les pays d'outre-mer, a pour objet d'aider les personnes venues de ces pays à se procurer la documentation générale dont elles auront besoin au cours de leurs études sur le Royaume-Uni.

Conférence internationale sur la jeunesse

Grenoble, 23 août - 1er septembre 1964

La jeunesse et la Décennie du développement

Philippe de Seynes[1]

D'une certaine manière, la jeunesse est le sujet même de la Décennie du développement.

Ce projet n'a pas été conçu comme une innovation, mais plutôt comme un effort pour intensifier et amplifier l'action courante et traditionnelle des Nations Unies et des institutions affiliées, et pour les ordonner dans une perspective d'ensemble, assortie de certains objectifs précis. Il a été élaboré à une époque d'évolution conceptuelle, où notre réflexion sur le phénomène du développement prenait un certain tournant et où, dans notre appréciation du processus de croissance, nous étions en train de nous dégager de l'emprise par trop exclusive des modèles quantitatifs fondés sur le volume du capital physique et sur sa productivité dans les divers secteurs. Peut-être, dans la forme où il fut adopté, ne reflète-t-il pas parfaitement tous les éléments de notre pensée présente — le mouvement des idées s'accélère sans cesse de nos jours — mais il en incorpore déjà les éléments essentiels.

Si l'on voulait caractériser d'un trait et avec les simplifications inévitables l'infléchissement récent que l'on constate dans l'analyse de la croissance économique, il se résumerait à peu près en ceci que l'éclairage s'est sensiblement déplacé du capital physique vers les ressources humaines, que l'on pressent aujourd'hui — et ce pressentiment est confirmé par certaines études professionnelles — que l'accroissement des facteurs conventionnels de la production, tels que le volume du capital, de la main-d'œuvre ou des ressources naturelles, ne rend compte que d'une fraction, et souvent faible, de la croissance totale constatée. Force est alors d'évoquer, à l'issue de calculs les plus complexes, un « facteur résiduel », qui réintroduit un élément de mystère dans un processus que l'on croyait avoir maîtrisé. En nous efforçant de circonscrire ce mystère et d'en délimiter au moins certains aspects, nous avons acquis la conviction que, ce facteur résiduel, c'est très largement le facteur humain, ou plus exactement l'amélioration de la qualité du facteur humain. Sur ce point, nos connaissances sont encore embryonnaires, mais nos certitudes sont désormais assez solides pour que nous puissions désirer orienter notre action en conséquence.

Dans cet éclairage nouveau, nous sommes amenés à reviser notre échelle des valeurs, voire même à ajuster notre terminologie. Ainsi, une grande part des dépenses

1. Texte d'un exposé du sous-secrétaire pour les affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies.

d'une communauté nationale (celles qui concernent l'éducation, la santé, l'habitat, les services sociaux) ont été traditionnellement catégorisées comme des dépenses de consommation, publique ou privée, qu'une politique orthodoxe de développement devrait s'efforcer de limiter au strict minimum compatible avec la tranquillité publique et une notion, variable d'ailleurs, de la dignité humaine. Aujourd'hui, de telles dépenses n'ont, bien entendu, rien perdu de leur valeur du point de vue de la dignité humaine, mais on tend à les envisager également comme des investissements agissant directement et profondément sur la productivité générale. Et, certes, nous ne sommes pas en mesure d'exprimer en termes quantitatifs, comme nous le faisons pour les ressources physiques, l'effet de ces dépenses, et il y a là tout un nouveau champ d'exploration pour les chercheurs qui devraient aider les gouvernements à déterminer quels montants et quelles combinaisons de dépenses sociales peuvent être considérés comme optimums à différents stades du développement. Mais en attendant que ces travaux nous apportent des connaissances plus précises, il existe d'ores et déjà une incitation pressante à réexaminer les plans et les programmes antérieurs afin de voir s'ils comportent la combinaison la plus satisfaisante, à la lumière de ce que nous pensons aujourd'hui, des dépenses dites sociales et des dépenses en biens et équipement et autres ressources physiques.

Aussi les programmes d'action du système des Nations Unies, tels qu'ils se synthétisent dans la Décennie du développement, peuvent-ils être considérés désormais comme stratégiques. Ils sont largement, comme chacun sait, concentrés sur ce qu'on peut appeler le préinvestissement, sur les conditions préalables à l'investissement physique, c'est-à-dire très largement sur le facteur humain. Il se peut que cette concentration ait été due, au départ, davantage au faible montant des ressources que les gouvernements étaient prêts à confier aux soins d'un réseau institutionnel non encore éprouvé. Mais, aujourd'hui, cette détermination apparaît comme une sorte d'anticipation presque divinatoire des conclusions les plus récentes de l'analyse. Il est remarquable à cet égard de constater l'entrée en scène des institutions de financement internationales, telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Inter-American Development Bank dans les secteurs de l'éducation, de l'hygiène et de l'urbanisation.

Dans la logique de notre pensée actuelle, il devient naturel de tourner nos regards tout particulièrement vers la jeunesse, considérée comme le terrain d'élection d'investissements dans le facteur humain. Si nous voulons assurer la réalisation et le maintien de taux de croissance jugés socialement et politiquement désirables, c'est à porter à son niveau maximum de productivité le capital humain que constitue la jeunesse qu'il faut essentiellement s'employer. C'est là une vérité première qui commence à peine à devenir une vérité vivante. Depuis quelque temps, on constate un mouvement de pensées qui met en lumière l'importance de ce facteur et s'efforce de le traduire en une action pratique. Cela est plus nécessaire que partout ailleurs dans les pays sous-développés, où la structure démographique fait dès maintenant ressortir, et promet plus encore pour l'avenir, des structures d'âges auxquelles il faut prêter la plus sérieuse attention. Pour les régions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, les jeunes gens situés dans le groupe d'âge de dix à vingt-quatre ans représentent dès maintenant environ un tiers de la population totale. Si l'on isole le groupe des moins de quinze ans, c'est-à-dire le groupe non encore productif, la proportion atteint souvent 40 %. Pour reprendre un raisonnement cher au professeur Hans Singer, on peut s'exercer à additionner ce que cette section de la population — qui se prépare à produire — consomme en nourriture, en vêtements, en soins médicaux, en éducation, en logement, bref, dans toutes les catégories qui constituent ces dépenses de consommation et qu'il faut bien, dans le cas des jeunes, considérer désormais comme un investissement productif; on verra que le total, probablement de 22 à 27 % du revenu national, en excède de loin les dépenses que l'on désigne traditionnellement sous le titre d'investissement, c'est-à-dire d'investissement physique, et qui se situent, dans les pays sous-développés, aux environs

de 10 à 15 %. Or c'est à ces 10 ou 15 % que les planificateurs consacrent l'essentiel de leurs soins et de leurs talents.

Si l'on envisage la population active, il faut constater que c'est dans les pays où les besoins de développement sont le plus urgents que les jeunes en constituent comparativement la fraction la plus importante, parce qu'ils ne sont pas, comme dans les pays les plus développés, sous l'effet d'un système d'éducation prolongé jusqu'à un âge avancé. Devant ces constatations, on peut se demander si l'on a vraiment donné à la jeunesse la part qui lui revient dans l'élaboration des plans et programmes de développement. Car c'est la jeunesse qui, à la fois, subit le plus directement les effets en même temps qu'elle porte le poids principal de la lutte pour le développement.

Nous voyons fleurir dans beaucoup de pays, et aussi dans le cadre de programmes internationaux, des activités et des services en faveur de la jeunesse, ou en faveur de l'enfance. Cela est bon et positif, mais une véritable politique de la jeunesse, cohérente, compréhensive et articulée, exige bien autre chose que des programmes identifiables comme programmes en faveur de la jeunesse ou en faveur de l'enfance. Comme si souvent en matière de politique économique et sociale, l'approche indirecte est la plus puissante. L'enfance et la jeunesse sont tellement imbriquées dans les unités sociales où elles vivent — la famille d'abord, le village ou la tribu ensuite — que c'est en tant que membres de telles unités qu'elles sont le plus faciles à atteindre. Ainsi, assurer du travail aux pères, une certaine éducation à la mère, un habitat décent, de l'eau pure, un minimum de services médicaux, tout cela est d'une importance souvent plus grande que des programmes spécifiquement désignés « pour l'enfance » ou « pour la jeunesse ». Ce qui est fait en faveur de l'enfance et de la jeunesse est inextricablement lié à la planification dans son ensemble, et il faudrait que quelque part, à un certain point du processus de planification et de formation des décisions, l'ensemble des mesures qui sont prises en faveur de la jeunesse, des actions qui sont dirigées dans l'intérêt de la jeunesse, soient envisagées dans une perspective globale où l'effort total en faveur de la jeunesse puisse être évalué, sinon peut-être mesuré, et d'où puisse naître une véritable politique de la jeunesse, cohérente et articulée. La planification, même lorsqu'elle ne se propose point d'autre but, élève le niveau de notre réflexion économique et sociale et l'application de ses disciplines au problème général de la jeunesse ne peut manquer de se faire sentir. Il y a fort à penser que, si les besoins de la jeunesse et l'effort global de la communauté en faveur de la jeunesse étaient périodiquement présentés dans une perspective indicative d'ensemble, un tel exercice conduirait, presque partout, à conclure que l'effort nécessaire pour porter à son maximum de productivité le capital humain que constitue la jeunesse a été sous-estimé et il pourrait s'ensuivre une revision, un rajustement de certains programmes sectoriels, voire même de l'équilibre général du plan d'ensemble.

Il y a une autre vertu dans cette approche du problème du développement à partir de la jeunesse. La formulation d'un plan, dans le cadre des économies sous-développées, n'est qu'une phase, et non point nécessairement la plus déterminante, dans le processus qui doit faire de ce plan un instrument utile d'une politique de développement. Dans les systèmes économiques les plus complexes, il est parfois possible de conclure que l'exécution correcte d'un plan ou programme dépend essentiellement de l'exactitude de sa formulation. Cela est beaucoup moins soutenable lorsqu'il s'agit d'économies plus primitives dotées d'un appareil statistique plus rudimentaire, où la formation d'un plan a pour but d'indiquer de grandes orientations, plutôt que de fixer des objectifs quantitatifs précis. Ici les problèmes d'exécution sont de loin les plus importants et il s'agit surtout de provoquer les incitations et les motivations qui permettront de commencer à s'engager sur la voie et dans la direction fixées par le plan.

Nous sommes encore très en retard dans la connaissance de ces incitations et de ces motivations, très inexpérimentés dans l'art de les provoquer et de les maximiser.

Et il y a là aussi un domaine largement ouvert aux efforts des chercheurs. Mais nous pouvons avancer, sans crainte de nous tromper, que la sollicitude pour la jeunesse, le souci de lui ménager un avenir meilleur sont un aiguillon puissant, qu'il est possible et désirable de mettre au service d'une politique de développement. Dans un recours systématique à cet instinct fondamental de l'espèce humaine qui se retrouve au même degré dans les pays les plus avancés et les pays les moins développés, il y a la possibilité de susciter un élan nouveau en faveur des efforts et des sacrifices qu'exige le développement.

Il suffit d'avoir vu dans certains pays d'Afrique les enfants se presser aux alentours de classes trop étroites, afin de recueillir quelques bribes de l'enseignement qui y est distribué, ou d'avoir rencontré sur les routes un père conduisant ses enfants à l'école nu-pieds et souvent à des distances incroyables, pour se rendre compte de la puissance que peut assumer, dans les populations les plus primitives, le désir des adultes d'assurer à leurs enfants un minimum d'éducation. D'un point de vue éminemment pratique, je suis enclin à penser que la mise en lumière des besoins de la jeunesse, voire même une certaine propagande en faveur de la jeunesse peuvent être de nature à libérer et à stimuler, chez les adultes, en faveur du développement, bien des énergies assoupies et un esprit de sacrifice qui, normalement, se refuse. L'action en faveur de l'éducation des jeunes est sans doute la plus facile, parce que c'est peut-être le besoin le plus généralement ressenti. Encore, dans ce contexte, faudrait-il prêter attention à l'importance de la lutte contre l'analphabétisme, en faveur de ces catégories que les programmes scolaires établis ne peuvent plus atteindre et qui approchent aujourd'hui de l'âge adulte sans avoir pu bénéficier du grand mouvement de scolarisation généralisé qui marque notre époque.

Mais il devrait être aussi possible, en dirigeant plus systématiquement l'attention sur les problèmes de la jeunesse, de déterminer un effort supplémentaire dans les autres secteurs dont l'avenir de la jeunesse dépend : l'hygiène, la santé, l'habitat, la nutrition.

En fait, une véritable politique de la jeunesse, soigneusement publiée, devrait donner une impulsion supplémentaire à l'effort total de développement, déterminer une adhésion plus entière de l'ensemble de la population aux objectifs du plan.

Un problème auquel la jeunesse nous force à prêter plus d'attention est celui de l'emploi. Il apparaît que, dans l'optique de la précédente décennie, la recherche du taux de croissance maximum avait souvent conduit à négliger l'amélioration du niveau de l'emploi. Les premiers plans élaborés dans le Tiers Monde témoignaient d'une certaine échelle des valeurs où l'expression quantitative du taux de croissance assumait une sorte de priorité absolue. Il est assez caractéristique de cet état d'esprit que, par exemple, la Conférence du commerce, qui vient de se terminer et qui a été conçue il y a maintenant plus de deux ans, ait été baptisée « Conférence du commerce et du développement » alors que celle qui l'avait précédée quinze ans plus tôt est restée connue sous le nom de « Conférence du commerce et de l'emploi ». Il est vrai qu'il s'agissait alors du plein-emploi dans les sociétés industrialisées qui vivaient encore dans le souvenir accablant de la crise d'entre les deux guerres. Aujourd'hui, le pendule semble osciller à nouveau vers l'emploi, mais, cette fois, vers l'emploi dans les pays sous-développés. Et cela est légitime. Les statistiques dont nous pouvons disposer pour apprécier l'importance du chômage ou du sous-emploi dans les pays sous-développés, si imparfaites soient-elles, sont révélatrices d'une situation alarmante. De certaines enquêtes, il résulte que l'excédent de la main-d'œuvre, dans l'agriculture seule, dépasse souvent 50 %. Des proportions aussi inquiétantes ont pu être tolérées dans les communautés rurales où l'économie de subsistance assure, à sa manière primitive, un minimum de sécurité sociale et, partant, de stabilité. Mais le phénomène aujourd'hui généralisé des migrations vers les villes a révélé le caractère dramatique et les conséquences périlleuses d'un chômage ou d'un sous-emploi aussi prononcé. C'est peut-être par là aujourd'hui que les sociétés nouvelles sont le plus vulnérables. Car le phénomène s'est, jusqu'à présent, révélé presque incontrôlable,

défiant les calculs des planificateurs et la sollicitude des pouvoirs publics. Il se produit de manière imperceptible et presque insaisissable, mais, avec tant soit peu de recul, il prend les proportions d'un véritable déferlement, déchaînant des forces obscures qui compromettent l'équilibre politique, social et moral des communautés. Ce sont les jeunes, bien entendu, qui sont le plus affectés, et peut-être plus particulièrement ceux qui viennent d'acquérir les rudiments d'une éducation et auxquels la vie traditionnelle ne sourit plus.

Un phénomène dont les proportions sont aussi énormes demande une action prioritaire, même si le taux de croissance choisi comme objectif devait provisoirement en souffrir.

Il faut s'efforcer, par une action d'ensemble, d'accroître l'attrait de la vie rurale, en faisant en sorte qu'elle offre aux jeunes la perspective d'une destinée acceptable et digne. En cela, l'éducation a un rôle prédominant. Il y a longtemps que certaines voix se sont élevées pour que l'on imagine et mette au point des systèmes scolaires spécifiquement conçus en fonction des populations destinées à vivre dans les campagnes et orientés de telle sorte que ces populations puissent trouver dans la vie rurale, pour elles-mêmes et pour la communauté nationale, le maximum d'équilibre et de profit. Il faut constater que les efforts, les recherches dans ce sens n'ont pas été jusqu'à présent entièrement satisfaisants. Il se peut aussi qu'ils aient été contrecarrés par le conservatisme de certains milieux universitaires. Mais ils s'inscrivent dans le courant qui nous porte aujourd'hui vers une revision de nos sytèmes d'éducation, courant qui nous éloigne des systèmes trop généralisés et nous oriente vers des systèmes plus directement adaptés aux besoins de certains groupes. Cela implique évidemment une revision des valeurs sociales dont nous percevons toutes les difficultés, que la jeunesse d'aujourd'hui aura, il faut l'espérer, moins de peine à surmonter que la présente génération.

Il faudrait en même temps attaquer le problème du régime foncier de telle manière que des parcelles cultivables puissent être rapidement mises à la disposition des jeunes, à des conditions financières raisonnables, peut-être par la voie de coopératives. Il faudrait saisir toutes les possibilités de développer ce qui peut l'être en matière d'industries rurales, même si cela doit comporter la création d'unités industrielles dont la productivité est faible. Mais, surtout, il faut développer la masse des travaux publics ruraux qui peuvent être effectués sans équipement coûteux et avec un minimum de connaissances techniques : tout ce qui concerne la défense du sol, l'irrigation, la préparation des terres en friche, les puits, les chemins ruraux, voire même l'amélioration de l'habitat. L'utilisation des excédents agricoles, auxiliaire précieux d'une telle politique, a été l'une des innovations les plus remarquables de l'après-guerre. Dans le cadre de certaines expériences, elle a permis de créer des dizaines de milliers d'emplois, essentiellement dans les zones rurales. Il est à peu près certain qu'elle est loin d'avoir déployé à l'heure actuelle toutes ses possibilités et il faut sérieusement considérer comme un objectif majeur de la décennie son application à des situations toujours plus nombreuses et variées.

Mais, en mettant en œuvre toute cette gamme de mesures et de programmes, nous parviendrons à retarder, peut-être à diminuer, l'afflux des habitants des campagnes vers les villes. Nous ne parviendrons pas à l'arrêter, et la raison en est très simple, c'est que, presque partout dans le Tiers Monde, la production agricole présente pourrait être assurée par une main-d'œuvre deux fois moins nombreuse. Le problème des villes restera un problème majeur et sa solution ne peut manquer de devenir un objectif hautement prioritaire de toute planification dans l'avenir. Il est loin d'avoir été encore élucidé dans toutes ses ramifications. Les actions les mieux intentionnées peuvent parfois avoir des effets imprévus. Ainsi les efforts pour protéger la jeunesse contre l'exploitation que nos sociétés ont connue aux premiers âges de l'industrialisation la tiennent à l'écart des entreprises les plus rationnellement organisées et la poussent vers des *sweat-shops* où les conditions de travail sont généralement très inférieures. Il y a là un exemple d'une action qui peut être nocive, parce que fragmentaire. L'action protective perd sa raison d'être

si elle n'est précédée, ou tout au moins accompagnée, de l'autre, celle qui consiste à procurer de l'emploi, de l'emploi productif, aux jeunes qui quittent le village et le foyer, faute de trouver dans leur milieu d'origine la promesse d'un avenir acceptable. Il faut ici une politique d'ensemble : la mobilisation générale et l'étroite coopération des écoles, des institutions de formation technique, des chefs d'entreprise et des autorités municipales, avec le soutien actif et intelligent de l'État.

Ce qui vous concerne ici, ce à quoi vont être consacrés vos travaux, ce n'est pas seulement la jeunesse en tant qu' « objet » d'une politique de développement, d'une Décennie du développement, c'est aussi et peut-être même surtout le rôle que la jeunesse est appelée à jouer en tant qu' « agent » du développement.

Pour ceux qui appartiennent à ces pays du Tiers Monde, il peut sembler à priori que ce rôle soit simple à définir, que la meilleure manière de faire des jeunes les « apprentis du développement » soit de développer leur capacité d'élèves et d'étudiants, de leur apprendre des techniques ou des professions, de telle manière qu'ils deviennent rapidement des citoyens et des travailleurs pleinement qualifiés. Mais, même en acceptant cette vérité élémentaire, il faut être conscient de certaines de ses conséquences. L'éducation elle-même pose certains graves problèmes, tout au moins pour autant qu'elle ne peut être dispensée dès maintenant à tous dans la mesure désirable. Ainsi se crée une minorité privilégiée, dans des sociétés nouvelles où pourtant le désir d'un minimum d'égalité conduit si souvent à proclamer un idéal « socialiste ». Les discriminations dues à l'éducation peuvent être souvent plus lourdes de conséquences que celles dues à l'argent. Elles peuvent créer une véritable ségrégation particulièrement nuisible à la cohésion des nouvelles nations. Il faut, pour parer à ce danger, une politique complémentaire de la politique de l'éducation. Il faut des programmes grâce auxquels ceux qui bénéficient du privilège de l'éducation participent, au besoin même par le travail manuel, à l'effort général de développement et manifestent ainsi leur solidarité avec leurs frères moins privilégiés. Les mouvements de jeunesse, les camps de travail volontaire sont un élément essentiel d'une politique de développement axée sur la jeunesse. Ils peuvent aider grandement à organiser et à multiplier ces activités extrascolaires qui font l'objet essentiel de vos délibérations, et aux progrès desquelles des réunions comme celle-ci peuvent si utilement contribuer.

Mais c'est peut-être aux jeunes des pays industriels que l'appel de la décennie s'adresse avec le plus d'insistance. Le service dans les pays en voie de développement leur offre une perspective unique, un champ d'élection pour ces réserves d'idéalisme et d'altruisme que les sociétés parvenues au stade de l'affluence privent de leurs exutoires les plus prochains si même elles n'en tarissent pas la source.

Il faut s'attendre que le grand mouvement de coopération technique entre le Nord et le Sud persiste et s'amplifie au cours de la présente décennie, de celle qui la suivra et probablement de celle qui viendra après. On peut avancer avec confiance que, longtemps encore, et quel que soit le progrès de l'éducation et de la formation dans les pays du Tiers Monde, il continuera d'y avoir d'importantes lacunes dans les ressources humaines d'un grand nombre de pays ; pendant longtemps encore, l'assistance technique, sous ses diverses formes et dans son acception la plus large, devra continuer à faire l'appoint. De son efficacité et de son succès peuvent dépendre des années entières dans le processus du progrès. D'avoir organisé ce mouvement sur une si large échelle demeurera l'une des fiertés de l'époque contemporaine. Mais ceux d'entre nous qui, par profession, sont les plus conscients de sa nécessité sont aussi les plus sensibles à ses lacunes et à son insuffisance, voire même à ses défauts.

Il faut le dire franchement : nous ne parvenons pas à l'heure actuelle à mobiliser, en nombre suffisant et au niveau de compétence désirable, les personnalités dont le concours serait essentiel pour hâter l'accomplissement de tâches urgentes, dans les pays où l'effort de développement est le plus sincère et le mieux conçu. Cela est vrai dans certains secteurs stratégiques tels que la planification et la programmation

économiques, l'administration publique, les problèmes fiscaux, voire même les ressources naturelles, l'industrie et les transports.

C'est ici la chance des jeunes. Nous avons vu fleurir ces dernières années le volontariat des jeunes au service des pays sous-développés. Il y a probablement plusieurs milliers de volontaires à l'heure actuelle dans les pays du Tiers Monde, venant de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. Les Nations Unies font appel, quoique d'une manière encore hésitante, aux services d'un petit nombre d'entre eux. Les possibilités d'utilisation du volontariat des jeunes sont vastes et variées, pourvu qu'un minimum d'organisation soit mis en œuvre. Il y a des tâches dans le domaine de l'éducation ou de la santé qui sont, par définition même, celles des jeunes. Mais, dans tous les domaines sans exception, la jeunesse peut être mobilisée à des fins utiles lorsque, par exemple, nous avons des difficultés à recruter des hommes d'expérience pour des missions de longue durée. Il est fort important alors de libérer ceux que nous pouvons trouver de toute une catégorie de tâches qui peuvent effectivement être exécutées par des « experts associés » recrutés dans la jeune génération. Ceux-ci peuvent, sous la surveillance et selon les directives des hommes d'expérience, recueillir et analyser les données nécessaires, entreprendre des activités de formation et de démonstration, rédiger des rapports, laissant aux hommes d'expérience les tâches que seuls ceux-ci peuvent accomplir. Tout en assumant ces activités inhérentes à leurs fonctions, les jeunes experts ont des occasions uniques d'ouvrir des voies de communication avec la jeunesse des pays récipiendaires. Ils ont plus de facilités d'adaptation, acceptent plus facilement une vie rude qui les rapproche de la population locale, ils ont plus d'aptitude à apprendre les langages et aussi, en général, plus de mobilité. L'établissement du Peace Corps aux États-Unis n'a sûrement point créé, mais a probablement révélé d'une manière particulièrement dramatique les divers aspects et aussi les promesses du volontariat au service du Tiers Monde. Pour utiliser au maximum cette force considérable, il faut être bien averti des conditions rigoureuses qui peuvent assurer que son action sera vraiment salutaire. Une sélection sévère, des garanties de compétence technique et une préparation générale intensive, c'est là une discipline essentielle à laquelle les mouvements les plus généreux auront à se soumettre strictement si leurs efforts doivent profiter véritablement à ceux à qui ils sont dédiés. Dans le cadre d'une Décennie du développement, les impulsions les plus généreuses ne trouvent pas en elles-mêmes leur justification, mais seulement dans l'efficacité de l'action qui en dérive. Nous sommes encore trop mal informés des conditions auxquelles les mouvements volontaires peuvent être le plus fructueux. Des échanges de vues et des confrontations entre ces divers mouvements sont, de ce point de vue, tout à fait urgents, car l'expérience de ces dernières années a sûrement permis de beaucoup apprendre, et il faut que ces leçons soient analysées, digérées, disséminées et que des conclusions utiles à tous puissent en être tirées.

Mais le volontariat ne peut résoudre qu'une part du problème. Ce qu'il faut créer, c'est un état d'esprit généralisé, un climat qui incite les milieux administratifs, universitaires et professionnels à s'organiser en vue de pourvoir aux besoins de la coopération technique entre le Nord et le Sud. S'il existe, comme tout conduit à le penser, et s'il doit continuer d'exister pour quelque temps, des pénuries absolues de personnel dans certaines catégories, il faudrait s'habituer à traiter ces pénuries comme on traite les pénuries de ressources physiques en temps de crise, c'est-à-dire à orienter ces ressources selon une stratégie d'ensemble. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. En particulier, en dépit d'efforts louables, la notion de service au profit des pays sous-développés n'a point pénétré nos administrations publiques, ni même certains milieux de l'enseignement supérieur, au point d'assurer à ce service un traitement préférentiel dans la répartition des talents et des énergies disponibles. On n'a pas fait encore entrer suffisamment dans les mœurs, en tant que fonction de la plus haute priorité, la nécessité de pourvoir aux besoins d'assistance technique dans le Tiers Monde. A mon sens, on est même moins avancé dans ce domaine qu'on ne l'est dans la mobilisation des ressources financières, qui se réalise

par l'aménagement relativement simple du système fiscal, alors que la mobilisation des ressources humaines exigerait toute une série de mesures d'organisation qu'on n'a pas vues se dessiner dans la mesure désirable. On n'a pas encore pris toutes les dispositions nécessaires pour vaincre les hésitations et résistances touchant aux soucis de carrière, ni le perfectionnisme, où s'attardent les meilleurs agents de nos bureaucraties modernes, leurs yeux souvent fermés aux besoins plus rudimentaires de la plus grande part de l'humanité. On n'a pas su développer encore un climat psychologique et un système institutionnel où le service dans les pays du Tiers Monde serait considéré comme un épisode normal d'une carrière, en bref, traduire en un faisceau de mesures concrètes la notion de solidarité à l'échelle mondiale, pourtant si hautement proclamée.

Et, sans doute, c'est sur la nouvelle génération qu'il faut compter pour instaurer ce climat et ce système institutionnel et pour forcer les administrations, les corps constitués, les universités, à reviser leur échelle des valeurs, l'ordre de leurs priorités pratiques. Il s'agit de créer un nouveau civisme, un civisme élargi aux frontières du monde. M. Paul Hoffman a coutume, pour illustrer la condition de notre planète à l'époque moderne, d'évoquer l'image d'une ville dont un tiers vivrait dans l'opulence et deux tiers dans la misère, la maladie et l'ignorance. Sûrement, dans une telle situation, le sort de ces deux tiers recevrait un traitement préférentiel dans la répartition des talents et des énergies disponibles, si le tiers affluent voulait continuer à vivre en paix, et avec un minimum de bonne conscience. L'évocation d'une ville est pertinente lorsqu'on parle de civisme, et lorsqu'on réfléchit aux conditions de notre planète à une époque où les distances ont été pratiquement abolies.

L'effort ici n'est pas de ceux qui puissent être différés. Le succès même de la présente décennie est à ce prix, et les réunions telles que celles que vous tenez ici peuvent servir à mettre en œuvre ce processus d'émulation mutuelle sur le plan international qui a si souvent, depuis la guerre, prouvé son efficacité.

C'est bien finalement à progresser, par des mesures pratiques, dans le sens d'une solidarité plus large que cette conférence va s'employer, à persuader chacun des participants que son destin n'est point inscrit dans un seul groupe, mais dans une pluralité de communautés, et à lui donner conscience qu'il appartient désormais à tout un réseau d'institutions et d'actions collectives. C'est dès l'âge le plus jeune qu'il faut développer les connaissances et les sensibilités qui permettront à l'adulte de trouver sa place exacte dans cette civilisation complexe, qui tend inexorablement à devenir universelle. Au-delà même de la Décennie du développement, c'est par là que l'Organisation des Nations Unies se sent si proche des préoccupations de cette conférence, car c'est seulement dans un système des valeurs nouveau, tel que peut le produire et le cultiver la jeunesse d'aujourd'hui, qu'elle deviendra l'instrument de paix et de progrès dont ses fondateurs ont espéré doter l'humanité du XX^e siècle.

1964 International Development Institute

Honolulu, août-septembre 1964

Du 17 août au 11 septembre 1964, s'est tenu à l'Institute of Advanced Projects du Center for Cultural and Technical Interchange between East and West, à Honolulu, Hawaii, un stage international et interdisciplinaire d'études sur « L'informa-

tion et l'innovation dans une politique de développement ». C'était la première réunion de ce genre qu'organisait le centre sous la coprésidence de Wilbur Schramm, de l'Université Stanford, et de Daniel Lerner, du Massachusetts Institute of Technology. Un groupe de quinze spécialistes et participants y ont présenté des communications et comparé des monographies concernant principalement l'expérience de trois pays d'Asie : l'Inde, les Philippines et la Chine continentale. Les plus importantes de ces communications, dont le texte est actuellement mis au point par MM. Schramm et Lerner, paraîtront sous forme de volume.

Parmi les personnes qui ont assisté au stage, il y avait 26 boursiers au titre du programme de développement international de l'East West Center, venant de 11 pays d'Asie et du Pacifique ainsi que des États-Unis d'Amérique. Les boursiers préparant une thèse de doctorat sur des sujets se rattachant au développement international ont participé aux débats et présenté leurs travaux personnels sur le thème du stage d'études.

Le stage est parti de l'hypothèse que la qualité de l'information exerce une influence sur le développement national. Tous les modes de communication, depuis les moyens modernes d'information collective jusqu'aux relations personnelles entre individus, ont été étudiés. L'une des tâches proposées aux participants consistait à déterminer les facteurs responsables de l'efficacité ou de la non-efficacité de l'emploi de l'information dans la poursuite des objectifs du développement national.

Le problème du conflit entre la modernisation et les valeurs traditionnelles dans les sociétés en voie de développement a retenu assez longtemps l'attention. Certains participants d'Asie ont exprimé leur inquiétude et tous ont fait allusion à l'expérience qu'ils avaient de l'aide financière et de l'assistance technique étrangères. « La chose importante, pour un pays, est de décider lui-même ce qu'il veut devenir et dans quels délais, sa décision étant fondée sur une participation nationale aussi large que possible », telle est la façon dont M. Wilbur Schramm a résumé les débats sur ce point.

Ces idées ont ensuite amené les participants à examiner le rôle spécifique que doivent jouer les moyens d'information, sur le plan politique, social et économique, dans une société en voie de développement. On a également mis en relief l'importance de la réciprocité de l'information, réciprocité conçue non seulement comme une réaction visant à guider l'informateur, mais aussi comme un véritable dialogue, une confrontation sur un pied d'égalité, élément indispensable de tout effort visant à susciter une évolution à long terme.

Avant de clore leurs travaux, les participants ont présenté à l'East West Center des recommandations sur les façons dont celui-ci pourrait favoriser de nouveaux échanges d'informations et de personnes intéressées par ces problèmes.

Informations

« Community mental health journal »

Ce bulletin est destiné à faciliter les échanges d'idées entre spécialistes dans le domaine de la santé mentale. Le premier numéro de ce périodique trimestriel de caractère interdisciplinaire paraîtra vers le début de 1965. Il contiendra des articles sur la recherche et l'évaluation, l'évolution des programmes et les questions théoriques. La rédaction suivra au début une ligne assez souple pour représenter tous les aspects de ce mouvement en voie d'extension. Le comité de rédaction comprend les quatre personnes suivantes : Erich Lindemann, M .D. ; Lenin A. Baler, Ph. D ; Saül Cooper, M.A. et Sheldon R. Roen, Ph.D, rédacteur en chef. Des personnalités réputées dans leur pays ont bien voulu prêter leur collaboration à titre consultatif pour un certain nombre de disciplines et de sous-spécialités. Pour tous autres renseignements, s'adresser au : Managing Editor, *Community mental health journal*, 12 Dimmock St., Quincy, Massachusetts 02169.

Association sociologique pakistanaise

Comme un grand nombre de sociologues professionnels travaillent actuellement au Pakistan, une Association pakistanaise de sociologie a été constituée.

La première conférence de sociologie intéressant tout le Pakistan s'est tenue en avril 1964 à l'Université de Karachi. Le bureau élu pour l'année 1964-1965 comprend les personnalités suivantes : Dr Hassan Nawas Gardezi (président) ; M. Afsar-ud-Din et Mme Aquila Kiani (vice-présidents) ; Dr Haider Ali Chaudhari (secrétaire général) ; M. Habid A. Mufti (trésorier).

L'association a son siège permanent au département de sociologie de l'Université du Pendjab, Lahore (Pakistan-Occidental).

Le *Pakistan journal of sociology* est envoyé aux bibliothèques étrangères en échange d'autres publications.

VI[e] Congrès mondial de sociologie

Évian (France), 4-11 septembre 1966

Le programme provisoire du VI[e] Congrès mondial de sociologie se présente comme suit :

I. *Unité et diversité en sociologie*

1. Au niveau de la théorie générale (Sociologies et sciences de l'homme ; Questions interdisciplinaires ; Idéologie et sociologie ; Écoles nationales).
2. Au niveau de la recherche empirique (Image de l'homme et choix des hypothèses ; Degré d'objectivité des méthodes d'observation et d'analyse).

II. *Sociologie des relations internationales*

1. Aspects sociologiques de la stratégie de la paix à l'âge atomique (Position du problème ; Conflits traditionnels et nouvelles formes de tension).
2. Structures sociales, dépendance, indépendance (Nouvelles nations ; Développement économique et autonomie politique ; Conscience nationale ; Occidentalisation et cultures traditionnelles).
3. Le rôle des différents groupes sociaux dans les relations internationales (Classes sociales et vie internationale ; Sociologie des organisations internationales, de la diplomatie, des missions d'experts ; Stratification des courants d'opinion ; Les milieux militaires ; Les groupes de pression).

III. *Tables rondes*

a) Recherches internationales d'ordre comparatif ;
b) Sociologie de l'éducation et développement ;
c) Problèmes de la documentation en sociologie ;
d) L'enseignement de la sociologie.

IV. *Réunions des comités de recherches*

Liste des comités : 1. Stratification et mobilité sociale ; 2. Sociologie du travail ; 3. Sociologie urbaine ; 4. Sociologie de la famille ; 5. Communications de masse ; 6. Sociologie politique ; 7. Sociologie psychiatrique ; 8. Sociologie des religions ; 9. Loisir et culture populaire ; 10. Sociologie du droit ; 11. Sociologie de l'éducation ; 12. Sociologie de la médecine.

Des informations ultérieures indiqueront le nom du président de chaque section, à qui les participants désireux de présenter une communication pourront s'adresser.

Adresser toute correspondance à : Association internationale de sociologie, case postale 141, Les Acacias, Genève 24 (Suisse).

Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées [1]

Population, santé, alimentation

STATISTIQUES

Annuaire statistique des Nations Unies (1963). 1964. 714 p. 9 dollars. (ONU.)
[St.] Statistiques en provenance de plus de 160 pays ou territoires, portant sur la population, la main-d'œuvre, la production, l'agriculture, les industries, la construction, l'énergie, la consommation, les transports, le commerce, les finances et l'enseignement.

Rapport épidémiologique et démographique. 1964. Vol. 17, nº 5, 63 p., 1,75 dollar ; vol. 17, nº 6, 31 p., 1 dollar ; vol. 17, nº 7, 71 p., 2 dollars. (OMS.)
[St.] Fascicules d'un recueil permanent de statistiques relatives au mouvement de la population et à l'incidence des diverses maladies et causes de décès et portant sur le monde entier. A signaler, dans le numéro 5, une étude sur les zoonoses (1958-1963) et sur les décès par tumeurs malignes en 1961 ; dans le numéro 6, une étude sur la mortalité infantile en 1962-1963, une autre sur le tétanos et la rage (1957-1962), et un exposé sur le diabète (1950-1962) ; dans le numéro 7, une étude sur la mortalité attribuée aux maladies respiratoires, de 1921 à 1961.

POPULATION

Enquête auprès des gouvernements sur les problèmes résultant de l'action réciproque du développement économique et des changements démographiques. Mai 1964. 99 p. (ONU/E/3895.)
[Bl.] Ce rapport est fondé sur les réponses de 43 pays appartenant au monde occidental, au monde socialiste ou au Tiers Monde. Il indique les principales caractéristiques de la situation et des tendances démographiques dans les diverses régions

1. En règle générale, nous ne signalons pas les publications et documents qui paraissent de manière en quelque sorte automatique : rapports administratifs réguliers, comptes rendus de réunions, etc.
Nous avons traduit librement le titre de quelques publications et documents qui ne nous étaient pas parvenus à temps en français. Dans ce cas, les titres sont précédés du signe *.
Abréviations conventionnelles : [Bl.] signifie « contient une bibliographie d'un intérêt particulier » ; [St.] veut dire « statistiques spécialement importantes ou rares ».

du monde, ainsi que les opinions des gouvernements et analyse les statistiques disponibles.

Problèmes administratifs consécutifs à la croissance urbaine rapide dans les pays arabes. 1964. 153 p. 2 dollars. (ONU/ST/TAO/M/21.)
Rapport d'un groupe de travail qui s'est réuni du 11 au 22 mars 1963 à Beyrouth Causes et effets de la croissance urbaine rapide. Amélioration de l'administration urbaine. Représentation de la population dans cette administration. Ressources financières.

Enquête démographique expérimentale de Guanabara. 1964. 81 p. 1 dollar. (ONU/ST/SOA/Séries A/35.)
Expose une méthode de recherche permettant d'évaluer des taux démographiques déterminés pour une population mal connue (sondage, conception de l'étude, organisation et exécution des travaux sur le terrain, exploitation mécanographique des données, analyse des résultats).

SANTÉ

Le programme de recherche médicale de l'OMS, 1958-1963. 1964. 293 p. 6,75 dollars (OMS.)
[Bl.] Rapport sur les travaux patronnés par l'OMS en ce qui concerne les maladies infectieuses, les maladies non communicables, la santé publique (administration, puériculture, santé mentale, radiologie, etc.).

Génétique humaine et santé publique. 1964. 42 p. 1 dollar. (OMS, Rapports techniques, nº 282.)
Ce rapport d'un comité d'experts en matière de génétique humaine étudie la charge imposée à la collectivité par les maladies d'origine génétique, les conséquences génétiques possibles des activités humaines actuelles, les mesures préventives et curatives susceptibles d'être appliquées pour faire régresser les infirmités. Il fournit des renseignements sur les programmes d'action et de recherches en matière de santé publique.

Biologie de la reproduction humaine. 1964. 33 p. 0,30 dollar. (OMS, Rapports techniques, nº 280.)
État des connaissances en matière de biologie comparée, pour ce qui est de la natalité et de l'immunologie génétique.

L'assistance médicale : Étude statistique des régimes de sécurité sociale de différents pays. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, nº 6, juin 1964. 24 p. (OIT.)
[St.] Commentaires sur la portée des données statistiques utilisées. Tableaux.

ALIMENTATION

DAWSON, A. *L'alimentation, facteur de développement : le programme alimentaire mondial.* Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, nº 8, août 1964. 36 p. (OIT.)
Cette étude porte sur les trois premières années du programme, qui en constituent la phase expérimentale. Elle traite des diverses méthodes de rationalisation de la fourniture et de la consommation des denrées alimentaires, de leurs relations avec le développement économique, de la distribution pure et simple de vivres à titre d'assistance, de l'achat des surplus en monnaie locale et de la fourniture de produits alimentaires spéciaux destinés à apporter à la population un supplément de calories.

L'aide alimentaire et les autres formes d'utilisation des excédents de produits agricoles. 1964. 41 p. 1 dollar. (FAO, Études sur les politiques en matière de produits, nº 15.)

Évolution des programmes relatifs à l'utilisation des excédents agricoles depuis 1954. Programmes bilatéraux et multilatéraux. Consultations intergouvernementales. Aide alimentaire au service de l'expansion économique des pays en voie de développement. Évolution ultérieure des formes d'aide alimentaire.

Structures sociales, économie

ÉNERGIE, MINES

Aperçu mondial de la fourniture d'énergie (1959-1962). 1964. 120 p. 1,50 dollar. (ONU/ST/STAT/Sér.J/7.)
[St.] Production, commerce et consommation d'énergie, en 1959-1962, dans 170 pays et territoires. Les statistiques portent sur le charbon, le lignite, le coke, le pétrole et ses dérivés, le gaz naturel, le gaz industriel et l'électricité.

Récents faits nouveaux intéressant les sources nouvelles d'énergie. Juin 1964. 47 p. (ONU/E/3903.)
Faits qui se sont produits depuis la Conférence des Nations Unies sur les sources nouvelles d'énergie (Rome, août 1961). Évaluation des progrès réalisés depuis lors en matière de mise en valeur des sources nouvelles d'énergie. Méthodes permettant de coordonner et de faciliter les recherches dans ce domaine.

Mise en valeur des ressources naturelles. Juin 1964. 35 p. (ONU/E/3904.)
Travaux entrepris dans le domaine des ressources non agricoles, sous les auspices du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Établissement de cartes. Géologie et mines. Énergie et ressources hydrauliques.

Le développement minier en Asie et en Extrême-Orient en 1961. 1963. 68 p. 1 dollar. (ONU/E/CN.11/632.)
[St.] Informations sur l'état de l'exploitation des ressources en charbon, en pétrole, en gaz naturel et en métaux. Production et valeur. Données par pays.

L'assistance technique des Nations Unies accordée aux pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1963 dans le domaine de l'industrie et des ressources naturelles. Décembre 1963. 28 p. (ONU/E/CN.11/I&NR/L.39.)
Envoi d'experts, création de bourses, établissement de plans d'action, études.

Rapport sur le développement de l'industrie et des ressources naturelles dans la région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Décembre 1963. 133 p. (ONU/E/CN.11/I&NR/L.40.)
[St.] Ce rapport est divisé en trois parties. La première donne une vue d'ensemble du développement en cours, aussi bien pour l'ensemble de la région que pour les divers pays, avec une analyse à long terme des relations entre le développement économique, les importations et la croissance industrielle. La deuxième partie expose les tendances et les problèmes du développement dans trois secteurs industriels particulièrement importants : énergie, mines et produits manufacturés. La troisième partie est consacrée à l'analyse des plans de développement nationaux.

La situation du marché charbonnier européen en 1962-1963 et les perspectives d'avenir. 1964. 77 p. 0,75 dollar. (ONU/ST/ECE/COAL/9.)
[St.] Tendances de la production du charbon et des facteurs dont dépend la demande. Main-d'œuvre et productivité dans les industries charbonnières en

Europe. Modifications récentes dans le commerce international des combustibles solides. Évolution à long terme de l'offre et de la demande de charbon en Europe.

AGRICULTURE ET VIE RURALE

* *Annuaire de la FAO pour la production*, vol. 17 (1963). 1964. 503 p. 8 dollars. (FAO.)
[St.] Données statistiques jusqu'au 31 décembre 1963. Production de denrées agricoles (alimentaires et autres). Quantités et nombres-indices. Disponibilités alimentaires. Prix. Salaires. Taux de fret.

* *Annuaire de la FAO pour le commerce (1963)*. 1964. 394 p. 8 dollars. Trilingue (anglais, espagnol, français). (FAO.)
[St.] Données portant sur les années 1959-1962 et concernant le commerce des produits agricoles et alimentaires.

Politiques nationales céréalières (1963). 1963. 213 p. 1,50 dollar. (FAO.)
[St.] Aperçu des politiques céréalières appliquées en 1962-1963 dans 40 pays. Objectifs de production. Politique de soutien des prix. Aide à la production. Organisation de la vente. Mesures intéressant la consommation.

Moyens d'ajuster l'offre et la demande des produits laitiers. 1963. 109 p. 2 dollars. (FAO, Monographies de produits, nº 37.)
[St.] Principales causes de déséquilibre. Mesures adoptées ou proposées. Situation dans les pays en voie de développement. Possibilités d'action.

Tenure des terres et développement économique en Haute-Volta. Septembre 1963. 21 p. (ONU/E/CN.14/SDP/5.)
Étude présentée par M. Boutillier à la réunion d'experts sur l'incorporation des programmes de développement social dans la planification intégrale du développement (Addis-Abéba, 9-18 octobre 1963). Décrit les caractéristiques des structures foncières voltaïques, ainsi que l'évolution des terroirs et du droit foncier. Suggère une réforme foncière et le développement de formes nouvelles d'exploitation collective.

L'électrification rurale en Asie et en Extrême-Orient. 1963. 72 p. (ONU/E/CN.11/640 [ST/TAO/Sér.C/63].)
Ce rapport, présenté par un groupe d'experts, a pour objet d'exposer les problèmes généraux les plus importants de l'électrification rurale dans cette région, et de proposer des solutions.

Situation de l'électrification rurale en Europe pendant la période triennale 1er janvier 1960 - 1er janvier 1963. 1964. 106 p. 0,75 dollar. (ONU/ST/ECE/EP/26.)
[St.] Situation générale de l'agriculture en Europe. L'électrification rurale. Son développement. Investissements. Consommation d'électricité dans les régions rurales. Développement des applications de l'énergie électrique dans ces régions. Effets économiques de l'électrification rurale.

Revue de la situation agricole de l'Europe à la fin de 1963. 1964. 229 p. 1,50 dollar. (ONU/ST/ECE/AGRI/12.)
[St.] Marché des produits agricoles dans 24 pays d'Europe (Est et Ouest), ainsi qu'aux États-Unis. Politique des divers gouvernements en cette matière. Perspectives immédiates de la production et du commerce des principales catégories de produits agricoles.

Le commerce des produits agricoles en Europe. Développements récents. 1964. 170 p. 2 dollars. (ONU/ST/ECE/AGRI/13.)

[St.] Fait le point du commerce des produits agricoles les plus importants sous l'angle quantitatif, en ce qui concerne la production brute de l'Europe de l'Est et de l'Ouest et les échanges internationaux. Rassemble les données statistiques les plus récentes sur ces produits pour la période allant de 1960 au premier semestre 1963. Analyse les deux principaux marchés d'importation : le Royaume-Uni et le Marché commun. Expose les problèmes particuliers que soulèvent les échanges entre les pays de l'est et de l'ouest de l'Europe.

COOPÉRATIVES

Le rôle des coopératives dans le développement économique et social des pays en voie de développement. (Rapport VII (1). 1964. 71 p. 0,75 dollar. (OIT.)
Rapport destiné à la 49e session (1965) de la Conférence internationale du travail. Problèmes sociaux et économiques auxquels les coopératives peuvent apporter des solutions. Analyse de ces solutions. Obstacles à surmonter. Conditions de succès de la coopération. Texte d'un questionnaire adressé aux gouvernements.

CONDITIONS DE TRAVAIL, SALAIRES, EMPLOI, CHOMAGE

Cycle d'études européen sur les rapports entre la sécurité sociale et les services sociaux. 1964. 80 p. (ONU/SOA/ESWP/1963/1.)
Le groupe d'étude s'est réuni à Sandfjord (Norvège), du 23 septembre au 3 octobre 1963. Il s'est occupé de la coordination de la sécurité sociale et des services sociaux, en ce qui concerne les objectifs, l'administration courante et le financement.

A travail égal, salaire égal. Avril 1964. 28 p. (ONU/E/CN.6/423.)
Rapport présenté par l'OIT à la Commission de la femme. Rend compte de l'action internationale en ce domaine et des mesures prises par les gouvernements. Signale les obstacles qui empêchent encore l'application du principe de l'égalité des salaires dans certains pays.

Les problèmes résultant des fluctuations de l'emploi dans l'industrie du vêtement. 1964.167 p. (OIT.)
[St. Bl.] Portée et nature de ces fluctuations. Leurs causes et leurs effets. Mesures permettant de lutter contre leurs conséquences néfastes.

Conditions de travail dans l'industrie du vêtement. 1964. 185 p. (OIT.)
[St. Bl.] Caractéristiques de l'industrie du vêtement. Questions de salaires. Normes actuelles de la durée du travail. Situation présente en ce qui concerne les congés payés. Hygiène, ambiance du travail et sécurité. Services sociaux.

Examen général des problèmes du travail et des problèmes sociaux dans l'industrie du vêtement. 1964. 212 p. (OIT.)
[St. Bl.] Origine et développement de l'industrie du vêtement. Données statistiques sur l'emploi dans cette industrie. Composition de la main-d'œuvre. Changements techniques récents dans cette industrie. Problèmes de recrutement et de formation professionnelle.

La suppression des poussières dans les mines de charbon. 1964. 155 p. (OIT.)
Mesures de protection individuelle qui peuvent être prises. Questions d'éducation et de formation. Initiatives que l'OIT pourrait prendre dans ce domaine.

Les progrès techniques et leur incidence sur les conditions sociales, y compris la durée du travail, dans l'industrie charbonnière. 108 p. (OIT.)
[St. Bl.] Aperçu sommaire des transformations technologiques qui se sont produites récemment dans l'industrie charbonnière. Conséquences en ce qui concerne le

volume et la structure de l'emploi. Effets particuliers sur la durée du travail. Problèmes soulevés par les nouvelles méthodes et techniques de travail en ce qui concerne la rémunération, la sécurité de l'emploi et la santé.

Jeunesse et travail en Amérique latine. I. *L'emploi des enfants.* Extrait de la *Revue internationale du travail,* vol. 89, nº 7, juillet 1964. 25 p. (OIT.)
[St. Bl.] Cette première partie est consacrée à l'emploi des enfants âgés de moins de quatorze ou quinze ans. L'auteur indique comment sont employés les enfants, dans l'agriculture et à la ville, et dans quelle mesure on emploie des enfants d'âge scolaire. Il souligne les préoccupations sociales des services chargés de donner ou de refuser l'autorisation d'emploi. L'article se termine par un aperçu des différents aspects du problème scolaire.

La seconde partie du rapport se trouve dans le numéro 8 (août 1964) de la *Revue internationale du travail* et a pour titre : *Perspectives professionnelles des adolescents* (34 p.). Elle donne un aperçu prospectif de la question : études et travail à l'avenir ; études supérieures et orientation professionnelle ; placement ; conclusions.

OKITO, Abure. *La politique de la main-d'œuvre au Japon.* Extrait de la *Revue internationale du travail,* vol. 89, nº 7, juillet 1964. 17 p. (OIT.)
Rôle important joué par l'enseignement et la formation professionnelle dans l'économie japonaise, du milieu du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale. Principes sur lesquels se fonde la politique de développement de la main-d'œuvre au Japon. Manière dont elle est formulée et mise en application. Place de cette politique dans la politique économique d'ensemble.

SERVICE SOCIAL

Rapport du cycle d'études sur la formation pour le service social en Afrique. Avril 1964. 51 p. (ONU/E/CN.14/SWTA/35.)
Les travaux du groupe d'étude réuni à Lusaka, du 21 octobre au 2 novembre 1963, ont porté sur les modalités des programmes de formation en vue du service social en Afrique : conditions de la création d'une école de service social ; relations entre les travaux d'application et les cours théoriques ; programmes de formation en cours d'emploi ; rapports entre les programmes de formation pour le service social et les programmes connexes (développement communautaire, santé, économie ménagère, éducation des adultes).

DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION, COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Impact : un rapport des Nations Unies sur le Fonds spécial. 1964. 35 p. 0,75 dollar. (ONU/64.I.12.)
Rapport illustré : organisation, buts et œuvre du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement.

Fonds spécial des Nations Unies : Mise en œuvre des programmes approuvés par le conseil d'administration de sa deuxième à sa onzième session. Mai 1964. 91 p. (ONU/SF/L.105.)
Résultats de la mise en œuvre de 53 programmes. Compte rendu de diverses études : l'énergie électrique et l'irrigation au Guatemala, l'énergie électrique au Soudan, le développement des télécommunications en Amérique centrale.

Financement du développement économique. Juin 1964. 58 p. (ONU/E/3917.)
[St.] Courant international des capitaux à long terme et des investissements publics en 1960-1962. Capitaux provenant des pays développés et dirigés vers les pays en voie de développement. Assistance économique internationale fournie par les pays à économie planifiée.

Pour promouvoir le développement économique en Asie et en Extrême-Orient. 1964. 64 p. 0,35 dollar. (ONU/64.1.7.)
La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Ses buts. Son action.

Plans de développement économique et social : Afrique, Asie et Amérique latine. New York, 1964. 25 p. 0,50 dollar. (ONU/ST/LIB/Sér.B/9.)
[Bl.] Liste des documents officiels concernant la planification économique et sociale dans la plupart des pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Titres des études et rapports préparatoires, des projets de plans et des rapports d'évaluation.

Croissance industrielle en Afrique. 1963. 100 p. 1,50 dollar. (ONU/E/CN.14/INR/Rev.1.)
[St.] Tendances du développement de l'industrie en Afrique. Possibilités d'avenir. État de la planification en Afrique. Perspectives des échanges, en ce qui concerne les produits des industries de base. Politiques de développement national et international et rôle de la Commission économique pour l'Afrique.

Accord portant création de la Banque africaine de développement. 1964. 40 p. 0,50 dollar. (ONU/E/CN.14/ADB/36.)
Texte de l'accord : Buts, membres, structure de la Banque. Capital dont elle disposera. Opérations dont elle sera chargée. Immunités et privilèges. En annexe, souscriptions initiales au capital-actions autorisé de la Banque.

* *Rapport sur la situation sociale mondiale : planification dans la République arabe unie.* Avril 1964. 63 p. (ONU/E/CN.5/346/ADD.10.)
Étude sur la planification en vue d'un développement social et économique équilibré en République arabe unie. Premières tentatives (1952). Méthodes employées pour équilibrer le développement économique et social. Affectation de fonds publics aux investissements ou aux dépenses courantes. Relations entre programmes de développement publics et privés.

Programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et ordre d'urgence pour 1964-1965. Février 1964. 90 p. (ONU/E/CN.11/L.128/REV.1.)
Liste annotée et classée par sections des travaux pour 1964 et 1965 : travaux généraux, assistance technique, recherche et plans, agriculture, mise en valeur des ressources hydrauliques, industrie et ressources naturelles, commerce international, transports intérieurs et communications, affaires sociales.

Rapport du groupe de travail du développement et des plans économiques (8e session) à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Octobre 1963. 47 p. (ONU/E/CN.11/L.125.)
Rôle du commerce extérieur dans la planification et le développement. Prévisions en matière de commerce extérieur. Établissement de budgets-devises. Réglementation du développement et contrôle des exportations et importations.

Rapport du comité directeur de l'Institut pour le développement économique et la planification à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Janvier 1964. 16 p. (ONU/E/CN.11/650.)
Organisation et fonctions de l'institut. Contributions des gouvernements. Programme de travail. Stages de formation de base. Budget.

Rapport sur la situation sociale dans le monde : planification en vue d'un développement social et économique équilibré en Inde. Mars 1964. 48 p. (ONU/E/CN.5/346/ADD.12.)
Étude présentée par M. P. D. Kulharni. Problèmes auxquels ont dû faire face les trois premiers plans quinquennaux. Analyse de ces derniers. Objectifs de chaque plan. Modalités d'exécution. Résistance opposée par les structures sociales existantes.

* *Rapport sur la conférence ministérielle de coopération économique en Asie.* Janvier 1964. 190 p. (ONU/E/CN.11/641.)
La conférence s'est tenue à Manille, du 3 au 6 décembre 1963. Liste des participants. Travaux. Résolutions adoptées. Déclarations sur les mesures à prendre en ce qui concerne la coopération économique dans cette région. Rapport d'un groupe d'experts sur les méthodes de coopération à appliquer.

Quinze années d'activité de la Commission économique pour l'Europe (1947-1962). 1964. 192 p. 1,50 dollar. (ONU/E/ECE/473/REV.1.)
[Bl. St.] Vue d'ensemble des résultats obtenus par la CEE pendant la période examinée. Perspectives nouvelles qui pourraient s'ouvrir à l'avenir.

FORMATION DES CADRES

Formation de personnel technique national en vue de l'industrialisation accélérée des pays sous-développés. Juin 1964. 43 p. (ONU/E/3901.)
Rôle des Nations Unies en ce qui concerne la détermination du nombre des autochtones à former en vue de l'industrialisation des pays sous-développés, l'organisation de leur éducation et de leur formation, la modernisation des systèmes et méthodes d'enseignement technique. Conditions préalables de la mise en œuvre des recommandations.

Programme de formation des Nations Unies pour le développement financier. 16 p. 1964. (ONU/OPI/170.)
Compte rendu d'un stage qui a eu lieu à New York, du 3 au 20 décembre 1963. Les participants appartenaient à 17 pays africains. Les travaux ont porté sur l'étude des critères à appliquer pour rationaliser les investissements nationaux et internationaux.

Conférence africaine des directeurs de la fonction publique et des directeurs des écoles nationales d'administration (Addis-Abéba, 18-29 mai 1964). Documents divers.
Cette conférence avait pour but de faire le point des problèmes qui se posent en Afrique en ce qui concerne la rationalisation du travail des fonctionnaires publics et de celui des employés des entreprises privées. Parmi les documents de travail présentés à cette occasion, signalons en particulier :
Document introductif. Avril 1964. 16 p. (ONU/E/CN.14/UAP/19.) Présentation du programme de la conférence, aperçu des problèmes à examiner.
Gestion et formation du personnel dans les organismes publics et privés en Afrique. Mai 1964. 30 p. (ONU/E/CN.14/UAP/21.) Analyse, par un expert, des difficultés à surmonter.
La formation des employés de bureau en Afrique. Avril 1964. 11 p. (ONU/E/CN.14/UAP/27.) Étude présentée par le BIT sur les mesures à prendre, spécialement au niveau du personnel d'exécution qualifié.
Les buts et les fonctions des écoles nationales d'administration et quelques-uns des problèmes d'assistance technique qu'elles posent. Avril 1964. 22 p. (ONU/E/CN.14/UAP/28.)

COMMERCE

Annuaire statistique du commerce international, 1962. 1964. 751 p. 10 dollars. (ONU/ST/STAT/Sér.G/13.)
[St.] Tableaux consacrés au commerce mondial par régions et par pays. Exportations mondiales classées selon la provenance et la destination, avec indication des prix.

L'Amérique latine et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Février 1964. 277 p. (ONU/E/CN.12/693.)
[St. Bl.] Étude consacrée au commerce extérieur et au développement économique

de l'Amérique latine. Obstacles principaux qui s'opposent à l'expansion du commerce extérieur de cette région. Moyens de réduire ces difficultés, qui freinent dangereusement la croissance économique de l'Amérique latine.

* *Rapport du secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine sur la réunion des experts des gouvernements latino-américains, en matière de politique commerciale.* Février 1964. 55 p. (ONU/E/CN./12/694.)
La réunion s'est tenue à Brasilia, du 20 au 25 janvier 1964. Elle avait pour objet de préparer la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le rapport traite des problèmes du commerce des matières premières, de la diversification des exportations, de l'influence des différences géographiques sur la politique commerciale, du financement du commerce et du développement économique.

Étude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1963. Première partie : *Remplacement des importations et diversification des exportations.* Février 1964. 62 p. (ONU/E/CN.11/L.127.)
[St.] Raisons et objectifs du remplacement des importations et de la diversification des exportations.

COMPTABILITÉ NATIONALE

Un système de comptabilité nationale, avec tableaux de base. 1964. 45 p. 0,75 dollar. (Études de méthodes, série F., nº 2, rév. 2.) (ONU/ST/STAT/Sér.F/REV.2.)
[Bl.] Comparaison des comptes nationaux usuels et du système proposé. Principes qui sont à la base de l'établissement des comptes nationaux. Avantages d'un système normalisé. Tableaux d'usage général. Classifications types.

Rapport du groupe de travail de la classification budgétaire et de la gestion en Amérique centrale et au Panama (San José, Costa Rica, 18-30 septembre 1963). 1964. 83 p. (ONU/E/CN.12/692[ST/TAO/Sér.C/66].)
Relation entre les plans de développement économique à moyen et à long terme et la réforme du budget public. Changements à apporter aux pratiques budgétaires des pays de l'Amérique centrale pour intégrer les comptes de l'État dans une planification d'ensemble.

STATISTIQUES DU LOGEMENT

Rapport du cycle d'étude des statistiques et des programmes du logement pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Mars 1964. 14 p. (ONU/E/CN.11/651.)
Ce cycle d'étude a eu lieu à Copenhague, du 25 août au 14 septembre 1963. Le rapport donne un aperçu de ses travaux et traite des programmes modernes de logement et des travaux statistiques connexes.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Programme élargi d'assistance technique; utilisation des services d'experts originaires des pays en voie de développement. Avril 1964. 7 p. (ONU/E/TAC/140.)
Pratique des organisations internationales en ce qui concerne l'établissement des listes de candidats. Accroissement constant du nombre d'experts recrutés dans les pays en voie de développement, malgré le nombre relativement faible de candidats qualifiés.

Document d'information sur l'assistance technique fournie aux pays et territoires de la région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, au titre du programme ordinaire et du programme élargi. Mars 1964. 8 p. (ONU/E/CN.11/647.)

[St.] Assistance technique fournie par les Nations Unies et les institutions spécialisées, y compris l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Document d'information sur l'assistance technique fournie aux pays et territoires de la région de la Commission économique pour l'Amérique latine au titre du programme ordinaire et du programme élargi. Janvier 1964. 25 p. (ONU/E/CN./12/AC.57/9.)
Programmes d'assistance exécutés en 1963 dans cette région, au titre de l'assistance technique des Nations Unies et des institutions spécialisées, y compris l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Éducation, science

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue général des publications de l'Unesco et des publications parues sous les auspices de l'Unesco. Supplément 1960-1963. 1964. 131 p. Bilingue (anglais, français). 1,50 dollar (Unesco.)
Publications de l'Unesco et ouvrages publiés par des éditeurs, des organisations non gouvernementales, des commissions nationales, etc., avec l'aide de l'Unesco. Fait suite à un premier catalogue qui couvrait la période 1946-1959.

CARTOGRAPHIE

Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique. 1963. 19 p. 0,35 dollar. (ONU/E/CN.14/INR/40.)
Travaux de la conférence, résolutions. Organisation des services cartographiques. Centres régionaux de formation. Échange de documents. Publications cartographiques. Jonction des réseaux géodésiques et normalisation des noms géographiques.

SCIENCE ET DÉVELOPPEMENT

Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées (Genève, 4-20 février 1963). Plusieurs volumes. (ONU/E/CONF./39/1.)
[Bl.] Les actes de cette importante conférence paraissent en 8 volumes. Les derniers parus sont les suivants :
Vol. III. *L'agriculture.* 1964. 340 p. 30 francs.
Vol. VI. *L'enseignement et la formation professionnelle.* 1964. 210 p. 27 francs.
Vol. VII. *La science et la planification.* 178 p. 27 francs.
Vol. VIII. *Documents officiels, liste des rapports et des mémoires. Index.* 314 p. 36 francs.

ÉCHANGES

Principes directeurs concernant les relations et les échanges internationaux dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Juillet 1964. 32 p. (Unesco/13C/PRG/21.)
Document destiné à la treizième session de la Conférence générale de l'Unesco (1964). Rapport sur l'état des travaux qui sont en cours en vue d'arriver à une déclaration internationale sur la coopération intellectuelle internationale. Texte du projet de déclaration. Commentaire de ce texte d'après les opinions émises à ce propos par plusieurs gouvernements et par certaines organisations internationales.

Échanges de résumés analytiques de documents scientifiques dans le domaine de l'économie appliquée. Février 1964. 9 p. (ONU/E/ECE/517.)
Réponses de huit pays à une demande du secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe sur les moyens de développer la coopération entre les différents services qui publient des résumés analytiques dans le domaine de l'économie appliquée.

COMPRÉHENSION INTERNATIONALE

La jeunesse et la paix. 1964. 74 p. (Unesco.)
[Bl.] Moyens de promouvoir parmi les jeunes les idéaux de paix et de compréhension internationale. Inventaire des principaux types d'activités qui ont donné de bons résultats. Formules convenant à l'école primaire ou secondaire et à l'université. Action en dehors de l'école. Liste de documents et ouvrages utiles, ainsi que de sources de matériel audio-visuel.

Enseignement des buts et des principes, de la structure et des activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées dans les écoles et dans les autres établissements d'enseignement des États membres. Avril 1964. 293 p. (ONU/E/3875.)
Étude d'ensemble des progrès de cet enseignement dans les États membres de 1960 à 1963. Bref résumé de chacun des rapports officiels présentés sur ce sujet par les États membres (73 au total). Programmes et services de l'ONU, de l'Unesco et des autres organismes des Nations Unies qui visent à favoriser et à faciliter l'enseignement relatif à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions qui s'y rattachent.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE, CRIMINALITÉ JUVÉNILE

KVARACEUS, William. *La délinquance juvénile.* 1964. 91 p. (Collection de l'Unesco : Problèmes du monde moderne.)
Ouvrage rédigé dans le cadre d'un programme d'études de l'Unesco relatif aux problèmes que pose l'inadaptation sociale des jeunes. Analyse objective des causes des comportements inhabituels et agressifs de certains jeunes, par un spécialiste américain. Le délinquant, reconnu ou caché. Théories diverses. Activités curatives.

L'évaluation des méthodes utilisées dans la prévention de la délinquance juvénile. 1963. 143 p. (ONU/SOA/ESWP/1962/3.)
[Bl.] Travaux d'un groupe d'étude, organisés par le Bureau des affaires sociales des Nations Unies avec la collaboration des autorités italiennes (Frascati, 14-23 octobre 1962). Analyse comparée des divers programmes et méthodes de prévention. Synthèse des enseignements tirés des diverses expériences.

Rapport sur le colloque du Conseil international des femmes organisé avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, sur le rôle des organisations non gouvernementales dans la planification en faveur de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre du développement national. Février 1964. 12 p. (ONU/E/ICEF/NGO.85.)
Ce colloque s'est tenu à Bangkok, du 10 au 12 janvier 1964. Il a réuni 65 participants venus de 13 pays : Australie, Corée, États-Unis, Inde, Israël, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Suisse, Thaïlande et Viêt-nam. Le rapport traite de la coopération entre les organisations non gouvernementales et de la collaboration de ces organisations avec les gouvernements, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans nationaux.

PLANIFICATION

HOVNE, Avner. *La planification de l'emploi et la refonte des structures de l'enseignement.* Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, nº 6, juin 1964. 26 p. (OIT.)
Modifications à apporter à la structure traditionnelle de l'enseignement et de la formation professionnelle pour suivre plus aisément l'évolution de la demande sur le marché du travail.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE

Conférence régionale sur la planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation en Afrique (Abidjan, Côte-d'Ivoire, 9-14 mars 1964). 38 p. (Unesco/ED/203.)
Cette conférence avait été précédée par deux autres (1961 et 1962), qui ont jeté les bases d'une planification du développement de l'instruction en Afrique. Situation actuelle. Recommandations détaillées. Liste des participants (représentants de 42 pays africains et observateurs et experts d'autres parties du monde).

Professeurs pour l'Afrique (III). 1964. 50 p. Bilingue (anglais, français). (Unesco/ISE/350.3/AF.)
Recense, classe et décrit sommairement 1 100 postes vacants, signalés à l'Unesco à la date du 1er mai 1964. Couvre toute l'Afrique et concerne le second degré, l'enseignement universitaire et l'enseignement technique.

Questions juridiques et politiques, droits de l'homme

DROITS DE L'HOMME, DISCRIMINATION, PRÉVENTION DU CRIME, TRAITEMENT DES DÉLINQUANTS

Programme des mesures et activités à entreprendre à l'occasion de l'Année internationale des droits de l'homme. Juin 1964. 6 p. (ONU/ST/SG/AC.5/2.)
Résolution de l'Assemblée générale (1961.XVIII) fixant l'année 1968 comme Année internationale des droits de l'homme. Buts à atteindre.

Programme des mesures et activités à entreprendre à l'occasion de l'année internationale des droits de l'homme. Juin 1964. 22 p. (ONU/ST/SG/AC.5/3.)
Manifestations et autres activités envisagées par les organisations intergouvernementales. Possibilité d'organiser en 1968 une conférence internationale chargée d'examiner les progrès accomplis dans le domaine des droits de l'homme. Suggestions en vue de l'intensification des efforts accomplis sur le plan national et international dans le domaine des droits de l'homme jusqu'en 1968.

Projet de déclaration concernant la politique d' « apartheid » de la République sud-africaine. 62 p. 0,50 dollar. (OIT.)
Document destiné à la 48e session de la Conférence internationale du travail (1965). Passages du rapport de la Commission des questions relatives à l'Afrique du Sud et d'une communication au conseil d'administration adressée par le gouvernement de la République sud-africaine relativement à ce rapport. Résumé des débats dont cette question a été l'objet. Texte d'un projet de déclaration.

Évaluation des dispositions prises pour permettre à l'Organisation des Nations Unies de s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne la prévention du crime et le traitement des délinquants. Avril 1964. 31 p. (ONU/E/CN.5/383.)
Cette note du Secrétaire général accompagne une étude de M. Torsten Eriksson,

qui conclut au maintien du rôle directeur de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la prévention du crime et du traitement des délinquants. Après un historique de la question et une évaluation de l'activité des Nations Unies en cette matière, l'auteur expose comment pourrait être conçu rationnellement un organisme spécial dont l'objet serait de conserver un rôle de direction aux Nations Unies. Cet organisme pourrait être un institut des Nations Unies pour la prévention du crime.

CONDITION DE LA FEMME

Les Nations Unies et les femmes. 1964. 30 p. 0,30 dollar. (ONU/64.1.10.)
Action des Nations Unies. Rôle de la Commission de la femme. Les organisations non gouvernementales et les droits de la femme dans les domaines économique, social, éducatif et juridique.

Cycle d'études sur la situation de la femme dans le droit familial (Bogota 3-16 décembre 1963). New York, 1964. 42 p. (ONU/ST/TAO/HR/18.)
Les travaux ont porté sur les problèmes du mariage, des droits parentaux, du statut légal de la femme célibataire, des droits de succession de la femme et des facteurs sociaux qui influent sur le statut de la femme dans le cadre familial.

DROIT DU TRAVAIL

Rapport de la commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations. Genève, 1964. 427 p. 4 dollars (OIT.)
Document destiné à la 49e session de la Conférence internationale du travail (1965). Rapport général sur les travaux de la commission. Application pratique des conventions et recommandations. Rapports présentés par les gouvernements. Observations concernant certains pays. Analyses spéciales concernant les congés annuels payés et le repos hebdomadaire dans l'industrie, le commerce et les bureaux.

Résumé des rapports sur les conventions ratifiées. 1964. 410 p. 4 dollars. (OIT.)
Ce document, destiné à la 49e session de la Conférence internationale du travail (1965), porte sur la période du 1er juillet 1961 au 30 juin 1963. Il fournit des renseignements sur les conventions en vigueur pendant cette période et sur leur degré d'application.

POUVOIRS LOCAUX

Commission économique pour l'Afrique : administration locale, rapport du voyage d'étude en Yougoslavie et en Inde (novembre-décembre 1963). Juin 1964. 61 p. (ONU/E/CN.14/UAP/17.)
Ce voyage d'étude avait pour objet de permettre à de hauts fonctionnaires africains chargés de l'administration locale de visiter des pays qui ont une vaste expérience de la décentralisation. La première partie du rapport traite de la recherche d'une unité socio-économique de base pour l'administration locale. La deuxième partie est consacrée à l'assistance (y compris l'assistance financière) que reçoivent les collectivités locales de l'administration centrale et au contrôle exercé par cette dernière. La troisième partie porte sur la formation du personnel, ainsi que sur les relations entre fonctionnaires et élus de l'administration locale.

Cycle d'études de la Commission économique pour l'Afrique sur les services centraux mis à la disposition des autorités locales (Zaria, 29 juin-10 juillet 1964). Services centraux mis à la disposition des autorités locales. Mai 1964. 53 p. (ONU/E/CN.14/UAP/30.)
Types actuels d'administration locale. Formes diverses de relations entre gouvernement central et administration locale. Organismes centraux qui s'occupent des

autorités locales (ministères, administrateurs généraux, partis politiques). Développement communautaire (origine, nature, avenir). Planification. Finances. Le personnel et sa formation.

Administration centrale et autorités locales. Avril 1964. 4 p. (ONU/E/CN.14/UAP/30/ADD.1.)
Différence entre les systèmes de gouvernement local de l'Afrique francophone et de l'Afrique anglophone, le second étant plus décentralisé que le premier.

Gouvernement central et administration locale. Avril 1964. 14 p. (ONU/E/CN.14/UAP/31.)
Ce document de la conférence de Zaria analyse, en partant de l'expérience acquise en Angleterre, les rapports qui existent entre le gouvernement central et les administrations locales et esquisse le rôle d'un ministère des administrations locales.

Livres reçus

HISTOIRE

FAURE-SOULET, J. F. *Économie politique et progrès au « siècle des lumières »*. Préface de Paul Harsin. Avant-propos d'André Piatier. Paris, Gauthier-Villars, 1964. 24 cm. XVIII + 253 p. Fig. Bibl. (Techniques économiques modernes. T. 4. Série Histoire et pensée économiques, 1.)

KRIEGEL, Annie. *Aux origines du communisme français, 1914-1920. Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*. Paris, La Haye, Mouton, 1964. 2 vol. 24 cm. 997 p. Cartes, bibl., index. (École pratique des hautes études, 6e section : Sciences économiques et sociales. Société, mouvements sociaux et idéologies, première série. Études, 6.)

MACEDO, Jorge Borges de. *Problemas de história da indústria portuguesa no século XVIII*. Lisboa, 1963. 24 cm. 397 p. Pl., cartes, tabl., bibl., index. (Associação industrial portuguesa. Estudos de economia aplicada, 20.)

NAMER, Gérard. *L'abbé Le Roy et ses amis. Essai sur le jansénisme extrémiste intramondain*. Préface de L. Goldmann. Paris, SEVPEN, 1964. 26 cm. 208 p. Bibl., index. (Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études, 6e section.)

RODRIGUEZ EXPÓSITO, César. *La primera secretaría de sanidad del mundo se creó en Cuba*. La Habana, 1964. 22 cm. 156 p. Fig., portr. (Cuadernos de historia de la salud pública, 25.)

Sentiment national en Allemagne et en Belgique (XIXe-XXe siècles). Colloque des 25 et 26 avril 1963, Bruxelles. Bruxelles, Institut de sociologie, 1964. 24 cm. 207 p. Tabl. (Université libre de Bruxelles. Institut de sociologie. Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes.)

Società umanitaria (La). Fondazione P. M. Loria, Milano, 1893-1963. Milano, Società umanitaria, 1964. 29 cm. 320 p. Fig., portr., fac.-sim.

DROIT

CHARNAY, Jean-Paul. *Le contrôle de la régularité des élections parlementaires*. Préface de A. de Laubadère. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1964. 26 cm. IV + II + 448 p. Bibl. 52,50 francs. (Bibliothèque de droit public, 51.)

DAVID, René. *Bibliographie du droit français, 1945-1960*. Établie pour le Comité international pour la documentation des sciences sociales sous le patronage de l'Association internationale des sciences juridiques. Paris, La Haye, Mouton, 1964. 24 cm. 252 p. Index. (Maison des sciences de l'homme. Service d'échange d'informations scientifiques. Publications. Série A. Bibliographies, 1.)

HALFINA, Raisa Osinovna. *Pravovoe regulirovanie postavki produkcii v narodnom hoz-*

jajstve. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1963. 20 cm. 268 p. 86 kopecks (Akademija nauk SSSR. Institut gosudarstva i prava.)

Mezdunarodno-pravovye formy sotrudnicestva socialisticeskih gosudarstv. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1962. 22 cm. 468 p. (Akademija nauk SSSR. Institut gosudarstva i prava.)

Pravovye garantii zakonnosti v SSSR. Moskva, Izdatel-stvo Akademija nauk SSSR, 1962. 22 cm. 476 p. 2 roubles. (Akademija nauk SSSR. Institut gosudarstva i prava.)

Uluscenie uslovij truda rabocih i sluzascih. Pravovye voprosy. Moskva, Izdatelstvo Akademii nauk SSSR, 1963. 20 cm. 312 p. Tabl. 1 rouble 4 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut gosudarstva i prava.)

ÉCONOMIE

ARROW, Kenneth J. *Social choice and individual values*. 2e éd. New York, J. Wiley and sons, 1963. 23 cm. XII + 124 p. Index. 34 shillings. (Cowles Foundation for Research in Economics at Yale University. Monograph, 12.)

CLARK, Colin ; STUVEL, Geer (éd.). *Income redistribution and the statistical foundations of economic policy*. London, Bowes and Bowes, 1964. 22 cm. XIV + 353 p. Fig., tabl. 63 shillings. (International Association for Research in Income and Wealth. Income and Wealth, series 10.)

Développement par la science et la technique (Le). Rapport sur la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées. Vol. I : *Un monde plein de promesses*; vol. II : *Les ressources naturelles*. Paris, Dunod; New York, Nations Unies, 1963. 2 vol. 25 cm. VIII + 286 p.; VIII + 268 p. Index. 18 francs et 28 francs. (E/CONF.39/1, vol. I, II : 1963. I. 21; 1963. I. 22.)

Ékonomiceskoe sotrudnicestvo i vazaimopomosc 'socialisticeskih stran. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1962. 21 cm. 275 p. Tabl. 1 rouble 6 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut ékonomiki mirovoj socialističeskoj sistemy.)

Gorodskie srednie sloi. Sovremennogo kapitalisticeskogo obscestva. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1963. 22 cm. 508 p. Tabl. Bibl., index. 1 rouble 50 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut mirovoj ékonomiki i mezdunarodnyh otnošenij.)

Imperialisticeskoe gosudarstvo i kapitalisticeskoe hozjajstvo. Moskva, Izdatelštvo Akademii nauk SSSR, 1963. 22 cm. 352 p. 1 rouble 36 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut gosudarstva i prava.)

INSTITUT EKONOMIKI MIROVOJ SOCIALISTICESKOJ SISTEMY AN SSSR. *Ekonomika stran socializma (1960-1962 gg.)*. Moskva, Izdatel-stvo "Ekonomika", 1964. 20 cm. 263 p. Tabl. 81 kopecks.

KATZ, Saul M.; MCGOWAN, Frank. *A selected list of U.S. readings on development*. Prepared for the United Nations Conference on the Application of Science and Technology for the Benefit of the Less Developed Areas. Washington, Agence pour le développement international, 1963. 24 cm. XVIII + 363 p. Index. 1,25 dolar.

KUUSI, Pekka. *Social policy for the sixties* (60-luvun sosiaalipolitiikka). A plan for Finland. With a preface and introduction by Heikki Waris. Helsinki, Finnish Social Policy Association, 1964. 21 cm. 295 p. Fig., tabl.

LUTFALLA, Michel. *L'état stationnaire*. Paris, Gauthier-Villars, 1964. 24 cm. VIII + 371 p. Fig., bibl., index. (Techniques économiques modernes. Série : Analyse économique, 1.)

MUDD, Stuart (éd.). *The population crisis and the use of world resources*. Éditeurs associés : Hugo Boyko, Robert C. Cook, Larry Ng, W. Taylor Thom Jr.-The Hague, W. Junk; Bloomington (Ind.), Indiana University Press, 1964. 25 cm. XX + 564 p. Fig., cartes, tabl., bibl., index. (World Academy of Art and Science, 2.)

NEUMARK, S. Daniel. *Foreign trade and economic development in Africa : a historical*

perspective. Stanford (Cal.), Stanford University, 1964. 25 cm. XII + 222 p. Tabl., index. (Food Research Institute. Miscellaneous publications, 14.)

NORGREN, Paul H.; HILL, Samuel E. *Toward fair employment*. New York, London, Columbia University Press, 1964. 24 cm. XIV + 296 p. Tabl., bibl., index. 63 shillings.

OSADCAJA, Irina Mihajlovna. *Kritika sovremennyh burzuaznyh teorij ekonomiceskogo rosta*. Moskva, Izdatel-stvo Instituta meždunarodnyh otnošenij, 1963. 20 cm. 200 p. Tabl., bibl., index. 65 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut mirovoj ekonomiki i meždunarodnyh otnošenij.)

Problemy bezraboticy v period obscego krizisa kapitalizma. Moskva, Izdatel'stvo socialno-ekonomičeskoj literatury, 1963. 21 cm. 340 p. Tabl. 97 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut mirovoj ekonomiki i meždunarodnyh otnošenij.)

Real'naja zarabotnaja plata v period obscego krizisa kapitalizma. Moskva, Izdatel-stvo social'no-ekonomičeskoj literatury, 1962. 21 cm. 560 p. Tabl. 1 rouble 22 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut mirovoj ekonomiki i meždunarodnyh otnošenij.)

REYNAUD, Pierre-Louis. *La psychologie économique*. Paris, Presses universitaires de France, 1964. 18 cm. 128 p. Fig., bibl. 2,50 francs. (Que sais-je ? 1124.)

ROSSET, Edward. *Aging process of population*. Traduit du polonais par I. Dobosz, R. Janikowska, K. Kozkowska, W. Skibicki. Traduction revue par H. Infeld. Oxford, Pergamon Press, 1964. 23 cm. XII + 478 p. Fig., tabl., bibl., index. 80 shillings.

Socialisticeskaja industrializacija stran narodnoj demokratii. Moskva, Gosplanizdat, 1960. 22 cm. 300 p. Tabl. 11 roubles 70 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut ékonomiki.)

SOSA-RODRIGUEZ, Raul. *Les problèmes structurels des relations économiques internationales de l'Amérique latine*. Genève, Droz, 1963. 25 cm. 252 p. Tabl., bibl. (Études d'histoire économique, politique et sociale, 47.)

VARGA, Evrenij Samuilović. *Sovremennyj kapitalizm i ekonomiceskie krizisy. Izbrannye trudy*. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1962. 22 cm. 504 p. Tabl. 1 rouble 85 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut mirovoj ékonomiki i meždunarodnyh otnošenij.)

WEITZ, Raanan; ROKACH, Avshalom. *Agriculture and rural development in Israel : projection and planning*. Rehovot, Division of Publications, Settlement Department of the Jewish Agency, 1963. 22 cm. 150 + XL p. Tabl. (Hebrew University of Jerusalem. Israel Ministry of Agriculture. National and University Institute of Agriculture. Bulletin, 68.)

SCIENCE POLITIQUE

BADI, Joseph. *The government of the State of Israel. A critical account of its parliament, executive, and judiciary*. New York, Twayne, 1963. 22 cm. 307 p. Bibl., index. 5 dollars.

BERNARD, Stéphane. *Le conflit franco-marocain, 1943-1956*. T. 1 : *Historique*; t. 2 : *Mécanisme de la décolonisation du protectorat. Contribution à la théorie du système politique*; t. 3 : *Institutions et groupes sociaux. Annexes*. Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1963. 3 vol. 23 cm. 391, 287 et 402 p. Cartes, dépl. h. t., tabl., index. 900 francs belges. (Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale. Études de cas de conflits internationaux, 2.)

BLACK, Cyril E.; THORNTON, Thomas P. (éd.). *Communism and revolution. The strategic uses of political violence*. Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1964. 24 cm. X + 467 p. Bibl., index. 80 shillings.

CATER, Douglas. *Qui gouverne à Washington* ? [Power in Washington]. Traduit de l'américain. Paris, Éditions du Seuil, 1964. 21 cm. 278 p. (L'Histoire immédiate.)

DOWNIE, R. S. *Government action and morality. Some principles and concepts of liberal-democracy*. London, Macmillan, 1964. 23 cm. X + 150 p. Index. 21 shillings.

EPSTEIN, Leon D. *British politics in the Suez crisis.* Urbana, University of Illinois Press, 1964. 24 cm. XII + 220 p. Fig., tabl., index. 5 dollars.

HARRIS, Christina Phelps. *Nationalism and revolution in Egypt. The role of the Muslim brotherhood.* The Hague, Mouton, 1964. 23 cm. 276 p. Bibl., index. 22 guilders. (Hoover Institution on War, Revolution and Peace.)

JEPPESEN, Jens; MEYER, Poul. *Sofavaelgerne. Valgdeltagelsen ved danske folketingsvalg.* Electoral turnout in Denmark. With a summary and the headings of the tables in English. Kobenhavn, A. Busch, 1964. 24 cm. 105 p. Fig., cartes, tabl. 18 couronnes danoises. (Institut for Statskundskab.)

SATHYAMURTHY, T. V. *The politics of international cooperation. Contrasting conceptions of Unesco.* Genève, Droz, 1964, 24 cm. 315 p. Dépl., bibl., index. (Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de science politique, 20.)

SIMON, Walter B. *Schwarzer Nationalismus in den USA.* Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1963. 24 cm. 40 p.

WARD, Robert E. *Studying politics abroad.* Fiel research in the developing areas with Frank Bonilla, James S. Coleman, Herbert H. Hyman. Boston, Toronto, Little, Brown and Co., 1964. 22 cm. X + 245 p. Tabl., bibl., index. 2,50 dollars.

Yearbook of world affairs, 1964 (The). London, Stevens and sons, 1964. 25 cm. XVIII + 415 p. Bibl., index. 3 livres 3 shillings. (London Institute of World Affairs.)

SOCIOLOGIE, ETHNOLOGIE

ALONSO, Isidoro. *La Iglesia en América latina. Estructuras eclesiásticas.* Friburgo, Bogotá, Oficina Internacional de Investigaciones Sociales de Feres; Madrid, Centro de Información y Sociología de la Obra de Cooperación Sacerdotal Hispanoamericana, 1964. 22 cm. 223 p. Fig., cartes, tabl., bibl. (Federación Internacional de los Institutos Católicos de Investigaciones Sociales y Socio-religiosas. Estudios socio-religiosos latino-americanos, 21.)

CALDERÓN, Luis; DORSELAER, Jaime; CALLE, Arturo. *Problemas de urbanización en América latina.* Friburgo, Bogotá, Oficina Internacional de Investigaciones Sociales de Feres, 1963. 22 cm. 240 p. Fig., carte dépl., tabl. dépl. (Federación Internacional de los Institutos Católicos de Investigaciones Sociales y Socio-religiosas. Estudios sociológicos latino-americanos, 13.)

COHEN, Yehudi A. *The transition from childhood to adolescence. Cross-cultural studies of initiation ceremonies, legal systems and incest taboos.* Chicago, Aldine, 1964. 22 cm. 254 p. Bibl., index. 5,75 dollars.

Conference on Human Relations in Industry (The fifth), August 18th and 19th, 1963. Goimbatore, South India Textile Research Association, 1963. 28 cm. 129 p. Fig., tabl.

FELLERER, Karl Gustav. *Soziologie der Kirchenmusik. Materialen zur Musik- und Religionssoziologie.* Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1963. 21 cm. 148 p. Bibl. 16,50 marks. (Kunst und Kommunikation. Bd.9.)

FERNANDEZ GUIZZETTI, German. *La antropología cultural como ciencia unificada frente a la teoría de los niveles culturales. Esbozo preliminar.* Parana, Universidad Nacional del Litoral, 1963. 22 cm. 107 p. Bibl. (Universidad Nacional del Litoral. Facultad de Ciencias de la Educación. Instituto de Sociología de la Educación. Cuaderno de temas generales, 2.)

FIRTH, Raymond. *Essays on social organization and values.* London, Athlone Press, 1964. 23 cm. VIII + 326 p. Tabl., bibl., index. 40 shillings. (London School of Economics. Monographs on social anthropology, 28.)

HASHMI, Sultan S.; KHAN, Masihur Rahman; KROTKI, Karal J. *The people of Karachi. Data from a survey.* Karachi, Pakistan Institute of Development Economics, 1964. 25 cm. XII + 368 p. Cartes dépl., tabl. dépl. 20 roupies. (Pakistan Institute of Development Economics. Statistical papers, 2.)

HOPKINS, Terence K. *The exercise of influence in small groups.* Totowa, Bedminster Press, 1964. 21 cm. VIII + 205 p. Bibl., index. 6,50 dollars.

HOROWITZ, Irving Louis (éd.). *The new sociology. Essays in social science and social theory in honor of C. Wright Mills.* New York, Oxford University Press, 1964. 22 cm. XVI + 512 p. Index. 8,50 dollars.

KERR, Clark. *Labor and management in industrial society.* New York, Doubleday, 1964. 18 cm. XXVI + 372 p. Tabl. 1,45 dollar. (Anchor books, A.401.)

LEONARDI, Franco. *Operai nuovi. Studio sociologico sulle nuove forze del lavoro industriale nell'area siracusana.* Milano, Feltrinelli, 1964. 24 cm. 268 p. Tabl., bibl. (Istituto Giangiacomo Feltrinelli. Centro di Studi e Ricerche sulla Struttura Economica Italiana.)

MCLOUGHLIN, Peter F. M. *Language-switching as an index of socialization in the Republic of the Sudan.* Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1964. 24 cm. IV + 72 p. Cartes, tabl. (University of California. Publications in sociology, 1.)

MATZA, David. *Delinquency and drift.* New York, London, Sydney, J. Wiley and sons, 1964. 199 p. Index. 34 shillings. (University of California. Center for the Study of Law and Society.)

MILLER, Delbert C.; FORM, William H. *Industrial sociology. The sociology of work organizations.* 2e éd. New York, Evanston, London, Harper and Row, 1964. 22 cm. XXII + 873 p. Fig., tabl., bibl., index. 73 shillings 6 pence.

NOELLE, Elisabeth. *Umfragen in der Massengesellschaft. Einführung in die Methoden der Demoskopie.* Reinbeck b. Hamburg, Rowohlt, 1963. 19 cm. 332 p. Fig., ill., tabl., index. 4,80 marks. (Rowohlts deutsche Enzyklopädie. 177-178.)

PAGE, Charles H. (éd.). *Sociology and contemporary education,* par Robert Bierstedt, Marvin Bressler, Ely Chinoy, Robert A. Nisbet. Avant-propos de David Riesman. New York, Random House, 1964. 19 cm. XXII + 138 p. Bibl. 1,95 dollar. (Studies in sociology, 23.)

Probleme der Mittelschichten in Entwicklungsländern. Dargestellt an den Ländern Jugoslawien, Türkei, Spanien, Venezuela und den neugegründeten Staaten Westafrikas. Avec une introduction de René König, une postface d'Ahmed Muddathir et diverses contributions. Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1964. 24 cm. VIII + 186 p. Fig., cartes, tabl. (Abhandlungen zur Mittelstandsforschung, 12.)

PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE

ARDAB'EV, Aleksandr Ivanovič. *Ateizm L'udviga Fejerbaha.* Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1963. 20 cm. 184 p. Bibl., index. 59 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

CERTKOV, Viktor Petrovič. *Jadro dialektiki.* Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSR, 1963. 20 cm. 152 p. Index. 48 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

Drevneindijskaja filosofija. Nacal'nyh period. Moskva, Izdatel-stvo social'no ekonomičeskoj literatury, 1963. 21 cm. 272 p. Bibl. 99 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

Filosofskie voprosy fiziologii vyssej nervnoj dejatel'nosti i psihologii. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1963. 21 cm. 772 p. Index. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

LEAVITT, Harold J. *Managerial psychology. An introduction to individuals, pairs and groups in organizations.* 2e éd. Chicago, London, University of Chicago Press, 1964. 22 cm. XVI + 437 p. Index. 2,75 dollars.

——; PONDY, Louis R. (éd.). *Readings in managerial psychology.* Chicago, London, University of Chicago Press, 1964. 22 cm. XII + 641 p. Index.

MIHALENKO, Ju. P. *Filosofija D. Juma. Teoreticeskaja osnova anglijskogo pozitivizma XX veka.* Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1962. 20 cm. 151 p. 47 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

MUKERJEE, Radhakamal. *The philosophy of personality.* Bombay, New Delhi, Calcutta, Allied Publishers, 1963. 23 cm. 237 p. Bibl., index. 16,50 roupies.

Problemy logiki. Moskva, Izdatel-stvo Akademii nauk SSSR, 1963. 20 cm. 152 p. Bibl. 44 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

SCHUTZ, Alfred. *Collected papers.* II : *Studies in social theory.* Édition et introduction d'Arvid Brodersen. The Hague, M. Nijhoff, 1964. 25 cm. XVI + 300 p. Index. (Phaenomenologica, 15.)

Sovremennaja psihologija v kapitalisticeskih stranah. Moskva, Izdatel-stvo Akademija nauk SSSR, 1963. 21 cm. 408 p. Index. 1 rouble 78 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut filosofii.)

ÉDUCATION

AMADEO VASCONI, Tomas. *La escuela como institución social. Sugestiones para el estudio de su estructura y funciones en la sociedad argentina.* Parana, Universidad Nacional del Litoral, 1963. 23 cm. 49 p. Bibl. (Universidad Nacional del Litoral. Facultad de Ciencias de la Educación. Instituto de Sociología de la Educación. Cuaderno de temas generales, 1.)

BREJON, Moysés. *Racionalização do ensino industrial. Resultados de uma pesquisa.* Rio de Janeiro, Centro Brasileiro de Pesquisas Educacionais, 1962. 23 cm. 344 p. Tabl., bibl. (Brasil. Ministerio da Educação e Cultura. Centro Brasileiro de Pesquisas Educacionais. Publicações, série 8. Pesquisas e monografias, vol. 3.)

Enseignement supérieur et recherches scientifiques aux Pays-Bas. La Haye, 1964. 24 cm. 48 p. (Bulletin de la Fondation des universités néerlandaises pour la coopération internationale, vol. VII, nº 2, 1964.)

HOFFMAN, Martin L.; HOFFMAN, Lois Vladis (éd.). *Review of child development research,* vol. I. New York, Russell Sage Foundation, 1964. 23 cm. X + 547 p. Fig., bibl., index. 8 dollars. (Society for Research in Child Development.)

KAMAT, A.R.; DESHMUKH, A. G. *Wastage in college education. Two studies about students of the University of Poona.* London, Asia Publishing House, 1963. 24 cm. XVI + 302 p. Tabl. 21 shillings. (Gokhale Institute of Politics and Economics. Gokhale Institute studies, 43.)

LIVINGSTONE, A. S. *The international student.* Manchester, University of Manchester, 1964. 25 cm. 56 p. Bibl. (Overseas administrative studies.)

MOORE, Forrest G.; FORMAN, Robert E. *The University and its foreign alumni : Maintaining overseas contacts.* Minneapolis, University of Minnesota Press, 1964. 23 cm. XII + 78 p. Bibl. (Minnesota studies in student personnel work, 13.)

COMMUNICATIONS DE MASSE

GONÇALVEZ, José Júlio. *Sociologia da informação.* Vol. I : *Introdução.* Lisboa, 1963. 26 cm. 280 p. Fig., carte dépl., tabl., bibl. 60 escudos. (Junta de Investigações do Ultramar. Centro de Estudos Políticos e Sociais. Estudos de ciencias políticas e sociais, 64.)

HALLORAN, J. D. *The effects of mass communication. With special reference to television. A survey.* Leicester, Leicester University Press, 1964. 22 cm. 83 p. Bibl., index. 7 shillings 6 pence. (Television Research Committee. Working paper, 1.)

KADZIELSKI, Jósef. *Publicznosc prasowa Katowic.* Kraków, 1963. 24 cm. 203 p. Carte, tabl., bibl. 20 zlotys. (Osrodek badán prasoznawczych RSW « prasa » w. Krakowie. Biblioteka wiedzy o prasie. Seria B. 1.)

KUBIN, Jerzy. *Rola prasy. radia i telewizji. Przeglad badán zagranicznych. Wybór y opracowanie.* Kraków, 1963. 24 cm. X + 154 p. Fig., tabl., bibl., index. 20 zlotys. (Osrodek badán prasoznawczych RSW « prasa » w Krakowie. Biblioteka wiedzy o prasie. Seria B. 4.)

PARZYNSKI, Jersy; PODGÓRECKI, Adam; PRZYMUSINSKI, Czeław. *Prawo i prasa.* Kraków, 1963. 24 cm. 114 p. Carte, 15 zlotys. (Osrodek badán prasoznawczych RSW « prasa » w Krakowie. Biblioteka wiedzy o prasie. Seria B. 2.)

PASQUALI, Antonio. *Comunicación y cultura de masas. La masificación de la cultura por*

medios audiovisuales en las regiones subdesarrolladas. Estudio sociológico y comunicacional. Caracas, Ediciones de la Biblioteca de la Universidad Central de Venezuela, 1963. 21 cm. 310 p. Fig., cartes, tabl. (Universidad Central de Venezuela.)

TUNSTALL, Jeremy. *The advertising man in London advertising agencies.* London, Chapman and Hall, 1964. 22 cm. 288 p. Bibl., index. 30 shillings.

ÉTUDES DE PAYS OU DE RÉGIONS

BRAGINSKIJ, Moïsej Isaakovič. *Osvobozdenije Afriki.* Moskva, Izdatel'stvo Vostočnoj literatury, 1962. 20 cm. 196 p. 60 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut Afriki.)

Brazilija. Ekonomika, politika, kul'tura. Moskva, Izdatel'stvo Akademii nauk SSR, 1963. 23 cm. 527 p. Fig., portr., carte dépl., tabl. 2 roubles 13 kopecks. (Akademija nauk SSSR. Institut latinskoj ameriki. Institut étnografii im. N. N. Mikluho-Maklaja.)

HILL, Christopher R. *Bantustans. The fragmentation of South Africa.* London, Oxford University Press, 1964. 19 cm. 114 p. Cartes, tabl. 9 shillings 6 pence. (Institute of Race Relations.)

KIS, Théofil I. *Les pays de l'Europe de l'Est. Leurs rapports mutuels et le problème de leur intégration dans l'orbite de l'URSS.* Louvain, Nauwelaerts; Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1964. 25 cm. 272 p. Bibl., index. 37 francs.

LEVIN, M. G.; POTAPOV, L. P. (éd.). *The peoples of Siberia* [Narody Sibiri]. Traduit du russe par Scripta Technica. Chicago, London, University of Chicago Press, 1964. 24 cm. VIII + 948 p. Fig., cartes, carte en pochette, bibl., index.

MEISTER, Albert. *Socialisme et autogestion : l'expérience yougoslave.* Paris, Éditions du Seuil, 1964. 21 cm. 399 p. Index. (Collection : Esprit. Frontière ouverte.)

Tipología socioeconómica de los paises latinoamericanos. Washington, Unión Panamericana, 1963. 21 cm. 311 p. Tabl., bibl. 1 dollar (Revista interamericana de ciencias sociales. Segunda época. Vol. II, número especial.)

WAUTHIER, Claude. *L'Afrique des Africains.* Inventaire de la négritude. Paris, Éditions du Seuil, 1964. 21 cm. 319 p. Bibl., index. (L'histoire immédiate.)

PHYLON

A REVIEW OF RACE AND CULTURE

ONLY PUBLICATION DIRECTED
EXCLUSIVELY TO TRENDS AND EVENTS
IN RACIAL AND CULTURAL RELATIONS
ON THE WORLD SCENE

Subscription rates: $3.00 per year;
a two-year subscription or two
subscriptions, $5.00.
Canada and foreign, $3.50 per year, two
years, $6.00.

Indexed in the *International Index to Periodicals, Psychological Abstracts, Bulletin of Public Affairs Information Service, Sociological Abstracts* and *Index to Selected Periodicals.*

Microfilms beginning with Volume XVII are available to regular subscribers from University Microfilms, 313 N. First Street, Ann Arbor, Michigan.

PUBLISHED BY ATLANTA UNIVERSITY, ATLANTA, GEORGIA

Address all correspondence to: *Phylon*, Atlanta University, Atlanta 14, Georgia

Homo sociologicus

Prof. Dr. Ralf Dahrendorf, Tübingen

4. erweiterte Auflage 1964. 92 Seiten. Verlags-Nr. 041003
Kartoniert DM 6,40

Diese Monographie zu einem Grundbegriff der theoretischen Soziologie kann den Anspruch erheben, eine philosophisch inspirierte Einführung in das soziologische Denken zu geben, die bei wissenschaftlicher Zuverlässigkeit auch für den Nicht-Fachmann ausgezeichnet lesbar ist.

Recht der Arbeit, München

Eine ungemein kluge und saubere Analyse aller jener Implikationen, die mit dem soziologischen Elementarbegriff der Rolle gegeben sind.

Literaturanzeiger, Freiburg

Westdeutscher Verlag Köln und Opladen

nouvelles publications de l'unesco dans le domaine des sciences sociales

Annuaire statistique de l'Unesco, 1964

472 p. 14 F;
$4; 20/-.

La défense des droits de l'homme en Amérique latine (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)

65 p. (Collection : Race et société.)
2,50 F;
$0.70; 3/6.
Existe également en anglais et en espagnol.

Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automatisation en URSS

par A. Zvorikine.
207 p.
(Collection : Technologie et société.)
8,75 F; $2.50; 12/6.

Social aspects of economic development in Latin America

(Collection : Technology and society.)
Existe également en espagnol.
Pas d'édition française.
Vol. I: Broché: 17,50 F;
$5; 25/-;
Relié: 21 F; $6; 30/-.
Vol. II: Broché: 11,50 F;
$3.25; 16/-;
Relié: 15 F; $4.25; 21/-.

Women in the new Asia

édité par Barbara Ward.
529 p.
En anglais seulement.
7 F; $2; 10/-.

Economic and social aspects of educational planning

264 p.
Broché : 14 F; $4; 20/-.
Relié : 20 F; $5.50; 28/-.
Paraîtra également en français et en espagnol.

L'INSTITUT ROYAL DES RELATIONS INTERNATIONALES
publie tous les deux mois, sur environ 150 pages, la

Chronique de politique étrangère

Cette revue, d'une objectivité et d'une indépendance renommées, assemble et analyse les documents et les déclarations qui sont à la base des relations internationales et des institutions internationales.

Janvier-mai 1961	ÉVOLUTION POLITIQUE DE L'AFRIQUE : la Communauté française, la République de Guinée, l'indépendance de la Somalie 485 p., 300 FB
Septembre-novembre 1961	ÉVOLUTION DE LA CRISE CONGOLAISE DE SEPTEMBRE 1960 A AVRIL 1961, 600 p., 300 FB
Juillet-novembre 1962	L'ONU ET LE CONGO : AVRIL 1961 - OCTOBRE 1962 820 p., 300 FB
Janvier-avril 1963	LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE L'ONU ET LES OBLIGATIONS DES ÉTATS MEMBRES 292 p., 150 FB
Mai-juin 1963	LE PREMIER RÈGLEMENT D'APPLICATION DES RÈGLES DE CONCURRENCE DU TRAITÉ DE ROME; BRITAIN AND EUROPE; LA POLITIQUE ASIATIQUE DES PHILIPPINES; LE SOUDAN 140 p., 150 FB
Juillet-décembre 1963	DÉCOLONISATION ET INDÉPENDANCE DU RWANDA ET DU BURUNDI 280 p., 300 FB
Janvier-février 1964	CONCLUSION DE L'OPÉRATION DE L'ONU AU CONGO 130 p., 150 FB
Mars-août 1964	LA POLITIQUE RACIALE DE LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD 300 p., 300 FB
Autres publications:	LA BELGIQUE ET L'AIDE ÉCONOMIQUE AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS 1959, 534 p., 460 FB
	CONSCIENCES TRIBALES ET NATIONALES EN AFRIQUE NOIRE 1960, 468 p., 400 FB
	FIN DE LA SOUVERAINETÉ BELGE AU CONGO. DOCUMENTS ET RÉFLEXIONS, par W. Ganshof van der Meersch 1963, 684 p., 400 FB
	LE ROLE PROÉMINENT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DANS L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES AU CONGO, par F. van Langenhove, 1963 250 p., 300 FB
	LES CONSÉQUENCES D'ORDRE INTERNE DE LA PARTICIPATION DE LA BELGIQUE AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES, 1964 360 p., 400 FB

Abonnement annuel : 400 FB.
Vente au numéro : 150 FB.

A verser aux numéros de CCP de l'Institut royal des relations internationales (88, avenue de la Couronne, Bruxelles 5, Belgique) : Bruxelles, 0.20; Paris, 0.03; Rome, 1/35590; Cologne 160.860; La Haye 82.58; Berne, III 19585.

Économie appliquée

Tomes XVI, nº 4 Octobre-décembre 1963

F. PERROUX, L'investissement d'innovation pour un modèle à deux secteurs; secteur à croissance forte, secteur à croissance faible.

S. KUZNETS, Note sur certaines conséquences des inégalités de la répartition des revenus.

I. GUELFAT, Pour une théorie économique de la coopération.

R. BICANIC, Quelques aspects de la politique des revenus ouvriers en Yougoslavie.

A. NOWICKI, L'inadaptabilité de la théorie keynésienne à l'égard du plein emploi pour les pays sous-développés.

W. KRELLE, Modèles de croissance et de prévision (Cahier AC-3).

J. LACROIX, F. PERROUX, L. ALTHUSSER, A. LACHIEZE-REY, Recherches et dialogues philosophiques et économiques. (Cahier M-20).

V. A., Les Cahiers franco-italiens (Cahier BA-3).

ÉCONOMIE APPLIQUÉE
ET CAHIERS DE L'INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE

Directeur : François PERROUX (ISEA, 35, boulevard des Capucines, Paris-2e).

revue tiers-monde

CROISSANCE - DÉVELOPPEMENT - PROGRÈS

Directeur : François Perroux.

Sommaire du tome V, n° 20 (octobre-décembre 1964).

Science, technique et développement

Messages de : Sir Julian Huxley, lord Bertrand A. W. Russel, Pierre Auger, Jean Coulomb, Henri Laugier, Jean Roche, Étienne Wolff.

Articles de : François Perroux, Josué de Castro, Adolf Berle, Eugène Staley, Harlow Shapley, Jacqueline Defond, Michel Batisse, Jean-Paul Harroy, Louis Malassis, Pierre Sevette, Paul Bourrières, Jean Tremolières, Étienne Fournier, Pierre Marthelot, Étienne Wolff, François Perroux, Henri Laugier.

Avec la collaboration de : Jean ROSTAND, Bernard Bochet, Guy de Lacharrière, Henri Laugier, Romain Rainero, Madeleine Trébous.

Avec une note sur la conférence « L'humanisme du développement », prononcée par René Maheu (IEDES, avril 1964).

Direction-rédaction : Institut d'étude du développement économique et social, 58, boulevard Arago, Paris-13e. GOB. 28-01.

Abonnements et ventes : PUF, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5e. ODÉ. 64-10.
Le numéro : 7 F. *Abonnement :* France et Communauté : 22 F; étranger : 26 F.

LA REVUE DE DROIT INTERNATIONAL

DE SCIENCES DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES
(THE INTERNATIONAL LAW REVIEW)

fondée à Genève en 1923 par **ANTOINE SOTTILE**

est **la SEULE revue paraissant en Suisse** en matière de droit international, de sciences diplomatiques et politiques. Elle préconise la rénovation du droit international, la renaissance de la justice mondiale, la souveraineté **effective** du droit, la solidarité internationale, la morale dans la politique internationale, le développement de l'esprit international, le règlement pacifique des conflits internationaux, la défense des droits des petits États *pour autant que la soi-disant liberté de presse et les devoirs de neutralité le consentent.* **Paraissant au siège européen de l'Organisation des Nations Unies, la REVUE DE DROIT INTERNATIONAL** est à même de faire rapidement connaître et apprécier avec sûreté les règles que stipule la communauté des nations.

La **Revue de droit international** paraît tous les trois mois, en livraisons de 90 à 135 pages. Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs. **Numéro spécimen (arriéré) contre envoi de 5,90** FS net. ABONNEMENT : Union postale, **72,50** FS net. — Suisse, **71,50** FS net. Tous les abonnements sont annuels et partent du numéro de janvier. **Toute commande faite par l'intermédiaire de librairies peut être augmentée de 20 %. (La revue est honorée de souscriptions de gouvernements.)**

Directeur : Dr Juris Antoine Sottile

c. d. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, consul, lic. en philos.,
anc. docent de droit international à l'Université de Genève,
membre de la Société américaine de droit international, de l'Association internationale de droit pénal et de l'Académie diplomatique internationale.

International Organization

Volume 19, Number 1, Winter 1965

Articles	Edwin Ginn's vision of world peace	ARTHUR N. HOLCOMBE
	African origins of the mandates idea	WILLIAM ROGER LOUIS
	Problems and trends in the composition of nonplenary UN organs	CATHERINE SENF MANNO
	Decision making and integration in the European community	LEON N. LINDBERG
Comprehensive summaries	Recent activities of the Security Council, ECE, ECAFE, Unicef, FAO, ILO, Caribbean Organization, Colombo Plan, EFTA, OECD, and other international bodies	
Selected bibliography	Recent books and articles, both United States and foreign	

WORLD PEACE FOUNDATION
40 Mt. Vernon Street
Boston, Mass. 02108, U.S.A.

$6 a year; $2 a copy
Student rate $4 a year

A bi-annual journal devoted to anthropology, sociology and related social sciences having an international cross-disciplinary perspective and edited by an international board

INTERNATIONAL JOURNAL OF COMPARATIVE SOCIOLOGY

Chief Editor: K. Ishwaran,
Karnatak University, Dharwar, India

Contents of Vol. V, No. 2

Takashi Koyama	Changing family composition and the aged in the Japanese family
Scarlett Epstein	Social structure and entrepreneurship
M. R. Karpas and R. E. Mathewson	Social status and American education
C. A. O. Van Nieuwenhuijse	Area studies: unidisciplinary, multidisciplinary, interdisciplinary
George Simpson	Western man under automation
P. Suzuki	Encounters with Istambul: urban peasants and village peasants
John Forster	The sociological consequences of tourism
K. Ishwaran	Customary law in village India

Annual subscription: $8 or equivalent in other currencies
Order from: E. J. Brill, Leiden, Holland

Revue internationale des sciences administratives

SOMMAIRE DU VOLUME XXX (1964), N° 3

Y. DROR	Les relations interorganiques des administrations et des juridictions *
E. A. ENGELBERT	Principaux problèmes de la formation professionnelle en administration publique *
E. F. HENTGEN	La formation des cadres administratifs des pays en voie de développement : programmes et manière d'enseigner
L. E. HOSCH	La Division d'administration publique des Nations Unies : un bref historique *
G. LANGROD	Le nouveau statut des fonctionnaires en Espagne
J. C. RODRIGUEZ ARIAS	Vers une administration « efficiente et suffisante » *
J. SZAMEL	Les taches de la science administrative dans les pays socialistes

* *Article rédigé en anglais ou en espagnol, mais suivi d'un résumé détaillé en français.*

Recensions et comptes rendus bibliographiques (100 notices); informations et nouvelles; chronique de l'institut.

Abonnement annuel: 500 FB (ou $10)
Numéro isolé: 150 FB (ou $3)

INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, 25, rue de la Charité, Bruxelles 4 (Belgique)

international journal

Published quarterly for the Canadian Institute of International Affairs
Editors: James Eayrs and Robert Spencer
Vol. XIX, No. 4, Autumn 1964

Articles	K. D. ERDMANN, The Third Reich in the balance of German history.
	ROBERT SPENCER, The Erhard era.
	GIORGIO BORSA, *Recent trends in Italian politics.*
	HUGH THORBURN, Realignment of political forces in France.
	H. GORDON SKILLING, Ferment among Czechs and Slovaks.
	ELISABETH WALLACE, British Guiana: causes of the present discontent.
Notes and comment	D. G. ANGLIN, Unilateral independence in Southern Rhodesia.
	RICHARD OGDEN, The Commonwealth Prime Ministers' Conference.
Book reviews	
Shorter notices	

$1 an issue; $4 a year

CANADIAN INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS
230 Bloor Street West, Toronto 5, Ontario

The Journal of

conflict resolution

A quarterly for research
related to war and peace

December 1964 issue (VIII, 4) :

social values and
foreign policy attitudes of soviet
and american elites

Including content-analytic studies by ROBERT C. ANGELL and J. DAVID SINGER; study of Soviet literature by VERA S. DUNHAM.

Book reviews by Allen D. Grimshaw, Richard W. Leopold, James K. Pollock, J. Alan Winter.

Published by The Center for Research on Conflict Resolution. The University of Michigan, Ann Arbor, Michigan 48104.

SOCIOLOGY OF EDUCATION

A new quarterly publication of
THE AMERICAN SOCIOLOGICAL ASSOCIATION

Sociology of Education intends to provide a forum for studies of education by scholars in all the social sciences from all parts of the world. To that end the composition of the editorial board is interdisciplinary and international. The theoretical perspectives of anthropology, economics, history, political science, psychology and sociology are more and more being used for the task of analysing educational institutions. We hope to further this important work.

$7 per year for four issues; special rate to members: $5

Order through your subscription agent or
THE AMERICAN SOCIOLOGICAL ASSOCIATION
Suite 215, 1755 Massachusetts Avenue N.W., Washington D.C. 20036

rural sociology

Volume 29 - September 1964 - Number 3

Rural research in Brazil — Rodolfo Stavenhagen
The rural-urban continuum: a case study of Taiwan — D. Y. Yuan
Literacy in India: an interpretative study — Gurdev Singh Gosal
Migration and social status differentials in the journey to work — Sidney Goldstein and Kurt Mayer
Evaluation for congruence as a factor in adoption rate of innovations — Lowell Brandner and Bryant Kearl

Research notes by Edgar A. Schuler, Bernard Gallin, David M. Lewis and A. O. Haller

Book Reviews—Bulletin Reviews—News Notes—Announcements

Official Journal of the Rural Sociological Society, Subscription: $8 annually, domestic and foreign. Published quarterly in March, June, September, and December

Editorial office:
Department of Sociology,
Michigan State University,
East Lansing, Michigan.

Subscription office:
Department of Rural Sociology,
South Dakota State University,
Brookings, South Dakota, U.S.A.

REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

publiée par les soins du Centre d'études sociologiques
avec le concours du Centre national de la recherche scientifique

Directeur : J. STOETZEL

Vol. V, nº 4, OCTOBRE-DÉCEMBRE 1964

Sommaire

François Chazel — Réflexions sur la conception parsonienne du pouvoir et de l'influence
René Duchac — Suicide au Japon, suicide à la japonaise
Roland Devauges et Jacques Jenny — Les fiches perforées « par caractéristiques » et leur application aux enquêtes par questionnaire
Claude Gruson — Planification économique et recherches sociologiques
J. L. Courchet, P. H. Maucorps et J. P. Petard — Revendication et empathie

Informations, Bibliographie, Revue des revues, Résumés des articles en anglais, en allemand, en espagnol, en russe

Direction, rédaction :
Centre d'études sociologiques,
82, rue Cardinet,
PARIS-17e.
Administration, abonnements:
Julliard,
30-34, rue de l'Université,
PARIS-7e.

4 numéros de 128 pages par an.
Abonnement :
France, 22 F (le numéro 6 F) ;
Étranger, 30 F ;
États-Unis d'Amérique : $6.

international journal of sociometry and sociatry

A quarterly, edited by J. L. Moreno. It contains reports from all over the world, with a therapeutic, biological, cultural and political orientation. Emphasis is upon action and group research. It focuses particularly on building scientific bridges between East and West, the U.S.A. and U.S.S.R., the U.S.A. and the Near and the Far East. It tries to show ways to overcome the fatal dilemma between capitalism and communism as forms of government and ways of life.

Subscription rate:
$7 per annum in U.S.A.
All others $8 per annum

Published by:
BEACON HOUSE INC., P.O. BOX 311,
BEACON, N.Y. (U.S.A.)

Revista de estudios políticos

Bimestral

Director : Carlos Ollero Gómez
Secretario : Alejandro Muñoz Alonso

Sumario del nº 133 (enero-febrero 1964)

Estudios y notas:

Carl LOEWENSTEIN — El Tribunal Supremo americano y la Policy decisión.
R. MOUSNIER — Problemas de método en el estudio de las estructuras sociales de los siglos XVI, XVII y XVIII.
Juan DÍEZ NICOLÁS — Conflicto social e independencia en África negra.
Gaspar GÓMEZ DE LA SERNA — Jovellanos entre cuatro fuegos.
Raul MORODO — La Constitución argelina de 1963.
Antonio EIRAS ROEL — La unificación italiana y la diplomacia europea.

Mundo Hispanico:

Héctor GROS ESPIEL — El Ejecutivo Colegiado en el Uruguay.

Seccion bibliografica:

Recensiones. Noticias de libros. Revista de revistas.
Bibliografía : Stefan GLEJDURA, Derecho político-constitucional.

Precios : *Numero suelto :* 80 ptas.
Suscripcion anual : España : 300 ptas. Portugal, Iberoamérica, Filipinas : 350 ptas.
Otros países : 400 ptas.

INSTITUTO DE ESTUDIOS POLÍTICOS,
plaza de la Marina Española, 8,
Madrid (España).

The Pakistan Development Review

Journal of the Pakistan Institute of Development Economics, Karachi, Pakistan

Vol. IV, Winter 1964, No. 4

Contents

Articles

Mati Lal Pal — The determinants of the domestic prices of imports

Khadija Haq — A measurement of inequality in urban personal income distribution in Pakistan

Mohammad Irshad Khan — Direct agricultural taxes in Pakistan

K. A. T. M. Hasan Imam — Statistical estimation of the demand for jute goods in Pakistan

Karol J. Krotki and Nazir Ahmad — Vital rates in East and West Pakistan—Tentative results from the PGE experiment

Summaries of selected articles

Selected bibliography

Published four times a year—Spring, Summer, Autumn and Winter. Subscription: $4 per annum or equivalent in other currencies; individual copies: $1 each.

Reprints of individual articles are available at Re.1 each or equivalent in other currencies.

All communications to be addressed to the Editor, *The Pakistan Development Review*, Old Sind Assembly Building, Bunder Road, Karachi-1, Pakistan.

DER STAAT

Zeitschrift für Staatslehre
Öffentliches Recht und Verfassungsgeschichte

Herausgegeben von
Gerhard Oestreich, Werner Weber, Hans J. Wolff

Heft 4/1964

Victor Leemans — Die Freiheit des Sozialwissenschaftlers.

Günter Rohrmoser — Hegels Lehre vom Staat und das Problem der Freiheit in der modernen Gesellschaft.

Wilhelm Henke — Verfassung, Gesetz und Richter (Das Normenkontrollverfahren).

Günther Doeker — Die verfassungsrechtliche Stellung des ind. Präsidenten.

Reinhart Maurer — Popper und die totalitäre Demokratie.

Bernard Willms — "Ein Phoenix zu viel" — Bemerkungen zu zwei Versuchen über Zerstörung und Erneuerung einer Wissenschaft.

Die Zeitschrift erscheint viermal jährlich. Jedes Heft hat einen Umfang von 128 Seiten.
Bezugspreis halbjährlich DM 32.

DUNCKER & HUMBLOT/BERLIN-MÜNCHEN

Österreichische Zeitschrift für Aussenpolitik

Donne des informations sur la politique étrangère d'Autriche et les relations internationales. Les numéros récents contiennent les articles suivants :

Gérard F. Bauer	Europäische Integration und neutrale Staaten.
Nils Örvik	Neutralität und Neutralismus.
Charles Seymour	Woodrow Wilson und das Selbstbestimmungsrecht in Tirol.
Arthur Schlesinger jr.	Öffentliche Meinung und Außenpolitik in den Vereinigten Staaten.
Karl-Günther von Hase	Der Informationsdienst der deutschen Bundesregierung.
Kenneth Younger	Öffentliche Meinung und britische Außenpolitik.
Paul Struye	Supranationales Europa oder Europa der Vaterländer.
Documents	L'Autriche et l'intégration économique européenne; la question du Tyrol du Sud.

Revues des livres récents de la politique étrangère
Chronologie de la politique étrangère autrichienne
Chronique diplomatique.

Abonnement annuel : öS 150 (ou $7).

Publié par

Österreichische Gesellschaft für Aussenpolitik und internationale Beziehungen — Wien I., Iosefsplatz 6

A journal of Asian demography
Editor: S. Chandrasekhar

POPULATION REVIEW

Vol. 8, No. 1, January 1964

Contents

Professor S. Chandrasekhar	Growth of Population in Madras City, 1639-1961
David White and Professor James D. Tarver	A Method of Representing the Direction and Magnitude of Intercensal Population Changes
George Barrett	Catholics and Birth Control
Dr. S. N. Agarwala	Social and Cultural Factors Affecting Fertility in India
R. S. Kurup	Recent Mortality Trends in the ECAFE Region
V. Mira Reddy	Surplus Manpower Utilisation in Rural Areas

From the Press Cuttings
Institute's Activities
Book Reviews
Publications Received

Published twice a year by the Indian Institute for Population Studies, Gandhinagar, Madras 20. Subscription per annum: Rs. 10; 20s.; $4.00. Cheques payable to the Indian Institute for Population Studies.

PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

AFGHANISTAN : Panuzai, Press Department, Royal Afghan Ministry of Education, KABUL.

AFRIQUE DU SUD : Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, PRETORIA.

ALBANIE : N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.

ALGÉRIE : Institut pédagogique national, 11, rue Zâatcha, ALGER.

ALLEMAGNE (République fédérale) : R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, MÜNCHEN 8.

ANTILLES FRANÇAISES : Librairie J. Bocage, rue Lavoir, B.P. 208, FORT-DE-FRANCE (Martinique).

ANTILLES NÉERLANDAISES : G.C.T. Van Dorp & Co. (Ned. Ant.) N. V., WILLEMSTAD (Curaçao, N. A.).

ARGENTINE : Editorial Sudamericana, S. A. Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIE : Tradco Agencies, 109 Swanston St., G.P.O. Box 2324 V, MELBOURNE C.1 (Victoria). United Nations Association of Australia, Victorian Division,8th Floor, 343 Little Collins St., MELBOURNE C.1 (Victoria).

AUTRICHE : Verlag Georg Fromme & Co., Spengergasse 39, WIEN 5.

BELGIQUE : Éditions « Labor », 342, rue Royale, BRUXELLES 3. N. V. Standaard Boekhandel, Belgielei 151, ANTWERPEN.
Pour « Le Courrier » et les diapositives : Louis de Lannoy, « Le Courrier de l'Unesco », 112, rue du Trône, BRUXELLES 5.

BIRMANIE : Burma Translation Society, 361 Prome Road, RANGOON.

BOLIVIE : Librería Universitaria, Universidad San Francisco Xavier, apartado 212, SUCRE. Librería Banet, Loayza 118, casilla 1057, LA PAZ.

BRÉSIL : Fundação Getulio Vargas, Praia de Botafogo 186, RIO DE JANEIRO, GB ZC-02.

BULGARIE : Raznoïznos, 1 Tzar Assen, SOFIA.

CAMBODGE : Librairie Albert Portail, 14, avenue Boulloche, PHNOM-PENH.

CANADA : L'Imprimeur de la Reine, OTTAWA (Ont.).

CEYLAN : Lake House Bookshop, Sir Chittampalam Gardiner Mawata, P.O. Box 244, COLOMBO 2.

CHILI : Editorial Universitaria, S.A., avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, SANTIAGO.
Pour « Le Courrier » : Comisión Nacional de la Unesco en Chile, alameda B. O'Higgins 1611, 3.er piso, SANTIAGO.

CHINE : The World Book Co., Ltd., 99 Chungking South Road, section 1, TAIPEH (Taiwan/Formose).

CHYPRE : Cyprus National Youth Council, P.O. Box 539, NICOSIA.

COLOMBIE : Librería Buchholz Galería, avenida Jiménez de Quesada 8-40, BOGOTÁ. Ediciones Tercer Mundo, apartado aéreo 4817, BOGOTÁ. Comité Regional de la Unesco, Universidad Industrial de Santander, BUCARAMANGA. Distrilibros Ltd., Pío Alfonso García, calle Don Sancho, n.º 36-119 y 36-125, CARTAGENA. J. Germán Rodríguez N., oficina 201, Edificio Banco de Bogotá, apartado nacional 83, GIRARDOT. Escuela Interamericana de Bibliotecología, Universidad de Antioquía, MEDELLÍN. Librería Universitaria, Universidad Pedagógica de Colombia, TUNJA.

CONGO : La Librairie, Institut politique congolais, B.P. 2307, LÉOPOLDVILLE.

CORÉE : Korean National Commission for Unesco, P.O. Box Central 64, SEOUL.

COSTA RICA : Trejos Hermanos, S.A., apartado 1313, SAN JOSÉ.
Pour « Le Courrier » : Carlos Valerín Sáenz & Co. Ltda., « El Palacio de las Revistas », apartado 1924, SAN JOSÉ.

COTE-D'IVOIRE : Centre d'édition et de diffusion africaines, B. P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.

CUBA : Cubartimpex, apartado 6540, LA HABANA.

DANEMARK : Ejnar Munskgaard, Ltd., Prags Boulevard 47, KOBENHAVN S.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Librería Dominicana, Mercedes 49, apartado de correos 656, SANTO DOMINGO.

EL SALVADOR : Librería Cultural Salvadoreña, SAN SALVADOR.

ÉQUATEUR : Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correo 3542, GUAYAQUIL.

ESPAGNE : Librería Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, MADRID 14.
Pour « Le Courrier » : Ediciones Iberoamericanas, S. A., calle de Oñate 15, MADRID.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : Unesco Publications Center (NAIP), 317 East 34th Street, NEW YORK, N.Y., 10016.

ÉTHIOPIE : International Press Agency, P.O. Box 120, ADDIS ABABA.

FINLANDE : Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.

FRANCE : Librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, PARIS-7e. CCP 12598-48.

GHANA : Methodist Book Depot Limited, Atlantis House, Commercial Street, P.O. Box 100, CAPE COAST.

GRÈCE : Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, ATHÈNES.

GUATEMALA : Comisión Nacional de la Unesco, 6.ª calle 9.27, zona 1, GUATEMALA.

HAITI : Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.

HONDURAS : Librería Cultura, apartado postal 568, TEGUCIGALPA, D.C.

HONG KONG : Swindon Book Co., 64 Nathan Road, KOWLOON.

HONGRIE : Kultura, P.O. Box 149, BUDAPEST 62.

INDE : Orient Longmans Ltd : Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1. 17 Chittaraujan Avenue, CALCUTTA 13. Gunfoundry Road, HYDERABAD 1. 36 A Mount Road, MADRAS 2. Kanson House, 1/24 Asaf Ali Road, P.O. Box 386, NEW DELHI 1.
Sous-dépôts : Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, *et* Scindia House, NEW DELHI. Indian National Commission for Co-operation with Unesco, Ministry of Education, NEW DELHI 3.

INDONÉSIE : P. N. Fadjar Bhakti, Djalan Nusantara 22, DJAKARTA.

IRAK : McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD.

IRAN : Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, TÉHÉRAN.

IRLANDE : The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, DUBLIN.

ISLANDE : Snaebjörn Jonsson & Co., H.F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.

ISRAËL : Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Road *et* 48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.

ITALIE : Libreria Commissionaria Sansoni S. p. A., via Lamarmora 45, casella postale 552, FIRENZE. Libreria Internazionale Rizzoli, Galeria Colonna, Largo Chigi, ROMA. Libreria Zanichelli, Portici del Pavaglione, BOLOGNA. Hoepli, via Ulrico Hoepli 5, MILANO. Librairie française, piazza Castello 9, TORINO.

JAMAIQUE : Sangster's Book Room, 91 Harbour Street, KINGSTON.

JAPON : Maruzen Co., Ltd., 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605, Tokyo Central, TOKYO.

JORDANIE : Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Salt Road, P.O. Box 66, AMMAN.

KENYA : ESA Bookshop, P.O. Box 30167, NAIROBI.

LIBAN : Librairie Dar Al-Maaref Liban, S.A.L., immeuble Esseily, 3e étage, place Riad El-Solh, B.P. 2320, BEYROUTH.

LIBÉRIA : Cole & Yancy Bookshops, Ltd., P.O. Box 286, MONROVIA.

LIBYE : Orient Bookshop, P.O. Box 255, TRIPOLI.

LIECHTENSTEIN : Eurocan Trust Reg., P.O. Box 124, SCHAAN.

LUXEMBOURG : Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.

MADAGASCAR : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
Pour « Le Courrier » : Service des œuvres post et périscolaires, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.

MALAISIE : Federal Publications, Ltd., Times House, River Valley Road, SINGAPORE.

MALTE : Sapienza's Library, 26 Kingsway, VALLETTA.

MAROC : Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed V, RABAT (CCP 68-74).
Pour « Le Courrier » (pour les enseignants) : Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, RABAT (CCP 307-63).

ILE MAURICE : Nalanda Co., Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.

MEXIQUE : Editorial Hermes, Ignacio Mariscal 41, MÉXICO, D.F.

MONACO : British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.

MOZAMBIQUE : Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, BEIRA.

NICARAGUA : Librería Cultural Nicaragüense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolivar, apartado n.° 807, MANAGUA.

NIGERIA : CMS (Nigeria) Bookshops, P.O. Box 174, LAGOS.

NORVÈGE : A. S. Bokhjornet, Lille Grensen 7, OSLO.
Pour « Le Courrier » : A. S. Narvesens Litteraturjeneste, Stortingsgt. 2, Postboks 115, OSLO.

NOUVELLE-CALÉDONIE : Reprex, avenue de la Victoire, Immeuble Painbouc, NOUMÉA.

NOUVELLE-ZÉLANDE : Government Printing Office, 20 Molesworth Street (Private Bag), WELLINGTON. Government Bookshops : AUCKLAND (P.O. Box 5344) ; CHRISTCHURCH (P.O. Box 1721) ; DUNEDIN (P.O. Box 1104).

OUGANDA : Uganda Bookshop, P.O. Box 145, KAMPALA.

PAKISTAN : The West-Pak Publishing Co., Ltd., Unesco Publications House, P.O. Box 374, 56 N Gulberg Industrial Colony, LAHORE.

PARAGUAY : Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Yegros, entre 25 de Mayo y Mcal. Estigarribia, ASUNCIÓN. Albo Industrial Comercial S. A., Sección Librería, Gral. Díaz 327, ASUNCIÓN.

PAYS-BAS : N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-GRAVENHAGE.

PÉROU : Distribuidora INCA S.A., Emilio Altahus 460 Lince, LIMA.

PHILIPPINES : The Modern Book Co., 508 Rizal Avenue, P.O. Box 632, MANILA.

POLOGNE : Osrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Palac Kultury i Nauki, WARSZAWA.

PORTO RICO : Spanish English Publications, Eleanor Roosevelt 115, apartado 1912, HATO REY.

PORTUGAL : Dias & Andrade, Lda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE : Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE.
Sous-dépôt : La Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pasha, LE CAIRE.

RHODÉSIE DU SUD : The Book Centre, Gordon Avenue, SALISBURY.

ROUMANIE : Cartimex, Str. Aristide Briand 14-18, P.O. Box 134-135, BUCURESTI.

ROYAUME-UNI : H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON, S.E.1. Government bookshops : London, Belfast, Birmingham, Cardiff, Edinburgh, Manchester.

SÉNÉGAL : La Maison du livre, 13, avenue Roume, B. P. 20-60, DAKAR.

SINGAPOUR : *Voir* Malaisie.

SOUDAN : Al Bashir Bookshop, P.O. Box 1118, KHARTOUM.

SUÈDE : A/B C. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.
Pour « Le Courrier » : Svenska Unescorådet, Vasagatan 15-17, STOCKHOLM C.

SUISSE : Europa Verlag, Rämistrasse 5, ZÜRICH. Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.

SYRIE : Librairie internationale Avicenne, boîte postale 2456, DAMAS.

TANGANYIKA : Dar es Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, DAR ES SALAAM.

TCHÉCOSLOVAQUIE : SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 (*exposition permanente*). Zahranicni literatura, Bilkova 4, PRAHA 1.

THAILANDE : Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, BANGKOK.

TURQUIE : Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.

URSS : Mezhdunarodnaja Kniga, MOSKVA G-200.

URUGUAY : Representación de Editoriales, plaza Cagancha 1342, 1.er piso, MONTEVIDEO.

VENEZUELA : Librería Politécnica, calle Villaflor, local A, al lado General Electric, Sabana Grande, CARACAS. Librería Cruz del Sur, Centro Comercial del Este, local 11, apartado 10223, Sabana Grande, CARACAS. Oficina Publicaciones de la Unesco, Gobernador a Candilito n.° 37, apartado postal n.° 8092, CARACAS. Librería Selecta, avenida 3, n.° 23-23, MÉRIDA.

VIÊT-NAM : Librairie-papeterie Xuân-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B.P. 283, SAIGON.

YOUGOSLAVIE : Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, BEOGRAD.

BONS DE LIVRES UNESCO

Utilisez les bons de livres Unesco pour acheter des ouvrages et des périodiques de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service des bons Unesco, place de Fontenoy, Paris-7e